



MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

Energies renouvelables et démarche participative au service de la valorisation patrimoniale et du développement local. Le cas de la commune d'Argences-en-Aubrac.

Présenté par :

Mona ESPANEL



MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

Energies renouvelables et démarche participative au service de la valorisation patrimoniale et du développement local. Le cas de la commune d'Argences-en-Aubrac.

Présenté par :

Mona ESPANEL

« L'ISTHIA de l'Université Toulouse - Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tuteurés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propres à leur auteur(e). »

REMERCIEMENTS

Premièrement, je tenais à remercier mon maître de mémoire Mme Jacinthe BESSIERE pour son encadrement et son soutien dans la rédaction de ce mémoire de deuxième année, effectuée dans une période particulière suite au Covid 19. Sa présence régulière, ses conseils et ses remarques m'ont été d'une aide précieuse.

Je tiens ensuite à remercier les enseignants du Master 2 Tourisme et Développement, pour la qualité et le dynamisme dans leurs enseignements au cours de l'année. Cela m'a permis de développer des compétences professionnelles mais aussi de me connaître davantage personnellement à travers les travaux en groupe.

Je remercie également mon maître de stage, Mr Jean Valadier, ainsi que Stéphanie Batut, pour leur soutien, leur présence et l'autonomie qu'ils m'ont laissé dans la mission, preuve de leur confiance dans mon travail.

Je tiens par la suite à remercier les acteurs locaux de la commune d'Argences-en-Aubrac et des alentours, pour leur temps, leur dynamisme, leur implication, leur bienveillance et leur accueil unique, qui sans ça, n'aurait pas eu le même effet sur le stage et la mission.

Je remercie chaleureusement ma promotion du Master 2 pour le soutien, plus que nécessaire en cette période inédite, pour la solidarité et le réconfort ayant permis à chacun de remplir les objectifs demandés.

Enfin, mes pensées vont vers ma famille qui a également été d'un grand soutien.

C'est par la présence de toutes ces personnes que je ressors grandie de ce Master et prête à intégrer le marché du travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE	2
PARTIE 1 : PATRIMOINE RURAL, ÉNERGIES RENOUVELABLES, DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET TOURISME DURABLE	4
Chapitre 1 : Le patrimoine rural, un tremplin pour le tourisme durable	6
Chapitre 2 : Les énergies renouvelables, des leviers de transition au service du développement touristique durable.....	35
Chapitre 3 : La démarche participative, une stratégie indispensable à la valorisation patrimoniale, au développement touristique durable et à la transition énergétique.....	57
PARTIE 2 : L'AUBRAC, UN TERRITOIRE IDENTITAIRE UNIQUE EN QUÊTE DE DÉVELOPPEMENT, DE DIVERSIFICATION ET D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE	77
Chapitre 1 : Tourisme et énergies renouvelables : la commune d'Argences-en-Aubrac au cœur de la démarche	79
Chapitre 2 : L'Aubrac, un territoire rural en plein essor : regard sur ses enjeux et sa stratégie de développement	99
Chapitre 3 : Les énergies renouvelables sur l'Aubrac, des ressources patrimoniales locales au service de l'attractivité territoriale	119
PARTIE 3 : LA CRÉATION D'UNE OFFRE TOURISTIQUE PARTICIPATIVE AUTOUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : DU MONTAGE DE PROJET À L'EXPERIMENTATION	144
Chapitre 1 : Le circuit Escapades en Energies : du cadrage à la faisabilité du projet	146
Chapitre 2 : Le circuit « Escapades en énergies » : présentation et exécution du projet.....	164
Chapitre 3 : Évaluation du projet : les résultats et les préconisations	184
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	196
BIBLIOGRAPHIE	198
TABLE DES FIGURES.....	202
TABLE DES TABLEAUX.....	204
TABLE DES MATIÈRES	205
RÉSUMÉ	210

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La société d'aujourd'hui souffre de la conséquence de l'activité humaine intensive depuis les dernières décennies. Consommation démesurée, réchauffement climatique et tourisme de masse sont les principales causes de la situation actuelle. Les congés payés de 1936 ont causé l'essor du tourisme de masse, aujourd'hui encore très présent, négligeant les impacts environnementaux.

Cependant, la situation actuelle a réveillé les consciences d'une certaine partie de la population, favorisant l'essor de types de tourisme plus respectueux de l'environnement et de la consommation. L'Homme veut voyager autrement, rencontrer les autochtones et se reconnecter à la nature. On parle alors de tourisme « durable » et « participatif », les deux se complétant.

Cette volonté de retourner à la nature, à l'authentique, a permis aux touristes de reconsidérer véritablement les territoires ruraux, grands espaces dotés de patrimoines naturels, culturels et bâtis. En parallèle, les habitants des territoires ruraux ont pris conscience de leurs richesses et de leur attractivité, multipliant les projets collectifs de développement territorial. Ce nouveau souffle a permis aux territoires ruraux de comprendre que la ruralité ne s'oppose pas à la vie citadine mais la complète.

L'implication collective des habitants permet de développer des projets touristiques, favorisant l'attractivité territoriale et, pour certains territoires ruraux, de sortir de l'isolement. Le tourisme « rural » vient alors compléter les nouvelles formes de tourisme, toutes interdépendantes.

Ce tourisme « rural » et « durable » s'inscrit dans un contexte où la transition énergétique est indispensable et où l'intégration des énergies renouvelables sur le territoire français est plus que jamais nécessaire. De ce fait, certains territoires ruraux ont pris conscience de la valeur de la présence des énergies renouvelables sur leur périmètre, susceptibles d'attirer des touristes curieux et engagés. Le tourisme « énergétique » s'ajoute alors au tourisme « durable » et « rural ».

Notre terrain d'étude s'articule autour de ces sujets d'actualité.

La commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac dans le Nord Aveyron a saisi l'importance de se développer et de se dynamiser et entreprend depuis quelques années de nombreux projets de développement territorial.

Cette dernière démontre le fait qu'une commune rurale, par l'implication collective de ses habitants, peut se rendre attractive et dynamique, attirant chaque année des amoureux de la nature et du sport. Elle sait mettre en avant ses ressources et les transmettre aux visiteurs, notamment par la volonté actuelle de créer une offre touristique originale autour de ses énergies renouvelables. La réalisation de cette offre permettra de mieux comprendre les enjeux propres à ce territoire.

Ainsi, ces sujets d'actualités nous ont permis de nous demander dans un premiers temps : **En quoi le tourisme durable, rural et participatif peut-il valoriser un territoire rural ?**

Cette question de départ nous permet de contextualiser la thématique et d'apporter des premiers éléments de réponses théoriques lors de la partie 1.

Dans la première partie du mémoire, nous approfondirons le lien entre toutes ces notions et identifierons les impacts du tourisme rural, des énergies renouvelables et de la démarche participative sur le développement d'un territoire.

La deuxième partie présentera la structure de stage ainsi que la mission confiée et la méthodologie employée. Cette partie nous permettra également de comprendre les rouages et les enjeux généraux de l'Aubrac ainsi que la place des énergies renouvelables sur le territoire.

Enfin, la troisième et dernière partie présentera le résultat de la synergie entre tourisme rural, énergies renouvelables et démarche participative sur la commune d'Argences-en-Aubrac, à travers le montage d'une offre touristique regroupant ces différents facteurs. Nous finaliserons cette partie en exposant les résultats et les préconisations réalisées pour veiller au mieux à la valorisation du patrimoine local.

**PARTIE 1 : PATRIMOINE RURAL, ÉNERGIES
RENOUVELABLES, DÉMARCHE
PARTICIPATIVE ET TOURISME DURABLE**

INTRODUCTION DE LA PARTIE 1

Patrimoine rural, tourisme, énergie renouvelable et démarche participative sont des notions complémentaires. Cette première partie vient illustrer la synergie entre la valorisation du patrimoine rural et le tourisme rural mais également l'importance des énergies renouvelables sur le tourisme d'un territoire et les impacts des projets participatifs sur le développement d'un territoire.

Comment la valorisation du patrimoine peut-elle favoriser la mise en tourisme d'un territoire ? L'essor des énergies renouvelables contribue-t-il au développement du tourisme durable ? En quoi la démarche participative permet-elle de développer un territoire, notamment sur le plan touristique ?

Cette première partie théorique vient répondre à ces questionnements à travers trois chapitres distinctifs :

Le premier chapitre vient mettre en lumière la notion du patrimoine rural et la nécessité de le valoriser afin de favoriser l'attractivité touristique d'un territoire rural. Ce chapitre nous éclaire sur la complémentarité entre patrimoine et tourisme mais également entre l'agriculture, activité principale d'un territoire rural et le tourisme durable.

Le deuxième chapitre insiste sur l'essor encore timide des énergies renouvelables au service de la transition énergétique et en quoi celles-ci peuvent être un outil de valorisation du patrimoine et favoriser le tourisme durable.

Enfin, le dernier chapitre vient présenter le concept de la démarche participative et en quoi celle-ci est importante dans la réalisation des projets collectifs. Nous démontrerons également l'efficacité de la démarche participative sur l'attractivité touristique et le développement local.

Chapitre 1 : Le patrimoine rural, un tremplin pour le tourisme durable

1. Le patrimoine rural

1.1. Le concept de patrimoine

Il est tout d'abord important de définir et de comprendre ce qu'est le patrimoine de manière générale pour pouvoir ensuite identifier la notion de patrimoine rural.

Le concept de patrimoine est très large, il est partout. Étymologiquement, ce concept est défini comme « *l'ensemble des biens hérités du père* » (de la famille, par extension).

En effet « *patrimonium* » signifie héritage du père en latin. Cela rapporte donc à la notion d'héritage, du passé et des racines. Le patrimoine se réfère à l'idée d'un héritage légué par les générations précédentes et que nous devons transmettre aux générations futures. Nous dépassons donc la simple propriété personnelle.

Il y a un patrimoine à partir du moment où il est approprié (que ce soit par l'Etat, les locaux, les communes etc). Travailler sur l'identité d'un patrimoine est nécessaire pour savoir ce qui constitue le patrimoine. Il faut connaître l'héritage, l'identité des personnes pour savoir ce qui pourrait faire partie d'un patrimoine ou non tout en étant le plus neutre possible.

Le patrimoine a été requalifié par de multiples adjectifs, définissant plusieurs domaines : génétique / naturel / bâti / architectural... C'est un concept moderne connaissant un réel engouement en France, notamment par la journée du patrimoine, la maison du patrimoine etc. C'est un patrimoine devenu « marchandisé » dû à l'offre et la demande patrimoniale.

Le patrimoine est également révélateur d'un état de société, il renvoie à une institution, une mentalité. À l'heure actuelle où la perte d'identité devient de plus en plus pesante, les individus ont besoin de repères et le patrimoine leur permet d'en avoir un. Il devient un refuge, un témoin culturel, une valeur. Il nous relie individuellement et collectivement à une histoire, une identité, nos origines et à une transmission de valeur.

Il est souvent défini comme « tout ce qui mérite d'être conservé ».

Trois définitions centrales permettent d'identifier plus précisément le patrimoine. Le patrimoine se définit comme :

« Ce qui nous vient de nos pères ; ceux qui nous ont donné naissance, ceux qui ont habité là où nous vivons, ou plus généralement ceux qui ont vécu avant nous. La lignée, le lieu, la collectivité, l'humanité toute entière, telles sont bien les sources du patrimoine. Mais pour que ce dernier existe réellement à nos yeux, il faut que nous lui reconnaissions une valeur et que nous nous sentions des responsabilités à son égard, à commencer par celle de le conserver : un bien que l'on abandonne ou que l'on dilapide n'est plus un patrimoine. (BOURDIN, 1992)¹

Le patrimoine d'une collectivité est un ensemble « d'objets et de produits » auxquels cette collectivité, ou une proportion suffisante de ses membres attache de la **valeur**, parce qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un **lien temporel** entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé) et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté). Il existe un lien temporel passé/présent et présent/futur. (GADREY, 1994)²

J.Ollagnon définit quant à lui le patrimoine comme un « Ensemble d'éléments matériels et immatériels qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leur titulaire et son adaptation face à un univers imprévisible. »

Cette dernière définition renvoie aux notions de richesse, de menace et d'adaptabilité. L'élément patrimonial inclut des modes spécifiques d'existence et organisation sociale des groupes : qu'il soit un monument, un objet, un savoir ou des représentations, le patrimoine est un facteur de différenciation autant qu'un facteur de cohésion.

Cette définition nous permet également de constater que le patrimoine peut donc être matériel et immatériel, réunissant dans chaque catégorie plusieurs types de patrimoines.

- **Le patrimoine matériel**

Tableau 1 : Les types de patrimoine matériel (BESSIERE, 2019)

Type de patrimoine	Définition	Exemples
Patrimoine historique ou monumental	Toute structure bâtie ou tout document produit par l'activité humaine de l'âge de fer (env. 1000 av. JC) à la période contemporaine	Les monuments Historiques : Tour Eiffel, Arc de Triomphe...
Patrimoine archéologique	Vestiges archéologiques	

¹ Cours de Jacinthe Bessière « Sociologie du patrimoine », Master 2 Tourisme et Développement, ISTHIA 2019/2020

² Cours de Jacinthe Bessière « Sociologie du patrimoine », Master 2 Tourisme et Développement, ISTHIA 2019/2020

Patrimoine bâti	Architectures rurales, urbaines, artisanales et industrielles	L'habitat urbain, rural... Bâtiments d'exploitation etc...
Patrimoine domestique	Mobiliers, ustensiles, éléments du quotidien	Meubles, ustensiles de cuisines...
Produits	Produits issus des traditions culturelles, d'élevage, artisanales	Variétés végétales (plantes, fruits...), races animales locales ou produits élaborés (vins, fromages, artisanat local...)

- **Le patrimoine immatériel**

La notion « immatérielle » du patrimoine a été introduite récemment, au début du 21^{ème} siècle. Isac Chiva, anthropologue français spécialiste en anthropologie sociale a institué cette notion ainsi :

*« Le patrimoine ethnologique d'un pays comprend les modes spécifiques d'existence matérielle et d'organisation sociale des groupes qui le composent, leurs savoirs, leur représentation du monde et de façon générale les éléments qui fondent l'identité de chaque groupe social et les différencient des autres ».*³

Par la suite, une Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a été adoptée le 17 octobre 2003 et a défini le patrimoine culturel immatériel, ou vivant, ainsi :

*« On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable ».*⁴

En résumé, le patrimoine immatériel regroupe plusieurs types de patrimoines.

³ Cours de Jacinthe Bessière « Sociologie du patrimoine », Master 2 Tourisme et Développement, ISTHIA 2019/2020

⁴⁴⁴ Cours de Jacinthe Bessière « Sociologie du patrimoine », Master 2 Tourisme et Développement, ISTHIA 2019/2020

Tableau 2 : Les types de patrimoine immatériel (BESSIERE, 2019)

Type de patrimoine	Définition	Exemples
La mémoire	Souvenirs ou mémoire d'une communauté d'individu le plus souvent liés à l'oralité	Contes, légendes, papiers de famille, archives
Le langage vernaculaire	Dialectes, langues régionales	Occitan
Symbolique et esthétique	Symbolique spatial, identitaire	Croix, arbres, bornes, limitations symboliques Fêtes locales, costumes, musiques, danse
Traditions et rites	Faits culturels objectifs liés à la vie des hommes : modes de sociabilités, traditions populaires, coutumes	Processions, veillés, jet de pièces dans un bassin, dons de guérisseur...
Savoir-faire et gestuelle	Techniques et savoir-faire qui ont permis la réalisation des paysages, la construction des maisons	Savoir-faire artisanaux, techniques culturelles, recettes...
Savoirs populaires	Savoirs populaires relatifs au corps, relatifs à la nature	Médecine populaire, remèdes Observations météorologiques, connaissances relatives aux plantes, aux animaux
Patrimoine génétique	Bien qui tient aux facteurs biologiques d'une population qui présente des caractères transmissibles	Sélection de race, espèces animales et végétales

Cependant, le patrimoine peut être à la fois matériel et immatériel. Certains types de patrimoines intègrent ces deux dimensions, notamment le patrimoine rural.

1.2. Le patrimoine rural, un patrimoine encore flou à la recherche d'une légitimité.

La notion de patrimoine rural n'a pas été évidente à définir ainsi qu'à contextualiser. Le Conseil de l'Europe a apporté une définition du patrimoine rural au début du XXIème siècle, le représentant ainsi :

« Constitué tout à la fois d'éléments matériels et immatériels relevant de domaines aussi divers que l'histoire, les arts et la culture, le monde rural est aussi et tout d'abord patrimoine naturel constitué de sa faune et de sa flore, et des paysages qui l'enveloppent. A l'origine de notre identité commune, le patrimoine rural est d'une infinie richesse architecturale, culturelle, linguistique et folklorique. Il convient ainsi de conserver et de valoriser les

produits du terroir, les techniques, les savoir-faire et les outils traditionnels, tout comme les dialectes, les chants, les danses, les musiques, et les contes. »

Cette définition a le mérite de sous-entendre le flou d'une définition employée largement mais sans grande précision. L'approche sur les mesures de protection confirme le large éventail des objets patrimoniaux ruraux. Chaque période intégrant un intérêt architectural et paysager s'approche d'une forte notion de patrimoine immatériel au fur et à mesure que l'on s'approche de la période contemporaine.

Historiquement, au cours du XIX^{ème} siècle, la création d'un patrimoine régional fût la première étape du patrimoine rural. Les joies et les plaisirs de la campagne ont été valorisés par la définition d'un mode de vie authentique, une simplicité et une diversité d'architectures à la fois pittoresques et fonctionnelles.

Le patrimoine rural peut être également appelé « patrimoine de proximité », intégrant différentes composantes.

- Le petit patrimoine ou patrimoine vernaculaire : l'ensemble du bâti, des constructions ayant eu, dans le passé, un usage dans la vie de tous les jours. Eléments de l'architecture vernaculaire témoins de la vie économique et sociale des siècles passés à usager agricole, artisanal et commercial.

Exemple en Europe : Habitations, locaux artisanaux, commerciaux, agricoles ou d'usage collectif tels les lavoirs, moulins, fontaines, canaux d'irrigation, ponts ruraux, fours à pains, croix de chemin...

- Le patrimoine naturel ou paysager : tant matériel (résultat de l'action de l'homme) qu'immatériel (façonné par les savoirs et savoir-faire des hommes). Eléments structurants du paysage, témoins de l'organisation spatiale du territoire.

Exemple : sentiers d'interprétation, découvertes, réseau des voies bordées de plantations d'alignement, cours d'eau aménagés, maillage des haies et des murets ...

Par conséquent, il s'agit d'un composé complexe d'éléments nés de l'imbrication du naturel et de ce que l'homme a construit. C'est avant tout un témoignage de la vie de l'Homme sur un territoire spécifique pendant des siècles, souvent en constante évolution selon les changements économiques, politiques et culturels.

Ce patrimoine est donc autant matériel qu'immatériel, tissé d'histoire, de culture et de savoir-faire. Il est porteur de sens pour chaque territoire, témoignant une identité spécifique, une « personnalité culturelle ».

Cependant, le patrimoine rural est un patrimoine fragile, souvent considéré en péril à cause du contexte sociétal. Georges Henri Rivière, muséologue français, a souligné le brusque changement dans les années 1950, vidant les bergeries, les granges et les étables. Les cérémonies et fêtes traditionnelles (liées à l'usage des chevaux par exemple) se sont vues disparaître progressivement.

Depuis cette période, la perte de l'usage d'un grand nombre de bâtiments n'a cessé de croître parallèlement à la disparition d'exploitations agricoles, justifiant un enjeu de valorisation du bâti agricole depuis une dizaine d'années inscrit dans les préoccupations publiques.

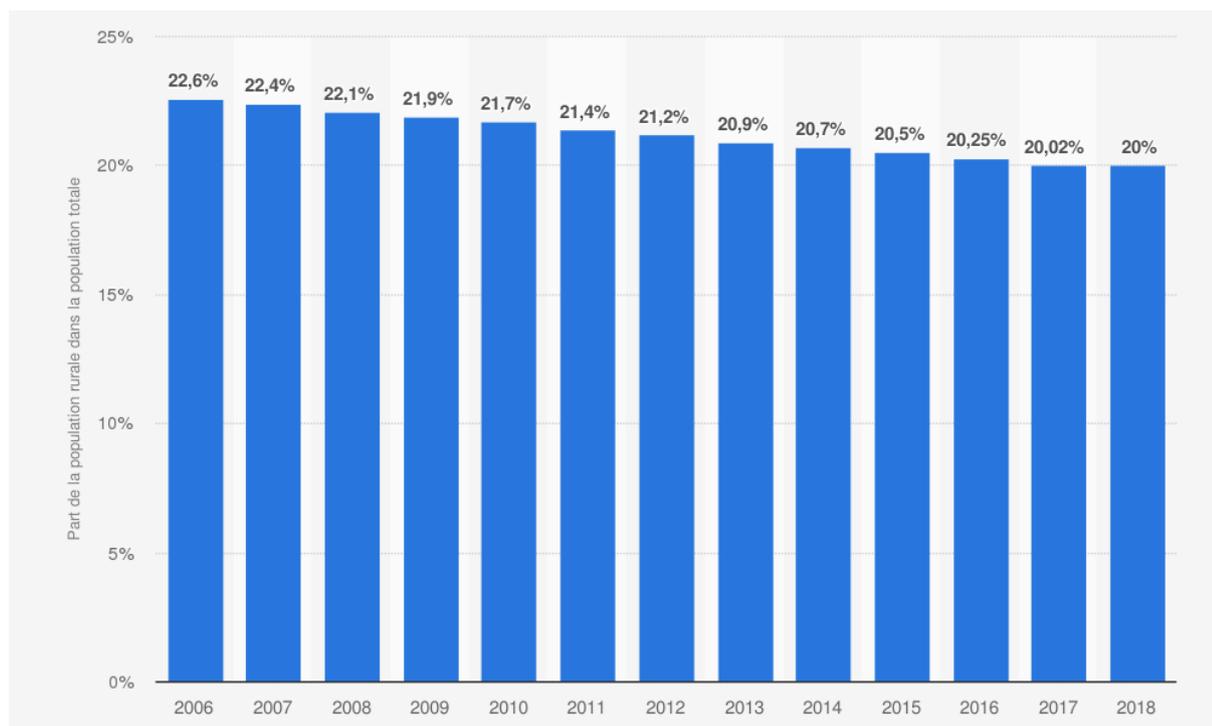
Depuis la Révolution française, un grand mouvement de mise en patrimoine a saisi la France. Le patrimoine rural fait aujourd'hui figure d'un patrimoine flou, à la recherche d'une légitimité. Bien qu'il ait connu les mêmes élargissements que la notion de patrimoine, du matériel à l'immatériel, ce patrimoine a longtemps illustré un patrimoine en péril, voir abandonné dans une société urbanisée dont les témoins ruraux semblaient insignifiants.

1.3. Le monde rural, un espace en reconstruction

L'illustration complexe et floue du patrimoine rural reflète la difficulté du monde rural à s'imposer et à se valoriser aux yeux du territoire français. Le patrimoine rural a progressivement été reconnu parallèlement au retour de la reconnaissance timide des espaces ruraux.

Les espaces ruraux ont souffert de l'urbanisation du pays, délaissant de nombreuses communes et l'économie des territoires ruraux. Les espaces ruraux ont vu leur attractivité en baisse et ont subi un double phénomène d'exode et de vieillissement démographique pour les campagnes les plus « profondes ». Cette population a considérablement baissé en l'espace de 50 ans et diminue encore progressivement. Ceci peut notamment s'expliquer par les effets des réformes de retraites et les politiques publiques défavorables aux territoires ruraux. En effet, l'âge à la retraite augmente au fil des réformes successives, retardant l'arrivée des préretraités et retraités à la campagne.

Figure 1 : Part de la population rurale dans la population totale en France de 2006 à 2018



Source : <https://fr.statista.com/statistiques/473813/population-rurale-en-france/> - WorldBank – Statista 2019.

Mais cela s'explique également par l'urbanisation. Le domaine de l'agriculture a perdu 4 millions d'emplois en 40 ans, domaine qui constituait au début du 20^{ème} siècle la moitié de la population active. Le nombre d'exploitations est passé de 2 millions en 1960 à 663 807 en 2005.⁵

Cela a traduit la fin des paysans mais surtout la fin des enfants d'agriculteurs. En 1970, 30% étaient fils de paysan contre 18 % en 1997 et 3 % de ceux naissant en 2005. Les enfants de paysans partent désormais dans les villes et développent leurs installations hors du cadre familial.

Cependant, bien que trois quarts de la population vivent désormais dans un espace « urbanisé » et que les espaces ruraux aient souffert des nombreux changements, le territoire français est encore marqué par sa ruralité.

En effet, le paysage français est caractérisé par la prédominance des espaces naturels, agricoles et forestiers dans la plupart des régions.

La France possède également de nombreuses ressources et références culturelles, encore largement imprégnées par les origines rurales d'une majorité de la population, expliquant en partie l'attachement dont les urbains font preuve à l'égard de leur « pays » d'origine.

⁵ *Agriculture Et Monde Rural*. Paris : La Documentation Française, 2005. Print. P41.

Les espaces ruraux ont subi de nombreux changements sociétaux et politiques à partir des années 1950. Cependant, la société rurale n'est pas immuable. Elle s'est transformée et renouvelée depuis les trente dernières années. L'espace rural est en mouvement, se diversifie et s'articule sur l'urbanisation. La France rurale « répulsive » est devenue attractive sans pour autant effacer ses fragilités et ses difficultés.

- De nouveaux moyens de communication et télécommunication ont permis une mobilité croissante des populations et le désenclavement des territoires.
- Les attentes des habitants ruraux se sont rapprochées de celles des populations urbaines en termes de structures de la consommation, de comportement et de mode de vie.

Ces dernières décennies marquent une économie rurale en pleine recomposition cherchant à se substituer aux activités traditionnelles en crise de nouvelles activités.

Face à un contexte européen encourageant la diversification des activités agricoles, à l'ouverture grandissante des espaces ruraux et à l'explosion de la filière touristique, l'espace rural rencontre aujourd'hui une véritable transformation de ses usages. Il se voit attribuer de nouveaux rôles ludiques, récréatifs mais aussi paysagers ou environnementaux. La diversité des acteurs, l'hétérogénéité des lieux et la pluralité des biens et des services déterminent la complexité d'un développement rural dont l'activité agricole n'occupe plus autant de place sur les territoires.

En effet, l'agriculture a officiellement perdu son statut d'activité prédominante et procure aujourd'hui moins de 20 % des emplois ruraux et sa part ne cesse de diminuer. Les agriculteurs sont de moins en moins nombreux et de plus en plus vieillissants.

L'économie rurale se tertiarise également. La diversification de l'économie est due notamment aux activités touristiques, aux services marchands, bâtiment, et transport. Les services marchands et non-marchands jouent un rôle économique gagnant en importance dans le milieu rural. Le monde rural devient un lieu d'attractivité pour de nouvelles dynamiques à travers la mobilisation interne de partenariats liant les ressources locales et les réseaux de l'extérieur.

Les acteurs ruraux ont progressivement pris conscience de l'importance de leur identité, susceptible d'améliorer l'attractivité de leur territoire. Ils se sont alors mobilisés pour créer des programmes de développement de valorisation des ressources locales et de renforcement identitaire notamment avec des productions de « pays ».

De plus, avec une conscience écologique de plus en plus présente et urgente, la préservation des espaces ruraux est devenue un véritable enjeu pour la totalité de la société. Le concept du

« gardiennage de la nature » illustre un facteur d'évolution des sociétés rurales : la protection, la conservation des espaces naturels et des espaces deviennent la stratégie et la préoccupation des années 1990. La loi agricole française de 1998 intègre la fonction environnementale de l'exploitation agricole à travers la mise en place des Contrats Territoriaux d'Exploitations (CTE).

Le développement rural est donc aujourd'hui au cœur des préoccupations politiques et croise les compétences des collectivités régionales et départementales. Ce même développement mobilise une part importante de soutiens européens, notamment avec la mise en place du programme LEADER +. Celui-ci est la troisième phase de ce programme et s'étale sur la période 2014-2020. Il fait suite à Leader I et Leader II débutant au début des années 2000.

Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est une initiative de l'Union Européenne pour soutenir des projets pilotes en zone rural, notamment revitaliser les zones rurales et créer des emplois. Ce programme est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural). Il est porté par une entité appelée Groupe d'Action Locale (GAL).

La loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux donne une nouvelle impulsion aux politiques de développement rural leur accordant notamment de revitaliser les zones rurales, de protéger les espaces agricoles et naturels périurbains et de rénover le patrimoine rural bâti.

Ces projets de développement rural se multiplient en même temps que la demande citadine s'oriente vers une quête de « naturel » et de valeurs liées au passé. La revalorisation du patrimoine rural et de son héritage suscite l'intérêt de la société civile et favorise de plus en plus la fréquentation touristique des espaces ruraux, attirée par le « terroir » et un mode de vie « ressourçant ».

Par exemple, le terroir est un patrimoine culinaire prenant une place importante dans les ressources et valeurs rurales. De multiples programmes existent sur les territoires ruraux pour développer cet atout, notamment sur le plateau de l'Aubrac.

Le Groupe d'Action Locale Aubrac Olt et Causse est une association assurant le pilotage du programme européen Leader + sur la valorisation des produits locaux du Nord Aveyron. Composé d'élus, de consulaires et de partenaires privés, elle intervient sur les 11 cantons et les 62 communes du Pays Haut Rouergue. Ses missions sont de financer les projets s'inscrivant dans les actions de la stratégie d'A.O.C, développer les savoirs du terroir, cultiver l'image, développer les produits et

productions et en favoriser la distribution. Ces « groupe d'action locale » (GAL) existent sur tous les territoires ruraux.

Les espaces ruraux se sont donc adaptés au fil du temps et sont devenus des espaces multifonctionnels attirant tout type d'activité. Leur fonction particulière de « nature » est aujourd'hui dans tous les esprits. La prise en compte de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles tiennent, pour la majorité des cas, une place majeure dans les objectifs de gestion et d'aménagement des espaces ruraux. Les politiques de développement rural les ont intégrées dans leurs enjeux, notamment au travers du programme du développement rural national agricole. À travers ce programme, le deuxième pilier de la PAC aura mobilisé au début des années 2000 une part importante de son budget au maintien des paysages et à l'accompagnement des mesures agroenvironnementales.

En conclusion, le « rural » et ses divers aspects identitaires, environnementaux et sociaux semblent aujourd'hui alimenter l'imaginaire des citoyens. Valeur-refuge, mode de vie idéal, il se charge de positivité déclinant de multiples images de conciliation et de recherche d'ancrage. La mise en valeur du patrimoine rural est alors essentielle pour assurer le dynamisme de ces espaces.

2. La patrimonialisation et le tourisme rural

2.1. La valorisation du patrimoine rural : une démarche primordiale et pertinente.

La France rurale possède de nombreuses ressources patrimoniales riches et diversifiées. Pour rappel, ce patrimoine rural est constitué de bâtiments à l'époque utilisés pour des activités agricoles, artisanales ou industrielles (produits industriels, produits agro-alimentaires, bois, matériaux), de multiples villages de caractère, une quantité fournie d'églises, de châteaux, de nombreux petits édifices vernaculaires (lavoirs, calvaires, fontaines...), de vestiges archéologiques, de paysages naturels remarquables, de traditions culturelles et festives et d'une palette gastronomique riche.

Ce patrimoine est relativement bien préservé, soit suite à des mesures de protection au titre des diverses réglementations nationales (monuments historiques, sites, réserves, parcs nationaux ou régionaux ...), soit par la mise en main par les réseaux associatifs de préservation, ou simplement parce qu'il a été préservé d'atteintes et de dégradations suite à un délaissement avec le déclin économique et démographique. Le patrimoine est réparti de façon harmonieuse sur le territoire et est aujourd'hui plus accessible grâce au développement des réseaux routiers de base. Il peut

bénéficier d'une image de reconnaissance et de marque pour les régions possédant de nombreux paysages ou architectures typiques, de caractère.

2.1.1. Les modes de valorisation du patrimoine rural

La valorisation du patrimoine rural se fait en majorité à des fins touristiques et s'organise souvent autour d'un patrimoine bâti. Dans certains cas, l'offre touristique combine un patrimoine bâti et un espace muséographique (collections artistiques, historiques, mobiliers, mémoire d'événements, traditions locales, ou patrimoine environnemental et paysager). Les produits de terroir sont également en tête dans les formes de valorisation. Le patrimoine culinaire est très demandé.

La valorisation possède des modalités incluant plusieurs domaines, notamment juridique. Le patrimoine peut juridiquement relever de 3 cas :

- Le patrimoine rural peut relever de la propriété, qui dans les deux tiers des cas, appartient à l'Etat ou les collectivités locales (domaine public) contre seulement un tiers en privé. Cela est souvent la cause de l'affaiblissement des motivations économiques des opérations réalisées autour de la valorisation.
- Dans la majorité des cas, la structure porteuse du projet touristique proprement dit est le propriétaire du patrimoine. Cela permet souvent en parallèle de restaurer et valoriser économiquement le patrimoine, mêlant les intérêts du propriétaire et ceux du gestionnaire.
- Dans plus d'un tiers des cas, le patrimoine est gratuitement mis à disposition de la structure de valorisation. L'initiative du projet revient le plus souvent aux communes et à des associations, même lorsque le patrimoine n'est pas le leur.

Lorsque le projet est défini, la mise en valeur touristique est prise en charge par des structures où les associations et les collectivités territoriales prédominent très largement. Les associations peuvent être des émanations des collectivités publiques. Les secteurs public et associatif possèdent donc une place prédominante dans ces initiatives. Ces opérations de valorisation sont souvent incluses dans des opérations plus vastes de développement et pourraient contribuer au renforcement de l'attractivité du territoire tout en ayant des répercussions indirectes sur l'économie et l'emploi.

Les formes de valorisations sont variées. Elles peuvent être sous formes non-marchandes ou semi-marchandes, faire l'usage public des locaux de façon ponctuelle ou permanente. Elles peuvent

également être des formes marchandes (visites libre, guidées, activités événementielles). La forme de valorisation va dépendre de la nature du patrimoine. Par exemple, les édifices religieux et civils n'ont généralement pas vocation à être marchands, tandis que les édifices industriels ou agricoles sont plus susceptibles d'être marchand, « vendus » aux visiteurs.

Quelle que soit la forme de valorisation, cette action impacte directement ou indirectement l'économie locale.

De nombreux projets de valorisation du patrimoine rural aux thématiques et objectifs divers sont menés sur tous les territoires ruraux français. C'est le cas, par exemple, du projet du Moulins de Barrages dans la Haute-Vienne réalisé à la fin des années 1990.

Circuit thématique : de Moulins en Barrages – Haute-Vienne.

Présentation du projet :

Syndicat intercommunal dans la Haute-Vienne, « Monts et barrages » a élaboré un circuit de visite de sites restaurés utilisant la force motrice de l'eau, témoins de l'évolution des techniques hydrauliques à travers l'histoire : barrages et moulins avec roue à aube, à augets etc.

Ce circuit avait un double objectif : La réappropriation de ce patrimoine par la population et faire de cette valorisation patrimoniale un enjeu économique. Le pays « Monts et barrages » est parcouru par de nombreux cours d'eau offrant une énergie hydraulique qui a attisé la construction de moulins, des fabriques de papeterie et de barrages, expliquant le thème mobilisateur choisi pour un circuit de découverte autour du patrimoine bâti le long des rivières.

Retombées :

Le projet a très vite identifié des premières retombées économiques, notamment sur le Moulin de Noblat. Celui-ci a accueilli de nombreuses visites et organisé des animations musicales. Ces deux dernières activités ont relevé d'un opérateur privé. L'économie de Monts et barrages est essentiellement issue de l'élevage, de la forêt et du tissu industriel encore présent mais elle tend à se diversifier en offrant déjà de nombreuses activités touristiques et loisirs autour du lac de Vassivière. Or, l'activité touristique souffre encore d'un manque de professionnalisme pour permettre une valorisation économique à la hauteur des enjeux du développement local même si le potentiel touristique de la région reste important.

Actions : Phase de sensibilisation et de formation des acteurs locaux et mise en réseau des sites.

Cette phase a été considérée comme indispensable pour mener à la concrétisation de l'opération. Une action de sensibilisation auprès des propriétaires a été menée en 1992 ainsi que l'organisation d'une session de formation/développement en 1993. Cette courte formation a permis de définir le projet collectif à l'échelle du pays. Cela a également permis de sensibiliser les acteurs régionaux au patrimoine lié à l'eau et d'insuffler une dynamique locale sur ce thème. Suite à ces formations, des dizaines de sites ont été sélectionnés (moulins et barrages intéressants pour leur caractère architectural, mécanisme encore visible, qualité de leur environnement et fonctions). Cette sélection a permis à certains propriétaires de restaurer ces sites et les roues des moulins.

À l'époque appelé « syndicat intercommunal Monts et barrages », ce syndicat s'est chargé de la mise en réseau des acteurs et de la promotion des actions. Des sites ont ainsi pu être ouverts au public à Peyrat, Eymoutiers et Neuvic-Entier. Des investissements ont été consacrés pour la réhabilitation et la restauration de certains moulins. Des visites sont maintenant organisées sur ces sites. Toutes les opérations de ce projet bénéficient de l'aide du Conseil Régional.

De plus, le syndicat d'initiative a créé le sentier des barrages pour 500 000 francs, financés à 80% par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional et Général. Des chemins d'interprétation ont été conçus par la suite, offrant aujourd'hui une multitude de boucles de randonnées aux thématiques diverses.

Les projets de valorisation patrimoniale sont multiples et variés et les démarches diffèrent selon le contexte et la structure. Cependant, des étapes ont été établies pour pouvoir monter efficacement un projet de valorisation du patrimoine, quel que soit la thématique et le contexte. Ces étapes ont été listées par l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique⁶ :

- identifier et évaluer le patrimoine ;
- déterminer le contenu et les objectifs de l'opération de valorisation économique ;
- étudier sa faisabilité ;
- connaître l'environnement économique et touristique de l'opération ;
- cibler son public ;
- construire ou faire évoluer un partenariat ;
- recourir au conseil externe (partenaires ou prestataires) ;
- choisir les formes de mise en marché ;
- assurer le financement de l'opération et sa gestion ;
- définir une politique de gestion ;
- choisir ou changer de structures de gestion ;
- définir une politique de promotion et de communication ;
- être et rester en règle ;

⁶ Agence Française De L'ingénierie Touristique. *Patrimoine Rural Exploitation Et Valorisation Touristique Panorama De L'offre*. Paris: Agence Française De L'ingénierie Touristique, 2001. Print. Cahiers De L'AFIT.

- suivre et évaluer l'opération.

La valorisation envisagée peut développer au préalable une démarche de sensibilisation auprès des habitants, des élus locaux, des propriétaires ou d'autres acteurs institutionnels et partenaires potentiels. Cette sensibilisation peut aussi bien concerner le patrimoine lui-même que son environnement.

2.1.2. Une multiplicité d'acteurs dans la valorisation du patrimoine rural

La valorisation du patrimoine rural nécessite l'intervention et l'implication d'une multiplicité d'acteurs privés et publics. Les acteurs publics concernent les structures de développement territorial (territoires de projet ou les collectivités locales), les agences d'appui au développement des collectivités territoriales et les structures de formations (par exemple les lycées agricoles). Les structures de développement territorial sont des dispositifs à l'impulsion de l'Etat et soutenues par les régions et les programmes européens (LEADER).

Sur les territoires à faible densité et de moyenne montagne, une diversité d'acteurs à différentes échelles sont présents dans les stratégies de valorisation patrimoniale.

- **L'Europe.** Cet acteur intervient en soutenant financièrement les projets de développement rural. Il ne met pas en place des actions propres à la valorisation du patrimoine mais peut les subventionner. Il existe de multiples subventions afin de soutenir les projets axés sur la valorisation et la préservation du patrimoine dans une perspective de développement local. En voici quelques-unes :
 - Les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) : Ce fond participe dans les investissements d'infrastructures liés au patrimoine rural. Ce fond est à l'échelle régionale.
 - Le Fond Social Européen (FSE) : Ce fond européen aide les territoires dans l'amélioration des possibilités d'emplois sur des communes rurales avec des difficultés économiques. Si ce fond n'est pas directement lié au patrimoine en milieu rural, il aide cependant à l'attractivité de ces territoires, attirant la population et soutenant le développement des emplois en territoires ruraux.
 - Le Fond Européen nommé FEOGA (Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole). Ce fond a pour mission de contribuer au développement des territoires et à leur

diversification économique. Le programme financé par ce fond est appelé LEADER. Le programme actuel s'appelle LEADER +, à l'initiative de l'Union européenne cofinçant les actions relatives à la mise en œuvre des stratégies de développement locales par des partenaires publics et privés. L'objectif est de soutenir des projets répondant au plus près aux enjeux et besoins actuels. Ce programme est porté par les GAL (groupe d'action locale).

- **L'Etat.** Cet acteur pilier est un initiateur dans la protection du patrimoine français depuis longtemps. L'Etat a légiféré en faveur de la protection du patrimoine à travers la loi de 1913 concernant le classement et l'inscription aux monuments historiques. Le soutien de l'Etat devient davantage conséquent avec la mise en place de la loi Malraux en 1962⁷ (où fût créé un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur), puis en 1964 de l'inventaire des monuments et des richesses artistiques de la France par le ministre des affaires culturelles de l'époque, André Malraux. Il réussit à obtenir des « budgets exceptionnels » pour la restauration et le classement d'une centaine de monuments en France dont des monuments faisant partie du patrimoine rural bâti.

L'Etat est aussi précurseur dans la valorisation patrimoniale à travers la Délégation à l'aménagement du territoire et de l'attractivité régionale (DATAR), une structure interministérielle. Cela a permis de mettre en place de nouveaux dispositifs en faveur du développement territorial afin de protéger et valoriser les patrimoines. Autrefois titulaire, l'Etat s'est progressivement substitué à un Etat partenaire, agissant aux côtés de l'Union européenne et des collectivités territoriales.

- **Conseil Régional (Régions).** Cet acteur dispose de l'autorité des fonds européens depuis 2014 et a le devoir de coproduire avec les autres collectivités les projets territoriaux. Le renforcement des compétences des régions lui consacre un rôle de pilote des politiques agricoles et de développement rural régional. C'est donc un acteur important en termes de financement et de mise en œuvre de programmes régionaux.

Il accorde notamment des subventions sur les projets territoriaux.

- **Les groupes d'actions locales.** Ce sont les acteurs locaux, des intercommunalités, portant l'initiative de la démarche LEADER. 339 GAL ont été sélectionnés par les Conseil

⁷ <https://www.loi-malraux-monuments-historiques.fr/andre-malraux/>, consulté le 1/04/2020.

Régionaux fin 2016. Dans un contexte de crise démographique et économique à la fin des années 1960 pour les territoires agricoles ruraux, cette intercommunalité a été créée autour de projets de sauvegarde, de promotion des ressources agroalimentaires et agricoles locales et de reconstitution des savoir-faire locaux. Au sein des GAL, nous retrouvons les représentants des différentes collectivités territoriales, coopératives locales, organismes professionnels, syndicats et acteurs du tourisme.

- **Les Parcs naturels régionaux (PNR).** Créés par un décret du 1^{er} mars 1967, ces parcs ont pour missions de protéger, d'aménager et valoriser les espaces ruraux habités ainsi que leurs ressources locales, en particulier patrimoniales. Les PNR ont été officiellement reconnus en 1995 et représentent aujourd'hui 15 % du territoire français, intégrant plus de 4400 communes et près de 4,1 millions d'habitants. Il existe aujourd'hui 54 Parcs naturels régionaux en France. Ces parcs sont issus de projets locaux, validés par le Premier ministre. C'est aussi une marque nationale, propriété de l'Etat. Les parcs naturels régionaux sont gérés par un syndicat mixte, composé de collectivités, de communes, les EPCI, les départements et les régions. Pour certains, la création d'un Parc naturel régional sur le territoire est récente, définissant le parc comme un nouvel acteur dans le paysage du développement territorial.
- **Les collectivités territoriales.** Font partie des collectivités territoriales les communes, les départements et les régions. Leurs compétences peuvent parfois être différentes d'une région à l'autre selon la culture et le patrimoine présent sur leurs territoires. Les actions et les moyens selon les collectivités territoriales peuvent donc varier. Généralement, les collectivités territoriales établissent des stratégies patrimoniales afin d'assurer sa mise en valeur. Elles financent notamment une partie des activités ou des projets qu'elle mettra en place sur les sites patrimoniaux de leurs périmètres.
- **Les offices de tourisme.** Ces acteurs ont un rôle plus ou moins passif dans la valorisation des patrimoines. Ils interviennent sur la finalité du projet, c'est-à-dire au niveau des supports de communication. En général, ils ne prennent pas véritablement part à la construction d'une stratégie touristique, réservée aux porteurs de projets. Cependant, les offices de tourisme possédant une plus forte structuration et ingénierie peuvent être un acteur essentiel dans l'accompagnement de projets axés sur les ressources

du territoire et la synergie des acteurs. Ces offices peuvent également tenter de structurer des offres touristiques territorialisées et appuyer des initiatives locales.

- **Les associations.** Le réseau associatif peut être plus ou moins présent selon les territoires. Les associations sont essentielles au dynamisme et au développement du territoire. Elles développent des actions liées à la culture, patrimoine, environnement, sport etc. Des manifestations, des événements et des produits ou activités à dimension touristique peuvent être organisés valorisant le territoire (marchés locaux, journée de randonnée, création de boucles de randonnées etc). Elles sont un élément clé pour renforcer le lien entre les acteurs. Les associations peuvent être facteur de la préservation des ressources locales. C'est le cas de l'association Union Aubrac, réunissant plus de 600 éleveurs devant respecter les conditions d'élevage de la race bovine Aubrac.

Il existe également des initiatives collectives mobilisant le secteur privé. C'est l'exemple de la coopérative Jeune Montagne, l'Union Aubrac et le GIE des Grands Causses. Ces structures se démarquent par leur objectif de mise en valeur et de défense de productions fortement ancrées sur le territoire ayant connu une fragilisation économique. Des centaines de producteurs ont rejoint ces structures.

- **Les établissements de formation agricole.** Ces établissements, par exemple les lycées agricoles, peuvent être de véritables leviers pour accompagner et renouveler les pratiques agroalimentaires du territoire.
- **Les habitants.** Dans un premier temps, la population locale est garante de la faisabilité et de la volonté commune de la finalité d'un projet. Un projet de valorisation du patrimoine bien accueilli et intégré par la population aura plus de chance d'aboutir. Dans un second temps, la population peut transmettre son savoir notamment en ce qui concerne l'identité des lieux, du territoire et s'il s'agit d'un patrimoine culturel. Dans les territoires ruraux, les agriculteurs et éleveurs font partie de la population. Ils peuvent alors également transmettre leur expérience, leurs techniques sur des ressources ou des sites agricoles et naturels. Des projets peuvent également être proposés par les habitants lors de démarches collectives.

La liste des acteurs n'est pas exhaustive mais illustre dans l'ensemble les acteurs compétents dans la valorisation du patrimoine. On peut donc remarquer qu'une multiplicité d'acteurs existe afin d'œuvrer à la patrimonialisation, stratégie pertinente, notamment pour l'attractivité touristique.

2.2. La patrimonialisation, un tremplin pour l'attractivité touristique

Dans un contexte actuel d'idéologie ruraliste, les territoires ruraux semblent connaître un renouveau identitaire. Les multiples initiatives et projets touristiques ainsi que les mobilisations autour de l'héritage témoignent d'un potentiel mobilisateur et inventif du monde rural et de la volonté de se reconstruire.

Comme énoncé précédemment, l'économie rurale se reconstruit et se substitue à de nouvelles activités, notamment touristiques. En effet, l'identité relativement intacte des espaces ruraux entretient une image positive contribuant à l'image touristique et à l'attractivité de ces territoires. La carte du tourisme est aujourd'hui quasiment dans toutes les stratégies locales. Les acteurs sont conscients de cette opportunité et valorisent leurs ressources locales à travers des programmes afin de renforcer leur identité et d'attirer le tourisme rural.

2.2.1. Le tourisme rural

Le tourisme rural connaît aujourd'hui un fort dynamisme en France. Celui-ci est une nouvelle forme de tourisme représentant aujourd'hui 30 % des séjours français. Progressivement, ce tourisme s'est imposé comme étant une éventuelle alternative au déclin des activités économiques traditionnelles. Il permet au voyageur d'être dépaysé et de s'isoler de la vie active et parfois stressante de la ville ou périphéries. Le touriste est en quête d'un séjour ressourçant, authentique, au contact de la nature et du patrimoine rural (historique, culturel et alimentaire). Le tourisme rural valorise alors les ressources naturelles et culturelles (architecture, traditions et savoir-faire). Cette nouvelle forme de tourisme est également un outil d'appui au développement de l'écotourisme, prônant la préservation et la valorisation de l'écosystème et de l'écologie urbaine.

Le tourisme rural a été longtemps consacré au retour dans les maisons familiales pour les vacances d'émigrés d'origine rurale ou destiné à des catégories populaires aux revenus limités. Le tourisme rural voit aujourd'hui ses pratiques se diversifier. Parallèlement à l'engouement ruraliste actuel, il existe des pratiques et des usages bien réels. L'importance des mouvements saisonniers et hebdomadaires liés au tourisme et aux résidences secondaires confirment ce nouveau rôle ludique de l'espace rural.

Au début des années 2000, H.Grolleau définit quatre modes de consommation touristique, complémentaires et interdépendants afin de caractériser les différentes activités touristiques rurales.

1 : L'activité agricole, appelée également l'agritourisme : le touriste est à la recherche de la rencontre avec les agriculteurs et à la recherche de la découverte de leurs produits. Ce mode de consommation constitue les principaux motifs du séjour.

2 : Le « tourisme d'espace » : le touriste est à la recherche de grands espaces où il est possible de pratiquer des activités de pleine nature.

3 : La dimension nature : Riche en faune et en flore, le touriste est en quête de connaissance et de découverte de cet environnement ainsi que la pratique de l'écotourisme et la fréquentation des parcs naturels nationaux ou régionaux.

4 : Dimension culturelle orientées vers un « tourisme de village, de terroir ». Le touriste part à la découverte de lieux anciens, historiques, typiques et d'animations culturelles autour de ces patrimoines (monuments, églises, châteaux, musées).

Les territoires ruraux ont développé de nombreuses offres touristiques rurales basées sur des activités et animations. En effet, les activités de loisirs et d'animations sont des motifs prédominants dans le choix des destinations pour les vacances. Ainsi sont proposées de multiples activités culturelles, éducatives, festives, artisanales ou encore sportives et scientifiques. Il existe aujourd'hui des produits touristiques multiformes propres à chaque territoire.

Le tourisme est une activité bénéfique pour les territoires ruraux, notamment dans la recomposition de leur structure.

« Au lieu d'uniformiser, le tourisme peut au contraire différencier les territoires en réactivant leurs particularismes et en renouvelant leurs pratiques de valorisation. En transformant, recomposant la structure sociale, il peut se révéler facteur d'adaptation des sociétés rurales, il les aides à engager de nouvelles stratégies de réappropriation, de ruse et de négociation » (BESSIERE, 2001, P43)

2.2.2. Tourisme et patrimoine, l'un pour l'autre.

Le tourisme et le patrimoine entretiennent une relation de complémentarité. Selon l'auteur O.Lazarotti, « la mise en patrimoine prépare la mise en tourisme, ou, du moins, la favorise ». La mise en patrimoine se fait en réactivant des éléments patrimoniaux tombés notamment dans l'oubli. L'auteur ajoute que :

« La mise en tourisme et la mise en patrimoine se répondent. Ces dernières engagent la dynamique des lieux. Plus généralement, l'un vaut comme anticipation de l'autre, voir comme son appel. Le processus de transformation des lieux n'est achevé que dans l'agencement des deux phénomènes créant donc une complémentarité. La reconnaissance patrimoniale d'un lieu revient à ouvrir le chantier de sa mise en tourisme ».

La patrimonialisation peut également accélérer la mise en tourisme. Les attentes touristiques varient également selon le site mis en valeur. Si des sites sont déjà installés et visités significativement, les attentes touristiques d'une reconnaissance patrimoniale sont alors déjà très claires.

De plus, la mise en tourisme se fait dans le prolongement de la mise en patrimoine. Ce tourisme peut apparaître comme le sauveur du patrimoine car il est le résultat d'un intérêt particulier pour le territoire et peut engendrer par la suite des retombées économiques bénéfiques. En effet, le regard des touristes est le meilleur moyen de convaincre la population rurale, de la richesse exceptionnelle du territoire et de sa dimension patrimoniale. La nécessité d'entretien et d'enrichir le patrimoine rural sera alors plus évident aux yeux des résidents.

Si les populations locales ne s'investissent pas et ne s'intéressent pas à leur patrimoine, la mise en patrimoine et la valorisation touristique ne peut se faire. Les acteurs de la mise en tourisme sont aussi les tenants du patrimoine. Si les acteurs ne sont pas investis, ils peuvent retenir ce patrimoine, comme le favoriser dans le cas où ils seraient impliqués et se reconnaîtraient dans leur territoire.

C'est pour cela que les habitants peuvent convaincre les touristes et vice versa. L'union de ces deux facteurs permet au patrimoine rural d'avoir une singularité locale, un caractère unique, développant ainsi sa mise en patrimoine à travers des initiatives, des projets ainsi que sa mise en tourisme. Nous pourrions dire que le tourisme participe à la production du patrimoine et inversement.

Cependant, bien que la France dispose de nombreuses ressources patrimoniales rurales participant à sa valorisation touristique, certaines ressources ne sont pas complètement utilisées et auraient nécessité à être mises en avant.

2.3. Les grands défis de la valorisation patrimoniale

Bien que de nombreux projets sur la conservation et la valorisation patrimoniale rurale existent, ces démarches font parfois face à de nombreux défis. En effet, la première difficulté est d'essayer

de « maintenir en vie » le patrimoine tout en l'adaptant, sans le dénaturer par rapport aux exigences de la population. Pour l'auteur Jean-Marie Vincent, la valorisation de ce patrimoine doit permettre à celui-ci « *de continuer à être, pour chaque territoire, le témoin de son identité spécifique tout en participant à son indispensable évolution économique et sociale* ». ⁸

La dénaturation du patrimoine bâti rural peut être un danger important car il fait partie de l'image d'une campagne idéalisée. Cette image exerce son attractivité dans le tourisme vert, les résidences secondaires mais aussi dans celui de l'habitat permanent. Dénaturer ces bâtisses traditionnelles nuirait à l'image positive rurale du territoire et à l'arrivée permanente ou temporaire de nouvelles populations.

En revanche, pour J-M. Vincent, concernant « *sa dimension patrimoniale, c'est-à-dire la valeur mémorielle dont il est porteur, étant essentiellement liée à des usages (agricoles, artisanaux, industriels, sociétaux ...) aujourd'hui disparus, il est indispensable de le conserver vivant en répondant à de nouveaux usages (habitants privées, équipements publics ...) qui n'oblitérent pas totalement, la mémoire des lieux* ».

Pour conserver ce patrimoine avec de nouveaux usages, il est important d'identifier et de comprendre les techniques historiques authentiques pouvant redevenir des techniques innovantes et durables (implantations bioclimatiques, gestion de l'eau, énergies renouvelables...). Ces techniques doivent être alors basées sur le savoir-faire artisanal d'antan, essentiel à maintenir ou à reconstituer si celui-ci avait disparu.

Les projets de valorisation du patrimoine doivent par conséquent prendre en compte de nombreux critères afin de veiller à ne pas dénaturer les patrimoines concernés. Or, les patrimoines sont également soumis à des facteurs extérieurs auxquels les projets de conservation et de valorisation doivent s'adapter :

- Des mutations affectant l'utilisation des sols transformant le patrimoine bâti ou naturel (urbanisation à proximité des agglomérations ou changement des pratiques agricoles)
- Une désertification des espaces ruraux, comblée en partie par l'occupation saisonnière (tourisme vert et les résidences secondaires).

⁸ <https://www.cairn.info/revue-pour-2007-3-page-111.htm>, consulté le 3.01.2020

- Un tourisme de « masse » sur certains sites patrimoniaux emblématiques ruraux (Rocamadour dans le Lot, Roque-Gageac en Dordogne) susceptibles d'être un facteur de dégradation sur le long terme.

La valorisation du patrimoine rural est une démarche essentielle et pertinente pour permettre à un territoire rural de se recomposer et se développer. Caractérisés par des savoir-faire, des traditions, des pratiques en lien avec l'environnement naturel, culturel et bâti, les espaces ruraux ont su construire une identité territoriale forte et mobiliser de nombreux projets pour valoriser leur patrimoine. De multiples acteurs participent et soutiennent ces projets. La patrimonialisation inscrit une dynamique de recomposition sociale, économique et touristique. Il est toutefois important d'être vigilant et de ne pas dénaturer certains patrimoines au détriment d'une recherche de nouveauté et d'évolution. Le tourisme est à la fois le facteur et le résultat de la mise en patrimoine, dans la mesure où ce tourisme respecte les valeurs environnementales essentielles à la préservation de ce patrimoine (tourisme vert, durable).

3. L'environnement dans les territoires ruraux, un domaine opportun à préserver pour l'émergence d'un tourisme durable

3.1. Agriculture et environnement : une relation à assainir.

3.1.1. L'évolution de l'agriculture dans les espaces ruraux

L'agriculture est omniprésente dans nos sociétés. Activité essentielle à notre survie, elle a longtemps été une économie prédominante sur les territoires français ruraux. Jusqu'à la moitié du siècle dernier, l'agriculture était un domaine de partage, de rassemblement et de savoir-faire. Les agriculteurs travaillaient souvent sur l'exploitation en famille dans la pratique d'une agriculture raisonnée à l'aide de leurs animaux. Ceux-ci exploitaient leurs parcelles dans le but de nourrir leur famille. L'agriculture se faisait alors à petite échelle. Les pratiques agricoles n'ont pas changé entre le XV^{ème} siècle et les années 1950, années suivant la fin de la seconde guerre mondiale.

En effet, cette période d'après-guerre a profondément impacté le domaine de l'agriculture. La production agricole s'est vue croître considérablement, entraînant des gains de productivité impressionnants. Le volume de certaines productions, notamment céréalières a été multiplié par 3 depuis les années 1960. Cette évolution se traduit par l'apparition des premières machines agricoles (tracteurs, faucheuse etc) marquant une individualisation du travail agricole et une exploitation de parcelles beaucoup plus importante.

D'une dépendance alimentaire après la seconde guerre mondiale, la France est devenue aujourd'hui l'un des premiers producteurs de produits agricoles en Europe. La fin de la seconde guerre mondiale marque la volonté du pays de se reconstruire et de moderniser son agriculture en intensifiant la production et en investissant dans le progrès technique. L'aide financière des Etats-Unis à la reconstruction européenne en 1948 permet à la France de se mécaniser rapidement, bouleversant les pratiques agricoles et les paysages.

L'agriculture a continué d'évoluer selon des facteurs importants, notamment par l'entrée en vigueur en 1962 de la Politique Agricole Commune (PAC), initialement prévue dans le traité de Rome en 1957. Cette politique est fondée sur trois principes communautaires : l'unicité de marché, de prix et une solidarité financière entre Etats membres de l'Union Européenne. Cette politique a assuré l'auto-provisionnement alimentaire tout en augmentant le revenu agricole, entraînant une diminution du nombre d'exploitants.

Or, les productions intensives agricoles ont conduit à l'apparition d'excédents devenant coûteux de stocker et à l'exportation sur les marchés mondiaux avec des restitutions. Les années 1980 ont par conséquent marqué une série de réformes visant à stabiliser la dépense budgétaire et à encadrer l'offre.

La fin des années 1990 marque une nouvelle réforme appelée Agenda 2000. Au vu de la montée des préoccupations environnementales, l'Union européenne a vu dans cette forme, l'opportunité de répondre aux préoccupations sociétales sur les territoires ruraux mais aussi sur l'environnement.

3.1.2. L'impact de l'agriculture sur l'environnement

Les préoccupations environnementales de l'agriculture ne sont apparues que tardivement. La France, devenue deuxième exportatrice de produits agricoles dans le monde et première productrice en Europe, a vu la taille des exploitations tripler en l'espace de 50 ans. Cependant, les gains de productivité n'ont pu être permis que par l'utilisation constante d'engrais et de produits phytosanitaires. Ces pratiques ont accentué les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement, diminuant les bienfaits environnementaux liés aux activités agricoles par la même occasion.

- **Les ressources en eau.** Ces ressources sont très sollicitées. Sur une année, l'irrigation représente la moitié des volumes d'eau consommés, pouvant aller jusqu'à 80 % pendant la saison estivale. L'utilisation des pesticides contamine également l'eau.
- **La qualité de l'air.** 98 % des émissions d'ammoniac sont engendré par l'agriculture dont les retombées acidifient les milieux aquatiques. 20 % des émissions sont provoquées par l'agriculture. Cette activité est la principale source d'émission de méthane due aux élevages et d'émission de protoxyde d'azote suite à la dégradation des engrais minéraux.
- **Amoindrissement des bienfaits environnementaux.** Le développement sur certains territoires de systèmes d'exploitation intensifs ont impacté le maintien et l'entretien d'écosystèmes et de paysages ruraux. 700 000 hectares de prairies permanentes riches en espèces végétales se sont vus régresser.

Cependant, l'agriculture a un rôle important dans la préservation ou dans la limitation des risques naturels (crues, incendies, érosion des sols). Elle peut également réduire les nuisances environnementales provenant d'autres secteurs économiques : utilisation de déchets urbains (composts des ménages, boue de station d'épuration) ou de biocarburants.

3.1.3. L'agriculture et l'environnement au cœur des préoccupations des politiques rurales

La prise de conscience collective sur les impacts négatifs environnementaux de certaines pratiques agricoles ne s'est faite que tardivement. Ces impacts étaient souvent perçus comme « le prix à payer » des gains de productivité obtenus des pratiques agricoles.

La relation entre l'agriculture et l'environnement est complexe et divisée. Elle a évolué au fil des années sous l'influence de deux formes de politiques publiques :

- Les politiques agricoles et foncières visent à prévenir de l'instabilité du domaine agricole émanant des aléas climatiques. Cette politique a parfois multiplié les pressions sur les prix et sur les revenus agricoles.
- Les politiques environnementales. Cette politique a traité l'agriculture dans le but de réparer les dommages causés à l'environnement (eau, nature, air).

Cependant, au début des années 2000, les politiques agricoles ont du très vite intégrer les préoccupations environnementales dans leur stratégie au vu de « contrecarrer » les effets « non souhaités » engendrés. M. Tauber, chargée de mission au ministère de l'Ecologie et du

Développement Durable en 2005, a listé les bonnes pratiques agricoles et les instruments des politiques publiques de cette manière :

- *« La définition d'un socle réglementaire environnemental et d'un niveau optimal de bonnes pratiques agricoles.*
- *Les réformes des instruments de politiques agricoles ayant des effets pervers sur l'environnement (soutien des prix agricoles)*
- *L'internalisation des externalités négatives de la production agricole, en taxant, par exemple, les émissions polluantes ou en instaurant des redevances sur les prélèvements d'eau.*
- *L'internalisation des externalités positives de la production agricole, en subventionnant, par exemple, des services environnementaux allant au-delà du seuil de réglementation et des bonnes pratiques considérées comme habituelles ». (TAUBER 2005, P77)*

Aujourd'hui, il existe trois formes d'agriculture. L'agriculture productive à elle seule n'est pas satisfaisante. L'Etat, avec le soutien des acteurs publics, veille à assurer le maintien d'autres formes d'agricultures présentes dans les espaces ruraux.

L'agriculture « de terroir » est basée sur la production de produits de qualité, valorisant les savoir-faire liés. Des signes de qualité y sont attribués : AOC, Label rouge, agriculture biologique etc.

L'agriculture de « territoire » trouve sa place dans les territoires ruraux fragiles ou reculés. Il serait possible de l'envisager comme une agriculture intégrant des activités de services en lien avec des fonctions récréatives de ces espaces ruraux.

De nombreuses mesures ont été prises au fil des années pour réguler l'agriculture. En effet, celle-ci fait partie intégrante des espaces ruraux et a modifié considérablement les paysages naturels et l'environnement de manière générale. Le patrimoine naturel rural constitue une attractivité non négligeable des espaces ruraux.

Réguler l'agriculture et réduire ses impacts environnementaux permet de préserver les paysages ruraux et de conserver une certaine authenticité de ces espaces. La préservation du patrimoine rural s'est manifestée par le développement de nouvelles structures, notamment les parcs naturels régionaux, garant de la préservation de la biodiversité, des ressources locales et des richesses patrimoniales des territoires ruraux. L'authenticité favorise une image positive rurale permettant l'émergence d'un tourisme durable, un tourisme non négligeable dans nos sociétés actuelles.

3.2. L'essor d'un nouveau tourisme : le tourisme durable

3.2.1. L'émergence du tourisme durable

Dans un contexte de diversification des activités agricoles et d'une multifonctionnalité des territoires ruraux, la demande urbaine se tourne en partie vers l'espace rural. Apparaît alors une nouvelle forme de tourisme : le tourisme durable (regroupant l'écotourisme, le tourisme participatif, responsable, vert etc). Toutes les notions du tourisme durable se regroupent sur le même principe : le respect du développement durable.

Les années 1990 ont été marquées par l'émergence du concept du développement durable et par le Sommet de la Terre à Rio de 1992, suivi par celui de Johannesburg, Sommet mondial du développement durable de 2002. Le sommet de la Terre a adopté un texte fondateur de 27 principes, intitulé « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement », précisant ainsi le concept du développement durable

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature. » (Principe 1)

« Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considéré isolément. (Principe 4) »

Le monde change et les mentalités aussi. L'émergence du tourisme durable vient « contrer » le phénomène du tourisme de masse présent depuis quelques décennies. Les consommations évoluent, les individus veulent savoir ce qu'ils mangent, d'où cela provient, par qui et comment. Lors des voyages, le touriste est désormais soucieux de l'impact qu'il émet sur la planète. Il est à la recherche de l'authenticité, de la simplicité. La relation avec l'habitant, l'autochtone est alors appréciée et valorisée.

3.2.2. La définition du tourisme durable

Le tourisme durable a été défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme « *un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* ». ⁹

⁹ <https://passionterre.com/tourisme-durable-responsable/>, consulté le 5.04.2020

La notion de tourisme durable est alors vaste, justifiant certaines variantes de ce tourisme par :

- **L'écotourisme** : Ce tourisme est respectueux de l'environnement et du bien-être des locaux. Il se pratique principalement en milieu naturel et doit être une ressource financière viable pour les communautés accueillantes. Il œuvre également à la conservation du patrimoine naturel et culturel.
- **Tourisme participatif** : Cette notion a été abordée en 2003 dans un rapport de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France (IAURIF). L'auteur Sallet-Lavorel définissait ce tourisme selon le fait que « *la participation peut être appréhendée dans les deux sens : le touriste qui « participe » à la vie des populations locales, et les habitants eux-mêmes qui « participent » aux activités touristiques et qui en sont les véritables acteurs* ». ¹⁰
Ce tourisme construit une relation entre le voyageur et les populations d'accueil. Cependant, le tourisme participatif ne s'engage pas dans la durabilité de son voyage.
- **Slow Tourisme** : Le touriste découvre un lieu à son propre rythme. Ce tourisme constitue un véritable mode de vie à la rencontre des populations locales.
- **Tourisme communautaire** : L'accueil du touriste est encadré par les populations locales.

¹⁰ ESPANEL, Mona. *La démarche participative dans les écomusées : un outil au service du développement local*. Sous la direction de J.Bessière, mémoire Master 1 Tourisme et Développement. Université Toulouse-Jean Jaurès, et Institut Supérieur Du Tourisme, De L'hôtellerie Et De L'alimentation Toulouse 2018/2019.

Figure 2 : Les différentes variantes du tourisme durable (ESPANEL, 2020)



3.2.3. La pratique du tourisme durable sur les territoires ruraux

Les territoires ruraux ont pris conscience de leurs richesses patrimoniales et de leur capacité à attirer des touristes responsables à la recherche de découverte et de nature. Ces visiteurs s'attendent à visiter un milieu préservé, sain, idéal pour se ressourcer ou pratiquer le sport de pleine nature.

Les parcs, les réserves et les communautés appliqués aux programmes de développement durable sont visités par les touristes. Des projets sont créés afin qu'ils puissent y participer. Or, il est important que la fréquentation touristique soit raisonnée pour ne pas perturber de façon excessive les milieux naturels et culturels.

Plusieurs destinations rurales françaises sont donc à l'ordre du jour, notamment :

- **Le parc naturel des Cévennes.** Il est possible de pratiquer le Woofing « WorldWilde Opportunities on Organic Farms » dans de nombreuses fermes présentes sur le parc. Le concept est de s'immerger de la vie locale agricole. Les voyageurs aident les agricultures, s'initient au savoir-faire et à leur mode de vie, en échange du gîte et du couvert.
- **Les Rousses dans le Jura.** Première station labélisée « Flocon vert ». cette destination travaille sur le développement de transports « doux », d'énergies locales, tri sélectif des

déchets ou encore des toilettes sèches (avec panneaux solaires). De nombreuses activités sont proposées telles que la randonnée, le vélo, activités nautiques et le ski l'hiver.

Les espaces ruraux possèdent de nombreux atouts favorisant le développement du tourisme durable sur les lieux. Il est cependant indispensable de préserver leur environnement, notamment impacté par l'agriculture, à travers des mesures et des aides multiples.

En conclusion, le patrimoine rural est une ressource essentielle des espaces ruraux, importante à valoriser et à conserver. Les acteurs territoriaux ont pris conscience de son potentiel, développant ainsi plusieurs aides et de nombreux projets favorisant sa mise en valeur. Le patrimoine rural suscite l'intérêt touristique notamment par ses paysages. L'agriculture étant un domaine prépondérant sur les territoires ruraux et impactant l'environnement, il est donc primordial de la raisonner pour préserver l'écosystème, et par conséquent, une partie du patrimoine rural.

Les territoires ruraux sont un espace opportun pour l'émergence du tourisme durable, celui-ci axant progressivement sa demande sur des sites utilisant les énergies renouvelables.

Chapitre 2 : Les énergies renouvelables, des leviers de transition au service du développement touristique durable

1. L'incorporation complexe des énergies renouvelables dans le développement sociétal

1.1. Un contexte environnemental préoccupant favorisant la transition énergétique

1.1.1. L'environnement aujourd'hui

Au fil des décennies, l'environnement est progressivement devenu le centre des préoccupations collectives.

Selon Christophe Magdelaine, environnementaliste et fondateur du site « Notre-planète », *« l'environnement recouvre l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques) qui entourent une espèce et qui lui permettent de vivre. Notre environnement, c'est notre support de vie et toutes ses composantes : l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux... »*.

Essentiel à notre survie, l'environnement est aujourd'hui impacté par les activités humaines. L'ensemble des milieux naturels et terrestres sont aujourd'hui fortement pollués. En effet, les transports, les industries et les productions énergétiques polluent l'air, aggravant ce phénomène partout dans le monde. 90 % des habitants citadins respirent un air toxique pour leur santé.

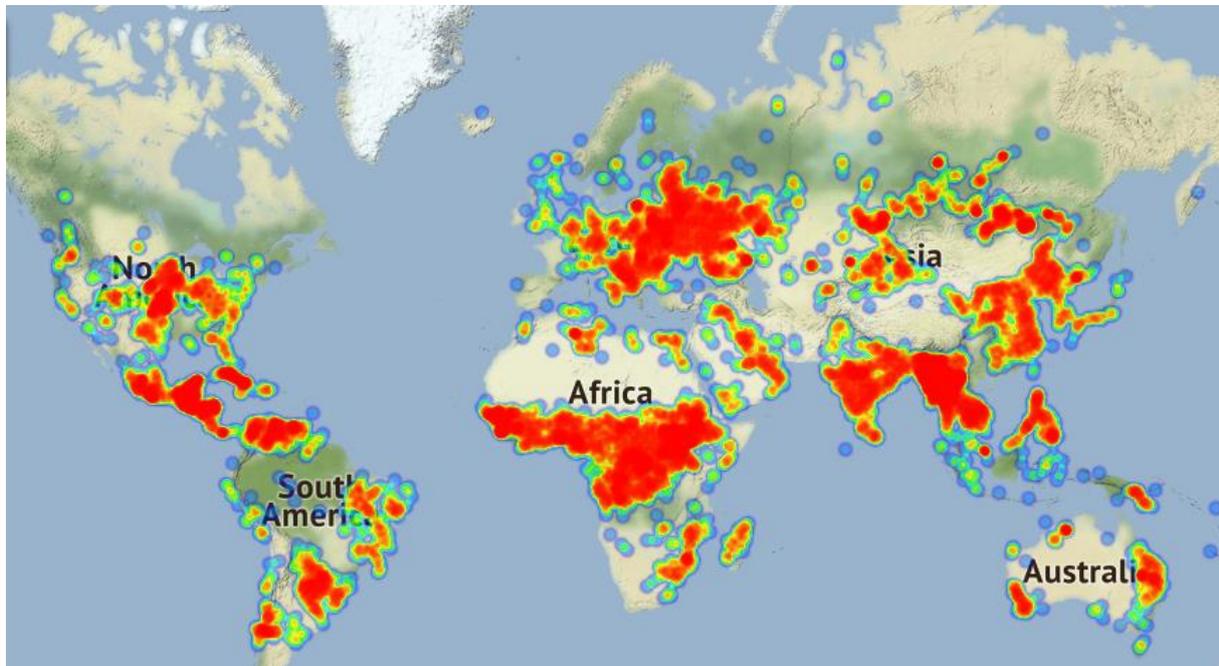
La planète Terre est constituée de nombreuses forêts couvrant 31 % de sa surface, soit environ 4 milliards d'hectares. Deux tiers des espèces vivantes terrestres vivent dans ces milieux. Les forêts sont appelées les « poumons verts » de la Terre. Les forêts tropicales constituent seulement 6 % des terres mais possèdent la majorité de la biodiversité terrestre.

Selon la Food Agriculture and Organisation (FAO), la forêt est une source de revenus pour plus d'1,6 milliards d'individus (plus de 5000 produits commerciaux sont générés par les forêts). Cependant, chaque année, 13 millions d'hectares forestiers disparaissent (notamment la zone tropicale).

La déforestation provoque des conséquences néfastes importantes sur la planète car les forêts séquestrent du dioxyde de carbone et gaz à effet de serre ce qui permet aux individus de respirer et de vivre dans un climat régulé. La dégradation et la déforestation contribuent à environ 15 % des émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre.

La présence continue d'importants incendies en Afrique Centrale, en Amazonie et en Indonésie, illustre cette déforestation massive.

Figure 3 : Cartes des feux de forêt dans le monde en avril 2020



Source : <https://www.notre-planete.info/environnement/feux-forets-carte-monde.php> - 8.04.2020

Les activités humaines menacent donc considérablement la biodiversité, essentielle à la survie des humains. La biodiversité soutient quantité de processus des écosystèmes naturels, tels que la régulation climatique, la purification de l'eau, la qualité de l'air, la lutte contre les maladies, la prévention des érosions et la pollinisation.

En résumé, 75 % de la surface terrestre est menacée, 66 % des océans subissent des incidences néfastes de plus en plus fortes et environ 85 % de la surface des zones humides ont disparu. La destruction des milieux naturels, causée en particulier par l'urbanisation croissante, au développement des transports ou à la surexploitation des ressources, affectent considérablement la biodiversité. Les causes de disparition du vivant sont nombreuses, définissant l'ampleur de la crise de la biodiversité.

Les prises de consciences ont alors pris de l'ampleur, incitant les dirigeants à évoluer vers une transition énergétique pour sauver l'environnement.

1.1.2. Vers une transition énergétique

La transition énergétique a été marquée par l'émergence du concept de « Développement Durable » et de l'introduction des énergies renouvelables dans le développement économique.

Les années 1970 introduisent la question de la conciliation entre économie, société et écologie. Le sens donné au développement durable génère des prises de conscience écologiques. Cette notion a été définie pour la première fois dans le rapport Brundtland, rédigé en 1987 par le développement de l'Organisation des Nations unies (ONU) et la Commission mondiale sur l'environnement.

Le développement durable est un « *développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs* ».

Ce concept est une réponse à un état des lieux préoccupant de la situation environnementale et de richesse mondiale (fragilité des écosystèmes et du déséquilibre entre la richesse et la pauvreté extrême). Il est alors primordial d'allier la gestion durable des ressources avec la cohésion sociale et le rééquilibrage économique. C'est dans ces principes que la promotion des énergies renouvelables s'intègre timidement dans les politiques énergétiques à la fin de ces années 1980.

En effet, le développement de ces énergies représente un moyen de sécuriser l'approvisionnement énergétique et sa compétitivité économique mais représente surtout un moyen de protéger l'environnement.

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio propose de multiples finalités d'actions et de principes afin d'intégrer le développement durable de façon concrète. Le plan d'action Agenda 21 propose alors un programme d'action globale pour les gouvernements mondiaux, les institutions de développement, les organismes des Nations Unies et aux secteurs indépendants dont les domaines affectent l'environnement à travers l'activité humaine. Depuis, ce programme reste quotidiennement discuté et s'axe lors d'accords internationaux mais aussi nationaux, régionaux et locaux.

Le réchauffement climatique de la Terre considéré comme le défi environnemental de l'époque, a ravivé l'intégration des énergies renouvelables dans les programmes d'actions de manière plus conséquente. Le Protocole de Kyoto adopté le 11 décembre 1997, impulse une transition vers un développement économique énergétique plus sobre. Cette transition doit augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et diminuer fortement le recours aux combustibles fossiles (pétrole, charbon).

En 2016, le Programme des Nations Unies sur la REDD (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) affirme qu'il sera impossible de stabiliser mondialement les températures si aucun effort d'atténuation et si aucune réduction des émissions du secteur forestier ne s'établit. Globalement, les forêts émettent encore une quantité importante de carbone. Une valorisation des gestions forestières des régions tempérées est alors nécessaire pour stocker davantage de carbone, notamment à travers l'application de mesures de reboisement.

Ces différentes dates marquent l'intégration progressive de nouvelles méthodes de production et de consommation au vu du contexte actuel, conscient que les ressources énergétiques sont limitées et doivent être consommées avec modération et respect.

Les énergies renouvelables se sont développées depuis le début du siècle. L'Union européenne a fixé des objectifs pour chaque État membre afin que ceux-ci facilitent l'implantation de ces énergies.

Cependant, le concept de « transition énergétique » n'a pas la même signification pour tout le monde. Par exemple, pour les États-Unis, cette transition vise à une émancipation nette des importations d'hydrocarbures en passant par l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste, même si l'intégration des énergies renouvelables est en hausse.

La Chine quant à elle, doit recourir à l'exploitation du charbon pour redévelopper son économie. Parallèlement, elle est très impliquée dans la production de véhicules électriques et de panneaux photovoltaïques, la plaçant au rang de leader mondial dans ce domaine.

En Europe, la transition énergétique consiste à réorienter un mix énergétique en favorisant les énergies renouvelables au détriment des fossiles. Cette réorientation s'ajuste d'une variable propre à chaque pays : le nucléaire. L'Europe tend à améliorer son efficacité énergétique en passant par des réductions de l'énergie nécessaire pour se chauffer ou se déplacer.

1.2. Le concept des énergies renouvelables

Au cours du 20ème siècle, l'augmentation importante de la consommation d'énergie des pays industrialisés et l'explosion démographique mondiale épuisent les sources d'énergie et posent le problème de leur renouvellement. Une importante partie de l'énergie actuelle produite dans le monde est issue de combustions fossiles (pétrole 31 %, charbon 29 % et gaz 21%). Les énergies fossiles sont limitées et le nucléaire inquiète les populations. Le recours aux énergies renouvelables devient alors primordial.

Une énergie est renouvelable lorsque sa source est renouvelée en permanence par la nature, contrairement aux énergies fossiles dont les stocks s'épuisent. Les énergies renouvelables proviennent de deux principales sources naturelles : le Soleil (à l'origine du vent, du cycle de l'eau et de la croissance végétale) et la Terre (source de chaleur).

Ces énergies sont aussi surnommées « énergies vertes » ou « propres » car leur exploitation ne produit que très peu de déchets et d'émissions nocives. L'énergie provenant des déchets est souvent assimilée à une énergie renouvelable. En effet, il est possible de considérer que l'activité animale et humaine se perpétue et donc est une source de déchets renouvelés constamment. Souvent, la « biomasse » qualifie l'énergie végétale (bois, biocarburants, déchets provenant des humains, végétaux ou animaux).

Les énergies renouvelables sont utilisées depuis l'Antiquité. Les hommes utilisaient déjà la chaleur du soleil et de la terre dans les régions volcaniques, brûlaient du bois, faisaient tourner les moulins à vent et à eau et exploitait la force des marées. Aujourd'hui, quelques « nouveautés » se sont développées depuis la fin des années 1970, telles que les biocarburants végétaux ou l'effet photovoltaïque (production d'électricité directement à partir du soleil).

Ces énergies renouvelables présentent de nombreux atouts.

En effet, le 20ème siècle a vu se développer l'énergie éolienne augmentant de 20 % par an. L'avantage de cette énergie est qu'elle n'a pas d'incidences néfastes en cas d'arrêt. Quant à elle, l'énergie solaire n'a pas besoin de gros investissements et peut avoir un rendement important dans les pays fortement ensoleillés. Pour l'énergie verte, la décomposition des déchets organiques par les bactéries permet d'obtenir du biogaz contenant 50 à 60 % de gaz combustible et de méthane.

L'énergie hydraulique est utilisée depuis des siècles pour faire fonctionner les moulins à des usages multiples. Cette énergie était surtout motrice, mécanique. Ce n'est qu'à partir du 19ème siècle que cette énergie « mécanique » s'est transformée en énergie « électrique », favorisant l'essor de l'hydroélectricité.

Cette énergie a cependant des limites. En France, 90 % des ressources en eau représentées par les fleuves et les rivières sont déjà utilisées. La construction de barrages pose des problèmes environnementaux. Les barrages construits sur des fleuves importants peuvent priver d'eau les pays situés en aval. Dans les régions tropicales, il est possible de produire de l'énergie en utilisant les différences de températures entre les eaux en profondeur et de surface. Mais le rendement est actuellement trop faible (environ 2%). L'énergie hydraulique est donc difficile à considérer comme une énergie d'avenir.

L'essor des énergies renouvelables n'est pas seulement lié au souci de l'épuisement et du renouvellement des énergies fossiles. Des raisons plus environnementales sont également à l'origine de cet essor.

En effet, le développement de la « houille verte » (biomasse), en plantant « spécialement » des espaces sur des terres abandonnées ou en jachère à des fins énergétiques, revitalisera les régions menacées de désertification. Les forêts existantes ne sont alors pas détruites.

Par ailleurs, les énergies renouvelables constituent de bons outils de production, notamment d'électricité. Leur implantation est à l'origine d'initiatives et de démarches privées et locales, adaptées aux besoins locaux. Le développement de ces énergies est également un facteur important de création d'emplois (exemple : centrales EDF pour les barrages hydroélectriques).

Aujourd'hui, la biomasse est l'énergie renouvelable la plus répandue dans le monde, représentant environ 10 % de la production énergétique totale. Vient ensuite l'énergie hydraulique avec 2 %, et les autres énergies représentant moins de 2 % (soleil, vent).

Bien que ces énergies aient su se faire une place et se rendre légitime, elles n'ont pas encore trouvé un niveau suffisamment efficace pour remplacer la majorité de l'énergie fossile malgré les impacts nocifs engendrés par cette dernière. La capacité énergétique des énergies renouvelables reste plus faible que les énergies fossiles et leur implantation n'est pas sans conséquences.

1.3. Les contraintes de l'intégration des énergies renouvelables

1.3.1. L'intermittence de ces énergies

L'intégration des énergies renouvelables est de plus en plus importante. En effet, elles permettent d'assurer une autonomie de l'approvisionnement en électricité mais également d'offrir des opportunités de développement économique local. Cependant, son intégration massive sur les réseaux électriques a engendré quelques déséquilibres.

Certaines énergies renouvelables sont intermittentes (éolienne, photovoltaïque) et n'ont pas de rendement constant et prévisible. Elles dépendent de l'intensité du vent et du soleil qui varie au fil de l'année. Il n'y a donc aucune flexibilité et celle-ci doit être compensée par la production d'électricité provenant essentiellement des centrales au gaz, davantage mobilisables dans cette configuration que les centrales nucléaires (où il est impossible d'activer ou d'éteindre dans un temps réduit).

Or, aujourd'hui, les centrales au gaz doivent faire face à des problèmes de rentabilité, causés notamment par la baisse du prix de l'électricité suite au recours important des énergies renouvelables. Pour développer les énergies renouvelables, il faut notamment établir une nouvelle organisation du réseau davantage décentralisée, entraînant des coûts supplémentaires. De nouveaux aménagements sont également à mettre en place par les services de distribution. De manière générale, une flexibilité accrue est nécessaire pour intégrer des énergies renouvelables au réseau.

1.3.2. Une divergence entre les acteurs.

La politique énergétique implique un nombre important d'acteurs. Ces acteurs possèdent des objectifs différents et peuvent être soumis à des intérêts parfois divergents : fournisseurs, producteurs, gestionnaire de réseau de distribution et de transport, régulateurs, consommateurs industriels, particuliers, etc.

Un terrain d'entente est difficile à établir lorsque les crispations sont nombreuses et qu'un fossé oppose les défenseurs de l'énergie fossile et les défenseurs du vert. Le domaine de l'énergie est souvent source de débat sur les enjeux écologiques et économiques.

En Europe, la transition énergétique glisse vers une production davantage renouvelable. Cela implique de multiples adaptations et investissements pour établir un mix énergétique (énergie grise et verte). Les politiques adoptées dans cette transition font face à de véritables casse-têtes pour inciter les acteurs privés à établir ces investissements. Les intérêts de chacun s'opposent dans l'équation énergétique.

1.3.3. Le coût des énergies renouvelables

Le coût des énergies renouvelables a longtemps été un handicap. En effet, bien que les gains découlant de l'introduction de ces énergies soient évidents (une énergie plus propre, moins dangereuse et une capacité d'autonomie plus importante), celles-ci n'ont pas toujours convaincu en terme de coût. Le vent et le soleil sont des énergies intermittentes coûteuses et peu faciles à intégrer au réseau existant. Le renouvelable gonflerait également les factures d'électricité alors que le nucléaire coûte bien moins, notamment parce que le parc de centrales est amorti.

Mais cette contrainte a rapidement évolué au cours des dernières années. La plupart des énergies renouvelables atteignent déjà les seuils de la compétitivité par rapport aux énergies fossiles. Les hausses du prix du pétrole ont renforcé cette compétitivité, favorisant le coût des énergies

renouvelables. Afin de réduire le coût de ces énergies vertes, de nombreux pays ont utilisé des outils spécifiques : subventions, tarif d'achats préférentiels de l'électricité « verte », appels d'offres pour obtenir l'énergie la moins coûteuse, obligation de respecter des quotas d'électricité verte pour les producteurs, etc. Or, le coût de certaines énergies telles que le solaire et l'éolienne a baissé et rendent les subventions quasiment inutiles.

1.3.4. Les risques environnementaux

Bien que les énergies renouvelables représentent un intérêt durable fort, il ne faut pas les considérer pour autant comme ne présentant aucun risque environnemental néfaste. De nombreux impacts existent, susceptibles de freiner le développement de certaines énergies renouvelables : l'atteinte paysagère causée par certaines éoliennes, l'usage abusif du bois provoquant des risques de déforestation, l'esthétique parfois discutable des installations solaires, les critiques envers les biocarburants (concurrence avec les produits alimentaires) et les inconvénients de certains barrages hydroélectriques. En effet, les besoins d'énergie hydroélectrique ont impacté et réduit la quantité d'eau courante à travers la construction de grands barrages et de canaux.

La quantité d'eau douce est fournie par les eaux souterraines et les eaux courantes. Elle est renouvelable suite aux précipitations naturelles à travers la pluie et la neige. Cependant, la répartition et la qualité de cette eau posent problème. Le degré de pollution augmente avec l'industrialisation, impactant les eaux souterraines et les nappes phréatiques. L'impact environnemental est donc non sans conséquence. Une mauvaise répartition de l'eau peut priver certains pays de cette ressource. Il faudrait donc réfléchir à des techniques permettant d'accroître les ressources en eau sans pénaliser les pays.

De plus, les énergies renouvelables ont été reprochées d'être consommatrices, voir dévoreuses d'espace. L'installation des panneaux solaires, les batteries éoliennes et les cultures énergétiques nécessitent de l'espace important.

En résumé, malgré l'intérêt de ces énergies, leur potentiel est encore peu exploité à toutes les échelles, notamment en raison de l'importance des coûts de production de l'électricité renouvelable. Seul un développement à une plus grande échelle pourrait leur faire acquérir une maturité économique suffisante pour être compétitif sur les énergies fossiles, utilisées depuis la révolution industrielle.

Pour être compétitif, il faudrait que les subventions publiques aux énergies « grises » soient supprimées et internaliser les coûts environnementaux de l'électricité produite sur ces énergies-là.

L'Europe est favorable au soutien des énergies renouvelables si celles-ci prouvent une efficacité environnementale, une efficacité économique et une cohérence avec la logique concurrentielle.

Ces dernières années, plusieurs initiatives ont été lancées pour que la part des énergies renouvelables atteigne 23 % dans la production mondiale en 2020.

- **La directive européenne** d'avril 2009 a imposé aux pays membre de l'Union Européenne une production d'origine renouvelable en moyenne de 20 % en 2020, le chiffre étant différencié pour chaque pays (23 % pour la France). La mise en place d'un « plan national d'action en faveur des énergies renouvelables » a été également imposée par cette directive.

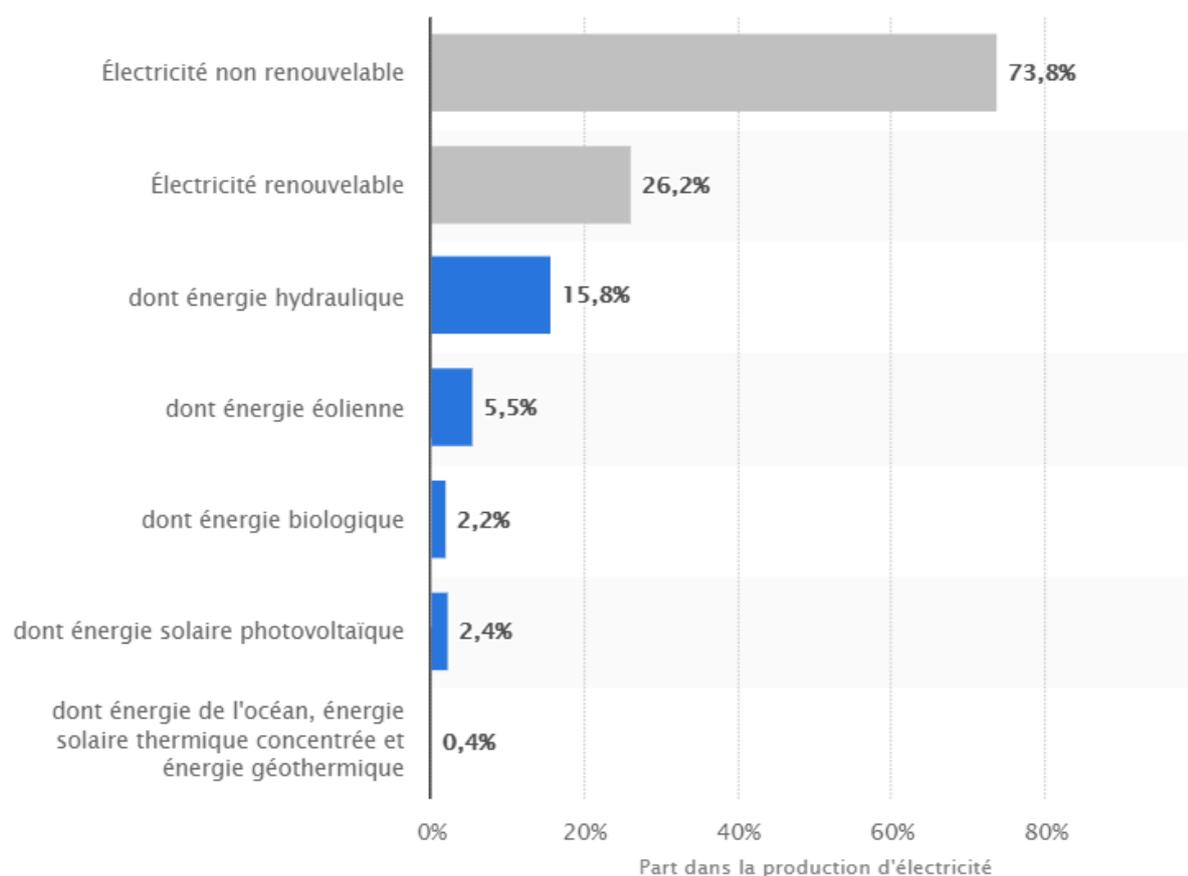
En 2018, la part de l'Union européenne était de 18 %, en bonne voie pour atteindre son objectif en 2020. Cependant, la France était loin d'atteindre le sien. C'est pourquoi le pays a établi « une programmation pluriannuelle de l'énergie » en 2016 afin de booster les énergies renouvelables (décret de 2016 en application de la « loi relative à la transition énergétique d'août 2015 »). À l'heure actuelle, la France est l'un des pays les plus retard de l'Union européenne. Elle n'a pas atteint son objectif de 23 % de part d'énergies renouvelables, celle-ci représentant seulement 16,6 % en 2020.

- « **L'Agence internationale pour les énergies renouvelables** » (IRENA).¹¹ Créée en janvier 2009, cette organisation intergouvernementale aide les pays à la transition énergétique pour un avenir durable. Elle encourage l'utilisation durable de toute forme d'énergie renouvelable. En 2017, l'organisation comptait 150 pays. Son siège est à Abu Dhabi.

En 2018, la part de l'énergie renouvelable dans la production mondiale d'électricité représentait 26,2 %.

11. <https://www.iaea.org/fr/laiea/agence-internationale-pour-les-energies-renouvelables-irena>, consulté le 11.04.2020.

Figure 4 : Part de l'énergie renouvelable dans la production mondiale d'électricité en 2018, par source d'énergie renouvelable.



Source : <https://fr.statista.com/statistiques/753360/part-energie-renouvelable-dans-la-production-mondiale-electricite/>, Statista 2020.

Les énergies renouvelables sont incorporées afin de préserver l'environnement mais peuvent également constituer un support pertinent pour valoriser, voir créer un patrimoine.

2. Les énergies renouvelables, un élément innovant de la valorisation patrimoniale

Les énergies renouvelables s'installent de plus en plus dans nos espaces et dans nos pratiques. Élément clé dans la préservation environnementale, de nombreuses communes ont décidé d'adopter cette démarche et de l'intégrer dans leur politique de développement. L'alliance Énergie et Patrimoine devient alors une relation intéressante, au service de la préservation du patrimoine et de la sensibilisation à l'écologie.

2.1. L'intégration des énergies renouvelables dans le patrimoine architectural, paysager et naturel

Au fil de cette dernière décennie, de nombreux projets ont vu le jour autour de l'intégration des énergies renouvelables dans le patrimoine. La promotion de cette énergie est importante car elle

est une des solutions clé pour la régulation du climat et la promotion du développement durable. Cependant, cette énergie peut jouer un autre rôle, celui de préserver le patrimoine de façon innovante.

Les projets d'installation d'énergies renouvelables ne cessent d'augmenter dans les régions de la Convention du patrimoine mondial. Les problèmes de conservation du patrimoine se multiplient, soulevant une demande pour adopter un outil efficace atténuant les impacts négatifs. Le Centre du patrimoine mondial a récemment estimé que « *la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et les projets relatifs aux énergies renouvelables pourraient aller de pair si ces projets étaient planifiés, évalués et mis en œuvre de manière à assurer la sauvegarde des valeurs universelles exceptionnelles des biens du patrimoine mondial* ». ¹²

C'est dans ce contexte que le Centre du patrimoine mondial a lancé l'initiative de la mise au point d'un système d'orientation efficace pour atténuer et éviter les effets négatifs possibles des projets d'énergies renouvelables sur la valeur universelle des biens du patrimoine mondial. Cet outil vise notamment à aider les initiateurs de projets à comprendre et intégrer les valeurs du patrimoine mondial mais aussi les principes de sa protection. Ce projet est actuellement en cours de développement (le montage du projet va du 1^{er} août 2019 au 31 mars 2021) et se dirigera sur les installations éoliennes.

Les projets veillent donc à ce que l'intégration des énergies renouvelables préserve et mette en valeur le patrimoine. Cette intégration se fait dans des conditions spécifiques afin d'impacter le moins possible.

2.1.1. L'énergie solaire et le patrimoine architectural

Utiliser l'énergie solaire tout en préservant l'identité architecturale, cela est possible.

Association créée en 1934, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), regroupe plus de 850 collectivités et les accompagne notamment dans les développements des énergies solaires sur les territoires (photovoltaïque et thermique). Cette fédération a su faire connaître efficacement le solaire thermique en plus du solaire photovoltaïque et a vu de nombreuses mesures se mettre en place pour assurer cette reconnaissance.

¹² <https://whc.unesco.org/fr/actualites/2054>, consulté le 12.04.2020

Une des mesures phares repose sur la nécessité de faciliter l'intégration des projets dans le patrimoine français. Par ailleurs, cette mesure initiée par la FNCRR précise que :

*« L'acceptabilité sociale du déploiement à grand échelle des ENR passe par la prise en compte des problématiques architecturales et paysagères. Cela constitue une opportunité pour le développement de solutions françaises innovantes, avec notamment des technologies mieux intégrées dans leur environnement immédiat, comme les tuiles photovoltaïques ».*¹³

De nombreuses communes ont par la suite vu des panneaux solaires s'installer dans des espaces protégés. Appartiennent aux espaces protégés :

- Les sites patrimoniaux remarquables : *« villes, village ou quartiers dont la conservation, restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ».*¹⁴
- Les monuments historiques et leurs alentours (périmètre de protection dans un rayon de 500mètres) dont les immeubles inscrits *« qui sans justifier d'une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation »*¹⁵ et les immeubles classés : *« ceux dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt public ».*¹⁶

Les fonctionnaires français, Architecture bâtiment de France se sont impliqués dans de nombreux projets et ont su privilégier des panneaux solaires s'intégrant le plus discrètement possible dans le patrimoine : exemple des tuiles solaires.

Au Vatican, la salle Paul VI située à côté de la basilique Saint-Pierre a été récemment équipée d'une toiture photovoltaïque.

¹³ <https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2019/03/guide-fncrr.pdf>, consulté le 12.04.2020

¹⁴ Article L.631-31 du code du patrimoine

¹⁵ Article L.621-25 du code du patrimoine

¹⁶ Article L.621-1 du code du patrimoine

Figure 5 : Vue de la salle Paul VI (2018)



Source : https://www.liberation.fr/terre/2008/11/26/le-vatican-se-met-au-vert_259771

D'autres réalisations se sont insérées dans le patrimoine, telle que l'église de Le Chefresne dans la Manche (commune rurale de 200 habitants), l'église de St Pierre à Salem-Neufrach en Allemagne ou encore l'Église de Manspach au sud de l'Alsace (commune rurale de 571 habitants).

Figure 6 : Eglise de Le Chefresne



Figure 7 : Eglise de St Pierre à Salem-Neufrach



Figure 8 : Église de Manspach



Source des trois photos : FNCCR – 2019¹⁷

Bien que de nombreuses communes adoptent cette démarche, cette démarche renouvelable reste encore timide et doit prendre l'ampleur. Pour cela, la FNCCR a listé 11 propositions susceptibles de favoriser le développement de l'énergie solaire dans le patrimoine notamment protégé. Parmi ces propositions, la co-construction de projet serait à favoriser à travers :

- La création d'un label « patrimoine énergie » ou « patrimoine vert » et également obtenir une publication annuelle des installations solaires effectuées sur du patrimoine classé.
- La construction d'un cahier des charges sur les règles et principes techniques sur l'intégration de panneaux solaires. Ce cahier serait co-validé par les développeurs publics et privés des projets et les architectes de bâtiment de France (ABF).

Les procédures de développement des projets seraient également à simplifier en favorisant l'installation de panneaux solaires dans des bâtiments annexes du bâtiment central.

Les différents projets menés sur les énergies solaires ont permis de préserver le patrimoine mais également de le mettre en valeur de façon originale, moderne et discrète. Bien plus qu'un patrimoine bâti et historique, le patrimoine véhicule alors une nouvelle image, une nouvelle valeur : la durabilité.

¹⁷http://www.gmpv.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_N95/US_TEXTES_DE_REFERANCE_7739/86832613e0b8404a9e61455781eb1110/PJ/Guide_solaire_patrimoine_prot%c3%a9g%c3%a9.pdf, consulté le 25.03.2020.

2.1.2. Les dispositifs favorisant la relation Énergie-Patrimoine

Plusieurs démarches participent à l'articulation entre la préservation et la valorisation du patrimoine d'une part, et le développement énergétique d'autre part. Il s'agit notamment :

- **Des directives paysagères** (loi du 8 Janvier 1993 « Barnier », code de l'Environnement, L350-1). Ces directives visent à protéger les structures paysagères.
- **Des chartes des parcs naturels régionaux** (Lois des 7 janvier et 22 juillet 1983, code de l'Environnement, article L332-3)
- **Des schémas régionaux Climat Air Énergie** et particulièrement le schéma régional éolien (Loi du 12 juillet 2010, dite Loi ENE, code de l'Environnement, article L. 222-1 du code de l'Environnement)

Le parc naturel régional (PNR) est un des dispositifs le plus adapté pour réfléchir pleinement sur les enjeux énergétiques et patrimoniaux. Cette structure s'implique dans cette problématique à travers l'établissement de sa charte (Charte PNR), d'un document spécifique (exemple : guide du développement éolien) ou de schémas thématiques. Les Parcs fixent un cadre de référence où les acteurs du territoire peuvent s'inscrire (collectivités, porteurs de projets ou services de l'État).

Les acteurs du territoire doivent être sensibilisés à la relation Énergie-Patrimoine. Pour cela, l'établissement et la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) est nécessaire. L'objectif d'un SCoT est de concevoir et mettre en œuvre une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durable.

Le SCoT peut inviter les acteurs à réfléchir sur des moyens de concilier concrètement les impératifs énergétiques actuels et la préservation de la qualité architecturale et paysagère des sites emblématiques ou remarquables du territoire. De plus en plus nombreux, des acteurs de l'aménagement du territoire ont progressivement saisi cette articulation « patrimoine et énergie », notamment le ministère de la culture et de la communication.

Le SCoT rappelle également que les enjeux patrimoniaux doivent être pris en compte dans l'intégration d'infrastructures importantes telles que les parcs éoliens ou les centrales photovoltaïques au sol. Les impacts de ces structures ainsi que ceux des panneaux en toiture sur

les sites bâtis remarquables font l'objet d'un examen détaillé au sein des comités de pilotage d'étude.

Les choix énergétiques des collectivités constituent des leviers pertinents de développement des filières d'énergies renouvelables par une demande conséquente. Mais la volonté de la collectivité est surtout de concilier ces énergies renouvelables avec la sauvegarde du patrimoine naturel, paysager ou architectural.

De nombreux bâtiments sont alors mis en valeur, conservés, sauvegardés, voir innovés. Certains sont alors source d'exemplarité en termes d'implantation des énergies renouvelables sur le patrimoine.

L'office de tourisme d'Alès est un exemple phare. Réalisée en 2001 dans les vestiges d'une ancienne église datant du 11e siècle, l'objectif de son aménagement était de développer une stratégie de ventilation naturelle associée à une production d'électricité photovoltaïque destinée à l'usage propre du bâtiment.

Figure 9 : Office de tourisme d'Alès



Source : <https://www.france-voyage.com/villes-villages/ales-9535/office-tourisme-ales-5799.htm> - France Voyage

L'association des énergies renouvelables et du patrimoine relève donc de nombreuses mesures et nécessite une implication importante des acteurs territoriaux. Les démarches et les projets sont minutieux. Il est indispensable de préserver et respecter le patrimoine pour pouvoir le mettre en valeur. De nombreux bâtiments se sont vus « modernisés » et « innovés » notamment à travers les énergies solaires. L'installation de parc éoliens sur les milieux naturels, ainsi que des barrages hydroélectriques peuvent permettre de mettre en avant les atouts du patrimoine paysager.

A l'aide de ces énergies, le patrimoine met alors à jour son image et véhicule de nouvelles valeurs environnementales. Énergie et Patrimoine ne ferait qu'un. Cette dernière phrase soulève alors une question : les énergies renouvelables constituent-elles un patrimoine à part entière ?

2.2. Les énergies renouvelables : un patrimoine à part entière ?

Répondre à cette question n'est pas chose aisée. Ces deux notions peuvent être interdépendantes mais peuvent également s'opposer.

L'utilisation des énergies renouvelables remonte à plusieurs siècles. Ces ressources faisaient intégralement parties des pratiques et du quotidien des individus. La mondialisation et l'industrialisation a eu raison de ces ressources, privilégiant les énergies fossiles. Les énergies renouvelables réapparaissent aujourd'hui comme l'alternative clé des pratiques énergétiques. Ces énergies reflètent également un état d'esprit, des valeurs.

Le patrimoine au sens général englobe différentes dimensions. L'architecture, les paysages font partie du patrimoine au même rang que les traditions, les savoir-faire et les valeurs (aspect immatériel).

Dans les territoires ruraux, les énergies renouvelables font partie du patrimoine rural depuis plusieurs siècles. En effet, bien que l'hydroélectricité, les énergies solaires, le bois et le vent définissent concrètement les énergies renouvelables, elles concernent également les animaux. Par exemple, la vache est une source d'énergie ancienne, indispensable sur les champs pour permettre aux exploitations de l'époque d'être productives et de perdurer.

Le recours aux animaux a été une pratique agricole utilisée pendant plus de six siècles. Cette pratique reflète les valeurs de la production locale et en autosuffisance où se réunissait toute la famille. Cette énergie animale faisait partie des traditions et des savoir-faire. Aujourd'hui, la mécanisation a fait place aux machines agricoles mais les territoires ruraux sont encore identifiés et marqués par ces pratiques animales ancestrales.

Cette pratique marque une identité rurale forte. Certains sites ruraux cherchent à transmettre cette ancienne tradition à travers l'établissement d'écomusées, de musées, d'expositions ou à travers la production locale de produits alimentaires.

L'énergie animale (concernant principale la vache, ânes et chevaux) est une énergie renouvelable, faisant partie intégrante du patrimoine rural.

D'autre part, les énergies renouvelables s'intègrent progressivement sur les patrimoines bâtis ou paysagers. Par exemple, certains monuments historiques ou sites classés se sont vus équipés de panneaux solaires. Des parcs éoliens s'immiscent dans les milieux paysagers. Cette alliance peut alors « moderniser », « innover » et « préserver » le patrimoine. Les prises de conscience écologique de la population peuvent favoriser l'image de ce « nouveau » patrimoine. Une fierté et une reconnaissance émanent alors des habitants. Une nouvelle identité peut émerger : celui d'un patrimoine emblématique symbole d'un avenir durable. Énergie et Patrimoine ne font alors qu'un.

En 2011, la création du parc éolien de Pigeon Blanc en Bretagne a attiré une centaine de personnes pendant les journées du patrimoine. 95 % des visiteurs affirmaient être favorables au développement de ces parcs éoliens. Six éoliennes composent ce parc et alimentent près de 7000 foyers aux alentours de Ploëmerl, commune environnante. Les habitants et les touristes locaux, favorables à cette démarche, ont permis à ce que ce parc fasse partie intégrante du paysage de la commune de 1950 habitants de Campénéac (Morbihan).

En Saône et Loire, la commune de Tramayes a commencé sa transition énergétique depuis 20 ans. Cette commune représente la première collectivité de plus de 1000 habitants à adopter une énergie 100 % renouvelable. La commune est équipée d'une chaufferie à bois et se fournit auprès d'un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable. La majorité des habitants ont installé des panneaux solaires sur leurs toits.

Ces deux cas illustrent que ces énergies renouvelables font partie du patrimoine car elles ont été acceptées par les habitants et les élus. La commune s'identifie à ces démarches.

De plus, l'installation de certaines énergies renouvelables, tels que les barrages hydroélectriques, s'est faite il y a plus d'un demi-siècle. Ces barrages ont alors toujours fait partie du paysage pour la majorité des habitants. Ils peuvent alors s'identifier à ces structures et l'ont toujours intégré à leur patrimoine paysager.

Cependant, les énergies renouvelables ne sont pas acceptées par tout le monde. Certains considèrent que les paysages se banalisent et se transforment en nouvelles zones industrielles électriques, notamment à cause des parcs éoliens. Actuellement, nombreux sont encore les monuments qui ne sont pas encore équipés de panneaux solaires. Incorporer des tuiles ou des panneaux peut nuire à l'esthétisme du patrimoine et le dénaturer. Dans ces cas-là, les énergies renouvelables ne sont pas considérées comme un patrimoine à part entière.

Par conséquent, ce sont les états d'esprit, le sentiment d'appartenance de la population qui permet de déterminer si ces énergies constituent un patrimoine à part entière ou non. Elles représentent un état d'esprit et des valeurs avant d'être matérielles. Deux réponses sont alors admises pour cette question.

À l'heure actuelle, la société est de plus en plus favorable aux énergies renouvelables. Les prises de conscience collectives modifient la consommation et la vision du voyage. Ces énergies vertes favorisent alors un tourisme durable, un tourisme « énergétique ».

3. L'émergence d'un tourisme « énergétique » et durable

3.1. L'émergence du tourisme énergétique

Le monde Occident a été marqué par des dizaines d'années de consommation et surconsommation « inconsciente ». La planète Terre arrive actuellement à un stade de non-retour. Nous assistons alors à l'émergence de prises de conscience environnementales de la part des consommateurs. Ceux-ci deviennent plus « éclairés », notamment sur leur impact touristique. Les touristes se questionnent : *Comment ça marche ? Pourquoi ?* Nombreux d'entre eux demandent une transparence sur les produits en vente, les services proposés et les structures mises à disposition. Ces voyageurs veulent connaître les rouages, comprendre l'environnement afin de s'y intégrer au mieux.

Se développe alors une forme de tourisme intéressante : le tourisme de l'énergie. Celui-ci concerne les « voyageurs éclairés » souhaitant avoir recours aux ressources locales et comprendre le fonctionnement de l'environnement. Les énergies renouvelables sont des ressources innovantes, suscitant la curiosité des voyageurs. Nombreux se demandent d'où vient cette énergie et comment est-elle produite. Ces énergies peuvent refléter le tourisme de demain, le moteur de l'innovation technologique.

*L'University of Natural Resources and Applied Life Sciences Vienna*¹⁸ s'est intéressée à cette forme de tourisme et a effectué de multiples recherches. De manière générale, deux types de touristes ont été définis :

- Les touristes amateurs de visites groupées, guidées.

¹⁸ <https://energie-partagee.org/tourisme-durable-energies-renouvelables-les-perspectives-de-demain/>, consulté le 3.02.2020.

- Les touristes en quête de loisir, de découverte et d'expériences ludiques.

Les structures ont pris conscience de l'émergence de ce tourisme et des deux profils types de touristes existants. C'est pour cela que, par exemple, des « camp énergie » existent et apprennent aux visiteurs comment produire de l'énergie par eux-mêmes, notamment avec l'énergie solaire. Cet apprentissage se déroule de façon ludique. Les visiteurs expérimentent et s'immergent de cette ambiance. Les camps énergies leur proposent de passer la nuit dans des tentes équipées de panneaux solaires qui serviront à éclairer le campement à la tombée du jour. Les sacs à dos des participants seront solaires, permettant d'absorber l'électricité qui alimentera les appareils électroniques (téléphone, ordinateurs, etc).

Par ailleurs, des parcours peuvent être proposés sensibilisant à l'importance des solutions durables énergétiques.

Le tourisme énergétique représente l'avenir durable, il est alors important de le développer et de le soutenir. Les hébergeurs touristiques sont accompagnés par plusieurs structures dans leurs projets d'énergies renouvelables. Les acteurs touristiques locaux (association des gîtes de France, offices de tourisme etc) réfléchissent ensemble pour organiser un tourisme respectueux des ressources locales, des capacités d'accueil touristique et facteur de développement économique. Des systèmes de labellisation sont en cours de réflexion. Des éco-sites seraient labellisés afin de valoriser et soutenir leurs consommations énergétiques.

Le tourisme énergétique engendre un double intérêt. Certes le renouvelable permet de réaliser des économies d'énergies mais il n'est pas rentable sur le long terme. C'est pourquoi, en plus de protéger la planète à travers l'énergie verte, l'écologie peut favoriser l'attractivité touristique et attirer de nouveaux voyageurs soucieux de leurs impacts environnementaux.

3.2. Les projets existants

De multiples projets et activités se sont développés au fil des années afin de répondre aux enjeux écologiques et à la demande touristique.

- **La « Route de l'énergie » dans le Nord Aveyron**

La Route de l'énergie est un programme conduit par EDF ayant pour objectif de valoriser le patrimoine hydroélectrique. EDF souhaite mettre en avant cette source d'énergie hydraulique et son engagement sur les territoires. Ce concept favorise en parallèle l'accueil du public sur les

installations hydroélectriques d'EDF à travers l'aménagement de points de vue et d'informations (belvédère), des visites guidées dans des centrales souterraines et au-dessus des barrages.

La Route de l'énergie se situe dans le département du Lot et de l'Aveyron, plus précisément dans les vallées du Lot et de la Truyère. Ces territoires ont opté pour une stratégie touristique basée autour de l'hydroélectricité afin de pérenniser cette action et faire découvrir leur patrimoine. En effet, ces territoires possèdent une concentration importante d'aménagements hydroélectriques qui ont façonné l'identité du territoire historiquement, culturellement et écologiquement. Les acteurs locaux et les habitants se sont approprié ces aménagements inédits.

Les visiteurs partent alors en voiture sur la route de l'énergie longeant les vallées, rejoignant différents lieux emblématiques (barrages, centrales souterraines, belvédères).

- **Visite de parcs éoliens**

Le cas du parc éolien de Bouin

La commune de Bouin a implanté un parc éolien de huit éoliennes, haute de 62 mètres et réparti sur 2,5 kilomètres. Le site a été choisi selon le potentiel du vent, son périmètre en dehors des zones protégées, sa proximité aux réseaux électriques et son territoire de faible densité. Ce parc éolien constitue l'un des plus importants en France. Il alimente plus de 20 000 foyers. Les énergies renouvelables font parties de l'histoire de la commune de Bouin (comptant auparavant 14 moulins à vent). C'est pour cela que 94 % de la population a été favorable à la création de ce parc. Tous ont été convaincus que ce parc valoriserait le territoire et engendrerait des retombées économiques et touristiques.

Les visites de ce parc sont organisées et se font tous les jeudis après-midi. Beaucoup de visites se font l'été avec des différents profils de visiteurs : comité d'entreprise, association, classes scolaires, etc.

Ces deux activités permettent d'amener les visiteurs sur de nouveaux lieux, à la découverte de nouveaux sujets.

- **La ville de Güssing (Autriche)**

Une aide créée en 1995 par l'Union européenne pour le développement d'un Centre européen des Énergies renouvelables a permis d'aider Güssing de devenir la première ville 100 % autonome en

énergie renouvelable. Elle est rapidement devenue un modèle mondial pour son bilan carbone, le plus bas des pays européens. L'unique ressource locale de la ville est le bois.

Au début des années 2000, le chômage touchait deux tiers de la population de Güssing. Aujourd'hui, une soixantaine d'entreprises se sont implantées et 1500 emplois ont été créés suite à l'autonomie en énergie de la ville (solaire et biomasse). Véritable désert touristique à l'époque, plus de 50 000 touristes par an se rendent à Güssing, venant des quatre coins du monde.

En conclusion, nous pouvons donc observer un développement de projets, d'initiatives et d'activités autour de l'énergie renouvelable. Cependant, peut-on pour autant envisager la fin d'un tourisme « de masse » « inconscient » ? Malgré l'émergence rapide du tourisme durable, énergétique, les attentes des touristes restent diverses et variées. Selon le niveau d'éducation et le budget, le touriste aura certaines attentes et pas nécessairement écologiques.

Or, bien que les attentes soient diverses, le tourisme « conscient » se développe de plus en plus dans nos sociétés. L'implantation de nouvelles énergies en milieu rural valorise des territoires ruraux jusqu'à présent délaissés par les touristes. L'utilisation des énergies renouvelables est une évidence pour le monde de demain. De nombreux acteurs l'ont bien compris et collaborent ensemble, permettant l'émergence de démarches participatives dans la mise en place de projets. La participation de chacun contribue à la naissance de projets pertinents et pérennes.

Chapitre 3 : La démarche participative, une stratégie indispensable à la valorisation patrimoniale, au développement touristique durable et à la transition énergétique

Le concept de la démarche participative a émergé dans les années 1980 et s'est développé au fil des années. Cette démarche s'inscrit de plus en plus dans la mise en place de projets afin que ceux-ci répondent le plus possible aux besoins réels d'un territoire. Aujourd'hui, cette démarche participative devient indispensable pour la réussite et la pertinence d'un projet.

1. L'importance de la participation dans les projets de valorisation territoriale et touristique

1.1. Le processus participatif

1.1.1. La définition de la participation

Le dictionnaire français Larousse définit la participation comme « l'action de participer à quelque chose, part prise à quelque chose ».¹⁹

F. LENGGENHAGER convient d'une définition plus poussée, identifiant la participation comme :

« Action conjointe de la population (action directe ou par le biais de personnes représentant ses intérêts), d'entreprises ou d'organismes concernés par un instrument particulier [un projet, un plan directeur, une CEP, etc.] lors de l'élaboration, de la prise de décisions et/ou de la mise en œuvre de cet instrument »²⁰

Il existe différents niveaux de participation :

- 1) **La participation par l'écoute.** Les participants sont informés par un support de communication. Ils reçoivent simplement l'information.
- 2) **Les participants par l'écoute et le renseignement.** Les individus participent à des enquêtes ou des sondages.
- 3) **La consultation.** Les individus participent à des ateliers ou des réunions de discussion autour d'une thématique.
- 4) **L'analyse.** Les individus participent à des tables rondes pour analyser et déterminer des priorités sur un projet spécifique.
- 5) **La recherche.** Les individus participent à des tables rondes dédiées à la recherche d'un accord sur les principaux éléments stratégiques du projet.

¹⁹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/participation/58372?q=participation#58022>, consulté le 26.02.2019

²⁰ https://doc.rero.ch/record/10647/files/Comment_faire_participer_la_population_locale_un_projet_artistique_touristique_d_ergure_qui_la_concerne_0DEC.pdf, consulté le 4.02.2020

- 6) **Prise de décision.** Les individus participent directement à la prise de décisions définitives sur les composantes, les stratégies ou la politique d'un projet.

De ce fait, cette démarche soutient également le concept de la co-construction. Cette co-construction représente une forme de participation basée sur le partenariat. Les acteurs travaillent ensemble, s'associent et partagent leurs points de vue, leurs savoirs et leurs expériences. La collaboration se fait de manière égale, chacun accède aux mêmes informations, permettant de réaliser des actions intéressantes et pertinentes.

1.1.2. Les objectifs du processus participatif

La participation n'est pas un but en soi mais davantage un processus où s'inscrivent plusieurs objectifs. Avant d'intégrer la démarche participative dans la mise en place d'un projet, il est important de prendre connaissance et de respecter les différents objectifs existants. Sans cela, une démarche participative ne peut se faire aisément et risque de nuire au projet.

Ces objectifs sont les suivants :

- **Créer une base de communication.** Cette base est essentielle pour que les individus se sentent considérés, s'impliquent et soient ouverts au dialogue.
- **Agir ensemble.** Il est important de créer une cohésion pour que les individus agissent ensemble sur une problématique spécifique.
- **Définir un règlement pour des procédures communes.** Il est important de fixer des règles que chacun doit respecter afin de ne créer aucun conflit lors des actions entreprises (modalité de prises de décisions, d'implications des acteurs etc)
- **Faire naître une vision ou un concept commun.** Une vision commune est essentielle pour développer un projet dans le futur. Il faut s'assurer de l'unité du groupe et que chacun aille dans la même direction.
- **Définir les mesures pour mettre en place les visions et les objectifs.** Les objectifs ont été définis et la vision est claire. Il est alors important que des mesures soient définies pour atteindre ces objectifs et cette vision.
- **Planifier concrètement des projets.** Tous les acteurs doivent être impliqués pour planifier un projet et le rendre opérationnel.
- **Dialoguer ouvertement lors de conflits et trouver des solutions.** En cas de conflit, il est important que chacun puisse s'exprimer afin de redynamiser l'échange et trouver un terrain d'entente.

- **Identifier les problèmes et les résoudre collectivement.** Il arrive qu'un problème spécifique surgisse au sein du projet et ne peut être résolu par un seul acteur. La participation prend alors tout son sens en sollicitant d'autres acteurs, experts ou compétents sur le problème en question.

1.2. La participation, un outil de valorisation territoriale et touristique

De plus en plus de projets adoptent la démarche participative dans leurs stratégies. La présence et la collaboration d'une multiplicité d'acteurs demande certes de l'organisation mais permet de s'adapter aux tendances et d'appréhender les besoins et les demandes réelles du territoire. La majorité des territoires possèdent du patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel. Le patrimoine forge l'identité et les valeurs du territoire et de ses habitants. Patrimoine et population sont donc deux notions liées, expliquant le développement de projets participatifs de valorisation patrimoniale. L'implication de la population est un outil essentiel pour valoriser le patrimoine local car la motivation, la connaissance et l'expérience de chacun facilite la finalité et la portée du projet.

La population s'intègre aux prises de décisions ou bien s'implique dans des actions, comme pour le projet « Don de mémoire » de l'écomusée Paysalp en Haute-Savoie depuis 2010. Les habitants des 22 communes partenaires au projet se sont exprimés, ont échangé et témoigné lors d'ateliers de discussions sur le patrimoine matériel et immatériel local existant. La population partage ses mémoires à travers des discussions mais aussi par la photographie, bandes sonores, films ou objets. La collecte de ces témoignages a permis de développer l'archive en ligne « Mémoire Alpine », attirant de nouveaux partenariats et améliorant l'image du territoire. Ce patrimoine a su être valorisé à travers l'implication de la population.

La participation a également redynamisé et valorisé le quartier du Panier à Marseille. En effet, ce quartier a été mis en avant à travers l'action collective « Tabula Rasa », menée par le MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée). Les participants ont dessiné et peint sur les murs du quartier tout en respectant le patrimoine. De plus, Tabula Rasa fait référence à l'année 1943 où le quartier s'est fait bombardé par l'armée allemande. Des anciens et des plus jeunes ont témoigné et ont fait partager leurs souvenirs. Ces témoignages ont été exposés sous format vidéo ou papiers au MuCEM. L'objectif de cette action était que le patrimoine local pouvait être préservé mais surtout valorisé par les habitants.

1.2.1. La démarche participative dans les projets territoriaux et touristiques : facteur de réussite mais également d'échec.

Pour qu'un projet ayant choisi la démarche participative fonctionne, il faut respecter les conditions et les objectifs correspondants. C'est le cas de la majorité des projets. Cependant, il arrive que certains projets ne respectent pas ces modalités et ne répondent alors pas intégralement aux besoins réels du territoire.

- Le cas de Phước-Hòa au Vietnam

C'est le cas d'un projet basé sur la gestion participative de l'eau dans les projets d'aménagement hydroagricole, dans la commune rurale de Phước-Hòa au Vietnam, en 2018.

Au Vietnam, la gestion participative de l'irrigation a été formulée à la fin des années 1980, renforçant la participation des usagers dans la gestion de l'irrigation. Ces derniers seraient plus aptes à assurer efficacement cette gestion car ils sont dépendants de la ressource et par conséquent plus motivés.

Cette démarche est inscrite depuis 2004 dans la directive du « Cadre stratégique et de développement de la P.I.M (*Participatory Irrigation Management*) », provenant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural vietnamien. Cette directive stipule qu'*«elle est centrée sur les usagers de l'eau, quitte à devoir écarter d'autres acteurs impliqués dans les structures de gestion de l'irrigation. La coopération entre irrigants est un élément indispensable. Une part des ouvrages est transférée aux agriculteurs afin d'accroître leur niveau de responsabilité et d'appropriation des systèmes »*.²¹

Pour le projet de Phước-Hòa, la démarche P.I.M s'est inscrite dans le cadre du « On-farm and Social Development Program ».

Le projet a connu plusieurs difficultés notamment dues à une mauvaise gestion de la démarche participative. En effet, l'un des objectifs du projet était de consulter les agriculteurs lors de la conception du système d'irrigation afin qu'ils puissent émettre leurs avis sur les plans dessinés par les ingénieurs et également de modifier le tracé des réseaux si cela était nécessaire. Cependant, sur

²¹ https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2018-4-page-14.htm?try_download=1&contenu=article, consulté le 15.02.2020.

le terrain, les acteurs du projet s'aperçoivent que les réseaux ont été mal conçus et s'interrogent alors sur la manière dont l'étape de conception participative a été conduite.

Par la suite, les autorités locales et les agriculteurs se sont exprimés et ont évoqué leurs difficultés pour comprendre les plans techniques de la conception des réseaux. Lors de l'étape de conception, l'avis des agriculteurs n'a pas été sollicité et ils n'ont pas pu participer et soumettre leur idée.

De plus, sur le terrain, les agriculteurs ont simplement marqué le tracé du réseau. Ils n'ont guère pu échanger car les plans d'aménagement étaient déjà aboutis et aucune modification n'était envisageable.

Sans connaître tous les rouages de ce système, les agriculteurs n'ont pu participer efficacement. La population et les autorités locales sont donc restées passives. La simple présentation des plans n'est pas une démarche participative en soi. Les usagers auraient dû être formés pour pouvoir donner des idées constructives.

Bien que ce projet ne soit pas en France mais au Vietnam, cette étude de cas démontre que l'intégration de la démarche participative n'est pas évidente pour tous les projets, quel que soit l'endroit et l'échelle. L'unicité d'intérêts et d'objectifs ne permet pas à elle seule de former des actions collectives pertinentes. Les acteurs ne participent pas encore tous de manière égale, la considération de chacun n'est pas encore aboutie, entraînant des déséquilibres lors de l'application concrète du projet.

Ce cas illustre l'importance de la démarche participative dans un projet territorial. Si celle-ci n'est pas correctement menée, le projet peut échouer et provoquer le contraire de ce qui était attendu. Cependant, de nombreux projets intègrent la démarche participative et la respecte, favorisant des retombées économiques, sociales et environnementales.

- Le cas de « la P'tite Fabrique »

En 2018, Plélan le Grand, une commune bretonne de 3000 habitants lance le budget participatif, intitulé « La P'tite Fabrique ». Ce projet est un projet « par les habitants, pour les habitants ²² ». Le budget participatif consacre 7000 euros pour pouvoir réaliser des projets au sein de la commune.

²² <https://www.bruded.fr/projet/des-projets-citoyens-finances-par-un-budget-participatif/>, consulté le 15.02.2020

Pour cela, les porteurs de projet, également habitants de la commune, ont déposé leur projet à la mairie sur diverses thématiques telles que la nature et l'environnement, le patrimoine, le tourisme, la culture. Un comité technique composé d'élus, agents municipaux et habitants ont étudié la faisabilité du projet et ont validé 4 projets. Les habitants ont ensuite voté pour élire leur projet favori. Finalement, la municipalité a pu financer les 4 projets, rentrant dans l'enveloppe du budget participatif.

Le projet de la commune a pu se réaliser grâce à plusieurs facteurs de réussite, autre que la motivation des différents acteurs. En effet, les habitants se sont intégrés dès le début du projet au comité consultatif du concept ainsi que dans les réunions. Les élus se sont fortement impliqués dans la définition et la promotion du projet et un cadre clair a été mis en place afin d'éviter la proposition de projets irréalistes. De plus, les agents de la commune ont collaboré tout au long du projet afin de coordonner les actions de chaque porteur de projet et de créer du lien. Enfin, la radio locale a été sollicitée par la commune pour promouvoir les projets et proposer des animations afin d'impliquer un maximum d'habitants.

À ce jour, la commune a concrétisé plusieurs projets culturels, sportifs, de nature et de patrimoine, dynamisant l'image de la ville et inspirant les communes voisines à adopter la même démarche. Plélan le Grand a su devenir une commune attractive et citoyenne.

- Le cas du Loiret

Le département du Loiret a récemment adopté le processus participatif dans la mise en place de certains projets et a lancé en 2019 son deuxième budget participatif. L'objectif est d'impliquer les citoyens dans la vie active et de les laisser décider des projets qui seront financés et réalisés ensuite par le Département. Celui-ci cible le lieu, l'environnement dans lesquels les projets seront instaurés et les citoyens font le reste.

Pour l'année 2020, le Département a choisi d'améliorer l'attractivité de la base de loisirs de l'étang de la Vallée à Combreux en consacrant 80 000 euros aux futurs projets inscrits dans le domaine de l'éco-tourisme. Les projets doivent s'inscrire dans deux catégories : biodiversité et développement durable ou aménagements de loisirs et de détente.

Figure 10 : Etang de la Vallée à Combreux



Source : <http://campingetangdelavallee.com/>, consulté le 26.03.2020

Pour ce faire, au cours du mois d'août 2019, les porteurs de projets ont proposé leur idée sur le site internet *atelierdevosidees.loiret.fr* ou ont pu remplir un formulaire papier sur place.

Le mois de septembre 2019 a ensuite permis au Département du Loiret d'analyser et d'évaluer la faisabilité des projets. Du 7 au 20 octobre 2019, les projets ont été publiés et les Loirétains ont voté pour leurs projets favoris. Au final, près de 500 votes et 8 projets ont été retenus notamment l'aménagement de terrains sportifs (pétanque et Beach volley, mur d'escalade, parcours de santé et aire de jeux pour les enfants), la construction d'hôtels à insectes dans une optique pédagogique ou des fauteuils roulants pour les personnes souffrant d'handicap. La dernière étape sera la concrétisation et le financement de ces 8 projets sur 2020.

La démarche participative ne s'inscrit pas de la même manière dans tous les projets. Chacun trouve sa démarche collective en fonction de la particularité du projet et des ressources. Certains projets adoptent une gouvernance participative et d'autres adoptent la participation financière des habitants et des collectivités locales. Quelle que soit la manière dont le processus participatif est intégré, les acteurs du projet doivent respecter et appliquer certaines conditions pour que la participation puisse être un facteur de succès.

1.2.2. Les facteurs de réussite et les inconvénients du processus participatif

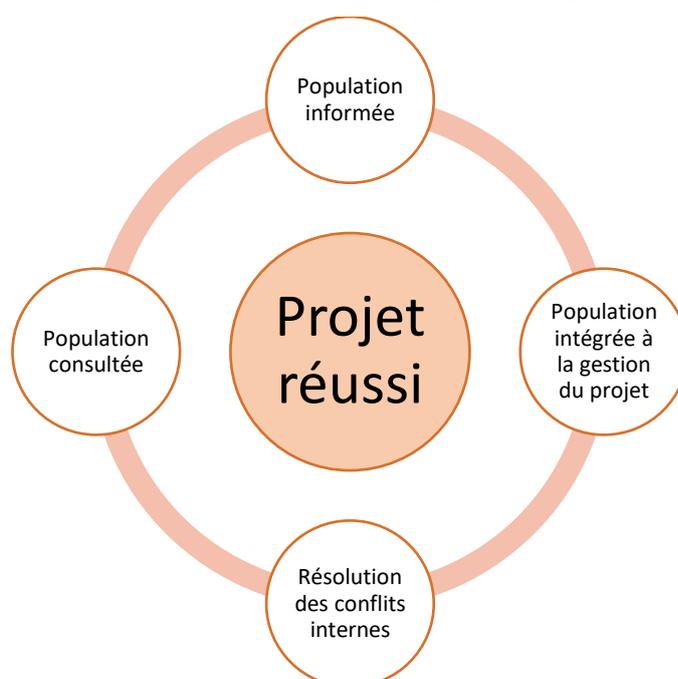
Les projets ont tout intérêt à respecter ces facteurs suivants pour la réussite de leur projet (impact, retombées économiques et sociales) :

- 1) **La collaboration.** La collaboration est essentielle à la réussite du projet. Il est indispensable de résoudre les conflits et les divergences afin de collaborer le mieux possible.
- 2) **Des organismes crédibles.** Les organismes doivent être crédibles afin d'être acceptés par la population locale et les institutions politiques.
- 3) **De nombreuses ressources.** L'instauration d'un processus participatif prend du temps et a besoin d'argent et de compétences. Il est alors important d'avoir un organisme crédible, une population impliquée et une légitimation politique.
- 4) **Communiquer les résultats.** Il faut informer dès le début des résultats obtenus afin d'agir en conséquence le plus rapidement possible.

À l'inverse, le processus participatif ne peut être adopté s'il existe un manque d'intérêt par les populations, des divergences trop fortes, des décisions déjà prises avant le processus participatif, des inégalités sociales ou des attentes trop élevées des participants pouvant les frustrer.

En résumé, un projet adoptant la démarche participe est réussi et peut impacter le territoire (valorisation patrimoniale et touristique) s'il adopte les bonnes méthodes.

Figure 11 : Les conditions de réussite d'un projet participatif (ESPANEL, 2020)



2. Les projets participatifs autour des énergies renouvelables, une démarche fondamentale dans la réussite de la transition énergétique

2.1. Les projets participatifs « énergie renouvelable », une démarche aux multiples bénéfices

2.1.1. Les projets participatifs « énergie renouvelable »

Les projets « énergie renouvelable » sont multiples et peuvent être entrepris de différentes façons. Il existe les projets d'énergie renouvelable « classiques », dont les actions majoritaires sont souvent détenues par une entreprise privée extérieure au territoire, et les projets « à gouvernance locale » dont l'actionnariat provient des collectivités locales, des développeurs professionnels et des citoyens.

C'est dans cette seconde forme de projet que le mot « participatif » s'applique et prend tout son sens. Les acteurs locaux contrôlent l'effectif du projet. Ils s'impliquent dès l'étude du projet afin de prendre part aux choix stratégiques et décisifs du projet. Ces projets sont aussi appelés projet d'énergie renouvelable « citoyen » car la gouvernance est locale, elle provient des citoyens.

Les projets participatifs existent sous différentes formes et constituent chacun des particularités. Par conséquent, la participation intervient à différents niveaux selon les projets et les facteurs :

- **Les ressources :** Le terrain, les enjeux locaux, les financements, la politique, les moyens de communication, etc).
- **La motivation des acteurs :** Valoriser les ressources locales énergétiques, développer les énergies renouvelables, créer du lien social etc.
- **Les acteurs moteurs du projet :** Diversité d'acteurs (habitants, élus, collectivités, acteurs privés etc).
- **L'avancement du projet** (Conception, développement, opérationnalisation).

2.1.2. Les avantages des projets participatifs d'énergies renouvelables

Selon le niveau de participation des acteurs locaux, les projets participatifs d'énergie renouvelable provoquent des retombées territoriales bénéfiques :

- la valorisation territoriale des ressources énergétiques et économique grâce à la connaissance et au savoir-faire des habitants et des collectivités locales ;
- le renforcement de l'intégration de projets locaux territoriaux ;
- la promotion d'une dynamique collective autour de la transition énergétique. Les habitants participent aux décisions et s'expriment ;
- l'intégration et l'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux et nationaux ;
- le maintien et le développement de nouveaux emplois (accompagnement des projets, bureau d'études, services techniques, communication et promotion, construction etc).

De plus, selon l'association Energie Partagée, « *les projets citoyens sont deux à trois fois plus rentables pour le territoire que les projets privés* ». ²³

En effet, bien que les projets d'énergies renouvelables classiques possèdent des retombées locales à travers les loyers et la fiscalité, les projets participatifs ont, en plus de cela, recours à des prestataires locaux.

« Quand un euro est investi au capital d'une installation d'énergie renouvelable, ce sont 2,5 euros qui sont créés pour le territoire au lieu de moins d'un euro quand le projet est totalement privé ».

Ces projets possèdent de nombreux avantages et convainquent de plus en plus de citoyens. En 2018, 54% des Français s'estimaient prêts à investir dans des projets d'énergies renouvelables.

Les projets participatifs d'énergies renouvelables se développent. En 2019, la France comptait 236 projets à gouvernance locale, principalement éoliens et photovoltaïques. Avec environ 11 000 citoyens mobilisés, ces projets pourraient fournir de l'électricité verte pour plus de 600 000 personnes, s'ils étaient tous en fonctionnement.

Consciente de l'impact bénéfique sur la transition énergétique, la législation française a développé des politiques de soutien aux projets participatifs, expliquant en partie leur développement en France depuis quelques années.

²³ <https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2017/01/Guide-Pratique-Energie-Participatif-Brochure-BD.pdf>, consulté le 12.02.2020

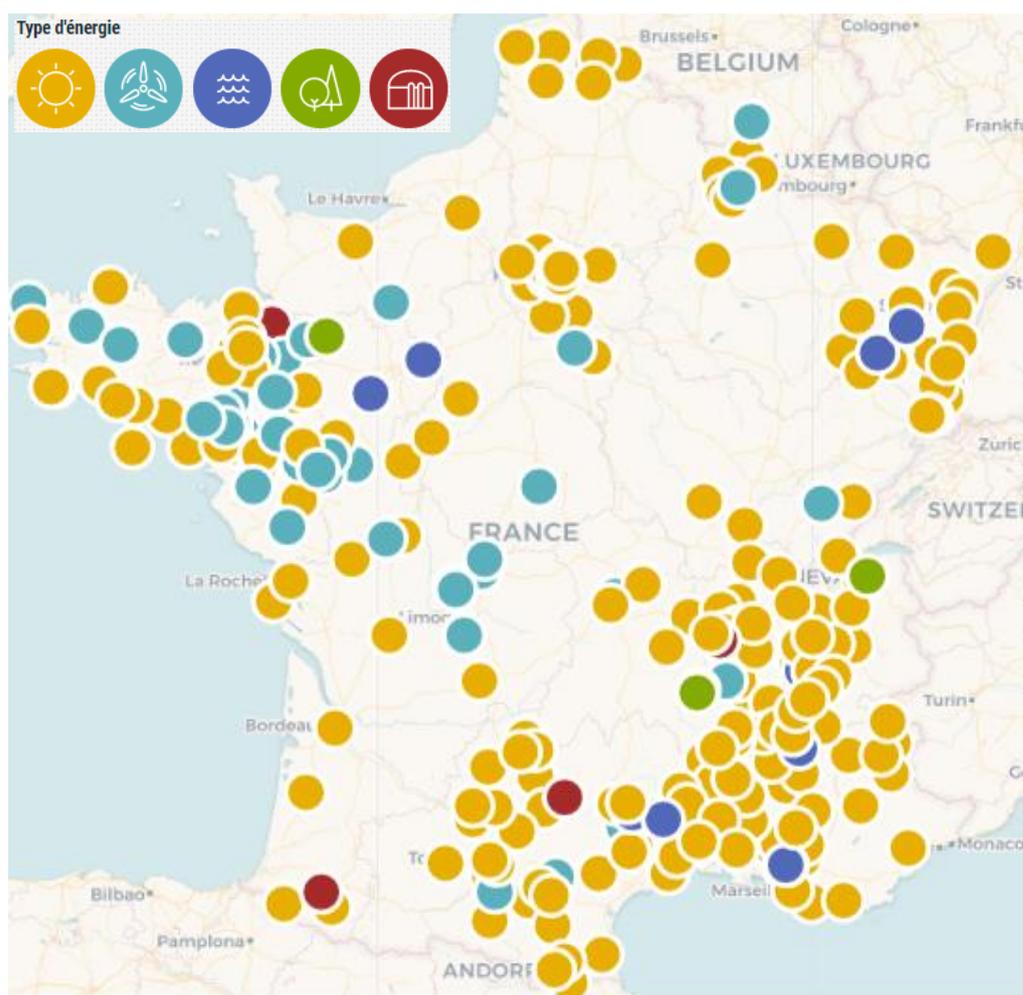
2.2. Les projets participatifs et citoyens, un outil essentiel à soutenir pour favoriser l'acceptation de la transition énergétique

2.2.1. L'essor des projets participatifs d'énergie renouvelable

La France a connu un fort développement des projets citoyens d'énergies renouvelables ces dernières années, fondés sur une implication durable des habitants et collectivités locales dans la gouvernance et le financement des projets.

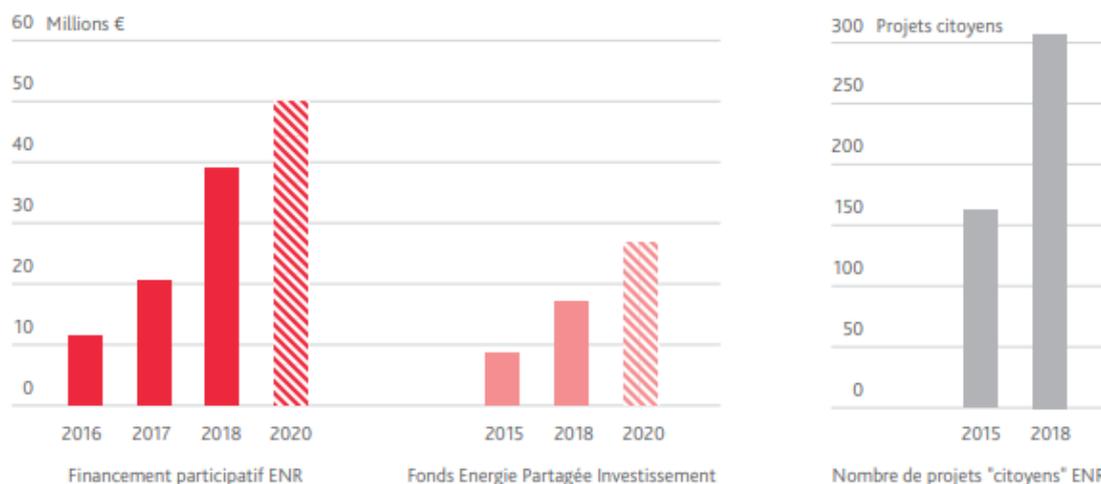
La carte collaborative réalisée par l'association Énergie Partagée fait l'état de 277 projets d'énergies renouvelables «citoyennes» début 2020, contre 163 projets identifiés par l'Ademe dans une étude fin 2015. La plupart de ces projets concernent des projets solaires de taille moyenne (représentant des panneaux photovoltaïques sur les toits) (60% du total), mais d'autres secteurs sont également représentés, notamment l'éolien terrestre (17%).

Figure 12 : Carte des projets d'énergies renouvelables en France en 2020.



Source : <https://energie-partagee.org/energie-citoyenne/tous-les-projets/> - 26.04.2020

Figure 13 : Développement du financement participatif ENR, du fonds Energie Partagée et des projets citoyens ENR en France (IDDRI, 2018)



Source : Iddri, données Energie partagée (2018) et FPF (2019).

Parallèlement, 10 réseaux régionaux portés par Enercoop, Energie Partagée, Ademe et la région soutiennent actuellement l'essor des projets locaux partout en France, grâce à des fonds d'investissement citoyen et des aides dans la mise en place des projets.

Dans le même temps, de nombreuses régions ont mis en place des programmes de soutien à des projets locaux, comme l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine ou la région Ile-de-France. L'année 2018 marque la création d'EnRciT, un fond de capital-risque destiné à accompagner les projets en phase de développement, souvent critique d'un point de vue financier. Enfin, le capital social d'Énergie Partagée, investissement, pionnier du projet citoyen français, a doublé fin 2015 et près de 17 millions d'euros ont été levés auprès de 5300 actionnaires fin 2018. Mobilisez 10 millions d'euros supplémentaires d'ici 2020. En conséquence, 50 projets ont reçu un total de 10,6 millions d'euros de cofinancement, pour une puissance installée totale de 104 MW.²⁴

Plus facile à mettre en œuvre, cette approche participative connaît aujourd'hui une croissance significative. Depuis 2016, des «bonus participatif» ont été introduits dans les appels d'offres nationaux qui peuvent expliquer cette prospérité. Si le promoteur du projet promet de respecter des seuils importants, le bonus fournira un soutien public supplémentaire au promoteur du projet. Financement participatif depuis au moins 3 ans (10% du total des fonds ou 40% des fonds propres fournis par les citoyens et les gouvernements locaux). Son attrait n'est plus à prouver :

²⁴ <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201906-ST0319-ENR%20citoyens.pdf>, consulté le 11.02.2020.

tous les départements s'additionnent et 36% des projets gagnants ont promis de recevoir des bonus, tandis que le ratio des centrales photovoltaïques au sol est passé à plus de 70%.

2.2.2. L'acceptation des projets « énergie renouvelable » au profit de la transition énergétique

Basés sur la participation directe des citoyens et des communautés locales au financement et/ou à la gouvernance, les projets participatifs et les citoyens constituent un levier important pour promouvoir l'ancrage et l'acceptation des projets « énergie renouvelable » et des transitions énergétiques. La valeur de ces modèles innovants dans leur ensemble a récemment été approuvée par l'Europe. Elle a été reconnue par la directive sur les énergies renouvelables, encourageant les pays membres à promouvoir leur développement et à formuler une "stratégie nationale" au profit des communautés des énergies renouvelables.

« La participation des populations locales et des autorités locales à des projets en matière d'énergie renouvelable par l'intermédiaire de communautés d'énergies renouvelables a apporté une grande valeur ajoutée sur le plan de l'acceptation de l'énergie renouvelable à l'échelle locale et a permis l'accès à davantage de capital privé, ce qui se traduit par des investissements locaux, un plus grand choix pour les consommateurs et une participation accrue des citoyens à la transition énergétique. Cet engagement local est d'autant plus essentiel dans un contexte d'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable. » (Conseil européen, 2018)²⁵

C'est à cet égard que la nouvelle directive européenne sur les énergies renouvelables adoptée en décembre 2018 reconnaît clairement pour la première fois les intérêts des projets participatifs et des "communautés d'énergies renouvelables" et s'engage pour l'originalité et la valeur. Le modèle de participation peut être considéré comme un vecteur de propriété locale des transitions énergétiques.

Si la directive européenne propose un modèle participatif spécifique (projets citoyens), force est de constater qu'en quelques années, la France est devenue un véritable laboratoire participatif. Celles-ci constituent un ensemble hétérogène, conjugué dans le même but : impliquer le plus d'acteurs possibles dans les projets, à travers une gouvernance partagée ou basée sur une initiative locale et citoyenne.

²⁵ <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201906-ST0319-ENR%20citoyens.pdf>, consulté le 11.02.2020.

Les recommandations des directives sur les règles communes du marché intérieur de l'électricité déclarent que : « *l'énergie communautaire et les coopératives énergétiques sont devenues des moyens efficaces et rentables de répondre aux besoins et aux attentes des citoyens en matière de sources d'énergie, de services énergétiques et de participation locale* ».

Par conséquent, ces communautés sont considérées comme « *une possibilité inclusive de s'impliquer directement dans la production, la consommation ou le partage de l'énergie* », mais aussi de « *faciliter l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux modes de consommation* », « *faire progresser l'efficacité énergétique* », « *contribuer à lutter contre la précarité énergétique* », « *participer au marché de l'énergie* » et apporter « *des avantages économiques, sociaux et environnementaux à la communauté allant au-delà des seuls gains découlant de la fourniture de services énergétiques* » (Conseil européen, 2019).²⁶

Ces projets sont donc de plus en plus approuvés par les citoyens, davantage motivés pour s'engager dans ces projets participatifs.

En effet, selon le baromètre Qualit'ENR 2018, presque tous les répondants (96%) souhaitent encourager le développement des énergies renouvelables et 70% des répondants pensent qu'il est pertinent d'investir dans ces énergies, bien avant l'immobilier. De même, selon une enquête réalisée en 2017 par l'Ademe, 56% des répondants ont indiqué qu'ils prévoyaient d'investir une partie de leurs économies dans des projets d'énergies renouvelables au sein de leur région (Ademe, 2017).

En 2020, sur les projets financés par l'association Energie Partagée, une grande partie est dédiée aux énergies solaires et éoliennes. 9 projets sont engagés dans l'hydroélectricité, 7 dans la biomasse et 5 dans la méthanisation. Ces projets illustrent l'acceptation et l'implication des acteurs sur ces projets d'énergies et sur la transition énergétique.

C'est par exemple, le cas du projet de « Centres Méthanisation ». La méthanisation est l'utilisation d'un processus biologique naturel qui convertit la matière organique en énergie renouvelable et en résidus qui peuvent être utilisés comme engrais pour le sol et les cultures.

En 2008, un groupe de citoyens et d'élus ont découvert la méthanisation. Ils estiment qu'il s'agit d'une opportunité de revitaliser les territoires ruraux en accompagnant les agriculteurs dans le processus d'amélioration environnementale et économique. Ils réalisent alors des opérations

²⁶ <https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201906-ST0319-ENR%20citoyens.pdf>, consulté le 11.02.2020.

d'information, des réunions ouvertes (plus de 80 personnes rassemblées le 2 avril 2018), des réunions (institutions, constructeurs, élus, autres chefs de projet), des stages dirigés par des agronomes et des visites d'installations.

Ces citoyens ont créé conjointement l'association Centrés Agri-Énergie en 2010 pour sensibiliser et mobiliser les énergies renouvelables. Ils mènent une étude pour prouver la faisabilité d'un projet d'installation d'unités collectives de méthanisation agricole dans la ville. Maintenant, avec l'adhésion progressive des agriculteurs, ils sont désormais 32 citoyens, dont 26 éleveurs, et une entreprise artisanale (Aveyron Scierie Bois), qui va utiliser la chaleur générée pour sécher le bois. Les collectivités locales prennent également part au projet.

Aujourd'hui, les 26 fermes du projet sont toutes des fermes d'élevage : bovins (production de viande ou de lait), ovins (production de viande ou de lait), chèvres.

En résumé, au fil des années, les projets participatifs sur les énergies renouvelables ont été reconnus et se sont développés, favorisant l'acceptation de ces énergies vertes au profit de la transition énergétique. De nombreuses mesures ont été mises en place par l'Etat français afin de soutenir ces projets.

2.2.3. Les stratégies nationales de soutien aux projets d'énergies renouvelables

La nouvelle directive européenne de 2018 sur les énergies renouvelables a encouragé les Etats membres à adopter des stratégies pertinentes pour le développement de tout type de projets participatifs. Plusieurs mesures ont alors été prises, notamment pour faciliter le financement participatif :

- ***La Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte de 2015 (LTECV)***, a été décisive car elle a favorisé les conditions d'implication des collectivités et des citoyens dans les projets de production d'énergies renouvelables. Elle a également confirmé certaines possibilités de participation financière des collectivités.

En effet, cette loi permet aux collectivités locales de participer directement dans des projets d'énergies renouvelables sur leur territoire, en termes de compte courant d'associés et de capital. Les sociétés par actions et les sociétés coopératives existantes pour des projets d'énergies renouvelables peuvent également proposer à certaines collectivités et habitants d'obtenir une partie de leur capital ou de participer au financement du projet en question.

Le financement participatif pour ces projets a été facilité par l'ordonnance relative à ce type de financement et par la loi relative à l'économie sociale et solidaire.

De plus, la LTECV a retranscrit en droit français la définition de « communauté d'énergie renouvelable » de la Directive européenne sur la promotion des énergies renouvelables en décembre 2018.

- **Le décret du 29 septembre 2016** portant sur l'investissement participatif dans les projets de production d'énergies renouvelables : ce décret simplifie ce type d'investissement en augmentant le plafond des offres effectuées sur une plateforme de financement participatif à 2,5 millions d'euros, et cela sans obligation de publicité.

- Dans les appels d'offre publiés par la Commission de Régulation de l'Énergie, **la bonification des tarifs d'achat** pour les projets participatifs peut prendre en charge les surcoûts relatifs à la mobilisation des citoyens et des collectivités.

De manière générale, la notion du « participatif » évolue dans le temps et selon le contexte.

- Depuis 2018 dans les appels d'offres nationaux de la Commission de Régulation de l'Énergie, **le bonus relatif à « l'investissement participatif »** impose la détention par des personnes physiques et des collectivités de 40 % des fonds propres du projet mené. Cette mesure illustre la volonté d'une maîtrise locale des projets afin de favoriser l'ancrage local. Cette mesure s'applique à tous les projets participatifs d'énergies renouvelables, y compris les « classiques » sans gouvernance locale.

En effet, les projets énergies renouvelables intégrant la participation et l'association des acteurs locaux ont pu déjà démontrer des avantages liés à l'appropriation des ressources énergétiques :

- les projets sont mieux intégrés suite à une bonne connaissance et compréhension de l'environnement local ;
- les projets sont davantage acceptés ;
- des retombées économiques pouvant aller jusqu'à long terme, favorisant la création d'emplois ;
- l'épargne locale est mobilisée dans des circuits courts ;
- la dynamique sociale est stimulée ;
- les acteurs impliqués deviennent de plus en plus compétents ;
- le public devient davantage sensible aux enjeux de la transition énergétique.

A titre d'exemple, en 2018, l'appel à projets « Énergies renouvelables coopératives et citoyennes » de la Région Occitanie s'est vu attribuer des aides à condition que les acteurs locaux participent au capital à hauteur de 50 % minimum et qu'ils s'impliquent considérablement dans la gouvernance du projet.

Pour résumer de manière générale, afin d'accompagner la mise en place des projets d'énergies renouvelables, les pouvoirs publics ont progressivement installé des outils adaptés à chacune des phases d'un projet.

Tableau 3 : Les différentes phases du montage d'un projet d'énergies renouvelables (ESPANEL, 2020)

Phase 1 : Emergence	Phase 2 : Développement	Phase 3 : Construction	Phase 4 : Exploitation
<p>Développement de l'idée</p> <p>Recrutement et formation des collectifs</p> <p>Etudes de pré faisabilité</p>	<p>Etude de l'environnement, du contexte</p> <p>Enquête publique</p> <p>Choix constructif, techniques et financiers</p>	<p>Construction effective du projet</p>	<p>Mise en service après expérimentation du projet</p> <p>Exploitation pour une durée déterminée du projet.</p>
<p>ADEME et régions :</p> <p>outil de soutien à l'accompagnement du projet</p>	<p><u>Outil de financement :</u></p> <p>EnRCiT.</p>	<p>Un contrat à long terme facilite le financement (obtention à travers un appel d'offre, bonus « participatif)</p>	

En **phase d'émergence**, l'ADEME et de nombreuses régions soutiennent l'accompagnement des projets : développement des ressources (guides, formations, supports de communication sur la promotion et valorisation des projets, etc.), création de structures d'animation dans les zones précurseurs afin d'accompagner les projets, soutien par l'association Énergie Partagée à coordination de ces structures et soutien technique/financier aux premières études des projets.

La **phase de développement**, est la phase la plus risquée d'un projet. Un outil de financement national est maintenant disponible pour accompagner le développement des projets d'énergies renouvelables: L'EnRCiT.

Ce dispositif de financement est doté de 10 millions d'euros par la Caisse des Dépôts, l'Ircantec et le Crédit Coopératif.

L'EnRCiT est disposé à pouvoir financer plus d'une centaine de projets sur une durée de 10 ans.

En **phase de construction**, certaines régions disposent d'autres outils de financement pour les projets.

Enfin, en **phase d'exploitation**, un bonus « participatif » a été créé dans le cadre des appels d'offres de la CRE afin de soutenir et d'inciter le développement des projets participatifs et citoyens. Comme nous l'avons expliqué précédemment, ce bonus assure un niveau de revenu supplémentaire permettant de couvrir les surcoûts liés au montage d'un projet citoyen.

En conclusion, l'efficacité de la démarche participative a fait ses preuves favorisant l'émergence des projets participatifs. Conscient des retombées de ces projets sur les territoires, de nombreuses mesures ont été prises par l'Etat afin de soutenir le développement de ces projets. L'intégration de la participation est une véritable stratégie de valorisation territoriale, que ce soit au niveau patrimoniale, touristique ou énergétique.

L'implication des acteurs est un levier indispensable pour une meilleure appréhension du projet et des retombées attendues. Dans les projets participatifs d'énergies renouvelables, l'implication citoyenne est un élément clé pour l'appropriation du territoire, favorisant l'émergence du tourisme durable et l'acceptation de la transition énergétique. C'est à travers l'engagement des citoyens que les idéologies et les valeurs se transmettent, favorisant la mise en place de projets pertinents et dynamiques au service de l'image d'un territoire.

CONCLUSION PARTIE 1

La première partie de ce mémoire nous a permis de nous familiariser avec les notions suivantes : patrimoine rural, patrimonialisation, énergies renouvelables, démarche participative et tourisme durable. Cette partie nous a permis d'identifier les liens entre ces différentes notions et leurs retombées sur un territoire.

Le patrimoine rural est un patrimoine spécifique important, de plus en plus considéré dans nos sociétés et valorisant les territoires de campagne. Le patrimoine rural forge le territoire rural. Il reflète l'identité et l'histoire d'un lieu. Ce patrimoine peut engendrer de nombreuses retombées positives sur le territoire, d'où la nécessité de le valoriser afin d'attirer le tourisme rural. Valoriser le patrimoine rural c'est dynamiser l'image du territoire et favoriser le tourisme rural. Les notions de patrimonialisation et tourisme rural sont donc complémentaires.

En parallèle, les récentes prises de consciences environnementales dans nos sociétés ont fait émerger des actions favorisant la transition énergétique et valorisant la présence nécessaire des énergies renouvelables. Des aides pour soutenir le développement de ces énergies en France ont permis à certains territoires d'intégrer les énergies renouvelables dans leurs projets de développement territorial afin de dynamiser leur image et de favoriser un tourisme rural et durable. Pour d'autres territoires, ces énergies ont toujours fait partie intégrante de leur patrimoine, reflétant une économie, des savoir-faire ou encore des valeurs.

Les projets territoriaux sont multiples et peuvent être gérés de différentes façons. Depuis le début des années 2000, les projets participatifs se multiplient. En effet, la participation est un outil important pour les projets de développement, notamment sur la valorisation territoriale et touristique. L'implication des acteurs locaux permet de mieux appréhender le territoire, valoriser son patrimoine et favoriser la transition énergétique, pour les projets environnementaux. L'émergence des projets participatifs sont bénéfiques en termes de valorisation et de sensibilisation.

Ce travail relève donc de nombreuses questions applicables sur un terrain spécifique, plus précisément ici sur notre terrain de stage : la commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac située sur le plateau de l'Aubrac, dans le nord Aveyron.

Les énergies renouvelables et la démarche participative faisant partie intégrante de nos missions de stage, la problématique de ce mémoire est la suivante :

En quoi l'intégration des énergies renouvelables et de la démarche participative dans des stratégies touristiques contribue à la valorisation du patrimoine rural local dans un territoire à faible densité et de moyenne montagne ?

L'intérêt de cette problématique est de déterminer pourquoi les énergies renouvelables et la démarche participative peuvent contribuer à la valorisation d'un patrimoine rural, comment et quels en seraient les impacts sur un territoire de faible densité et de moyenne montagne comme le plateau de l'Aubrac.

De cette problématique découlent 2 hypothèses que nous démontrerons à travers les deux prochaines parties du mémoire :

Hypothèse 1

Les énergies renouvelables n'ont pas uniquement une portée environnementale et représentent également un patrimoine à part entière valorisant le territoire de l'Aubrac.

Les énergies renouvelables sont inscrites sur l'Aubrac depuis longtemps et ont impacté le territoire sous différentes dimensions : urbanisme, économique, sociale et culturel. Ces énergies reflètent l'histoire, l'esprit et les valeurs du territoire. Elles sont donc un atout considérable à intégrer dans une stratégie touristique afin de valoriser le patrimoine rural local.

Hypothèse 2

La démarche participative regroupe des acteurs locaux dont leurs expériences et connaissances permettent de répondre au plus près aux besoins et aux enjeux du territoire et d'identifier le patrimoine rural existant à valoriser.

Les projets à gouvernance locale permettent aux acteurs de partager leur expérience et d'informer sur les besoins spécifiques du territoire mais également de valoriser leur patrimoine (traditions, savoir-faire, monuments). La contribution de chacun amène à un projet touristique dynamique et représentatif du territoire.

**PARTIE 2 : L'AUBRAC, UN TERRITOIRE
IDENTITAIRE UNIQUE EN QUÊTE DE
DÉVELOPPEMENT, DE DIVERSIFICATION ET
D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE**

INTRODUCTION DE LA PARTIE 2

La partie 1, partie théorique de ce mémoire, nous a permis d'identifier les enjeux du patrimoine rural, du tourisme rural et des énergies renouvelables, de dresser un état des lieux des projets territoriaux touristiques et participatifs et de comprendre leur importance sur un territoire donné. Une problématique a également été amorcée suivie de deux hypothèses.

Afin d'approfondir ces réflexions et de les appliquer sur un terrain spécifique, cette deuxième partie du mémoire sera dédiée à la structure du stage et de la mission confiée mais également de la présentation du territoire de l'Aubrac ainsi que les énergies renouvelables présentes.

En effet, il est judicieux de présenter la démarche dans laquelle s'inscrit notre mission de stage de Master 2. Pour cela, une connaissance plus approfondie sur le territoire de l'Aubrac à travers un historique et un diagnostic général semble nécessaire ainsi qu'un diagnostic autour de ses énergies renouvelables afin de prendre conscience de leur importance sur le territoire et des enjeux qui en découlent.

Dans cette partie, les hypothèses auront des premiers éléments de réponses. En effet, nous verrons que la réalisation de la mission de stage nécessite la participation des acteurs locaux et que les énergies renouvelables aubraciennes constituent de vrais enjeux, autres qu'environnementaux, celles-ci représentant un patrimoine local à part entière.

La partie 2 se présente alors ainsi :

- Une présentation de la structure de stage, le contexte territorial auquel s'inscrivent la mission de stage et la méthodologie employée pour y répondre.
- Une présentation du territoire de l'Aubrac ainsi qu'un diagnostic territorial afin d'identifier les atouts et faiblesses de ce territoire et les enjeux auxquels celui-ci doit faire face.
- Une présentation des énergies renouvelables présentes sur l'Aubrac, suivi d'un diagnostic afin d'identifier leur place sur le territoire et en quoi celles-ci sont au service du développement local.

Chapitre 1 : Tourisme et énergies renouvelables : la commune d'Argences-en-Aubrac au cœur de la démarche

1. La commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac, une structure phare dans le développement du plateau de l'Aubrac.

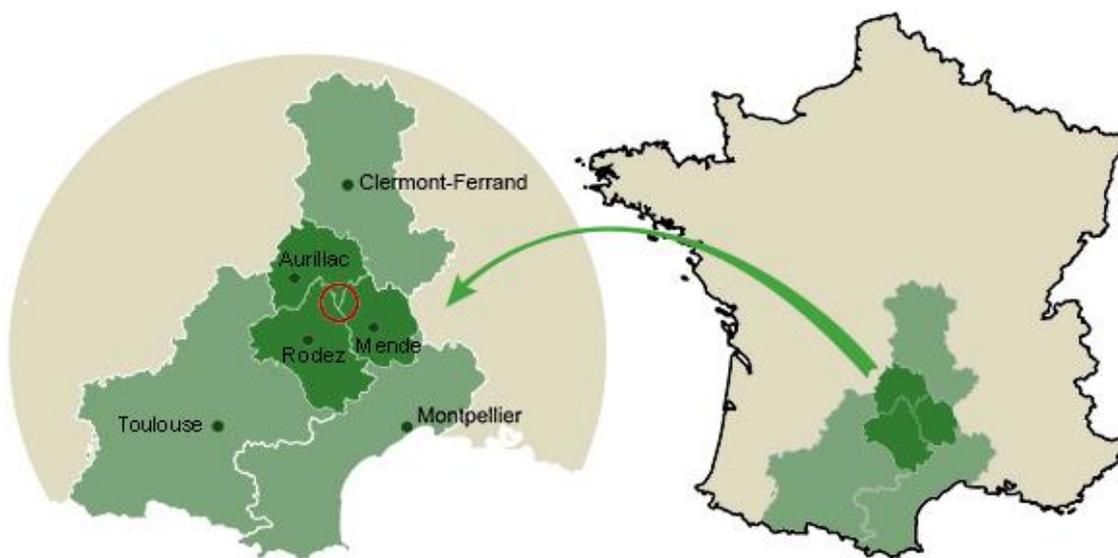
Avant de présenter la structure de stage, la mairie d'Argences-en-Aubrac, il est important d'introduire l'endroit où cette structure est implantée : le plateau de l'Aubrac. Une présentation brève du territoire est nécessaire afin de mieux l'appréhender, permettant par la suite de présenter la commune d'Argences-en-Aubrac.

1.1. Le plateau de l'Aubrac, un territoire aux diverses richesses

Le stage de deuxième année de Master s'est effectué au sein de la mairie de Sainte-Geneviève-sur-Argence, bourg central de la commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac, située sur le territoire de l'Aubrac, dans le nord Aveyron.

Pour introduire le territoire, l'Aubrac est un territoire vaste et rural, étalé aujourd'hui sur trois Départements et deux Régions, l'Aveyron, la Lozère en Région Occitanie et le Cantal en Région Auvergne-Rhône Alpes.

Figure 14 : Localisation de l'Aubrac en France.



Source : www.projet-pnr-aubrac.fr

Caractérisé par une zone d'élevage et une zone d'estive, le Plateau de l'Aubrac se distingue par son climat humide de haute altitude dévoilant des paysages sauvages. L'activité humaine, majoritairement agricole, a toujours su s'adapter à l'isolement du territoire, au climat, l'altitude et la courte période végétative du plateau, installant alors un système majoritairement agropastoral. L'Aubrac se démarque par ses vaches uniques de race Aubrac, la multitude de burons sur les estives, lieu traditionnel de collecte de laitière servant à produire le célèbre fromage local : le fromage de Laguiole.

L'Aubrac se distingue par ses multiples paysages divers et variés, changeant considérablement en l'espace de quelques kilomètres. Le nord-ouest de l'Aubrac est marqué par les gorges de la Truyère, des vallées et par quelques barrages hydroélectriques, devenus un des patrimoines emblématiques du territoire. Plus nous allons vers l'Est, plus les paysages deviennent plats et concentrent une multiplicité de burons et de paysages nus, marqués par des murs de pierres où réside principalement l'activité agricole.

L'Aubrac est également une terre d'énergie où se mêlent différentes énergies renouvelables telles que la vache, l'eau (barrage hydroélectriques) et le bois. Ces énergies reflètent l'esprit du territoire porté sur le renouvelable et sur une économie toujours au plus proche de la nature et du local.

De plus, l'Aubrac est à l'image de multiples initiatives collectives locales datant de plusieurs décennies dans le but de redynamiser le territoire, relancer l'économie et valoriser son patrimoine. La moitié du 20^{ème} siècle a été marquée par la crise du système agraire avec l'apparition de la mécanisation et la chute de la production laitière. Cette crise fût surmontée progressivement grâce au dynamisme des éleveurs de l'Aubrac, grâce également au renouvellement de l'état d'esprit et de l'organisation de la société locale, accompagnés par des soutiens professionnels et publics. Le plateau de l'Aubrac a su se ressaisir et inverser le cours des choses en se renouvelant.

Ce renouvellement territorial trouve ses origines dans l'action et la réaction de ses habitants refusant la défaite et la résignation. Ce mouvement de développement local s'appuie sur la mémoire, sur un existant patrimonial dont l'Aubrac revendique jusque-là le symbole et l'emblème. Ce lien social et cette solidarité se retrouve notamment dans l'esprit de la commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac.

1.2. La commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac, une commune porteuse de projets de développement territorial

1.2.1. Les communes du territoire

Le plateau de l'Aubrac est composé de nombreuses communes réparties sur l'ensemble du territoire. Pour rappeler la définition d'une commune en France,

*« la commune est une collectivité territoriale, consistant en un territoire administré par une municipalité, formée par un conseil municipal, le maire ainsi que, le cas échéant, un ou plusieurs adjoints. Elle constitue l'échelon de base des divisions administratives du territoire français. Les communes sont régies par le titre XII de la Constitution de 1958 et la deuxième partie du code général des collectivités territoriales ».*²⁷

La commune met en œuvre des politiques publiques dans le cadre de l'exercice des pouvoirs déterminés par la loi (notamment la gestion des écoles maternelles et élémentaires, l'état civil, la fourniture du service de l'eau, la voirie municipale) ainsi que tout ce qui est jugé nécessaire pour l'intérêt général et rentrant dans la compétence générale (exemple : les gardes d'enfants via les crèches municipales, les services de bibliothèques et médiathèques, les piscines municipales, etc.). Aujourd'hui, les compétences de la commune sont partagées avec les intercommunalités, notamment les établissements publics de coopération intercommunale (EPIC) tels que les communautés de communes, communautés d'agglomérations et métropoles.

Historiquement, le décret de l'Assemblée nationale du 12 novembre 1789 disposait de la présence d'une municipalité dans chaque ville, bourg, ou communauté de campagne. La loi du 14 décembre 1789 stipulait :

*« Les municipalités actuellement subsistantes en chaque ville, bourg, paroisse ou communauté, sous le titre d'hôtel de ville, mairies, échevinats, consulats, et généralement sous quelque titre et qualification que ce soit, sont supprimées et abolies, et cependant les officiers municipaux actuellement en service, continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés. »*²⁸

C'est à cette période que les communes françaises sont nées et qu'elles existent encore aujourd'hui telles qu'elles ont été définies en 1789.

²⁷ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune_(France)), consulté le 1.06.2020.

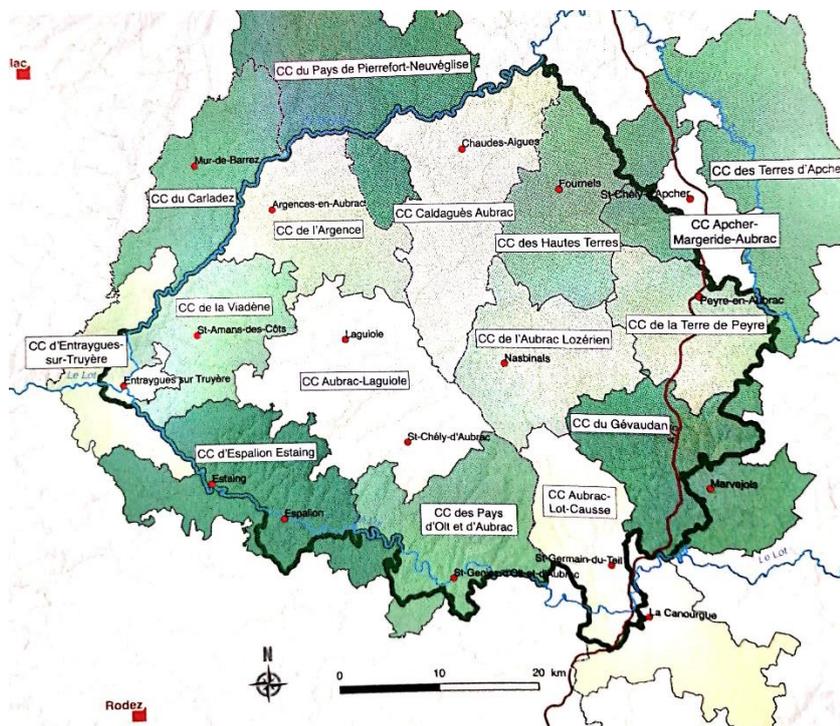
²⁸ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune_(France)), consulté le 1.06.2020.

Depuis les années 1990, les communes ont pu s'associer aux communautés de communes dans le but d'élaborer des projets communs de développement et d'aménagement. Par conséquent, les communes exercent des missions annexes que celles régaliennes et de service public. Les compétences des communautés peuvent s'étendre de la collecte des ordures ménagères au financement d'offices de tourisme, en passant par l'entretien des chemins de randonnées.

En 2015, le Plateau de l'Aubrac couvrait 14 communautés de communes. En 2017, un regroupement a fait descendre leur nombre à 8 et le territoire de certaines d'entre elles déborde du périmètre de l'Aubrac. Ici, nous nous intéressons à la nouvelle communauté de commune depuis 2017 « Aubrac, Carladez et Viadène ».

Cette communauté de commune est née de la fusion entre la communauté de communes Aubrac-Laguiole, la communauté de communes de l'Argence, la communauté de communes du Carladez et la communauté de communes de la Viadène (représentées ci-dessous).

Figure 15 : Carte des communautés de communes de l'Aubrac avant regroupement et fusion au 1er Janvier 2017.



Source : Données projet de PNR de l'Aubrac. Ouvrage « L'Aubrac, 50 ans de développement », Editions de l'Aube 2019.

Le Parc Régional Naturel de l'Aubrac avait recensé 82 communes principales de 25 communes périphériques. Le regroupement de certaines communes en 2017 a réduit le nombre de communes

à 68 principales et 15 communes périphériques. Ces regroupements ont permis la création de communes nouvelles, notamment :

- **Argences-en-Aubrac** regroupant les anciennes communes suivantes : Alpuech, Graissac, Sainte-Geneviève-sur-Argence, La Terrisse et Vitrac-en-Viadène.
- **Peyre-en-Aubrac (Lozère)**, regroupant Aumont-Aubrac, La Chaze-de-Peyre, Le Fau-de-Peyre, Javols, Sainte-Colombe-de-Peyre et Saint-Sauveur-de-Peyre.
- **Prinsuéjols-Malbouzon (Lozère)**, regroupant Prinsuéjols et Malbouzon.
- **Banassac-Canilhac (Lozère)**, regroupant Banassac et Canilhac.
- **Saint-Geniez-d'Olt-et-d'Aubrac (Aveyron)**, regroupant Saint-Geniez-d'Olt et Aurelle-Verlac.

Figure 16 : Carte des communes du périmètre d'étude du projet de PNR de l'Aubrac. En bleu (Aveyron), orange (Cantal) et vert (Lozère) : communes du périmètre d'étude à 82 communes.



Source : Association d'émergence du PNR de l'Aubrac (2015).

Argences en Aubrac est donc devenue une commune nouvelle depuis 2017 et regroupe les villages suivants : Alpuech, Graissac, Sainte-Geneviève-sur-Argence, La Terrisse, Lacalm et Vitrac-en-Viadène.

Elle est la plus grosse commune nouvelle de l'Aubrac. Sainte-Geneviève-sur-Argence est le bourg centre de la commune nouvelle.

1.2.2. Le bourg de Sainte-Geneviève-sur-Argence

La mairie de Sainte-Geneviève-sur-Argence assure des missions au service de l'Etat car elle le représente. La commune est compétente et a l'obligation d'organiser et établir les élections, l'état civil, l'entretien des voiries etc. La mairie sert la règle de la vie collective.

La mairie de Sainte-Geneviève exerce également des missions de service public local. C'est-à-dire que normalement il relève de la compétence communale d'organiser la cantine scolaire qui n'est pas une obligation. C'est un service public local à la discrétion de la collectivité, il n'y a aucune commune qui n'organise pas ni la garderie, ni la cantine, ni les services publics essentiels. La commune a également le rôle de service public à la population de service local.

Avant 2014, la commune d'Argences-en-Aubrac n'existait pas. Sainte-Geneviève était une commune à part entière et exécutait essentiellement des missions régaliennes et de service public local. La commune s'est rendue compte qu'exécuter seulement ces missions pouvait la limiter dans la dynamique territoriale. En effet, la commune se voyait perdre drastiquement de la population et bien que les routes soient entretenues, il n'y aurait plus d'habitants pour les emprunter. L'absence de population pouvait également réduire le champ d'intervention de la mairie à l'entretien des cimetières.

À partir de 2014, la commune de Sainte-Geneviève et celles environnantes se sont rendue compte qu'elles avaient une forte carte à jouer dans le développement territorial. Sur la volonté des élus, la mairie de Sainte-Geneviève a donc créé de nouveaux services à la limite entre le service rendu à la population et le projet. La volonté des élus dès 2014 était de construire un projet de développement afin d'améliorer la façon dont les gens vivaient sur le territoire. L'objectif était que les habitants prennent conscience de ce qu'ils vivent ici, d'en profiter et qu'ils puissent le faire rayonner afin d'attirer par la suite des gens qui puissent s'installer et faire vivre les services du territoire.

De ce fait, de nombreux élus et habitants proactifs se sont réunis pour établir un diagnostic territorial et déterminer les atouts territoriaux, à savoir : le savoir-faire agricole, la présence de divers patrimoines et les initiatives collectives autour de multiples projets.

En 2014, Sainte-Geneviève-sur-Argence faisait partie d'une communauté de commune regroupant les mêmes villages que sur la communauté de communes actuelle mais en ajoutant le village de

Cantoin. La commune de Sainte-Geneviève-sur-Argence était déjà à l'époque le bourg central et de par son emplacement proche des barrages hydroélectriques, elle recevait des substitutions d'EDF ce qui lui permettait de payer les services appliqués à la communauté de commune entière. La solidarité primait déjà à cette période au sein des villages voisins et de la commune même.

En 2017, la création de la nouvelle commune Argences-en-Aubrac a permis de conduire des projets de développement et de service nouveau. La commune étant plus grande, elle a pu bénéficier de financements supplémentaires permettant la conduite de nouveaux projets territoriaux, notamment touristiques.

Argences-en-Aubrac est une commune unique par son organisation et son lien social. Toutes les mairies déléguées des anciennes communes appartenant maintenant à Argences-en-Aubrac ont conservé leur secrétariat de mairie pour fonctionner de la même façon que la mairie à Sainte-Geneviève. Ce système permet de garder un lien social et une solidarité entre chaque ancienne commune.

Les effectifs de la mairie ont donc augmenté en l'espace de plusieurs années, passant de moins d'une dizaine d'agents en 2014 à 31 agents aujourd'hui, dont 2 apprentis et 24 agents à temps plein. Ce nombre important permet à la mairie d'effectuer à la fois des missions régaliennes et de service public mais aussi de créer des projets de développement.

Cette organisation propre à la mairie a permis l'amélioration du cadre de vie (exemple : proposer des projets éducatifs dans les micro-crèches et pas seulement réaliser un service de garderie) et d'assumer l'ensemble des tâches. De plus, suite à la commune nouvelle, la mairie possède désormais un service « France services » pour venir en aide aux habitants.

La commune d'Argences-en-Aubrac a développé ses propres activités physiques de pleine nature. La commune est reconnue sur l'ensemble du plateau sur sa dynamique impulsée à travers la création de ses propres événements (exemple : Echappée Verte ou La nuit des burons) mais aussi de ces offres culturelles riches (cinéma, théâtre, festival, animations etc).

Ces projets ont pu se réaliser grâce à l'organisation unique au sein de la commune d'Argences-en-Aubrac, rendue possible uniquement grâce à la forte présence du lien social, un facteur la démarquant des autres communes.

En parallèle, l'Aubrac s'est attribué un projet de territoire par la création du Parc Naturel Régional de l'Aubrac en 2018, composé d'une charte définissant les objectifs de développement du territoire pour les quinze prochaines années.

2. Tourisme et énergie renouvelable, deux domaines complémentaires au service de l'attractivité territoriale aubracienne

2.1. L'Aubrac, un territoire en quête de développement et de diversification économique

Le stage de deuxième année de Master s'inscrit dans un contexte spécifique important d'introduire avant de présenter mes missions.

Les projets de développement de la commune se sont multipliés en l'espace de quelques années, répondant à la volonté du territoire de se développer depuis une vingtaine d'année. En effet, depuis les années 2000, l'Aubrac a cherché à se lancer dans la mise en place d'un plan de développement touristique pour redynamiser le territoire. À cette époque, le tourisme était difficilement accepté par la population, limitant la diversification économique du territoire.

En effet, selon l'entretien qualitatif avec A.Valadier :

« Il y a eu 3 temps par rapport à cette évolution. Premier temps antagoniste, les éleveurs ne voulaient pas voir les touristes. Il y a eu un temps incroyable. Quand ils voyaient les gens qui se promenaient, ils disaient « ils n'ont rien à faire, ils perturbent » bon. Deuxième temps il y a eu une réconciliation parce qu'on a fait quelques simulations. J'ai dit à l'époque de simuler une situation où on arrête tous les touristes. On se met sur les ponts, on arrête tout le monde. Et très vite dans la simulation, on a vu que s'écroulait tout ce qui était accueil, hôtellerie, restauration, artisanat. Et alors on en a tiré une conclusion qui marquait une évolution dans l'esprit des gens. Il faut alors les laisser venir parce qu'ils apportent une saison ce qui permet à toutes les activités d'accueil de tenir jusqu'à la saison d'après. Donc il faut accepter cette situation qui devient de plus en plus indispensable. Et maintenant on est à la troisième phase qui est la complémentarité entre l'élevage, agriculture et tourisme ».

Cette troisième phase a permis l'émergence d'un projet en 2018, intitulé « Patrimoine, énergies renouvelables et attractivité » appliqué au sein de la commune d'Argences en Aubrac. Ce projet a pour but de créer une offre touristique de découverte originale autour des énergies renouvelables (eau, vache, bois) à tous les publics, résidents permanents et saisonniers. Ce projet spécifique s'inscrit dans un contexte spécifique. En effet, le territoire de la commune connaît des fragilités. Malgré ses nombreux atouts, la densité démographique reste faible bien que celle-ci remonte

depuis ces dernières années. En parallèle, les énergies renouvelables sont très présentes sur le territoire. Elles ont façonné l'Aubrac et elles représentent de nombreux atouts qui doivent être davantage valorisés et expliqués. De plus, les acteurs locaux sont actifs et impliqués dans les projets de développement. L'idée de créer une offre touristique autour de cette thématique a alors pris tout son sens.

Aujourd'hui, les trois missions que se donne l'Aubrac dans son ensemble sont de : sauvegarder, mettre en valeur et partager.

L'objectif de ce projet est de valoriser les atouts locaux, ici les énergies renouvelables, dans le but de dynamiser et valoriser l'image de la commune d'Argences-en-Aubrac et de créer des retombées positives directes et indirectes sur le territoire.

En effet, la commune d'Argences-en-Aubrac s'étend sur 153 km² et est façonnée par les énergies renouvelables telles que l'eau, la vache et le bois. La vache est une ressource emblématique et ancienne de l'Aubrac dont sa force motrice a permis le travail dans les champs mais aussi sa production de fromage et viande. C'est aujourd'hui un patrimoine phare du territoire, le forgeant depuis des siècles et ayant établi une identité territoriale agricole.

L'eau est également une ressource abondante sur le territoire avec l'apparition depuis le tout début de moulins. La force de l'eau était déjà exploitée et l'intérêt pour cette ressource s'est développé jusqu'à la construction des barrages hydrauliques en 1930. La présence de ces barrages ont permis de classer l'Aveyron en 5^{ème} position en tant que département hydroélectrique de France.

La présence de la force hydraulique demeure importante dans la transition énergétique actuelle, renforçant davantage l'image d'énergie « verte » que l'Aubrac possédait déjà.

Enfin, le bois constitue la troisième énergie du territoire, à travers la présence de nombreuses forêts dont le bois de Guirande, un bois primaire représentant une ressource importante sur le territoire.

Le plateau de l'Aubrac possède de nombreux atouts énergétiques que la commune d'Argences-en-Aubrac veut mettre en avant au sein de son périmètre afin de dynamiser son image qualifiée d'arriérée et vieillissante mais également pour relancer son économie en partant du principe que ce n'est pas uniquement l'agriculture ou l'élevage qui tiendront à eux seuls. Les énergies renouvelables traduisent les valeurs et l'esprit du plateau de l'Aubrac, dont les savoir-faire restent au plus près des traditions et de l'environnement et continuant à se développer à partir des ressources naturelles.

2.2. La création d'une offre touristique inédite, une action valorisant la richesse territoriale

De part ces atouts et ces enjeux, une formation développement par l'ADEFPAT a été mise en place en 2018. Composée de sept journées, elle a réuni les acteurs locaux impliqués dans le projet. De grands axes de développement ont été définis et ont permis de sélectionner plusieurs sites patrimoniaux à intégrer dans une offre touristique, d'effectuer un SWOT pour chaque site afin d'établir leurs forces et leurs faiblesses et d'établir un plan d'action.

La création de cette offre touristique a pour objectif de raconter ce qu'il se passe sur le territoire, comment celui-ci fonctionne et comment a-t-il été façonné par ces énergies renouvelables. L'importance est également de mettre en avant les initiatives collectives locales et de montrer qu'au-delà de l'aspect environnemental et de la transition énergétique, les énergies renouvelables ont également permis de structurer l'organisation sociale, l'économie, l'urbanisme et le patrimoine du territoire.

La commune cherche également à ce que cette offre touristique puisse permettre aux touristes d'aller à la rencontre des acteurs locaux, de créer du lien social et de valoriser le patrimoine matériel et immatériel.

C'est dans cette démarche que le projet a été mis en place dans le but d'être rapidement opérationnalisé. Notre mission de stage intervient alors dans cette phase opérationnelle, consistant à développer une offre de découverte touristique originale sur le thème des énergies renouvelables, celles-ci regroupées en trois catégories :

- celles liées à la force motrice de l'eau
- celles issues de l'élevage bovin
- celles issues du bois

Ces trois thèmes sont la porte d'entrée pour des déclinaisons très larges, comprenant en particulier:

- l'histoire de la construction des barrages dans les gorges de la Truyère
- l'élevage traditionnel sur le plateau de l'Aubrac et le rôle de la vache dans l'économie rurale
- la modernité et l'inventivité des dispositifs de production d'énergie
- le tourisme des activités de pleine nature, sur le lac de Sarrans, les chemins, dans les gorges de la Truyère...
- la randonnée

- la mobilité douce
- toutes les activités respectueuses de l'environnement.

La finalité est de valoriser l'image du territoire de la commune d'Argences en Aubrac, tout en proposant des offres de découvertes à tous les publics, résidents permanents, et saisonniers.

Tableau 4 : Les objectifs de la mission de stage (ESPANEL, 2020)

TRAVAIL À REALISER	
<u>Objectifs généraux</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Affiner un scénario identitaire autour des énergies renouvelables : vache, eau et bois. - Concevoir et expérimenter le circuit touristique du début à la fin - Projeter la mise en marché du produit - Evaluer le produit final
<u>Objectifs opérationnels</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un diagnostic territorial sommaire - Effectuer un état des lieux patrimonial de la commune - Mise en relation des acteurs locaux autour d'un projet commun. - Créations de supports de communications (affiches, flyers, fiche d'animation et logo) - Etablir un plan de financement - Construire le circuit touristique - Encadrer le circuit touristique (logistique, accompagnement et animation).

3. La méthodologie mise en œuvre au service de la mission de stage

Les deux points précédents ont permis de contextualiser rapidement le territoire, de présenter la structure de stage et la mission confiée pendant 6 mois. Dans ce dernier point, nous présenterons la méthodologie employée ayant permis de réaliser à bien cette mission.

3.1. L'appropriation du territoire et du projet

3.1.1. Les recherches documentaires

Afin de construire une offre touristique cohérente et répondant aux besoins de la commune, il a été nécessaire dans un premier temps de pouvoir s'approprier, s'informer et connaître le territoire à travers des ouvrages issus de la médiathèque de la commune mais aussi à travers des entretiens qualitatifs avec les acteurs locaux participants au projet. L'objectif était de recueillir un maximum de connaissances et de connaître les besoins du territoire et les tendances touristiques.

Au niveau bibliographique, plusieurs ouvrages et documents nous ont permis de prendre connaissance de l'Aubrac en profondeur (son histoire, son développement et ses richesses patrimoniales) :

- Borrès, Jean-Baptiste, Claude Béranger, and Joseph Bonnemaire. *L'Aubrac 50 Ans De Développement L'élevage à La Rencontre Des Enjeux Du Territoire*. La Tour-d'Aigue (Vaucluse) : Éditions De L'Aube, 2019. Print.
- Cassagnes Paul, préface Valadier André. *Argences en Viadène, entre Aubrac et Truyère*. Causses & Cévennes, 2006.
- Guide du visiteur du Parc Naturel Régional « A la découverte de l'Aubrac »
- Guide Destination Aubrac à l'Office de Tourisme.

3.2.2. L'étude qualitative

En parallèle, les deux premières semaines de stage effectuées sur place ont été dédiées aux entretiens qualitatifs. Dix acteurs du territoire ont été interrogés sur ces deux semaines, afin de comprendre les rouages et le fonctionnement de l'Aubrac mais aussi de la commune d'Argences-en-Aubrac. Ces entretiens nous ont également permis d'évaluer l'importance et le rôle des énergies renouvelables sur le territoire mais aussi de parler de construction du circuit touristique demandé. Pour ce faire, un guide d'entretien a été réalisé. Celui-ci pouvait différer selon l'interrogé. (*CF Annexe 1*)

3.2.3. La retranscription et l'analyse

Les entretiens ont été menés entre le 4 et le 13 mars 2020 et se sont très bien déroulés. Les entretiens se sont tous fait physiquement. La majorité d'entre eux se sont fait dans une salle ce qui a permis d'assurer un son de qualité sans nuisances sonores. Cependant, un entretien s'est fait en partie à l'extérieur tout en marchant, ce qui a rendu difficile de retranscrire correctement certains passages. Chaque acteur interrogé a donné son accord pour que l'entretien soit enregistré avec un téléphone portable. Sur les dix entretiens physiques, cinq ont été intégralement retranscrits et cinq ont été partiellement retranscrits, résumant les propos les plus importants pour la suite. Ces cinq

entretiens ont fait l'objet d'une synthèse. Ces dix entretiens figurent anonymement en annexe (*CF de l'annexe 2 à l'annexe 11*). Ils ont duré en moyenne entre 50 mn et 2h.

La retranscription représente la première étape dans l'analyse des propos. Le texte de l'entretien est recueilli sous forme de « verbatims », c'est-à-dire les paroles mot pour mot de l'interrogé. Ces retranscriptions ont permis d'établir par la suite des synthèses de chaque entretien et une analyse approfondie afin de cerner les visions des interrogés concernant l'histoire de l'Aubrac, son économie, ses atouts et ses faiblesses mais aussi sur les ressources disponibles et l'intérêt de s'intégrer ou non au projet du circuit touristique.

Une première analyse a été faite en regroupant les verbatims pour chaque interrogé illustrant leurs visions et les tendances touristiques sur le territoire.

Tableau 5 : Première analyse du discours des acteurs - entretiens physiques (ESPANEL, 2020)

Date	Fonction de la personne interrogée	Type d'acteurs	Verbatim
05.03.2020	Président de l'unité de méthanisation	Acteur privé	« ça fait un an qu'on fait visiter l'exploitation du site et je me suis aperçu que ça intéressait énormément les gens » Je pense qu'il y a une première étape à faire, notamment avec la municipalité, c'est déjà de faire visiter le site, peut-être sur une journée, d'organiser quelque chose ».
05.03.2020	Agriculteur et élu au conseil municipal	Acteur privé	« Alors la réflexion c'est qu'aujourd'hui il faut de l'ouverture, il faut expliquer aux gens comment on fonctionne, comment fonctionne une ferme. Il faut créer, améliorer et raconter aussi ce qu'il se passe vraiment. De par l'unité de méthanisation. De la vache à la méthanisation. De la vache, tracteur à quatre pattes qui devient aujourd'hui de l'énergie, du gaz qui se transforme en électricité et demain qui sera un gaz qui pourra être utilisé par les tracteurs. »
05.03.2020	Agent au Bureau d'Information Touristique	Acteur public	« Des demandes il y en a toujours sur le tourisme industriel de plus en plus de toute façon [...] Après voilà c'est vrai qu'on n'a pas de produits touristiques. »
06.03.2020	Ancien agriculteur, fondateur du Parc Naturel Régional et de la coopérative Jeune Montagne	Acteur privé	« Donc les trois missions que se donne l'Aubrac aujourd'hui dans son ensemble et on peut y inclure ce qui fait l'objet de vos recherches : sauvegarder, mettre en valeur, partager. Maintenant on est à la troisième phase qui est la complémentarité entre l'élevage, agriculture et tourisme. Les touristes nous ont dit « on veut des circuits qui permettent de voir un maximum de vaches au pâturage ». Alors c'est ce qu'on a dit aux agriculteurs, « vous avez un lien entre tourisme et agriculture et élevage ». En sachant que tout touriste est consommateur en avant des exigences. »
10.03.2020	Agricultrice	Acteur privé	« Notre ferme est à ka fois pour l'allaitant et en plus on vient de faire du photovoltaïque. On a un peu les deux volets et les gens sont demandeurs.
10.03.2020	Ancien maire d'un village intégré à la commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac	Acteur public	« On est à 20 % d'irréductibles, les autres ont compris qu'il y avait des circuits à mettre en place et qu'il fallait quand même s'ouvrir un peu donc la génération d'après, et les jeunes un peu plus rock'n'roll donc ça va. On est sortis de la tanière mais vigilance. « Je vous dis la vérité les gens reviennent. Les gens disent « oh putain faut qu'on y retourne ! - Allô vous êtes toujours là ? Mais tu rigoles mon p'tit gars déboulez !
11.03.2020	Randonneur et ancien médecin exerçant dans un village intégré à la commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac	Acteur privé	« Le projet n'est pas facile, pas évident parce qu'il y a beaucoup de gens impliqués, différents et une clientèle particulière. Mais c'est vrai que le tourisme industriel intéresse un p'tit peu plus les gens. Les gens aiment ça de plus en plus. »
12.03.2020	Chargé de mission eau, environnement et territoires sur les vallées du Lot et de la Truyère – EDF.	Acteur public	« Donc cette démarche-là elle n'est pas que pour les touristes, elle est aussi pour les habitants et notamment je trouve qu'en terme participatif, pour beaucoup d'entre eux ils peuvent participer. C'est à dire qu'on peut imaginer qu'ils viennent témoigner, raconter ce qu'ils ont fait, ce qu'ils ont vécu ». « Souvent y'a des gens qui sont là depuis plus longtemps que nous et c'est leur barrage plus qu'à nous quoi. Parce qu'ils sont nés avec, ils sont sur un territoire c'est leur histoire etc »
14.03.2020	Habitant, créateur du micro-musée local de la vie paysanne	Acteur privé	« J'ai créé un micro musée de la vie paysanne comme c'était au temps de mon enfance, avant la mécanisation. Des centaines de personnes sont venues en quelques années dont même des scouts. J'organise aussi des fêtes et événements autour de mon four à pain. »

Une deuxième analyse plus approfondie a ensuite été faite afin d'établir un diagnostic territorial de l'Aubrac et sur les énergies renouvelables sur le territoire. Ces diagnostics seront abordés dans les chapitres 2 et 3 de cette partie.

Au vu de la situation particulière du Covid 19, le stage s'est poursuivi en télétravail pendant un peu plus de 2 mois. Nous avons donc réalisé quatre autres entretiens téléphoniques au cours du mois de mars avec les acteurs du Parc Naturel Régional, de la communauté de communes « Aubrac Carladez et Viadène » et de la coopérative Jeune Montagne. Les entretiens ont duré entre 25 minutes et 1 heure et ont davantage porté sur les projets menés par ces structures sur le territoire et sur l'analyse du circuit touristique à réaliser. (CF Annexe 12 à Annexe 15).

Tableau 6 : Première analyse du discours des acteurs – entretiens téléphoniques (ESPANEL, 2020)

Date	Fonction de la personne interrogée	Type d'acteur	Verbatim
18.03.2020	Chargée de l'élaboration de la stratégie touristique à l'échelle du Massif de l'Aubrac - Parc Naturel Régional de l'Aubrac	Acteur public	« Le tourisme est une économie organique. Le touriste a besoin des mêmes services que les habitants donc tous les projets du parc ont un lien avec le tourisme, que ce soit agriculture, mobilité douce etc. Le circuit envisagé autour des énergies renouvelables pourrait être une des « pépites ». Il est important que le projet s'intègre dans les différentes stratégies sinon la promotion peut ne pas se faire. L'information touristique doit être la même partout, dans toutes les offices de tourisme. L'Office de Laguiole essaye de veiller à cette synergie. »
24.03.2020	Chargée de la qualification et la structuration de l'offre de randonnée – Communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène	Acteur public	« Il vaut mieux ne pas créer de nouveaux itinéraires sur votre commune sinon ça engage la responsabilité de la commune. Il faudra faire attention aussi si vous créer une signalétique, respectez celle du parc et ne créez pas un visuel propre à votre circuit. Si tous les circuits ont des logos différents, les gens se perdent pour s'y retrouver. »
24.03.2020	Employée de la coopérative Jeune Montagne	Acteur public	« C'est vrai que les touristes sont demandeurs d'autres thématiques, notamment celle des énergies renouvelable. Ils recherchent un retour aux choses simple, essentielles et naturelles. Donc plus il y a d'activités et de projet proposés sur ce thème, mieux c'est pour la diversité. Il faut aussi veiller à ce que les activités soient dynamiques et promues. »
27.03.2020	Chargée de mission tourisme et Activités de pleine nature – Parc Naturel Régional de l'Aubrac	Acteur public	« C'est vrai qu'on n'a pas vraiment de chiffres sur le profil des visiteurs. On a le nombre de visiteurs en général mais on n'a pas d'analyse pour les profils. On remarque la venue de pas mal de famille ou des groupes d'adultes et d'enfants. C'est donc un peu difficile de recommander une cible particulière mais c'est vrai que les centres de loisirs, les écoles et les seniors sont des cibles intéressantes pour votre circuit. »

Ces entretiens ont été nécessaires pour pouvoir comprendre les rouages du territoire et entamer par la suite la construction du circuit touristique.

3.2. La construction du circuit touristique

3.2.1. L'état des lieux des sites existants

La construction du circuit touristique a débuté par l'identification des cibles potentielles. Les entretiens téléphoniques avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac nous ont permis de définir le profil des visiteurs et d'établir alors les cibles potentielles du circuit touristique. Définir en premier

lieu les cibles est primordial pour adapter le circuit et proposer des activités correspondant aux envies et attentes. Par la suite, les journées formations du projet « Patrimoine, énergies renouvelables et attractivité » avaient déjà identifié et diagnostiqué les sites existants dans le périmètre de la commune à intégrer dans une offre. Nous avons donc repris l'état des lieux de ces sites, principalement axé sur l'énergie bovine et l'énergie hydraulique. Nous avons par la suite intégré d'autres sites présents sur la commune qui n'avaient pas été mentionnés dans le projet afin de compléter le circuit. Cet état des lieux nous a permis d'avoir une base solide pour construire le circuit.

Tableau 7 : Reprise du diagnostic des sites intégrés au circuit (ESPANEL, 2020)

Etat des lieux des sites				
	Forces	Faiblesses	Opportunités	Orientations
Buron des boules	Site exceptionnel et bâtiment préservés Equipements d'accueil Paysage emblématique De nombreux sentiers de randonnées = axe structurant	Distance depuis la route Pas d'alimentation électrique ni d'eau courante Espace loué à des particuliers Seulement visite groupée	Un buron dans son site, témoignage de l'activité traditionnelle d'élevage et de transformation du lait Une vraie expérience à vivre	Accueil de groupes encadrés Dispositifs d'interprétation en extérieur, pour randonneurs de passage Histoire des burons, avec récréation du buron primitif Organisation d'animations
Methanaubrac	Innovation, technologie et performances Accessibilité Proximité avec le bourg de Ste-Geneviève Un espace d'information potentiel, à aménager Intérêt pour publics professionnels	Site industriel : cadre austère de la zone d'activité Visite guidée obligatoire pour comprendre le site	Beaucoup à apprendre sur la production d'énergie, de chaleur, de gaz, le recyclage Caractère étonnant pour le public du processus	Construire un produit spécifique « de la vache à la méthanisation » Organiser des visites guidées Aménager un espace d'accueil et d'explication du site et de son fonctionnement, avec des supports visuels.
Site de la Cadène	Cadre paysager superbe Richesse de l'histoire humaine et industrielle à exploiter Présence de vestiges des chantiers et du patrimoine (ancien pont)	Site illisible en l'état Stationnement très limité Dangers potentiels (éléments métalliques, anciennes maçonneries, pentes...) Une partie du site localisé sur la commune voisine (Brommat)	Point de départ du thème de l'énergie renouvelable sur le territoire : histoire de la création des barrages de la Truyère et de la société locale des chantiers : maisons, baraquements, école, bar, restaurant, ...	Dégagement des vestiges Sécurisation Interprétation : - prestations guidées - dispositifs de réalité augmentée - panneaux d'interprétation
	humaine et industrielle à exploiter	Stationnement à créer	belvédère de Sarrans	d'animation
Belvédère de Sarrans	Site spectaculaire Equipements d'accueil existant Plateforme qui a servie à la construction du barrage De l'espace et du stationnement Maîtrise du foncier (EDF et collectivités) 15 000 visiteurs par an	Histoire humaine peu valorisée sur les panneaux Scénographique classique	Site stratégique avec un fort potentiel pour développer un discours plus complet sur l'exploit technique, et les énergies renouvelables en <u>Argences</u> Discours sur la ressource en eau, l'exploitation de la force motrice de l'eau à travers l'histoire, le changement climatique, et la motivation des acteurs locaux à investir dans les énergies renouvelable	Offre complémentaire à la Cadène (la société des chantiers) et Sarrans (les exploits techniques, le gigantisme)
Presqu'île de <u>Laussac</u>	Site emblématique Accueil du public (balade, visite et accès à la plage) Lié à l'histoire du barrage de Sarrans	Une partie de la presqu'île n'est pas dans le périmètre de la commune d' <u>Argences-en-Aubrac</u>	Site stratégique avec un fort potentiel pour développer un discours plus complet sur l'exploit technique, et les énergies renouvelables en <u>Argences</u>	Offre complémentaire au belvédère Visite groupée et indépendante

3.2.2. L'assemblage des sites

Une fois l'état des lieux réalisé, il a alors été important d'identifier l'emplacement de ces sites et de s'assurer de la volonté des intervenants des sites de s'intégrer au circuit.

Les sites ont alors par la suite été « assemblés » selon leur thématique mais également selon leur emplacement, leur lien avec les autres sites et la durée de visite pour chacun.

Le circuit a alors pris forme, permettant de proposer un circuit de 3 jours, dont 2 jours sur la thématique vache et une journée sur la thématique de l'eau.

Afin d'intégrer des moyens de transports disponibles et en cohérence avec le circuit, il a été nécessaire de prendre contact avec la commune et des collègues afin de déterminer ensemble les moyens de transports disponibles et pertinents.

De plus, le circuit comprenant la livraison de panier-repas et de goûter, il a été indispensable de communiquer avec les fournisseurs locaux afin de connaître leur offre et leur prix.

3.2.3. L'établissement du budget

La création d'un circuit touristique génère des coûts non négligeables qu'il est nécessaire de calculer afin d'estimer le coût global du circuit et de proposer des tarifs abordables aux visiteurs tout en permettant d'amortir les coûts et de générer du bénéfice dans le futur.

Par conséquent, une estimation des dépenses et du budget a été établie. L'échantillon suivant permet d'en prendre connaissance. Sur le plan figure les coûts engendrés par activité et par journée selon les besoins requis. Les coûts totaux journaliers nous a permis par la suite d'établir un tarif auquel seront vendus les journées du circuit.

Tableau 8 : Tableau de budgétisation (ESPANEL, 2020)

Horaires	Ateliers	Animations	Durée	Ressources humaines	Coût		Mobilité
					Prestations	Montant	
9h30	Accueil – Place des Tilleuls – Sainte Geneviève	Présentation rapide de la journée	15mn	1 animateur			
9h45	<i>Trajet jusqu'à Durbec</i>	/	10mn	2 chauffeurs (qui seront aussi les 2 animateurs)	4 km	0,44€	Coût moyen des 2 minibus réunis 2 Mini-bus communaux
10h00	Micro-musée de la vie paysanne - Durbec	Présentation de la vie paysanne au siècle dernier + projection d'un petit film sur la vie paysanne d'environ 30mn + balade rapide sur 200m avec explications des arbres	1h	Bernard + 2 animateurs	Télévision	600€	Installée en permanence au micromusée.
11h00		Chasse au trésor	1h	Bernard + 2 animateurs + 1 professeur ou encadrant du centre de vacances	Ensemble du matériel (cf fiche animation)	16€	/chasse au trésor
					Récompense trésor (panier petite fouace et petit pot de confiture) - Fournisseur Stoutah	3,50 € le panier	/ personne Chercher les paniers avant le départ du circuit de la journée.
12h00	<i>Trajet jusqu'au Buron des Boules</i>	/	30mn	2 chauffeurs (qui seront aussi les 2 animateurs)	17km	1,87€	Coût moyen des 2 minibus réunis 2 Mini-bus communaux

3.2.4. La communication

La mise en place d'un circuit touristique ne peut aboutir sans un plan de communication et la création de supports visuels. Par conséquent, afin que le circuit puisse avoir une identité visuelle, nous avons créé un logo, des affiches, des flyers ainsi que des fiches d'animations expliquant les règles et les objectifs des activités proposées sur certains sites.

De plus, deux fiches « discours » format A4 ont été créées, une destinée au grand public, l'autre destinée aux acteurs intervenants du projet afin d'expliquer la démarche dans laquelle le circuit s'inscrit. Ces fiches permettent de mettre en avant les enjeux des énergies renouvelables sur le territoire et le message que le circuit veut faire passer.

4. La validation du circuit

La création du circuit touristique autour des énergies renouvelables est un projet collectif et participatif. Bien que dans le cadre du stage nous soyons en charge de construire et piloter ce circuit, celui-ci ne peut se concrétiser sans sa validation par les acteurs locaux participants au projet. La participation de chaque acteur permet de mettre en commun les connaissances et les expériences de chacun afin de répondre au plus près aux besoins du territoire et à prendre en compte ses ressources. Un projet participatif conduit à la pérennité du projet.

Par conséquent, le circuit touristique construit de mars à mai a été envoyé par mail aux acteurs participants, dans l'attente d'un retour de chacun. Le programme du circuit, le plan de financement, les supports visuels, les fiches discours et les remarques annexes ont été envoyés à chacun.

Afin de récolter un premier avis sur ce dossier, nous avons établi et également envoyé un questionnaire. L'échantillon du questionnaire se présente ainsi :

Figure 17 : Extrait du questionnaire

Circuit "Escapade Verte en Argences"

Ce questionnaire a pour objectif d'évaluer la satisfaction des acteurs du projet sur le circuit proposé. Ces réponses nous permettra d'avoir un retour général sur le circuit afin de pouvoir discuter tous ensemble des points nécessaires par la suite.

Etes-vous satisfait de l'organisation du circuit ? *

Oui

Non

Autre...

Si non pourquoi? Avez-vous un commentaire ?

Réponse longue

Etes-vous satisfait du trajet par journée du circuit ? *

Oui

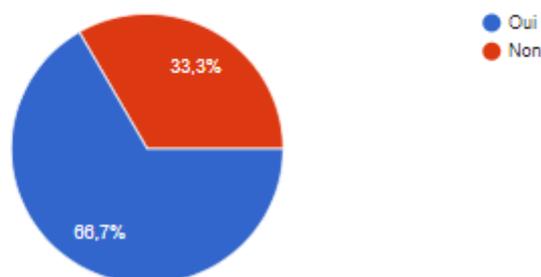
Non

Autre...

Cependant, seulement trois acteurs sur les vingt participants ont répondu, les autres ayant préféré faire part d'un retour directement par mail, support plus adapté pour détailler les remarques. Nous nous sommes donc rendu compte qu'un questionnaire n'était pas adapté à ce stade du projet.

Etes-vous satisfait du nom du circuit "Escapade Verte en Argences" ?

3 réponses



Afin de valider le circuit, une réunion collective physique et virtuelle semblait le plus adapté. Celle-ci a eu lieu le 05 Juin 2020 avec la présence d'une quinzaine d'acteurs et a permis à chacun de pouvoir s'exprimer, débattre et de décider collective de l'organisation, la commercialisation, le contenu, la communication et les dates d'expérimentation du circuit.

Le scénario du circuit ayant été validé et modifié, la phase opérationnelle pouvait alors commencer.

5. La phase opérationnelle du circuit

Afin que le circuit puisse être rapidement opérationnel, il a été important de recenser tout le matériel nécessaire pour le circuit, afin de passer des commandes et d'obtenir les factures permettant de budgétiser le circuit pour cette année. Le plan de communication a été établi et les acteurs du projet ont été mobilisés. En parallèle, de nombreuses visites sur les sites du circuit ont été faites afin de pouvoir structurer les activités, les moyens engendrés et valider l'organisation.

Etant donné que le circuit touristique est à titre expérimental cette année, des dates d'expérimentation ont été fixées au cours du mois de juillet et août. Le circuit a alors été « testé » en premier par les locaux sur trois jours au début du mois de juillet, puis par les touristes durant le mois d'août afin d'évaluer son fonctionnement, son attractivité et sa pérennité.

Afin que le circuit puisse être expérimenté, il a été important d'avoir des intervenants et des animateurs tout au long des journées composant le produit touristique. En plus de la création du circuit touristique et de sa mise place, nous avons eu également l'occasion de l'animer au cours de l'été à travers l'encadrement des groupes, l'animation des activités et la présentation de certains sites intégrés au circuit.

Ces journées expérimentales auprès des acteurs et des touristes ont été importantes. Il était nécessaire que chacun participe à la mise en place de ce circuit, acteurs locaux comme touristes afin d'obtenir un retour.

Pour cela, un questionnaire de satisfaction a été créé afin de recueillir les avis des visiteurs sur ce circuit. Cela nous permettra alors d'orienter le circuit selon les remarques et de le redéfinir afin de pouvoir proposer un vrai produit à commercialiser les années suivantes et d'assurer sa pérennité.

En conclusion, le territoire de l'Aubrac aspire à de nombreux projets de développement. C'est un territoire aux ressources multiples bénéficiant de l'implication de nombreux acteurs locaux pour la création de projet collectifs.

Le projet dans laquelle s'inscrit la mission de stage entre dans une démarche d'attractivité et de développement territorial (économique, social et touristique).

La création d'une offre touristique demande la participation de tous les acteurs et une méthodologie spécifique pour piloter ce projet et le rendre pérenne. La méthodologie employée a également permis d'identifier les acteurs locaux et de connaître leurs perceptions et leur rôle au sein du territoire.

Le circuit touristique autour des énergies renouvelables reflète la volonté des acteurs de s'impliquer et d'expliquer le fonctionnement de leur territoire mais aussi de ses spécificités, ses atouts, ses valeurs et ses traditions, dans le but de redynamiser leur image et d'attirer de nouvelles populations.

Il est donc judicieux de présenter et d'expliquer en profondeur les rouages du territoire, afin de mieux comprendre son histoire et la démarche dans laquelle s'inscrit cette nouvelle offre touristique.

Chapitre 2 : L'Aubrac, un territoire rural en plein essor : regard sur ses enjeux et sa stratégie de développement

1. L'Aubrac, un territoire riche et identitaire au service du développement territorial

1.1. Un territoire aux multiples facettes

Le plateau de l'Aubrac est un territoire situé dans la région du Massif Central. Il se distingue par son emplacement particulier puisqu'il est partagé entre 3 départements : l'Aveyron, la Lozère et le Cantal. L'Aubrac s'étend des Monts du Cantal jusqu'à la Margeride, abritant les gorges de la Truyère ainsi que la vallée du Lot.

Malgré ces divisions administratives, l'Aubrac, possède une véritable identité géographique, réputée même d'archaïque. L'Aubrac est une petite région volcanique et se démarque par sa zone d'élevage et sa zone d'estive. Ce territoire se caractérise par les rigueurs de son climat, plutôt continental humide de haute altitude permettant d'offrir des paysages sauvages et par endroit sans végétation.

L'Aubrac est un territoire étendu, avec une diversité géographique permettant d'offrir une flore riche, regroupant environ 2000 plantes. La présence de tourbières, de ruisseaux et de lacs traduit une forte identité géographique liée à l'activité et à l'occupation humaine, très ancienne sur l'Aubrac.

L'activité humaine aubracienne, principalement agricole, a su depuis toujours composer avec le climat, l'altitude, l'isolement et la période végétative du plateau réduite, proposant ainsi un système essentiellement agropastoral.

De manière générale, l'Aubrac se démarque par son climat rigoureux, ses vaches uniques ainsi que l'étendue de ses estives composées de burons, patrimoine bâti permettant la collecte du lait originaire d'une production locale : le fromage de Laguiole.

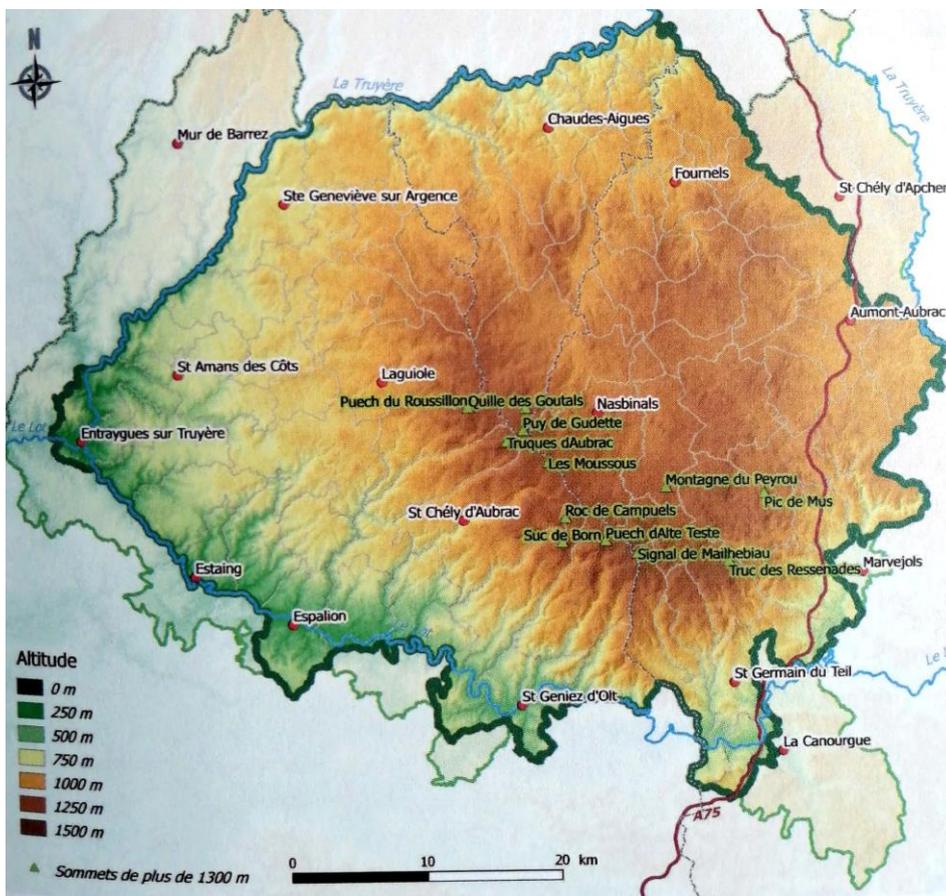
1.2. Un milieu naturel et paysager diversifié

Le plateau de l'Aubrac est étendu et se délimite au sud par le Lot, puis à l'ouest et au nord par la Truyère. Le territoire se compose du massif volcanique le plus méridional du Massif central.

La superficie de l'Aubrac est de 2282 km² et présente une dissymétrie nette. En effet, l'axe nord-ouest/sud-est du plateau sépare le territoire distinctement. L'axe sud-est est composé des Monts d'Aubrac dont les sommets peuvent atteindre jusqu'à 1469 mètres alors que le nord-ouest est

composé d'une vaste pénélaine dont le relief, relativement vallonné, ne dépasse pas plus de 1100 mètres.

Figure 18 : Carte des altitudes de l'Aubrac



Source : Association d'émergence du PNR de l'Aubrac (2015).

Les Monts d'Aubrac représentent de véritables châteaux d'eau sur la région. De nombreuses sources abritent cette partie du territoire et sont à l'origine d'un réseau de cours d'eau dense s'écoulant des sommets. Il y a plus d'un kilomètre de cours d'eau par kilomètre carré.

À l'ouest des Monts d'Aubrac où se situe le plateau granitique, les cours d'eau proviennent des sommets et se jettent dans la Truyère, situé à l'ouest du territoire. Ces cours d'eau alimentent des retenues formant par la suite des petits lacs ou étangs.

Les principaux cours d'eau de l'Aubrac sont la Selves, traversant Soulagès-Bonneval et Saint-Amans-des-Côts, ainsi que l'Argence morte et l'Argence traversant le bourg de Sainte-Geneviève-sur-Argence.

Au niveau paysager, l'Aubrac est un milieu ouvert, composé de vastes étendues de prairies d'estives et de fauche, accompagnées de bosquets de hêtres.

Les prairies se distinguent par leur diversité botanique donnant lieu à de grandes floraisons au printemps telles que : la Gentiane jaune, la Violette des Sudètes, la Brunelle à grande fleur, la Cistre, ainsi que diverses variétés d'Œillets et Orchidées.

Les tourbières représentent des réservoirs de biodiversité, faune comme flore. Elles enveloppent de nombreuses plantes protégées (plantes insectivores et reliques glaciaires). De nombreuses libellules sont également présentes, certaines d'espèces rares et patrimoniales. Le territoire possède de nombreux passereaux et des rapaces comme les Milans noirs et royal ou le Faucon crécerelle.

Le Parc Naturel Régional de l'Aubrac, créé en 2018, a recensé 36 habitats génériques d'intérêt communautaire dont 10 prioritaires sur leur périmètre d'étude. Le recensement a compté 232 espèces végétales patrimoniales, dont 114 protégées sur une partie du territoire mais également 219 espèces faunistiques patrimoniales dont 158 protégées au niveau national.

Par conséquent, l'Aubrac abrite un réseau de 38 « sites protégés », représentant 25 % du territoire. Cela permet de contribuer à la protection d'environ trois quart des habitats patrimoniaux recensés, deux tiers de la faune patrimoniale et un tiers de la flore.

Le territoire abrite des sites NATURA 2000, occupant la plus grande surface et se regroupant en deux types :

- Les sites sur le haut plateau de l'Aubrac issus de la directive Habitats Faune Flore où la gestion vise à préserver les habitats prairiaux, les zones humides et les espèces emblématiques.
- Les sites des Gorges de la Truyère et de la vallée du Lot issus principalement de la directive Oiseaux ; où la gestion vise à préserver les oiseaux et les chauves-souris d'intérêt patrimonial ainsi que les espèces patrimoniales dépendantes des milieux aquatiques.

1.3. L'Aubrac, une terre agricole depuis son origine

L'Aubrac est une terre très ancienne, autrefois peuplée uniquement de végétation, plus particulièrement de bois d'hêtres. Le paysage de l'Aubrac s'est par la suite modifié et défini avec les moines d'Aubrac au 12^{ème} siècle. Ceux-ci ont déboisé cette végétation pour y introduire

progressivement l'élevage. À l'époque, l'élevage était initialement ovin (moutons), les bovins étant principalement une source de traction. L'élevage pris de l'ampleur grâce aux pâturages de qualité et les bovins se sont progressivement introduits dans l'élevage à partir du 18^{ème} siècle, devant une source de revenu considérable. L'herbe riche, spécifique sur l'Aubrac, permettait aux bovins de nourrir leurs veaux et de produire du lait supplémentaire pour en faire du fromage. Le système agropastoral a donc été instauré à l'époque du Moyen-Âge.

Destinée à l'agropastoralisme, la vache était auparavant une énergie indispensable aux hommes en termes de traction. En effet, l'Aubrac est un territoire qui a réussi au fil du temps depuis le Moyen-Âge à s'adapter aux ressources disponibles afin de survivre. À l'époque, il n'y avait pas de transport et il fallait extraire la nourriture susceptible de répondre aux besoins de la population, besoins beaucoup plus nombreux à cette période. Le transport local disponible était l'animal (bœufs et chevaux). Les troupeaux constituaient l'apport local principal, ils étaient destinés à nourrir la population mais également à bâtir des villages grâce aux transports de pierres et matériaux, nécessaires aux églises, monuments etc.

Le territoire s'est alors progressivement façonné à travers l'apparition de multiples burons (cabane de pierre destinée à abriter les bergers et à garder le fromage) à partir du 18^{ème} siècle. La race Aubrac et le fromage deviennent alors des patrimoines et des ressources emblématiques locales. L'activité agricole prédominait sur le territoire et l'est encore aujourd'hui.

1.4. Un territoire engagé et impliqué, au service du renouvellement et du développement territorial

Malgré une crise ayant impacté considérablement le monde agricole dans les années 1960, le territoire de l'Aubrac est toujours aujourd'hui caractérisé par l'agriculture au niveau économique et social.

En effet, sur la période suivant la seconde guerre mondiale, l'Aubrac a connu une crise sur son système agropastoral, système implanté depuis le 12^{ème} siècle par les moines d'Aubrac. Ce modèle agricole, fondé sur l'élevage de la race bovine Aubrac et de la production fromagère dans les burons s'est vu bouleversé face à l'apparition de la mécanisation et du productivisme. Cette modernisation agricole a incité les éleveurs à abandonner la traite dans les estives et l'utilisation de la traction animale (bovins et chevaux). Ces ressources indispensables au territoire se sont vues diminuer et perdre de leur valeur ajoutée.

La production de fromage a chuté suite à la disparition de la main d'œuvre en estive et la mécanisation a fait disparaître le marché autour des bœufs de trait de race aubrac. De plus, la

spécialisation laitière en pleine expansion dans les petites exploitations a disparu et a ruiné le marché des génisses reproductrices aubrac. Les 300 burons habitant le territoire de l'Aubrac ont dû fermer.

Le manque de ressources et de revenus suite à cette crise a incité à un départ précipité de la population vers les villes et à un vieillissement démographique sur l'Aubrac. Enfin, l'isolement géographique et le manque d'emploi a conduit l'Aubrac à un effondrement et un déclin socio-économique dès le début des années 1950.

Malgré ce changement de situation, l'Aubrac a eu un réflexe et un temps de résistance contre la mécanisation et le tracteur.

Bien que la crise ait engendré des impacts non négligeables, les aubraciens, refusant le fatalisme et la résignation, ont su progressivement surmonter cette crise à travers des initiatives collectives patrimoniales et territoriales. Le renouvellement de l'état d'esprit, le dynamisme des éleveurs de l'Aubrac et les soutiens professionnels et publics ont permis à l'Aubrac de se ressaisir et d'inverser la situation.

Un changement social et économique s'amorce alors dans les années 1960-1970, encourageant le territoire à définir des stratégies de développement local en appuie à la mémoire et à la revendication de leurs valeurs et de leur patrimoine. Une de ces stratégies fût la création de la coopérative Jeune Montagne.

- La coopérative « Jeune Montagne »



Source : <http://www.millet-rp.fr/lexercice-2017-positif-pour-jeune-montagne/>

La coopérative laitière, appelée « la jeune montagne » à ses débuts en 1960, est née de la volonté d'un certain nombre de jeunes agriculteurs de l'époque et présidé par André Valadier. Ceux-ci, refusant d'abandonner leur territoire, ont essayé de tout mettre en œuvre pour que les ressources propres de l'Aubrac soient reconstituées et redéfinies afin de sauvegarder le patrimoine local. L'objectif était de sauvegarder et de transmettre par la suite un produit local, ici, le fromage de

Laguiole. Ces jeunes agriculteurs ont su trouver l'équilibre entre les savoir-faire de leur ancêtre et les codes actuels.

Cette coopérative a représenté et représente encore aujourd'hui un symbole phare, reflétant l'idée d'aller « à contre-courant » des méthodes de la société. La coopérative est restée en lait cru entier dans sa production de fromage quand la tendance était le lait pasteurisé. Jeune Montagne reste aujourd'hui une coopérative à petite échelle, elle fabrique l'Aligot de l'Aubrac, la Tome fraîche de l'Aubrac et représente le principal producteur du fromage de Laguiole A.O.P.

Cette coopérative a su relancer l'économie du territoire grâce à la création de nombreux emplois et à la rentabilisation de petites structures agricoles, fournisseurs en lait. Elle a su maintenir le fromage et le conserver à un niveau de produit haut de gamme, permettant de valoriser le lait, ressource emblématique de l'Aubrac.

L'initiative de cette coopérative a incité d'autres projets collectifs, notamment la création « d'Union Aubrac » en 1979, sous la volonté des éleveurs et par le soutien des organismes administratifs et économiques. Cette association a pour objectif de promouvoir la race Aubrac et de la sauvegarder en améliorant et conservant les qualités d'élevage de la race.

La deuxième moitié du 20^{ème} siècle a marqué l'Aubrac par une série d'initiatives collectives innovantes, autour de nouvelles techniques et d'organisation. Ces initiatives ont permis alors au territoire de se relancer et de se diversifier, liant son patrimoine agricole et rural à son environnement, à ses activités non agricoles et à son économie touristique en essor.

Le succès de la relance du fromage « Laguiole », la valorisation de l'aligot, de la race Aubrac, du couteau de Laguiole, des modèles d'élevage de la race Aubrac, la diversification des activités et du tourisme définissent aujourd'hui l'Aubrac comme un « laboratoire attractif ». L'Aubrac représente un territoire aux diverses facettes dont il est important d'en explorer chacune d'elle.

1.5. Un patrimoine varié et renommé

Bien que les patrimoines principaux aient été mentionnés précédemment, l'Aubrac est une terre aux multiples patrimoines naturels, bâtis, culturels, gastronomiques et artisanaux. La présence de chacun d'eux constitue la richesse de ce territoire.

Le patrimoine agropastoral de l'Aubrac est très riche grâce à la présence de nombreux vestiges archéologiques ruraux médiévaux authentiques (les traces de la Dômerie d'Aubrac). Les burons, datant du 18^{ème} siècle, logement des bergers et refuge pour le fromage, caractérisent les paysages de l'Aubrac ainsi que les « drailles », autrement dit, chemins de transhumance.

Figure 19 : Le buron des boules et ses vaches Aubrac (Lacalm)



Source : Sabrina Marty – Bureau d'Information Touristique- Sainte-Geneviève-sur-Argence (2019)

La gastronomie de l'Aubrac est également considérable avec la présence de chou farci, aligot, fouace et autres produits du terroir. Cette gastronomie est aujourd'hui défendue et valorisée par de grands noms dans le domaine, notamment Michel Bras, chef français renommé originaire de Gabriac dans le nord Aveyron.

Au niveau naturel, deux tronçons du chemin de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle passent par l'Aubrac, ainsi que le chemin de pèlerinage de Saint-Gilles.

L'Aubrac possède un patrimoine architectural unique, aussi bien vernaculaire avec ses burons et ses drailles, que religieux à travers ses églises, ses monastères et ses nombreuses croix présentent dans de nombreux villages authentiques. L'Aubrac est caractérisé par ses murs de basalte, de granite et ses toitures en lauze.

Le patrimoine de l'Aubrac est riche et nationalement reconnu, notamment pour ses produits locaux.

2. Le diagnostic de l'Aubrac, un territoire en développement mais encore fragile

Bien que le territoire de l'Aubrac se développe depuis quelques années grâce à l'apparition de multiples projets et de nombreuses initiatives, il reste néanmoins encore fragile dans certains

domaines. Afin de comprendre les fragilités et les atouts de ce territoire, il est important d'en faire un état des lieux par domaine afin d'établir par la suite un diagnostic territorial général et complet.

2.1. Une économie de plus en plus diversifiée

L'Aubrac a connu des changements drastiques au sein de son économie, influencés par la modernisation de la société et les changements des modes de vie.

Bien que l'agriculture reste toujours majoritaire sur le territoire aujourd'hui, en l'espace de 50 ans, la part des agriculteurs dans la population active est passée de 50 % en 1968 à 15 % en 2013. En parallèle, la part des employés est passée de 7% à 28% et celle des professions intermédiaires de 8% à 18%. De plus, depuis la fin des années 1960, le nombre d'exploitations et de travailleurs agricoles a été divisé par 2, laissant place à des exploitations beaucoup plus grandes. Les surfaces ont doublé.

Ce phénomène traduit le passage d'une société agricole à une société rurale où se sont développées des activités de services, d'administration et de tourisme.

Cependant, l'agriculture reste une activité principale sur l'Aubrac, représentée dans les emplois directs et avec une proportion d'agriculteurs largement supérieure à la moyenne française.

En parallèle, l'Aubrac se situe en dessous de la moyenne nationale en terme de rémunération. En effet, en 2010, le salaire horaire net moyen sur l'Aubrac était de 10,7 euros par heure contre 13,2 euros par heure au niveau national. Cette différence se justifie par les emplois exercés sur le territoire, le niveau de formation, le temps de travail, le sexe et l'âge.

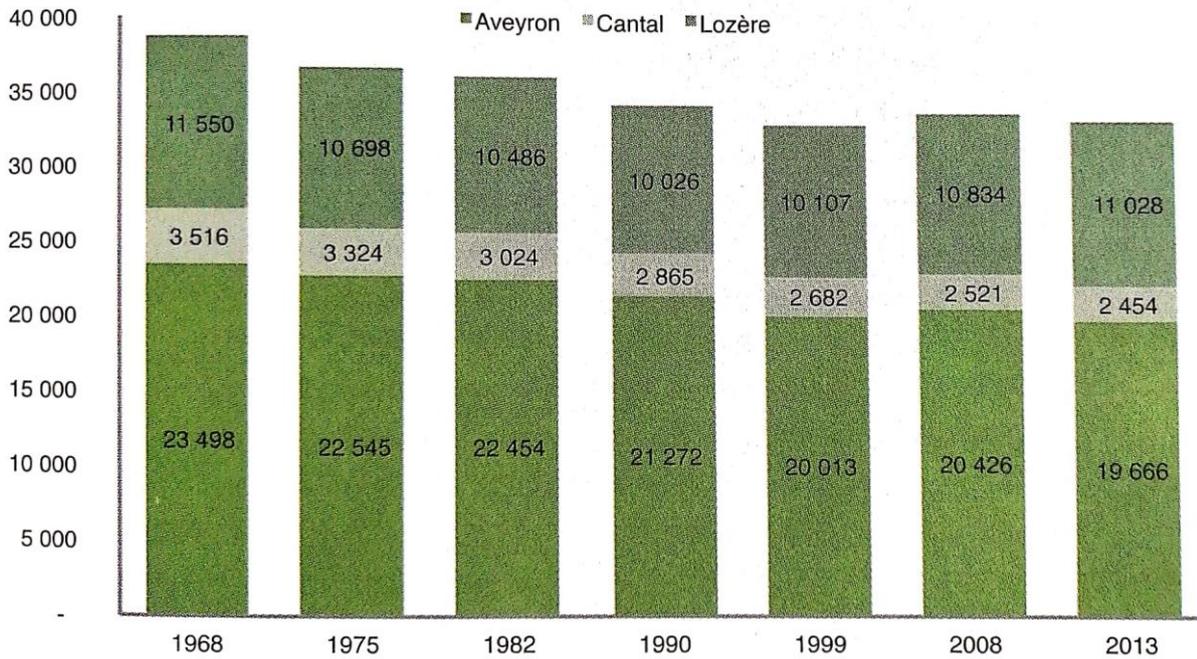
2.2. Un territoire à faible densité

En l'espace de quelques décennies, des années 1960 à aujourd'hui, l'Aubrac a vu sa population baisser. En moins de 50 ans, la population a baissé de 15 %, définissant un territoire de plus en plus peuplé par les bovins. En effet, de 1,7 vache par habitant en 1968, il y avait plus de 3,5 vaches par habitant en 2013.²⁹

Des années 1960 à nos jours, le territoire a continué de subir une érosion démographique: de 38 564 habitants en 1968 à 33 148 habitants en 2013, soit une baisse d'environ 15 % en un peu moins de 50 ans.

²⁹ VALADIER André. *L'Aubrac, 50 Ans De Développement L'élevage à La Rencontre Des Enjeux Du Territoire*. La Tour-d'Aigue (Vaucluse) : Ed. De L'Aube, 2019. Print. Bibliothèque Des Territoires.

Figure 20 : Evolution de la population de l'Aubrac entre 1968 et 2013



Source : INSEE. L'Aubrac, « 50 Ans De Développement L'élevage à La Rencontre Des Enjeux Du Territoire ».

La population a du mal à se renouveler. De plus, le vieillissement de la population s'est ajouté à la baisse démographique. En effet, la population de moins de 30 ans diminue et s'accompagne en parallèle par l'augmentation de la population de plus de 60 ans. Dans les années 1960, les moins de 25 ans représentaient près du tiers de la population et ne représentaient désormais qu'un cinquième en 2013.

Parallèlement, la part de la population de plus de 65 ans a augmenté de 10% en cinquante ans (de 20 % à 30 %) et le nombre de seniors de plus de 70 ans a doublé (représentant 22% de la population actuelle).

La diminution de la population jeune et active s'explique par un exode, justifié par une envie d'étudier dans les villes environnantes, le manque de lycées généraux publics, d'un manque d'établissements d'enseignement supérieur et l'absence d'emplois qualifiés sur le territoire.

Sur les communes de l'Aubrac, seules 38 communes sur 82 possèdent une école primaire, les collèges publics ne figurent que dans 4 communes du périmètre principal et il n'existe qu'un lycée privé à Espalion.

Cependant, bien que l'Aubrac reste encore un territoire rural à faible densité, celui-ci a vu ces dernières années un renouvellement économique, plus particulièrement à Laguiole et ses environs où l'on observe un rajeunissement de la population.

De plus, bien que la population ait baissé depuis 50 ans, cette diminution ralentie et tend à se stabiliser dans certaines communes de l'Aubrac depuis quelques années.

2.3. Un tourisme riche mais inégalement réparti

Territoire marqué par sa ruralité et son agriculture, l'Aubrac est progressivement devenu un lieu de fréquentation touristique en hausse.

Autrefois peu convoité, l'Aubrac attire aujourd'hui par ses pâturages, ses estives, ses terres d'élevage avec ses burons, son climat doux l'été et rigoureux l'hiver, sa gastronomie et sa culture.

Au début du 20^{ème} siècle, le tourisme existait déjà sur l'Aubrac, plus spécifiquement autour du village d'Aubrac, accueillant des marcheurs, des natifs du territoire partis à Paris. L'Aubrac attirait déjà à l'époque par ses sites naturels, ses paysages préservés, renforçant son identité historique et paysagère.

Aujourd'hui, la vocation touristique de l'Aubrac s'oriente davantage sur le tourisme de découverte, de pleine nature et de séjour. De nombreuses offres touristiques voient le jour, proposant des activités diverses et complémentaires.

De plus, depuis quelques années, l'image du territoire se dynamise et bénéficie d'une notoriété considérable suite à l'essor du tourisme « vert », « durable » mais aussi avec la présence de moteurs touristiques et économiques médiatisés tels que les couteaux de Laguiole, la race Aubrac, le fromage de Laguiole et le chef cuisiner renommé Michel Bras.

- Un tourisme varié et hétérogène

L'Aubrac possède de nombreux atouts et une diversité paysagère permettant d'offrir des offres touristiques nouvelles et variées. L'Aubrac abrite 2 stations de ski au cœur de son territoire (Laguiole et Brameloup), de nombreux chemins de randonnées, des monuments historiques, un centre thermal. L'attraction touristique sur le plateau permet au territoire de relancer et faire revivre d'anciennes fêtes ou coutumes locales devenues aujourd'hui emblématique telle que la transhumance, faisant le lien entre tourisme et agriculture.

Le tourisme sur l'Aubrac peut être qualifié de différentes façons. « Tourisme d'espace », « tourisme de terroir » ou encore « culturel » viennent identifier un tourisme sur un territoire pur, de sauvegarde avec des valeurs bien ancrées.

Cependant, le renouvellement économique récent du territoire a engendré des changements socio-économiques inégalement répartis. Avec la loi NOTRe adoptée en 2015, les offices de tourisme propres à chaque commune se sont regroupées au niveau intercommunautaire. La promotion du tourisme devient alors une compétence obligatoire des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) et chaque office est en charge de promouvoir le tourisme dans plusieurs communes. La promotion doit devenir alors plus générale et homogène mais le tourisme est aujourd'hui déséquilibré et différencié selon les communes. Le périmètre de Laguiole semble concentrer l'essentiel des activités économiques et touristiques du plateau.

Il est alors difficile pour le reste du territoire de se démarquer et de peser dans la balance, notamment suite à un manque d'infrastructures destinées à l'accueil touristique dans de nombreuses communes.

La création du Parc Naturel Régional en 2018 a permis de faciliter l'unification du territoire, notamment au niveau touristique avec le lancement d'activités réparties de manière homogène sur le territoire et d'un tourisme quatre saisons.

- Un tourisme progressivement adopté par les locaux

La mise en place du tourisme s'est faite lentement sur le territoire. Le phénomène touristique a été difficilement accepté par la population locale à dominante agricole.

Conscient que le tourisme était un domaine essentiel pour l'évolution du territoire, l'Aubrac a alors priorisé le tourisme et a mis en place un plan de développement touristique au début des années 2000 afin de faciliter son intégration.

L'acceptation du tourisme par la population s'est faite en 3 temps :

- **Premier temps antagoniste.**

Les éleveurs étaient réticents à la présence de touristes. Ils ne souhaitaient pas leur déambulation aux alentours de leurs parcelles.

- **Deuxième temps : la réconciliation.**

Après une étude sur la venue des touristes et des simulations, le territoire s'est rendu compte que l'accueil, l'hôtellerie, la restauration et l'artisanat s'écroulaient. La présence de touristes permettait alors de redynamiser l'économie et de développer l'Aubrac.

- **Troisième temps : la complémentarité.**

Cette période représente la période actuelle. Le territoire vise à unir l'élevage, l'agriculture et le tourisme, domaines complémentaires et facteur d'attractivité touristique.

Aujourd'hui, les lieux et les hommes ont su s'unir pour créer des initiatives collectives dynamiques d'ordre touristique et territorial au service du développement local.

- Le tourisme dans la commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac

Argences-en-Aubrac se démarque par un tourisme tout au long de l'année. Des activités sont proposées tout au long de l'année, par exemple avec la Via Ferrata et les chemins de randonnées.

La commune possède de nombreux atouts touristiques, notamment avec sa verticalité. Le tourisme est davantage porté sur le tourisme de pleine nature avec la marche nordique, le tir à l'arc, le vélo de route, le canyoning, la trottinette électrique et la Via Ferrata.

Le tourisme industriel est également présent avec le barrage hydroélectrique de Sarrans (un des plus grands barrages de France) et les anciens sites ouvriers présents aux alentours (site de la Cadène, site du Bousquet etc). Une partie de la route de l'Energie créée par EDF est présente aux alentours de la commune.

2.4. Des paysages riches et préservés

L'Aubrac est un territoire naturel, préservé et unique. Des centaines d'espèces rares constituent la faune et la flore de l'Aubrac. Ses milieux naturels et agropastoraux ont fait l'objet de nombreuses études et inventaires, aboutissant à la mise en place de certaines protections. À ce jour, l'Aubrac possède 7 sites Natura 2000 et 3 réserves biologiques. Afin d'assurer davantage sa préservation, le Parc Naturel Régional de l'Aubrac a été créé en fin 2018, s'ajoutant aux 53 autres parcs présents sur le territoire français.

2.5. Le territoire de l'Aubrac vu par les acteurs locaux

Le diagnostic territorial de l'Aubrac a été établi à travers des ressources documentaires mais également à travers les entretiens qualitatifs menés durant les deux premières semaines de stage. Ces entretiens ont permis d'amorcer le territoire et d'analyser la vision de chaque acteur sur les atouts et les faiblesses du territoire.

Nous avons donc réalisé un diagnostic territorial selon les verbatims des acteurs afin d'avoir une vue d'ensemble sur territoire. Ce premier diagnostic a aidé à établir le diagnostic territorial final que nous présenterons à la suite de celui-ci.

Tableau 9 : S.W.O.T de l'Aubrac basé sur les entretiens qualitatifs (ESPANEL, 2020)

FORCES		
ACTEURS :	ECONOMIQUE	TOURISTIQUE
<p>Acteur 1</p> <p><i>Ancien agriculteur, et fondateur du PNR et de la coopérative Jeune Montagne</i></p>	<p>« Vous êtes sur un territoire qui a retrouvé un certain souffle économique à partir et partant de son patrimoine »</p> <p>« Ce qu'on a remarqué sur le massif de l'Aubrac, il y a un apport important de l'A75. »</p> <p>« Parce qu'aujourd'hui celui qui veut travailler sur l'Aubrac trouve du travail. Je vois tous les jours sur les journaux il y a des annonces sur tous les domaines. Laguiole est un bourg qui s'est développé grâce aux entreprises. Mais il y a quand même 1000 emplois pour 200 habitants. Et il n'y en a que 500 qui habitent là. Il y a des perspectives d'emplois »</p> <p>« Mais en matière de restauration le territoire est bien dotée »</p>	
<p>Acteur 2</p> <p><i>Agriculteur et élu au conseil municipal</i></p>	<p>« Donc les outils essentiels c'est la race Aubrac, après la coopérative Jeune Montagne avec la valorisation du fromage et du lait qui est une des plus importantes de France avec des hommes qui ont su faire de l'excellence »</p> <p>« C'est vrai que le tissu économique c'est la grosse partie, y'a l'élevage et tout ce qui en découle. L'industriel agro-alimentaire, l'usine ARCANI, coopérative Jeune Montagne, des concessionnaires agricoles, des bouchers qui emploient beaucoup de monde sur le territoire donc c'est vraiment très important. »</p> <p>« C'est aussi pour ça que je me suis ensuite mis à l'agriculture, c'était un choix parce qu'il y avait une dynamique agricole portative. C'est-à-dire le projet de la méthanisation et la CUMA (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole). On se retrouve</p>	<p>« On pense à la pleine nature, aux grandes espaces, on a l'avantage d'être dans une région avec différentes verticalités, notamment un tourisme orienté sport, via ferrata, escalade, canyoning. On a vraiment des spécificités qui ne sont qu'ici et ça pour moi c'est un atout. »</p> <p>« Le lien fort avec le tourisme c'est l'agriculture. On est une terre d'élevage d'excellence. »</p> <p>« Le tourisme y'a pas que le tourisme agricole, pleine nature y'a aussi le tourisme industriel. On a un lien assez fort avec les barrages qui nous a liés, ça va faire 90 ans avec pleins d'entreprises et c'est vraiment une chance. »</p>
	<p>pour acheter du matériel en commun pour diminuer les coûts. Et il y a eu embauche de salarié, achats de tracteurs en commun qui permet de réduire le coût du matériel. Et c'est du travail aussi en collectif. »</p> <p>« La coopérative Jeune montagne c'est vraiment l'exemple parfait qui a su rester à une taille maîtrisable. Qui n'est pas partie comme d'autres coopératives qui n'ont de coopérative que leur nom. Il faut rester à échelle humaine. On veut être acteur mais acteur jusqu'au bout. Je donne et je reçois en apportant ma contribution. »</p>	
<p>Acteur 3</p> <p><i>Président de l'unité de méthanisation</i></p>	<p>« Dans l'Aveyron, on n'est pas la seule unité de méthanisation mais notre conception et notre proposition si on est la première, on est la seule. »</p> <p>« Donc nous aujourd'hui, une exploitation qui adhère à Méthanubrac, un agriculteur ne touche plus un lisier ou fumier. C'est la CUMA qui vient chercher le fumier ou lisier et qui le répand après sous forme de digesteur dans les parcelles. »</p> <p>« L'unité elle est là et aujourd'hui il faut s'en servir et elle peut être un levier pour beaucoup de choses et de réflexion »</p>	
<p>Acteur 4</p> <p><i>Eleveur</i></p>	<p>« La métha, c'est unique là dans le département, dans la région, et même en France, c'est la première usine qui fonctionne exclusivement avec des déjections animales. Toutes les autres injectent des déchets verts d'abattoirs. »</p>	<p>« Quand les gens viennent sur l'exploitation on n'avait pas de photovoltaïque mais je leur parle systématiquement de la valorisation du lisier à l'unité de métha et les gens ça les intéresse parce qu'on en parle souvent pendant un petit moment donc voilà j'explique que c'est un projet de groupe. »</p>

<p>Acteur 5 <i>Ancien maire</i></p>		<p>« Touristiquement, nous sommes passés du passif à l'actif. On a lancé l'itinérance du bois de Chirande en racontant une légende, on a lancé des balades heureuses. Les balades heureuses mettent en scène la route de l'énergie qui démarrera au burons des boules ».</p> <p>« Le tourisme il est capital. Tous les mecs qui sont contre moi je suis en guerre ».</p> <p>« On est à 20 % d'irréductibles, les autres ont compris qu'il y avait des circuits à mettre en place et qu'il fallait quand même s'ouvrir un peu donc la génération d'après, et les jeunes un peu plus rock'n'roll donc ça va. On est sortis de la tanière mais vigilance »</p>
--	--	--

POINTS A AMELIORER		
Acteurs	ECONOMIQUE	TOURISTIQUE
<p>Acteur 1</p>	<p>« Alors aujourd'hui c'est ce que je voulais vous dire au début, tous les moteurs de l'économie, il y a encore des fragilités sur l'Aubrac. »</p> <p>« Oh ben l'accueil je pense qu'au niveau hôtellerie c'est quand même un peu juste. »</p>	<p>« Alors mais peu à peu on crée un front commun de ces stations pour les conduire à aborder ensemble. Mais c'est un peu laborieux parce qu'elles ont tellement l'habitude d'être en concurrence. »</p>
<p>Acteur 2</p>	<p>« Car promouvoir c'est bien mais quelle est la capacité du logement. Parce que c'est vrai qu'on est un petit peu limité en nombre d'accueils temporaires ou même de personne qui veulent travailler ».</p>	<p>« Alors c'est valorisé de plus en plus, mais pour moi le frein c'est les habitants du territoire. Il faut vendre donc territoire. On a une image très négative du territoire ».</p>
<p>Acteur 3</p>		<p>« Je pense qu'ici le tourisme n'est pas le même qu'à Laguiole parce qu'il n'y a rien d'organisé ou très peu. »</p>
<p>Acteur 5</p>		<p>« Cependant la communication reste familiale, via le bouche à oreille parce que le territoire n'a pas les moyens de faire de la promotion importante. »</p> <p>« Le tourisme ça marche fort mais on a encore à convaincre. Les gens ils comprennent pas qu'en ouvrant à la venue des autres, le flouz va augmenter et si le flouz augmente le commerce augmente. Oui mais on s'en fou des commerçants on va pas leur en faire gagner plus. Mais si il faut leur en faire gagner plus. Et même pour eux ils comprennent pas. »</p>
<p>Acteur 6 <i>Agent Office de tourisme</i></p>	<p>« On n'a plus d'hôtel donc l'année dernière les gens n'avaient plus d'hôtel dans Ste Geneviève, à part ce petit camping qui est à mon sens super mignon, super bien situé, qui a besoin d'être valorisé. »</p>	
<p>Acteur 7 <i>Agent du P.N.R</i></p>		<p>« Les gens d'ailleurs ne connaissent pas forcément Argeces en Aubrac. Il faut travailler sur la promotion globale pour promouvoir le territoire plus efficacement ».</p> <p>« L'Aubrac a une image un peu vieillotte, de calme ».</p>

OPPORTUNITES		
Acteurs	ECONOMIQUE	TOURISTIQUE
Acteur 1		<p>« Il y a un état d'esprit qui devrait vous conduire au partenariat. Et là par les quatre saisons on essaye d'organiser aussi une spécialisation de chacune pour éviter que tous partent sur le même. C'est une action qui est en cours. Le fait qu'il n'y ait pas eu de neige cet hiver va favoriser un peu l'état d'esprit de partenariat. »</p> <p>« Et maintenant on est à la troisième phase qui est la complémentarité entre l'élevage, agriculture et tourisme. »</p> <p>« Ils ont dit « on veut des circuits qui permettent de voir un maximum de vaches au pâturage ». Alors c'est ce qu'on a dit aux agriculteurs, « vous avez un lien entre tourisme et agriculture et élevage ». En sachant que tout touriste est consommateur en ayant des exigences. »</p> <p>« Oui oui et on s'est aperçus que de plus en plus nombreux étaient les touristes qui s'intéressaient au fonctionnement d'un territoire. »</p> <p>« Savoir comment ça fonctionne et ils s'intéressent aussi à l'histoire des produits, aux différents méandres qui ont pu marquer telle ou telle trajectoire. On le voit de plus en plus. Là aussi il y a des éléments avec tout ce qu'il se passe. Les grandes craintes, les gens veulent être rassurés. »</p>
Acteur 8 <i>Agent du P.N.R</i>		<p>« L'objectif majeur est de travailler sur les 4 saisons de ces stations. L'idée est de leur permettre d'ouvrir plus souvent sur l'année en proposant des activités 4 saisons. Certaines stations ont déjà sur leur site internet des départs de VTT, randonnée pédestre, parcours dans les arbres mais malgré tout, ce n'est pas encore tout structuré et il faut y retravailler. Le PNR travaille dessus depuis 2016. L'objectif c'est de chercher à restructurer la randonnée pédestre, VTT, le volet équestre. En gros la requalification du sentier GR du tour des monts d'Aubrac pour le rendre multi pratique. »</p>

MENACES		
Acteurs	ECONOMIQUE	TOURISTIQUE
Acteur 1	<p>« Mais il faut reconnaître que nous sommes une population âgée. Que nous ne pouvons pas compter sur la natalité pour remonter cette pente. Il faut s'appuyer sur des apports extérieurs. »</p> <p>« Et c'est pas pour autant que le territoire n'est pas fragile hein. Parce qu'il a perdu beaucoup de population. Il y a eu une érosion démographique important et il faut essayer de retrouver et le projet consiste à développer tout ce qui peut fixer de l'emploi, en partant du principe que ce n'est pas l'agriculture ou l'élevage à eux seuls qui tiendront. »</p>	

D'un point de vue économique, les acteurs partagent l'idée que l'Aubrac possède des atouts considérables et que son potentiel et ses ressources lui permet de se développer continuellement. L'agriculture est ancrée sur le territoire et représente un carrefour entre tradition et modernité. Cependant, le territoire manque de structures d'accueil. Cela peut s'expliquer par le fait que le territoire a vu et voit encore sa population diminuer, n'incitant pas à construire davantage de logements et de structures.

D'un point de vue touristique, le territoire est riche et contient différents types de tourisme. Le territoire est progressivement devenu actif dans le tourisme à travers des initiatives et des projets. Ces initiatives se sont développées en même temps que les locaux ont progressivement accepté le tourisme sur le territoire. Le tourisme est hétérogène au vue de la diversité des paysages sur

l'Aubrac. Des actions sont actuellement en cours pour homogénéiser le tourisme et favoriser le quatre saisons.

Cependant, l'Aubrac conserve encore son image calme et « vieillotte » pouvant faire défaut à l'attractivité touristique. Créer et renouveler les structures d'accueil touristique serait une décision intéressante.

2.6. Le diagnostic territorial de l'Aubrac

Les diverses ressources documentaires sur l'Aubrac et la dizaine d'entretiens qualitatifs menés ont permis d'en établir un diagnostic territorial complet.

Ce diagnostic, également officiellement appelé S.W.O.T (Strengths – Weaknesses - Opportunities and Threats) s'appuie sur le diagnostic des acteurs locaux et de l'état des lieux général précédent. Il résume les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire par domaine.

Tableau 10 : S.W.O.T du territoire de l'Aubrac (ESPANEL, 2020)

FORCES	POINTS A AMELIORER
<p style="text-align: center;">ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production de produits d'excellence (race Aubrac, coopérative Jeune montagne). - Territoire situé à cheval sur plusieurs régions et départements où il est possible d'harmoniser et de coordonner les efforts pour respecter l'environnement, restauration de milieux, préservation et études d'espèces. - Infrastructure de transport : l'autoroute A75. Le territoire est plus accessible. - Perspectives d'emplois, notamment industriel. - Présences d'unités uniques sur le département (exemple : méthanisation). <p style="text-align: center;">RESIDENTIEL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement d'une vie culturelle riche. Tissu associatif très actifs avec nombreux bénévoles. - Multiplicité de projets éducatifs. - Unité du territoire. <p style="text-align: center;">TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Image positive : attrait climatique, culturels et sportive. - Tendance forte au tourisme rural, sportif, de découverte, de loisirs et durable. - L'offre touristique est riche et variée, paradis des activités de pleine nature, patrimoine bâti. 	<p style="text-align: center;">ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logement vieillissant - Manque de structures collectives - Nouvelles technologies de communication peu développées ainsi que leur mise en service. - Infrastructure de transport : autoroute A75. Cet axe structurant risque de valoriser une concentration des activités autour des axes, désertifiant encore plus le territoire de l'Aubrac. - Manque d'emplois qualifiés - Rémunération des actifs du territoire inférieure à la moyenne nationale. <p style="text-align: center;">POLITIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de cohérence territoriale (perméabilité des limites administratives, concurrence territoriale et concurrence des projets). <p style="text-align: center;">ADMINISTRATIF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aubrac situé sur 3 départements provoquant une absence d'unité administrative à l'échelle du massif. - Division plus marquée de l'Aubrac en 3 départements suite à la loi <u>NOTRe</u> (création d'office de tourisme cantonaux)

OPPORTUNITES	MENACES
<p style="text-align: center;">ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté des acteurs de valoriser le territoire et de sortir de l'isolement. - Prises d'initiatives collectives renforçant l'identité territoriale, l'organisation sociale et de travail. - Fierté des gens de l'Aubrac à faire partager tout ce qui est porteur de qualité et répondant à des attentes - Volonté de préserver les traditions et savoir-faire. - Présence du Parc Naturel Régional : levier d'attractivité et de développement. - Société rurale en voie de reconstruction <p style="text-align: center;">TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volonté des acteurs de complémentarité entre l'élevage, agriculture et tourisme. - Tendances au tourisme participatif. Intérêt des touristes sur le fonctionnement du territoire. - Présence de nombreux patrimoine matériel et immatériel amenant des facilités de montage de projets en commun (la race bovine Aubrac, le fromage, les savoir-faire, paysages etc) - Tendance forte sur la préservation, gestion et amélioration de l'environnement : fondement du parc naturel régional. - Présence du Parc Naturel Régional permettant l'unification du territoire et une homogénéisation des activités proposées (projet touristique quatre saisons). Facteur d'attractivité territoriale et de dynamisme économique. 	<p style="text-align: center;">ECONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Population vieillissante - Déclin démographique : baisse de la population de 15 % en moins de 50 ans. - Diminution du nombre d'exploitation agricole. Nombre de travailleurs agricoles divisés par 2 depuis la fin des années 1960. - Prédominance de l'activité agricole. Orientation majoritaire. - Tissu économique fragile avec moyenne d'âge des chefs d'entreprises élevées. Nouvelles formes d'entreprises peu représentées. - Circuits courts peu développés pour la vente de produits. Exploitations agricoles dépendantes de l'extérieur, manque d'autonomie en fourrage et céréales ; dépendance pour le lait. <p style="text-align: center;">TOURISTIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine exceptionnel mais fragile - Une partie de la population reste hostile au développement du tourisme sur le territoire - Tendance à la concurrence entre les stations de ski.

En résumé, l'Aubrac possède de nombreux atouts dans différents domaines. Ce territoire a su dynamiser grâce à son patrimoine unique et ses ressources. Les initiatives collectives et l'identité du territoire lui a permis d'attirer le tourisme et de dynamiser la vie quotidienne dans les communes depuis quelques années. L'authenticité du territoire attire et lui permet de diversifier son économie, principalement basée sur l'activité agricole.

Cependant, le territoire possède quelques fragilités non négligeables. Le tourisme reste hétérogène sur le territoire, ne dynamisant pas certaines communes plus reculées. De plus, le tourisme ne fait pas encore l'unanimité chez les locaux, susceptible de freiner des projets touristiques territoriaux. Bien que le territoire se renouvelle, la démographie reste toujours en baisse malgré une amélioration ces dernières années.

L'Aubrac est un territoire identitaire et actif, multipliant les projets et actions afin de se rendre davantage attractif. La volonté des locaux et le potentiel du territoire lui permet d'obtenir toutes les cartes pour se développer. Néanmoins, des actions seraient à prioriser afin de répondre aux enjeux du territoire, notamment sur le déploiement de structures d'accueil locales et touristiques.

L'Aubrac a tout intérêt à se moderniser tout en gardant son savoir-faire, son identité et ses traditions.

3. Argences-en-Aubrac, une commune nouvelle au service du développement de l'Aubrac

3.1. Une commune dynamique

Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, Argences-en-Aubrac est une commune nouvelle depuis le 1^{er} Janvier 2016.

Le bourg centre de Sainte-Geneviève-sur-Argence était autrefois une commune à part entière et entreprenait déjà de multiples projets.

Cette commune nouvelle, beaucoup plus grande, a su proposer et établir de nouveaux projets, notamment touristiques, culturels et sportifs afin de dynamiser la commune et de répondre aux différents enjeux du territoire. Ces nouvelles impulsions dans la commune favorisent le développement et l'attractivité territoriale. La commune représente alors un levier considérable au service de l'Aubrac.

En effet, la commune d'Argences-en-Aubrac est la seule commune nouvelle ayant développé ses propres activités physiques de pleine nature, marquant sa signature. Cette commune est reconnue sur l'ensemble du plateau pour sa dynamique impulsée, notamment avec l'événement annuel « Échappée Verte », une déambulation sportive, réunissant 2000 personnes sur les routes de l'Aubrac. La route part de l'Aveyron (Lacalm) à la Lozère (Nasbinals).

Avec de nombreux acteurs locaux actifs, la commune a également créée ses propres événements sur le territoire, notamment « la nuit des burons » au Buron des boules, buron appartenant à la commune et pouvant rassembler jusqu'à 90 personnes. Cet événement représente et valorise le patrimoine local, ce qui en fait son succès.

Argences-en-Aubrac a su se renouveler et se développer à travers la création de nouvelles offres, notamment touristiques, favorisant l'homogénéisation des offres touristiques sur l'ensemble de l'Aubrac. Cela est une des réponses aux enjeux touristiques du territoire. Argences-en-Aubrac tente d'attirer les visiteurs de diverses façons afin de répandre l'attractivité au-delà de Laguiole.

3.2. La commune vue par les acteurs locaux

La commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac possède de nombreux atouts et des faiblesses mentionnés à plusieurs reprises lors des entretiens qualitatifs menés avec les acteurs locaux. Il est alors judicieux d'établir un diagnostic réduit et synthétique afin d'analyser en quoi la commune répond-elle aux enjeux du territoire et quelles sont ses faiblesses.

Tableau 11: Etat des lieux synthétique de la commune d'Argences-en-Aubrac (ESPANEL, 2020)

ATOUS	
Acteur 1 <i>Eleveur et élu au conseil municipal</i>	<p>« Pour venir à Argences en Aubrac on est obligés de venir, on n'y passe pas. Donc il faut y venir donc c'est comment amener. Laguiole beaucoup de monde y va et c'est normal parce qu'ils ont différents atouts, il y a des axes qui leur permettent aussi d'avoir du passage, nous il faut que les gens viennent spécifiquement et ils viennent déjà actuellement. Quand on voit la Via Ferrata la fréquentation, le barrage de Sarrans assez, le nombre de passage c'est assez énorme je crois. »</p>
	<p>« Alors qu'on n'a pas le temps de tout faire. Un touriste qui vient ici, il y a la culture. On a une offre culturelle extraordinaire. On a du cinéma 2 fois par mois, une troupe de théâtre, une association culturelle de l'Argences qui offre au minimum un spectacle par mois, plus l'été une animation musicale tous les jeudis soirs. Et après y'a le festival de musique de l'Aubrac pendant une semaine. Et on va avoir le Jazz en Aubrac en mai. La commune a mis un max dans la culture et les gens ont des connaissances et compétences dans la culture ».</p>
POINTS A AMELIORER	
Acteur 2 <i>Agent de l'office de tourisme</i>	<p>« Alors sur Ste Geneviève non on n'a pas beaucoup de camping, aux alentours il n'y en a pas tellement non plus. Y'a des campings mignons mais y'a rien. On n'est pas au camping des tours à Saint Gervais au bord du lac ou des choses comme ça quoi. Donc vraiment ces campings ne sont pas super fréquentés, c'est une population qu'on connaît depuis longtemps, des gens qui viennent et qui reviennent. »</p>
	<p>« Voilà c'est ça c'est intéressant aussi hein ! C'est lié, c'est surtout lié aux structures d'accueil aussi hein. On n'a plus d'hôtel donc l'année dernière les gens n'avaient plus d'hôtel dans Ste Geneviève, à part ce petit camping qui est à mon sens super mignon, super bien situé, qui a besoin d'être valorisé et remis un peu au goût du jour et ça si la mairie ne s'investit pas là-dedans on va finir par perdre cette clientèle là et c'est dommage parce qu'un camping en cœur de village y'en a pas beaucoup. On n'a pas de lac etc mais on a la piscine à 2 pas. »</p>

Les verbatims des acteurs locaux nous permettent de constater qu'Argences-en-Aubrac possède de nombreux atouts sportifs, culturels et touristiques, favorisant une attractivité certaine. La commune n'est pas une commune de « passage » où les gens peuvent facilement s'y arrêter. Pour venir à Argences-en-Aubrac, il faut y venir dans un but précis. Le dynamisme et la richesse de la commune sont donc un avantage considérable pour que les visiteurs viennent s'y arrêter volontairement.

L'offre culturelle et sportive riche valorise la commune et le périmètre Nord-Ouest de l'Aubrac, favorisant le développement homogène du territoire global de l'Aubrac.

Cependant, bien que la commune investisse et développe des offres touristiques dans son secteur, celle-ci manque d'infrastructures d'accueil pouvant freiner la fréquentation touristique. Les

touristes seraient alors susceptibles de se diriger vers les communes et territoires voisins, certains dotés de campings d'une capacité d'accueil beaucoup plus importante.

En conclusion, l'Aubrac est un territoire unique et préservé dont ses richesses et ses atouts en font un territoire attractif et de plus en plus reconnu. L'Aubrac est une terre identitaire et rurale dont la crise des années 1950-1960 a mobilisé les forces locales, refusant le fatalisme et cherchant à se renouveler. De cette période, de nombreux projets collectifs ont vu le jour, caractérisant aujourd'hui l'Aubrac comme un territoire solidaire et actif au service du développement local.

Au fil des années, l'Aubrac a su jouer de son potentiel, attirant aujourd'hui une clientèle à la recherche d'authenticité, de nature et de sérénité. La diversité paysagère de l'Aubrac attire un tourisme hétérogène mais toujours avec une volonté des touristes de découvrir les savoir-faire et les richesses du territoire, quel que soit le domaine. Le tourisme aubracien reflète en partie un tourisme durable et rural à l'image des valeurs et de l'histoire du territoire.

De plus, territoire de nature et préservé, les énergies renouvelables de l'Aubrac représentent un patrimoine local important à valoriser. Elles ont su façonner le territoire et le développer au fil du temps, reflétant aujourd'hui l'identité même du territoire.

Depuis hier mais davantage aujourd'hui, le territoire mise sur ces énergies pour attirer un public sensible, soucieux de l'environnement mais aussi un public curieux en quête de découverte. Raconter le fonctionnement et l'histoire de l'Aubrac c'est raconter la présence, le fonctionnement et l'importance de ces énergies sur le territoire.

Il est alors judicieux de se familiariser avec ces énergies renouvelables dans le chapitre 3 et d'établir un état des lieux afin de comprendre en quoi elles ont su façonner le territoire et quels sont aujourd'hui leurs atouts et leurs faiblesses.

Chapitre 3 : Les énergies renouvelables sur l'Aubrac, des ressources patrimoniales locales au service de l'attractivité territoriale

L'Aubrac est un territoire marqué par ses milieux naturels préservés et par la présence de ressources naturelles ayant contribué à l'implantation de certaines énergies renouvelables. Ces énergies ont façonné le territoire à travers l'évolution des paysages, des pratiques, des mœurs, de l'activité économique et du patrimoine.

Les énergies du bois, de l'eau et bovine sont les trois composantes principales des énergies renouvelables présentes sur le territoire.

Ce chapitre a en premier lieu pour objectif d'introduire ces énergies et d'expliquer leur évolution, en partant de leur origine jusqu'à aujourd'hui. Dans un second temps, afin de comprendre leur place et leur rôle sur le territoire, des analyses seront menées à travers des entretiens qualitatifs avec les acteurs locaux et des ressources documentaires. Un diagnostic de ces énergies sera ensuite amené afin d'identifier leurs atouts et leurs faiblesses actuelles.

Enfin, nous introduirons les sites associés aux énergies renouvelables existants sur la commune d'Argences-en-Aubrac afin de dégager un état des lieux et de comprendre en quoi sont-ils des ressources importantes à valoriser.

1. Les énergies renouvelables sur l'Aubrac, de leur origine à aujourd'hui.

1.2. L'eau, une ressource stratégique au service du progrès technique et du développement territorial

L'eau est une ressource omniprésente sur l'Aubrac depuis son origine. Les Monts d'Aubrac représentent un véritable château d'eau sur le territoire. De nombreuses sources résident sur ces monts et sont à l'origine d'un réseau hydrographique riche s'écoulant des sommets. La terre aubracienne contient plus d'un kilomètre d'eau par kilomètre carré et ce sont aujourd'hui 2500 kilomètre de cours d'eau répartis sur le territoire.

Cette ressource hydraulique a toujours été très utile au territoire car c'est par la présence de l'eau que l'herbe de l'Aubrac est si riche et qu'elle entretient la qualité des pâturages nécessaires à l'alimentation des vaches.

La rivière de la Truyère constitue le cours d'eau le plus important sur l'Aubrac. La Truyère prend sa source en Lozère et s'étend sur 167km, traversant la Lozère, le Cantal et l'Aveyron, pour se

jeter dans le Lot, aux alentours d'Entraigues-sur-Truyère. Cette rivière est notamment alimentée par les autres cours d'eau moins importants, présents sur le plateau de l'Aubrac (Selves, Rementalou, Argence etc).

La Truyère coule le long du Nord-Ouest de l'Aubrac et a donné son nom à la vallée de la Truyère, site emblématique du territoire abritant ce cours d'eau. La Truyère constitue une ressource importante qui a favorisé l'essor des barrages hydroélectriques à partir des années 1930. Or, l'utilisation de l'hydroélectricité sur le territoire ne date pas du siècle dernier.

- **L'origine de l'hydroélectricité**

L'utilisation de la force de l'eau pour fournir de l'électricité est très vieille, elle date des moulins au Moyen-Âge. C'est l'une des premières énergies.

À la fin du 19^{ème} siècle, l'électricité se développe et les transformateurs sont inventés. À cette époque, l'électricité pouvait être transportée en grande quantité et il était possible d'utiliser les groupes de productions pour arriver à les mettre en réseau.

Assez rapidement, les premières installations électrifiées se sont implantées dont une à l'abbaye de Bonnevale aux alentours d'Espalion. L'abbaye avait installé une petite usine hydroélectrique afin de faciliter sa production de chocolat et d'en dégager davantage de bénéfices.

Par la suite, de nombreuses communes ont commencé à mettre des petites centrales pour s'électrifier et très rapidement dans les années 1900, des études sur les barrages ont été lancées en Aveyron.

L'Aveyron, est un pays d'eau et de moulins. Les hommes, pionniers de la houille blanche (utilisation de l'énergie hydraulique), ont pris conscience du potentiel et des atouts du Lot, de la Truyère et de leurs affluents pour produire de l'énergie grâce à la force hydraulique.

En effet, pour produire de l'électricité avec la force de l'eau, il est nécessaire d'avoir soit un débit important, soit une grande hauteur d'eau pour permettre la puissance. Le paysage du Massif Central représente une aubaine car ces deux options sont présentes, engendrant une opportunité de construire des barrages hydroélectriques jusqu'en Aveyron.

La vallée de la Truyère s'est donc ensuite vu construire plusieurs barrages allant du Cantal au Lot, traversant l'Aubrac.

- **Les barrages**

Les vallées façonnées par le Lot et son principal affluent, la Truyère, sont uniques par la présence de nombreux barrages hydroélectriques. 20 barrages de différents types (poids, voûte etc) sont concentrés le long des vallées du lot et de la Truyère et alimentent 15 centrales de production.

La Truyère représentait une rivière optimale pour les réalisations hydro-électriques. La rivière possédait une pente faible et un bassin élargi, dont il était assez aisé de fermer par un barrage à l'entrée des gorges, permettant de construire un réservoir capable d'assurer la régularisation du débit été comme hiver.

C'est pourquoi, au XXe siècle, l'aventure de l'hydroélectricité est lancée. En 1933, le Président de la République de l'époque, Albert Lebrun inaugure la centrale hydroélectrique souterraine de Brommat et en 1934, le barrage de Sarrans est mis en eau.

La construction du barrage de Sarrans a représenté une véritable épopée humaine, où 3000 ouvriers de 40 nationalités différentes se sont investis dans la construction de ce barrage. L'énergie bovine via la traction animale était également employée pour transporter les matériaux nécessaires à la

Figure 21 : La traction animale – « Moulin à sang »



Source : Collection de Bernard Clermont.

Le barrage de Sarrans est à l'origine le premier gros barrage de France. C'est l'un des plus vieux et un des plus gros en volume. Ce barrage est aujourd'hui encore le plus important de la vallée de la Truyère et l'un des plus grands de France. Il représente le 5^{ème} barrage le plus haut de France

avec 105m de haut. Sa production annuelle est de 183 mégawatt, soit une production pour 115 000 habitants.

Figure 22 : Vue aérienne du barrage de Sarrans



Source : E.D.F – Pierre Soissons

À partir de 1946, date de création d'EDF (Electricité De France), des aménagements hydroélectriques importants ont vu le jour le long des gorges de la Truyère, jusqu'à la mise en service en 1982 de Montézic, aujourd'hui représentant le 2ème site de production d'hydroélectricité le plus puissant de France. Le nord de l'Aubrac s'est vu progressivement devenir un outil industriel stratégique pour le système électrique national et européen.

Jusqu'en 1960, l'hydroélectricité a fourni plus de la moitié de l'électricité française. Aujourd'hui, c'est la première des énergies renouvelables et la seule pilotable, flexible, stockable, stable et écologique.

L'omniprésence de l'eau sur l'Aubrac a donc été très bénéfique pour le territoire car par la force de l'eau locale pour les barrages, l'Aubrac a confirmé son rôle de terre pionnière des énergies renouvelables.

1.3. L'énergie bovine, une ressource patrimoniale, identitaire et économique

L'Aubrac est une terre très ancienne, autrefois peuplée majoritairement de végétation, notamment des bois de hêtres. D'une terre très boisée et peu peuplée, les paysages de l'Aubrac se sont par la suite modifiés et définis à travers l'intervention des moines d'Aubrac au XIIème siècle pour y introduire progressivement l'élevage.

La première apparition des bovins remonte en 1400, au XVème siècle. Les bovins étaient présents sur une trentaine de « montagne » de l'Aubrac.

À cette époque, l'élevage était majoritairement consacré aux ovins (moutons), les bovins étant destinés à la traction animale. Sur une période de cent ans, entre 1450 et 1550, la croissance de l'économie pastorale basée sur la transhumance ovine a suscité la création de nombreuses grandes fortunes.

Par la suite, dans la seconde moitié du XVème siècle, les bovins prennent une place plus importante et sont utilisés à d'autres fins que la traction. Les moines optent et développent la fabrication de fromage sur les « montagnes » à partir de la traite des vaches estivées.

Au fil du temps, l'élevage devient une activité rentable et, au cours de l'Ancien Régime, attire les capitaux de la bourgeoisie désireux de racheter quelques « montagnes » d'estive. L'organisation économique se transforme alors progressivement.

Les bovins sont alors une source d'énergie de traction mais également alimentaire avec la production de fromage. Au cours du XVIIème et XVIIIème siècle, les paysages de l'Aubrac se voient modifiés par le développement de centaines de burons de pierre sur le plateau, aujourd'hui patrimoine emblématique aubracien. Les burons servent à abriter les vaches en transhumance dans les montagnes mais sont également un abri pour fabriquer le fromage et le conserver dans une cave.

Les burons sont le résultat d'un essor remarquable de l'élevage bovin au détriment de l'ovin, justifié par leurs attraits incontestables, conduisant à la création de leur propre race : la race Aubrac. La robustesse de la race Aubrac la rend capable de résister au climat parfois rude de l'estive et d'offrir une force de traction remarquable.

Figure 23: Le buron des boules (Lacalm)



Source : Sabrina Marty (2019)

Concernant le rôle de la traction, les bovins constituaient une énergie animale essentielle au territoire qui, depuis le Moyen-Âge, avait réussi à survivre à travers l'extraction de la nourriture via les bovins pour nourrir la population. L'apport local était donné par le troupeau, transportant la nourriture, les récoltes, mais également les matériaux nécessaires à la construction des églises, monuments, et plus tard au XXème siècle, les barrages hydroélectriques.

À travers l'énergie bovine, l'Aubrac est progressivement devenu une terre agricole et riche d'élevage à travers ses pâturages fertiles et ses burons. En ajoutant ses conditions climatiques uniques, l'Aubrac s'inscrit dans un registre rustique, distinctif et valorisant.

Jusqu'au milieu du XXème siècle, avant la mécanisation et l'intensification de l'agriculture, le système agraire de l'Aubrac était fondé sur les cultures en autosuffisance, sur l'économie de subsistance et sur l'exploitation des pâturages par les bovins en race aubrac. Ces bovins étaient à la fois source de traction, fromage, puis viande, allaitantes mais aussi un fertilisant pour les terres cultivées.

L'arrivée de la mécanisation a modifié le concept de l'agriculture avec une intensification à travers le développement des machines agricoles et de techniques plus modernes, abandonnant la traction animale sur les champs. L'élevage bovin est alors uniquement destiné à la viande, l'allaitement et le laitier pour le fromage, notamment l'AOP Laguiole.

Cependant, aujourd'hui, l'énergie bovine est réutilisée à d'autres fins que l'alimentation et devient une énergie renouvelable à part entière à travers la création de Méthanaubrac, unité de méthanisation, dans la zone artisanale de Sainte-Geneviève-sur-Argence, en 2018.

La méthanisation relève de ce principe : à partir du méthane émis du lisier et du fumier des bovins, celui-ci sert à produire de l'électricité. L'énergie bovine devient une énergie « verte » et renouvelable, s'inscrivant dans le contexte actuel de la transition énergétique. De plus, le fumier retrouve également aujourd'hui son rôle d'épandage dans les parcelles, pratique utilisée autrefois.

En conclusion, l'énergie bovine est une énergie très ancienne, destinée à des fins de traction pour ensuite devenir alimentaire et se compléter aujourd'hui avec une dimension environnementale.

Cette énergie constitue un véritable patrimoine identitaire de l'Aubrac. De la vache s'est créé les burons, l'aligot, le fromage de Laguiole, la race aubrac et la coopérative Jeune Montagne. L'activité agricole prédomine le territoire, intégrant le bovin dans les mœurs, les valeurs et l'identité territoriale.

1.4. Le bois, une ressource ancienne exploitée

Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'Aubrac est un territoire peuplé principalement de végétation (notamment bois de hêtre). Le territoire est boisé, cette énergie est une ressource ancienne, omniprésente et progressivement exploitée au fil des siècles.

En effet, dès le néolithique quelques emplacements se créent, destinés aux cultures (principalement des clairières). Par la suite, à l'époque gallo-romaine, le plateau de l'Aubrac évolue et se défriche petit à petit pour y installer des cultures de céréales.

Au Moyen-Âge, le développement de l'élevage accélère le défrichement.

Les moines, notamment de la Dômerie d'Aubrac, souhaitent s'initier à l'élevage ovin, basculant rapidement vers les bovins, tandis que les villageois collectent de plus en plus de bois pour se chauffer. Ainsi, les terrains les plus adaptés et accessibles au pâturage sont défrichés au fur et mesure, repoussant la forêt sur les bords du massif de l'Aubrac, zones les moins propices à l'agriculture.

Au fil du temps, la forêt s'est divisée ou s'est réfugiée dans des terres pâturées, effaçant progressivement son intérêt économique. Son exploitation s'est alors établie selon les besoins généraux de la vie quotidienne des propriétaires des parcelles (chauffage, entretien des véhicules, espace pour les bête etc).

Par la suite, les parcelles étant devenues trop petites pour dégager suffisamment de revenus, l'abattage de la totalité des arbres par parcelle (dit aussi coupe rase) a progressivement été adoptée, afin d'exploiter de plus grosses surfaces.

Aujourd'hui, le plateau de l'Aubrac contient seulement les grandes forêts domaniales, communales et sectionales.

La forêt de l'Aubrac occupe actuellement environ 101 020 hectares sur 34,2 % du territoire, appartient à plus de 85 % à des propriétaires privés contre un peu moins de 15 % de forêts publiques relevant du régime forestier.

La forêt de l'Aubrac contient une grande richesse d'espèces différentes, se regroupant spatialement pour présenter 2 particularités forestières :

- Une forêt à dominante feuillue à l'ouest de l'Aubrac (anciens vergers de Châtaigniers, Chênes, Douglas, Pin Noirs etc) en accord avec les activités humaines mais parfois contrainte à une pression relevant de la chasse
- Une forêt paysanne à dominante résineuse (Pins sylvestres, Sapins/Epicéa, Bouleaux, Douglas) à l'est soumise à une certaine pression agricole.

La commune d'Argences-en-Aubrac dispose d'une forêt primaire importante aux alentours de Lacalm : le bois de Guirande. Cette forêt suscite l'intérêt des locaux et des touristes.

En résumé, l'Aubrac est doté de trois ressources précieuses renouvelables, présentes depuis longtemps sur le territoire. Suite à cette présentation et à ce récapitulatif historique, il est désormais important d'analyser en quoi ces énergies sont importantes sur le territoire, quels en sont les enjeux et également leurs atouts et faiblesses.

2. La place et les enjeux des énergies renouvelables sur l'Aubrac aujourd'hui

2.1. Les énergies renouvelables vues par les acteurs locaux

L'énergie du bois, de l'eau et bovine sont des ressources phares du territoire. Mais quels sont leurs rôles aujourd'hui ? Quels impacts et enjeux génèrent-elles ? Quels sont leurs atouts et leurs faiblesses ?

Afin d'avoir un premier élément de réponse, une analyse a été effectuée à partir des entretiens qualitatifs menés avec les acteurs locaux au début du stage. À partir des verbatims, une grille d'analyse a été établie pour chaque énergie renouvelable.

Il est à noter que cette analyse n'est que partielle et minime car les entretiens qualitatifs menés étaient destinés à comprendre le fonctionnement du territoire de manière générale afin de s'en imprégner. Certains entretiens étaient quant à eux propices à la construction propre du circuit touristique et de la stratégie touristique à adopter. Par conséquent, l'essentiel des verbatims était destiné au chapitre 2 de cette partie sur la présentation du territoire.

Cependant, certains acteurs ont abordé la thématique des énergies présentes sur le territoire. Il a alors été possible d'établir une petite analyse, bien qu'il ait été difficile d'obtenir des thèmes récurrents. Cette analyse est donc exploratoire et nous permet d'avoir un premier aperçu sur l'enjeu de ces énergies.

Tableau 12 : Grille d'analyse qualitative autour de l'énergie du bois (ESPANEL, 2020)

LE BOIS, UNE ENERGIE PIONNIERE A UTILISER, AU SERVICE DE LA VALORISATION LOCALE	
<p>Acteur 1 <i>Ancien agriculteur, fondateur du PNR et de la coopérative Jeune Montagne</i></p>	<p>« Alors l'Aubrac a opté pour faire son devoir en matière de production d'énergie et c'est là que s'est situé le méthaniseur de Ste Geneviève et tout ce qui est fait sur l'énergie bois où il y a une action qui va être entreprise pour sensibiliser, pour mettre en place des systèmes. Il y en a déjà quelques un qui fonctionnent avec ce type d'énergie. »</p>
<p>Acteur 2 <i>Agriculteur et élu au conseil municipal</i></p>	<p>« Après y'a l'énergie bois. On a la chance d'avoir le bois de Guirande qui est une forêt primaire. Une des seules de l'Aubrac qui reste. C'est vraiment à l'état le plus naturel possible qui se fait si l'homme n'intervient pas. Aujourd'hui l'homme est beaucoup intervenu dans les forêts en replantant et on voit que si on ne fait rien, la nature fait bien les choses.</p> <p>Donc le bois on peut s'en servir aujourd'hui pour faire un réseau de chaleur. Réseau de chaleur il faut les bois dans un esprit de valorisation du bois. Un accompagnement des agriculteurs, du travail qu'il y a avec des hais ou entretenir les hais actuelles. Parce qu'il y a du bois actuellement et on peut le faire de différentes façons. On peut prendre l'énergie bois et valoriser des bâtiments communaux. Donc un des gros projets majeurs qui est en cours c'est le pôle intergénérationnel qui va avoir besoin d'énergie pour être chauffé donc ça va être fait via une chaudière bois pour pouvoir valoriser les ressources locales. Donc ça c'est du positif c'est à dire qu'on a la ressource d'un côté et on fera de l'hyper local. Car le bois sera récolté en partenariat avec les ressources qu'a la commune et les agriculteurs. »</p>
<p>Acteur 3 <i>Eleveur</i></p>	<p>« Vent euh bon l'éolien mais ça s'est pas trop développé. Bois parce qu'il y a toute la filière bois qui est en train de se mettre en place et donc il y avait la valorisation du bois de Guirande et pis la métha quoi. »</p>
<p>Acteur 4 <i>Habitant, historien, fondateur du micro-musée de la vie paysanne</i></p>	<p>« Le bois est une ressource extrêmement riche sur le territoire. Tiens regardez sur mon site, sur 200m il y a environ une quinzaine d'espèces d'arbres différentes. »</p>

Tableau 13 : Grille d'analyse qualitative autour de l'énergie de l'eau (ESPANEL, 2020)

L'HYDRAULIQUE, UNE ENERGIE VERTE ANCIENNE, FACTEUR DE RICHESSE TERRITORIALE	
Acteur 1 <i>Ancien agriculteur, fondateur du PNR et de la coopérative Jeune Montagne</i>	« Une situation qui est reconnue, c'est toute la production qui dépasse largement les besoins du territoire à partir de l'hydro énergie. Il y a 8 ou 9 barrages qui ceinturent l'Aubrac. »
Acteur 2 <i>Agriculteur et élu au conseil municipal</i>	« L'hydroélectricité c'est aujourd'hui on s'aperçoit que c'est une des énergies les plus vertes qu'il y ait. Parce qu'on n'a pas besoin de stocker l'énergie, en une minute, on appuie sur un bouton et ça produit de l'électricité. A contrario de différentes énergies qui ne sont pas si vertes que ça, par exemple l'éolien ou le photovoltaïque. On ne peut pas stocker ces énergies. Là avec l'hydroélectricité on peut stocker car c'est de l'eau et pour l'unité de méthanisation on stocke et on envoie de l'électricité là où y'en a besoin. Le stockage du gaz transformé après en électricité. C'est un peu et ça a retenu la région Midi-Pyrénées et ERD était assez content de signer ce projet car c'est quelque chose de révolutionnaire. »
Acteur 3 <i>Eleveur</i>	Et c'est vrai que toute la vallée de la Truyère elle est à la base de toute énergie hydraulique. Energie pas renouvelable mais verte. Donc c'est parti de là, on s'est dit « en fait en termes d'énergie on est les pionniers ».
Acteur 5 <i>Agent d'EDF</i>	« Pour produire de l'électricité avec l'eau, il faut soit un gros débit, soit une grande hauteur d'eau pour permettre la puissance. Le Massif Central a la chance d'avoir ces deux options. » « La seule énergie qui peut produire en masse sans émission importante de CO2 : c'est l'hydraulique. » « Sur la Vallée de la Truyère il y a 10 % de la puissance électrique française. »
Acteur 6 <i>Président de l'unité de méthanisation</i>	« Parce que pour moi une des énergies renouvelables et c'est sûrement la plus ancienne, c'est les barrages hydroélectriques ça c'est clair. Et si vous voulez le barrage de Sarrans a été construit dans les années 1930/40 grosso modo donc c'est quelque chose de pas nouveau. »

Tableau 14 : Grille d'analyse qualitative autour de l'énergie bovine (ESPANEL, 2020)

L'ENERGIE BOVINE : UNE ENERGIE ANCIENNE ISSUE DU TROUPEAU, AUJOURD'HUI REINTRODUITE PAR L'UNITE DE METHANISATION			
THEME 1 : L'unité de méthanisation, l'énergie bovine au service de la transition énergétique		Thème 2 : L'unité de méthanisation au service de la réorganisation du travail	
Acteur 1 <i>Ancien agriculteur, fondateur du PNR et de la coopérative Jeune Montagne</i>	« Alors ça c'est un simple rappel mais qui me permet de faire un trait d'union rapide avec l'énergie renouvelable aujourd'hui. L'énergie d'hier était issue du troupeau. Par la méthanisation, on a un peu une énergie qui est issue du troupeau. » « On a tous le devoir d'être citoyen par rapport aux problèmes de transition énergétique. Et c'est là qu'on a pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour trouver d'autres moyens de produire de l'énergie renouvelable, d'où les projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'énergie bois, avec et on s'y est appuyé dessus. »	Acteur 1 <i>Ancien agriculteur, fondateur du PNR et de la coopérative Jeune Montagne</i>	
Acteur 2 <i>Agriculteur et élu au conseil municipal</i>	« Il faut créer, améliorer et raconter aussi ce qu'il se passe vraiment. De par l'unité de méthanisation. De la vache à la méthanisation. De la vache, tracteur à quatre pattes qui devient aujourd'hui de l'énergie, du gaz qui se transforme en électricité et demain qui sera un gaz qui pourra être utilisé par les tracteurs. Donc c'est vraiment un outil qui est exploité à l'heure actuelle mais qui peut encore être développé. »	Acteur 2 <i>Agriculteur et élu au conseil municipal</i>	« C'est nouveau et c'est les seuls en France qui fonctionnent avec du fumier et du lisier de bovin uniquement. Il y a 90 % des effluents d'élevage qui font fonctionner cette unité. On s'est aussi maintenus à pas avoir des matières qui apporteraient plus de rentabilité. On a préféré mettre en avant le côté économique et tout en récupérant après la matière, le digestat qu'on répandait dans nos champs. On voulait savoir ce qu'on mettait dans nos champs c'est une réelle prise de conscience. »

<p>Acteur 3 <i>Éleveur</i></p>		<p>Acteur 3 <i>Éleveur</i></p>	<p>« J'explique l'histoire, de ce qu'on fait maintenant sur la méthanisation et en plus que ce projet à moyen terme à la vocation de faciliter le travail des agriculteurs. Car l'épandage qu'ils faisaient avant ils ne le font plus, c'est fait par la CUMA. Donc il y a déjà un bon collectif de regroupement d'achats, de matériels en commun et y'a aussi un gros projet collectif qui au final, l'énergie qu'on vend devrait permettre de payer finalement toute cette logistique et de rien coûter à l'agriculteur quoi. »</p>
<p>Acteur 6 <i>Président de l'unité de méthanisation</i></p>		<p>Acteur 6 <i>Président de l'unité de méthanisation</i></p>	<p>« Donc aujourd'hui à ce moment-là, il y avait une réflexion sur un certain nombre d'exploitation sur la gestion de la main d'œuvre qui devenait de plus en plus problématique et si vous voulez on a pensé qu'avec la méthanisation on pouvait avoir un biais ou un levier pour jouer là-dessus. Nous on a dit « ok on va créer une unité de méthanisation on va produire de l'électricité puisqu'on a cette possibilité » mais la première finalité, motivation c'est de répondre à cette problématique de main d'œuvre. Donc nous aujourd'hui, une exploitation qui adhère à Méthanaubrac, un agriculteur ne touche plus un lisier ou fumier. C'est la CUMA qui vient chercher le fumier ou lisier et qui le répand après sous forme de digesteur dans les parcelles. »</p>

À travers le discours des acteurs, nous pouvons prendre conscience de l'importance de ces énergies renouvelables sur le territoire et commencer à percevoir l'impact qu'elles peuvent engendrer.

Le bois, ressource essentielle et ancienne, tend aujourd'hui à être valorisé et utilisé à des fins locales.

L'utilisation de la force de l'eau locale a permis de créer des systèmes révolutionnaires pour l'électricité aujourd'hui. Véritable atout sur le territoire, elle représente un outil stratégique véritable répondant à la transition énergétique et à la demande en électricité. L'eau est une énergie stockable et respectueuse de l'environnement, qui a su façonner les paysages du territoire à travers la construction des barrages hydroélectriques.

Enfin, l'énergie bovine est utilisée à plusieurs fins. Comme nous l'avons mentionné auparavant, l'énergie bovine provenait de la force du troupeau pour tracter sur les champs et aider à la construction de monuments et barrages. Par la suite, destinée uniquement à la production de fromage et de viande, l'énergie bovine revient aujourd'hui dans une dimension environnementale grâce à l'unité de méthanisation, mais pas seulement. L'unité utilise le fumier des bovins pour en dégager du gaz et produire de l'électricité verte mais l'unité a également permis de réorganiser le travail et l'organisation sociale en allégeant le travail des agriculteurs et en investissant collectivement sur des matériaux communs grâce à la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole). Nous pouvons constater que l'énergie bovine façonne le territoire et ne répond pas seulement à des enjeux environnementaux.

2.2. Le diagnostic des trois énergies renouvelables principales de l'Aubrac

Afin d'approfondir l'analyse de ces énergies renouvelables, il semble judicieux d'établir un diagnostic, dit S.W.O.T, de chacune de ces énergies, basé sur les entretiens qualitatifs mais également les ressources documentaires. Avant de présenter les différents S.W.O.T, il est nécessaire de présenter et d'approfondir les différents éléments qui ont servi à l'établissement du diagnostic par énergie renouvelable.

➤ Le bois

Le bois est une énergie implantée et exploitée depuis longtemps sur les contours de l'Aubrac. En 1860, une unité de carbonisation s'est installée à Neussargues, partie Cantal de l'Aubrac et s'est associée à d'autres unités au fil du temps pour devenir aujourd'hui le leader européen du charbon de bois, sous le nom de Groupe Bordet Maîtres-Feux.

Aujourd'hui, la filière bois énergie sur l'Aubrac offre une variante écologique et abordable sur le chauffage individuel et collectif. La bûche reste encore très consommée sur le territoire car beaucoup d'Aubraciens utilisent encore le poêle à bois pour se chauffer.

Par ailleurs, le bois consommé par les aubraciens est mis à disposition à titre gracieux et n'engendre donc pas de retombées économiques sur le territoire. Cependant la demande de la bûche « commerciale » augmente et les agriculteurs valorisent leurs arbres grâce aux fendeurs des CUMA, générant des revenus complémentaires à partir de cette ressource.

Le bois produit de la valeur au niveau local. Il est à l'origine des emplois non délocalisables (bûcherons, débardeurs etc), génère des produits pour l'activité agricole (exemple : piquet de clôture) et également des revenus. Ressource renouvelable, le bois possède un rôle prépondérant dans l'essor de nouvelles formes d'énergie (plaquette forestière) et dans la volonté de l'Aubrac d'être autonome énergétiquement.

Cependant, malgré ce potentiel, le bois issu des forêts n'est pas encore assez valorisé et le développement des filières « énergie bois » doivent s'accorder avec la qualité de l'Aubrac afin de préserver la place de l'arbre dans le paysage.

De plus, l'absence de gestion de la majorité des forêts privées illustre le manque de culture forestière aujourd'hui dénoncé par de nombreux acteurs locaux. Les trouées présentes suite aux coupes rases nuisent à l'image de qualité paysagère que souhaite afficher l'Aubrac. Au fil du temps, les propriétés forestières privées se sont morcelées et ont raréfié les parcelles pouvant encore être gérées.

Cette gestion est d'autant plus difficile avec le climat rude de l'hiver, pouvant s'étendre de novembre à mai. La neige peut pénaliser l'exploitation forestière, reportant les travaux sur une courte période de mai à octobre.

Si la gestion forestière reste à améliorer, le territoire a veillé à intégrer l'importance de la valeur du bois dans la biodiversité remarquable de l'Aubrac.

En effet, à travers les défrichements et les reboisements, l'Homme a su ouvrir des espaces pour les pâturages et dynamiser l'activité de différentes espèces d'arbres (Frêne, Erable, Bouleau). Ce dynamisme a permis à l'Aubrac d'obtenir une mosaïque paysagère reconnue, préservant la biodiversité locale.

De plus, des sites ont été identifiés et étudiés afin de mener des actions de valorisation et de préservation sur le milieu naturel aubracien par le Parc Naturel Régional de l'Aubrac. Ainsi, l'Aubrac comporte 10 sites Natura 2000, des Espaces Naturel Sensible et des réserves biologiques.

Cependant, cet équilibre paysager, risque d'être perturbé par l'évolution des pratiques ancestrales au profit de techniques plus modernes et rentables : intensification de l'agriculture (défrichement au profit de terres cultivables), urbanisation (zones d'activités, routes) etc.

En résumé, le bois représente un véritable atout pour l'Aubrac. La forêt couvre plus d'un tiers du territoire et valorise de nombreux secteurs (énergie, chaufferie, activité de pleine nature avec les randonnées et le ski, biodiversité remarquable etc).

Recréer une culture forestière, aujourd'hui pratiquement absente, serait propice à redynamiser la gestion forestière et de ce fait valoriser localement le bois énergie et le bois d'œuvre.

Bien qu'elle représente une richesse patrimoniale, la forêt n'apparaît pas encore comme un élément identitaire pour les locaux et visiteurs, majoritairement présents pour la viande aubrac et le fromage de Laguiole.

Il est alors également important de valoriser davantage cette ressource et d'intégrer le bois dans les stratégies touristiques. C'est ce que prévoit le Parc Naturel Régional de l'Aubrac avec la valorisation du bois de Guirande à travers un sentier d'interprétation sur les énergies renouvelables en 2021.

Tableau 15 : S.W.O.T sur l'énergie du bois (ESPANEL, 2020)

ENERGIE DU BOIS	
FORCES	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> - La forêt, un atout économique local (source de revenus financiers) - Un très gros réservoir de bois à valoriser, notamment par le bois énergie - 3 établissements formant aux métiers du bois et de la forêt sur le territoire, - Une grande superficie forestière inventoriée et préservée - Une diversité de peuplements permettant une richesse patrimoniale (paysages et biodiversité) - Un milieu forestier pourvoyeur de nombreux habitats et micro-habitats favorables aux espèces rares et protégées et donc support d'une grande diversité - Reflet de la spécificité des paysages de l'Aubrac - Une ressource encore utilisée par les usagers (chauffage au poêle) - Bois valorisé par les activités de pleine nature dans les forêts - Action de préservation et de valorisation du patrimoine naturel (Natura 2000, ENS) - Création d'emplois non délocalisable (bûcherons, transformateurs ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Un important manque de culture forestière et de connaissance des circuits de valorisation du bois qui induisent notamment une qualité générale des peuplements assez faible - Des contraintes climatiques (hivers longs et enneigés) et topographiques (fortes pentes) pénalisant la récolte. - Une filière bois fragile et en mutation - Une méconnaissance relative du patrimoine naturel forestier - Une disparition progressive des pratiques ancestrales limitant l'intérêt des arbres et donc l'intérêt de les conserver. - L'énergie bois n'apparaît pas comme un élément identitaire de l'Aubrac - Alliance de patrimoine et forêt mais peu valorisé et aménagé
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Un soutien au développement de la filière bois prioritaire et affirmé sur tout le Massif Central, auquel appartient l'Aubrac - Une prise de conscience collective sur la thématique bois-forêt qui se développe au niveau national - Intérêt social pour la diversité et la multifonctionnalité des espaces - Aides financières pour la préservation de la biodiversité - Projet de valorisation du bois de Guirande par le Parc Naturel Régional - Bois énergie potentiel de développement sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire n'est pas particulièrement boisé, et il faut que la transformation du bois puisse perdurer et se moderniser. - Le climat rude de l'hiver peut s'avérer néfaste pour la gestion forestière - Risque de perturbation de l'équilibre paysager (intensification de l'agriculture, urbanisation, évolution des coutumes ancestrales ...)

➤ L'eau

L'Aubrac représente un véritable château d'eau, justifié par la densité de son réseau hydrographique caractérisé par ses cours d'eau (La Truyère, le Lot, Le Bès, l'Argence etc), ses lacs et ses zones humides et tourbières.

La richesse des milieux de l'Aubrac est notamment due à l'utilisation importante de l'eau sur le territoire (eau potable, thermes, activité de pleine nature et énergie hydraulique). Elle constitue un élément spécifique à ce territoire.

L'omniprésence de l'eau sur le territoire aubracien génère des enjeux, notamment sur la préservation des milieux naturels en présence d'eau (zones humides, cours d'eau, lacs etc) et sur la gestion de cette ressource (entre usagers, industriels, agriculteurs et tourisme).

Une certaine part des activités économiques de l'Aubrac se base sur la valorisation des ressources naturelles. Sur le territoire l'eau potable est souvent sollicitée (plus particulièrement en période de fréquentation touristique dense). La ressource en eau est également utilisée pour l'abreuvement du bétail, l'hydroélectricité (représentant 10% de la production hydroélectrique française) et pour les loisirs (pêche, canoë, baignade...). La continuité des activités économiques se réalise par une quantité et qualité d'eau suffisantes tout en préservant les milieux et en veillant à l'utilisation

équitable de l'eau entre usagers du territoire. Cependant, lorsque le niveau de l'eau est au plus bas, de nombreux conflits entre utilisateurs apparaissent, demandant une gestion délicate et difficile.

Par conséquent, l'Aubrac est dotée d'une certaine responsabilité sur l'usage et la gestion de cette ressource. C'est pourquoi plusieurs mesures ont été adoptées sur la qualité, la préservation et la gestion de l'eau.

Depuis 2015, les plans de gestion de l'Argence et de la Selves sont mis en œuvre afin de restaurer la végétation bordant les rives des cours d'eau permettant à l'eau de s'oxygéner et de prévenir l'érosion. Les habitants volontaires mènent également des actions pour réduire les risques d'ensablement du lit d'un cours d'eau afin d'augmenter la qualité des milieux propices à la vie aquatique.

Cependant, sur certaines zones, la qualité des eaux ne répond pas à la qualité attendue pour un territoire qualifié de « tête de bassin ». De plus, certains prélèvements émanant des eaux en surface, dites « superficielle » ne sont pas régularisés selon la loi sur l'Eau, incitant le report vers d'autres ressources. Enfin, cette qualification de « tête de bassin » signifie que l'Aubrac ne peut compter uniquement que sur ses ressources propres pour s'approvisionner mais également qu'elle fournit d'autres territoires dépendant de son eau.

L'enjeu de la gestion de l'eau est donc important. Un accompagnement des gestionnaires semble être aujourd'hui plus que nécessaire au vu des conséquences du réchauffement climatique.

En effet, le réchauffement climatique engendre des conséquences inquiétantes sur la ressource en eau. D'après une étude, les rivières devraient perdre 40 à 60 % de débit selon les régions d'ici 2050³⁰. L'eau se fera alors de plus en plus rare, la répartition de l'eau entre les différentes utilisations sera encore plus complexe et la demande encore plus importante.

L'Aubrac commence dès à présent à subir la sécheresse résultant du réchauffement climatique. Durant l'été 2019, des aides ont été accordées aux agriculteurs de l'Aubrac ayant perdu un certain nombre de récoltes.

³⁰ Film « Barrages, l'eau sous haute tension », Nicolas Ubelmann, 2020.

Au niveau patrimonial, les cours d'eau présents sur le plateau ont contribué à l'essor du patrimoine bâti et culturel de l'Aubrac. De nombreux vestiges matériels et immatériels demeurent encore dans les villages ou dans les gorges de la Truyère (moulins, tanneries ...).

L'omniprésence de l'eau est également propice aux activités sportives de pleine nature ou de loisirs (canoé, canyoning, pêche, paddle, etc).

La force de l'eau a également permis au territoire de devenir pionnier en termes d'énergies renouvelables à travers la présence de barrages hydroélectriques le long de la vallée de la Truyère. Les barrages hydroélectriques peuvent stocker l'énergie et représentent 20 % de la puissance électrique en France. Les barrages de la Truyère fournissent 10 % du parc hydraulique en France métropolitaine.

Sur la vallée de la Truyère, 2 barrages figurent dans les 10 premiers barrages français : les barrages de Granval et Sarrans. Le long des gorges de la Truyère figurent plusieurs types de barrages, notamment à Montézic et Couesque, avec des types, époques et fonctionnements différents. Ils sont tous concentrés sur moins de 100 km.

Les barrages hydroélectriques ont apporté de nombreux changements sur le territoire de l'Aubrac. La construction des barrages, et aujourd'hui leur entretien, a permis de créer de nombreux emplois. Au sein de la commune d'Argences-en-Aubrac, une part importante de la population est industrielle.

Les paysages se sont également modifiés suite à la présence des barrages, notamment celui de Sarrans. Celui-ci ayant remonté le niveau d'eau, plusieurs vestiges ou parties de villages sont aujourd'hui ensevelis. La presqu'île de Laussac est l'exemple phare sur le territoire. Autrefois un village, Laussac est désormais une presqu'île, au milieu de lac de Sarrans, constituant un site emblématique pour son milieu naturel et pour la pratique des activités sportives.

Les barrages hydroélectriques, la Truyère, le lac de Sarrans et la presqu'île de Laussac attirent progressivement une fréquentation touristique, amenant un tourisme « industriel » et « durable » au sein du territoire. Cependant, ce tourisme est encore timide. Ces sites ne sont encore pas assez connus, délaissés au profit du tourisme autour de Laguiole, concentrant le patrimoine gastronomique et bâti aux alentours.

Aujourd'hui, l'hydroélectricité symbole de tradition et modernité, est plus que jamais importante. Au cœur de la transition énergétique, elle est au carrefour des enjeux environnementaux que sont le climat et la biodiversité.

Nécessaire à l'alimentation des villes, l'irrigation et le tourisme, l'hydroélectricité est devenue un outil stratégique et vital sur la vie quotidienne et sur le développement du territoire.

En résumé, l'eau est une ressource vitale qui a su façonner les paysages, développer l'économie et l'emploi et représente un patrimoine à part entière à travers les barrages hydroélectriques et les milieux naturels environnants.

Cependant, l'eau est une ressource fragile dépendante du climat. Il est alors primordial de la gérer et la préserver afin d'entretenir la biodiversité et les paysages reconnus de l'Aubrac, principalement nourris par la ressource de l'eau. L'eau tend à être valorisée et reconnue par l'extérieur. Il est important de la mettre en avant notamment par le tourisme.

Tableau 16 : S.W.O.T sur l'énergie de l'eau (ESPANEL, 2020)

ENERGIE DE L'EAU	
ATOUS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> - Une des ressources principales de l'Aubrac - 2500 km de cours d'eau sur le territoire, entretien de la biodiversité de l'Aubrac - Véritable identité géographique - Entretien les paysages naturels, propices aux activités sportives et de loisirs (canoë, canyoning, pêche etc) - Présence de patrimoine vernaculaire lié à l'eau (exemple : moulins) - Aubrac : pionner en termes d'énergie hydraulique - Energie hydraulique : symbole d'un patrimoine historique et industriel sur l'Aubrac - A l'origine des barrages hydroélectriques sur la Truyère, ceux-ci représentent 10 % de la production électrique française. - Ressource génératrice d'emplois : la part de la population industrielle est importante sur le secteur de la commune d'Argences-en-Aubrac 	<ul style="list-style-type: none"> - La vallée de la Truyère et le barrage de Sarrans sont encore trop peu connus des touristes - Conflits entre utilisateurs sur le partage de la ressource en eau - Forte dépendance des autres territoires de l'eau de l'Aubrac
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Offres touristiques en essor visant à la valorisation des barrages - Projet du Parc Naturel Régional sur des actions de valorisation et de préservation des milieux aquatiques - Actions futures du Parc pour une meilleure gestion de la ressource en eau - Barrages de la Truyère sont au cœur de la transition énergétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Des pressions sur la qualité chimique (assainissements défectueux, rejets d'activités économiques...) et sur la qualité physique menacent le maintien de ces cours d'eau en bon état et la préservation de leur caractère naturel - Le réchauffement climatique diminue progressivement la ressource en eau (débit) nécessaire aux barrages, agriculteurs, industriels et touristes

➤ L'énergie bovine

L'énergie bovine représente la ressource la plus identitaire et la plus emblématique sur l'Aubrac.

En effet, l'histoire de l'Aubrac est construite autour de l'agropastoralisme. La vache, l'herbe, les paysages agropastoraux (estives, burons etc) constituent les principaux éléments de l'identité territoriale de l'Aubrac. À elle seule, l'énergie bovine est à l'origine des patrimoines matériels et immatériels phares du territoire (aligot, fromage de Laguiole, burons, viande en race aubrac, les savoir-faire etc). De plus, le patrimoine historique et bâti traduit la marque de la culture

agropastorale (monuments construits avec des matériaux transportés par les bovins, burons où la fabrication du fromage et de l'aligot s'opérait).

Les domaines de l'artisanat, la gastronomie, l'agriculture, les pratiques culturelles et les ressources locales se sont développés en partie grâce à cette énergie. Celle-ci représentait hier, et encore aujourd'hui, un atout considérable au service du développement local et de l'attractivité territoriale.

En effet, l'activité agricole représente l'activité principale du territoire et l'Aubrac est nationalement reconnue pour cela. Cette activité structure la vie quotidienne, fait perdurer l'agriculture et est à l'origine du développement de nombreuses entreprises (exemple : Jeune Montagne).

Aujourd'hui, le potentiel herbager aubracien est valorisé, les pratiques agricoles restent traditionnelles mais ont mis un pied dans la modernité, notamment après l'apparition de la mécanisation. L'agriculture aubraccienne reflète également une économie locale. Cette agriculture a valorisé les pratiques au fil des siècles et s'est adaptée grâce à des mesures de qualité, permettant aujourd'hui aux exploitants agricoles d'obtenir des revenus plus conséquents.

Cependant, pour que cette agriculture actuelle et celle de demain puisse demeurer l'ambassadrice de l'agriculture multiséculaire autour de la vache et l'herbe et que celle-ci perdure sur le territoire, des enjeux forts sont à intégrer dans la stratégie territoriale :

- Un investissement collectif pour accompagner la transmission des pratiques et maintenir les actifs
- Valoriser davantage les pratiques préservant l'environnement et veillant à la qualité des productions
- Soutenir les initiatives solidaires et collectives, notamment celle de la CUMA.

L'énergie bovine représente un patrimoine à part entière et est à l'origine du développement local. Bien qu'elle soit aujourd'hui une énergie renouvelable grâce à l'unité de méthanisation utilisant le fumier du bovin pour en faire de l'électricité, celle-ci est également à l'origine de la réorganisation du travail et de la solidarité.

Cette solidarité a également été démontrée au cours des années 1960 à travers l'initiative collective des jeunes agriculteurs de l'époque, refusant la disparition de leur pratique et de leur fromage. Ceux-ci ont alors créé la coopérative Jeune Montagne, aujourd'hui génératrice d'emploi et symbole de l'identité fromagère de l'Aubrac.

Cependant, bien que l'énergie bovine soit à l'origine de nombreuses richesses, celle-ci est encore trop valorisée sur sa destination fromagère, au détriment des autres dimensions nouvelles émanant de cette ressource. De manière générale, l'Aubrac dépend beaucoup de cette ressource et son image territoriale est encore trop centrée sur cette énergie, incitant les touristes à ne se concentrer que sur une partie du patrimoine et des richesses existantes.

En résumé, l'énergie bovine constitue une des richesses principales de l'Aubrac et reflète l'identité, l'histoire et le patrimoine aubracien. Au service du développement local, cette ressource est valorisée et reconnue. Cependant, l'image bovine est trop axée sur la destination fromagère, au détriment de l'aspect environnemental et social, tout aussi importants. L'image de l'Aubrac dépend encore beaucoup de cette ressource, pouvant freiner la diversification des activités économiques et la diversité des intérêts touristiques. Il est alors important de se diversifier et de se renouveler.

Tableau 17 : S.W.O.T sur l'énergie bovine (ESPANEL, 2020)

ENERGIE BOVINE	
ATOUTS	POINTS A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none"> - Une des richesses principales de l'Aubrac - Constitue l'activité économique principale (agricole) et génère de l'emploi - Représentante du patrimoine phare et identitaire de l'Aubrac (patrimoine agropastoral historique) - Suscite une attraction touristique importante - Une race reconnue nationalement, voir internationalement - Source d'une gastronomie renommée - À l'origine du patrimoine immatériel (traditions et savoir-faire) - Représente un moteur pour les initiatives collectives territoriales - Race Aubrac, véritable atout dans le patrimoine et économie locale - Utilisation de « l'énergie » bovine dans les enjeux environnementaux actuels (transition énergétique) - À l'origine de l'unité de méthanisation, producteur d'énergie renouvelable visant également à réorganiser le travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Le territoire dépend beaucoup de cette énergie (économie et patrimoine) - Agriculture biologique peu développée - L'image et l'économie de l'Aubrac reste aujourd'hui encore trop concentrée sur cette énergie - L'énergie bovine est valorisée essentiellement sur la filière fromagère au détriment des autres dimensions issues du bovin (énergie verte avec l'unité de méthanisation)
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Essor de la complémentarité agriculture et tourisme - Action de valorisation de la race Aubrac par le Parc Naturel Régional - Véritable ressource énergétique pour une économie plus verte 	<ul style="list-style-type: none"> - À trop se concentrer sur l'énergie bovine, risque de trop centrer l'image territoriale sur cela au détriment des autres richesses.

Cette sous-partie nous a permis de percevoir la place de ces énergies renouvelables sur le territoire et quels en étaient les enjeux, ainsi que les atouts et faiblesses actuels. Afin de cibler davantage ces énergies, il est désormais important de présenter les sites patrimoniaux existants au sein de la commune d'Argences-en-Aubrac. La mission de stage étant de créer un circuit touristique autour des énergies renouvelables présentes au sein du périmètre, il est judicieux de lister les sites

existants intégrés au circuit ou susceptibles de l'être dans le futur afin de percevoir en quoi représentent-ils la richesse du territoire.

3. Argences-en-Aubrac, une commune composée de nombreux sites aux ressources renouvelables

La commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac possède de nombreux sites reflétant les énergies renouvelables mentionnées auparavant. Le territoire de la commune est riche et nécessite d'être valorisé. Afin d'avoir un premier aperçu avant de présenter le circuit touristique dans la partie 3 du mémoire, il est pertinent de présenter rapidement chacun des sites existants.

3.1. Les sites autour de l'hydraulique

➤ Barrage de Sarrans

Figure 24 : Le barrage hydroélectrique de Sarrans



Source : <https://www.lacdesarrans.fr/>

Après plusieurs années de construction, le barrage de Sarrans a été mis en eau en 1934. Véritable symbole historique et industriel, plus de 3000 ouvriers de 40 nationalités différentes ont participé à la construction de ce barrage.

Le barrage a modifié les paysages environnants, montant le niveau d'eau de la Truyère et créant la presqu'île de Laussac et le lac de Sarrans.

Ce barrage de type poids est un des plus importants barrages français avec 105 mètres de hauteur, produisant à lui seul 10 % de la production d'hydroélectricité française.

Il représente aujourd'hui un patrimoine industriel et naturel à part entière et symbolise l'évolution, le progrès technique et les valeurs écologiques du territoire. Les habitants ont vécu avec ce barrage et vivent encore avec. Ils ont su s'approprier ce patrimoine, dont les spécificités architecturales ne cessent de susciter l'émerveillement. Le barrage a su trouver sa place dans le paysage aubracien.

Ce site est à valoriser car il est le pionnier de l'énergie renouvelable hydraulique. De plus, ce barrage a impacté l'économie et l'emploi, comme nous l'avons expliqué auparavant dans ce chapitre.

➤ Le site du Bousquet et le site de la Cadène

Figure 25 : Site du Bousquet



Source : Mona Espanel

Pour construire le barrage, il a fallu loger de nombreux ouvriers. Pour cela, des sites ouvriers ont été créés en 1930 par des sociétés privées, notamment celui du Bousquet de la Cadène, afin d'y loger des ouvriers célibataires ou en familles. Cantine, école et « baraques » composaient ces sites.

Aujourd'hui, le site de la Cadène, le plus important, est entièrement recouvert par la végétation, ne laissant apparaître que quelques socles au travers. Cependant, ce site reste historiquement important et tend à être aménagé et valorisé. Le site du Bousquet quant à lui reste encore intacte et est encore partiellement habité par des familles installées pour certaines depuis les années 1970. Ce « village » est situé en hauteur de la petite usine EDF du Bousquet.

➤ La presqu'île de Laussac

Figure 26 : Panorama sur la presqu'île de Laussac



Source : Mona Espanel

La presqu'île autrefois un village, se situe dans la vallée de la Truyère, sur le lac de Sarrans, à quelques kilomètres du barrage de Sarrans. Une partie de son site est aujourd'hui sous l'eau, suite à la construction du barrage de Sarrans ayant provoqué une remontée d'eau de la Truyère.

La presqu'île est un patrimoine exceptionnel emblématique. Son site attractif attire les touristes et locaux. Nous pouvons observer une biodiversité remarquable avec la présence de Milan Royal, Faucon pèlerin, loutre d'Europe, chabot (poisson) etc.

3.2. Site autour de l'énergie bovine

➤ Le buron des boules

Figure 27 : Le buron des boules



Source : Sabrina Marty

Les burons, petites « cabanes » en pierre typique de l'Aubrac, représentent les anciennes fromageries d'estive. À l'époque, ces burons abritaient les vachers qui montaient avec leurs troupeaux pendant la transhumance. Le buron se compose d'une pièce commune, utilisée pour la fabrication du fromage et pour l'habitation.

Les burons étaient habités lorsque les troupeaux étaient dans les pâturages, de fin mai à mi-octobre. Jusqu'au début du siècle dernier, plus de 300 burons étaient encore en activité sur l'Aubrac. Aujourd'hui, quelques burons ont gardé leur rôle traditionnel de fabrication du fromage ou de l'aligot, tandis que d'autres se sont destinés à incarner des lieux de restaurations, hébergements, sites d'animations etc.

Le buron est le garant de l'activité agro-pastorale et un marqueur important de l'identité culturelle et paysagère de l'Aubrac.

Le buron des boules, buron communale sur la commune d'Argences-en-Aubrac est un des seuls en état et conservé.

➤ L'unité de méthanisation « Méthanaubrac »

Dans le bourg de Sainte-Geneviève-sur-Argence, une nouvelle unité de méthanisation a vu le jour en 2018. Elle a été développée par une quarantaine d'agriculteurs, représentants 29 exploitations. Cette unité produit de l'électricité et de la chaleur à partir du fumier de leurs élevages. Annuellement, ce sont 36 000 tonnes d'effluents collectés par la CUMA. Celle-ci se charge également d'épandre les digestats (matières restantes provenant de la méthanisation) sur les parcelles des agriculteurs associés à l'unité.

➤ Les fermes d'exploitation (laitière, allaitante)

Plusieurs fermes d'exploitations existent au sein du territoire d'Argences-en-Aubrac. Celles-ci sont des fermes allaitantes ou laitières, élevant des vaches de race Aubrac ou bien Simmentale. Elles sont en partenariat avec la coopérative Jeune Montagne qui récupère le lait de chaque ferme afin d'en faire du fromage de Laguiole AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) en échange d'un paiement.

Les visites à la ferme sont courantes et très demandées sur le territoire.

3.3. Les sites autour du bois énergie

➤ Le bois de Guirande

Le bois de Guirande est une forêt primaire, une des seules de l'Aubrac restante. Situé aux alentours de la commune de Lacalm, ce bois abrite des sentiers d'interprétations. Le Parc Naturel Régional de l'Aubrac prépare un sentier d'interprétation autour des énergies renouvelables dans ce bois en 2021.

➤ Chemins de randonnées

Il existe un réseau important de sentier sur l'ensemble de l'Aubrac. 736 kilomètres de chemins composent le territoire de la communauté de communes d'Aubrac-Viadène-Carladez et plus de 2000 kilomètres de sentiers balisés sur tout le territoire.

Les randonnées sont diverses et variées. La randonnée pédestre représente l'activité de pleine nature dominante. De plus, le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et le chemin de Saint-Gilles traversent le territoire.

En conclusion, les énergies renouvelables sont des ressources anciennes sur l'Aubrac. Aujourd'hui, ces énergies sont fortement développées sur le territoire, notamment grâce à l'utilisation de l'hydroélectricité depuis les années 1930 et aujourd'hui avec l'unité de méthanisation. Terre pionnière de ces énergies, l'Aubrac est un territoire « durable », rural et identitaire. D'autres énergies renouvelables tendent à se développer sur le territoire, notamment le photovoltaïque sur les bâtiments agricoles et l'étude de l'implantation d'un parc éolien de l'Aubrac lozérien.

Cependant, bien que ces énergies soient présentes, elles ne sont pas assez valorisées, notamment au niveau touristique, réduisant l'Aubrac à une image agricole et gastronomique, au détriment des autres richesses existantes. De plus, il est important de veiller à une bonne gestion et une bonne utilisation de ces ressources, car bien qu'elles soient renouvelables, elles n'en sont pas moins fragiles suite à plusieurs facteurs extérieurs, notamment le réchauffement climatique.

Ces préoccupations environnementales constituent des enjeux majeurs sur ce territoire dont une grande partie de ses richesses économiques, sociales et patrimoniales, proviennent de ses paysages emblématiques.

CONCLUSION PARTIE 2

La deuxième partie de ce mémoire nous a permis de présenter la structure de stage dans laquelle nous avons effectué notre mission pour le Master 2, de comprendre le contexte dans laquelle s'inscrivait cette mission et quels en étaient les enjeux. La méthodologie de travail a également été présentée et nous a permis d'avoir un premier aperçu du travail fourni.

La suite de cette partie a été consacrée au diagnostic général du territoire mais aussi des énergies renouvelables présentes sur l'Aubrac. Il était important de comprendre les rouages, les enjeux, les atouts et les faiblesses de l'Aubrac, de connaître son histoire et les démarches actuelles dans lesquelles il s'inscrit.

Les diagnostics nous ont également permis d'avoir des premiers éléments de réponses aux hypothèses mentionnées à la fin de la partie 1.

En effet, à travers la méthodologie employée pour la mission de stage, nous avons pu comprendre que le circuit touristique relevait de la participation de tous les acteurs et que bien que nous pilotions de ce projet, il ne pouvait aboutir ou répondre aux besoins du territoire sans l'expérience et la vision des acteurs.

Concernant les énergies renouvelables, elles sont anciennes sur l'Aubrac. Elles représentent de vraies ressources pour le territoire. Elles constituent un levier dans le développement économique du territoire, social, patrimonial et identitaire, tout en contribuant actuellement à l'augmentation de la production d'énergie renouvelable pour répondre aux objectifs nationaux et régionaux.

De plus, l'Aubrac est un territoire rural en plein développement et ces énergies sont de véritables atouts à valoriser, notamment sur le plan touristique. C'est dans cette démarche que s'est inscrite la volonté de créer une offre touristique originale autour des énergies renouvelables. Ce projet représente le cœur de notre mission de stage que nous allons désormais détailler et présenter dans la partie 3.

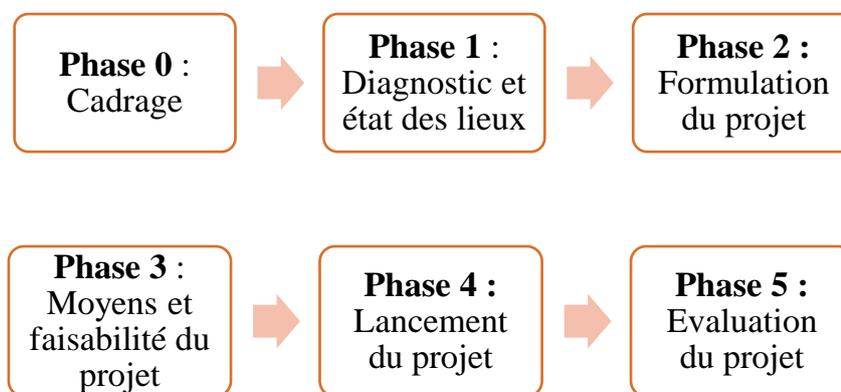
**PARTIE 3 : LA CRÉATION D'UNE OFFRE
TOURISTIQUE PARTICIPATIVE AUTOUR DES
ÉNERGIES RENOUVELABLES : DU MONTAGE
DE PROJET À L'EXPERIMENTATION**

INTRODUCTION DE LA PARTIE 3

Cette dernière partie du mémoire présente la partie opérationnelle et concrète de notre mission de stage de Master 2. Pour rappel, notre mission consistait à créer une offre touristique participative et originale autour des énergies renouvelables au sein de la commune d'Argences-en-Aubrac.

Afin de créer cette offre touristique, nous avons dû suivre les différentes phases existantes dans le montage de projet.

Les différentes phases dans un montage de projet sont les suivantes :



La mission ayant été réalisée en différentes étapes, cette dernière partie sera présentée en trois chapitres distincts.

Le premier chapitre présentera les phases allant du cadrage de la mission et à la phase de faisabilité (entretiens qualitatifs, recherches documentaires, diagnostics, construction du circuit, gestion et moyens du projet, validation etc). De ce fait, cette phase de conception présentera le cheminement et les réflexions établies jusqu'au lancement du circuit.

Le deuxième chapitre sera consacré à la phase de lancement du produit et présentera en détail le circuit final créé, prêt à être commercialisé.

Enfin, le troisième et dernier chapitre nous permettra de prendre connaissance des premiers retours et résultats émanant de l'expérimentation du circuit et présentera les préconisations nécessaires pour la pérennisation du circuit.

Chapitre 1 : Le circuit Escapades en Energies : du cadrage à la faisabilité du projet

Afin que le circuit touristique « Escapades en énergies » puisse être lancé et expérimenté, celui-ci a tout d'abord relevé d'une phase de conception et d'étude nécessaire pour tout montage de projet. Ce premier chapitre détaille ces différentes phases, du cadrage de la mission à la faisabilité, et expose les différentes réflexions individuelles et collectives amenées au fur et à mesure de l'avancée du projet.

1. La phase de conception: d'une pensée collective à la construction du circuit

Pour rappel, dans un objectif de valorisation du patrimoine rural local et d'attractivité touristique de la commune d'Argences-en-Aubrac, notre mission de stage relève de la création d'une offre touristique originale et participative autour des énergies renouvelables.

Afin de la réaliser au mieux, il a été important dans un premier temps de cadrer la mission avec nos commanditaires (dont notre maître de stage) afin de définir ensemble les objectifs, les attentes, les enjeux du projet et de définir un calendrier sur sa réalisation.

L'objectif premier était de construire le scénario de l'offre (devenu par la suite un circuit touristique) avant fin avril afin de pouvoir le proposer début mai aux acteurs locaux participants au projet. En raison de cette année particulière marquée par le Covid 19, l'échéance s'est allongée et la réunion de validation du circuit avec les acteurs s'est effectuée au début du mois de juin 2020.

Afin de concevoir au mieux un circuit cohérent et répondant aux besoins territoriaux, il a été nécessaire de s'approprier et de s'immerger dans le territoire à travers des recherches documentaires et des entretiens qualitatifs avec les acteurs locaux actifs sur le territoire.

1.1. Recherches documentaires et entretiens qualitatifs : des outils dans la phase de diagnostic et l'état des lieux du territoire.

Comme nous l'avons vu dans la partie 2 du mémoire, le territoire de l'Aubrac est un territoire historique et identitaire, riche d'initiatives collectives et de patrimoines emblématiques. L'Aubrac est également marqué par les énergies renouvelables et sa diversité paysagère garantie des offres touristiques hétérogènes sur l'ensemble du territoire.

Pour comprendre et connaître ces spécificités, il a fallu recueillir toutes ces informations à travers des entretiens et des ouvrages.

Premièrement, il a été nécessaire de cibler les personnes locales ressources et actives sur le projet afin d'obtenir un maximum d'informations générales, mais aussi spécifiques à la conception de l'offre et aux stratégies touristiques présentes sur le territoire. Les acteurs interrogés étaient des anciens maires, agriculteurs, agents du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, office de tourisme, E.D.F et habitants actifs. Les entretiens nous ont aidés dans la construction de l'offre touristique grâce à des informations clés : la vision de chacun sur le tourisme, ce qui se fait touristiquement sur le territoire, les idées à inclure dans l'offre, les enjeux territoriaux, les stratégies à adopter et les questions à se poser.

Afin de centraliser les idées importantes de chacun, construire notre offre et définir les enjeux touristiques qui en découlent, nous avons construit un tableau synthétisant les points les plus pertinents de certains interrogés :

Tableau 18 : Synthèse des verbatims des entretiens qualitatifs (ESPANEL, 2020)

ANALYSE DES VERBATIMS NECESSAIRES A LA CONSTRUCTION DU CIRCUIT TOURISTIQUE	
<p>Acteur 1 <i>Eleveur et élu au conseil municipal</i></p>	<p>« Et après il ne faut pas oublier le côté naturel de l'agriculture et ici on a l'a chance d'être dans un territoire préservé. Donc il faut vraiment arriver à mettre tout ça en lien, le tourisme y'a pas que le tourisme agricole, pleine nature y'a aussi le tourisme industriel. »</p> <p>« Il faut créer, améliorer et raconter aussi ce qu'il se passe vraiment. De par l'unité de méthanisation. De la vache à la méthanisation. De la vache, tracteur à quatre pattes qui devient aujourd'hui de l'énergie, du gaz qui se transforme en électricité et demain qui sera un gaz qui pourra être utilisé par les tracteurs. »</p> <p>« Alors la réflexion c'est qu'aujourd'hui il faut de l'ouverture, il faut expliquer aux gens comment on fonctionne, comment fonctionne une ferme. Aujourd'hui il faut travailler ensemble, montrer ce qu'on a sur nos fermes et partir de la vache, des bâtiments d'élevage. Savoir où va ce fumier, ce lisier, savoir comment on fait pour que ça arrive dans l'unité de méthanisation et qu'est-ce qu'on récupère pour mettre dans les champs. Il faut donc dire la vérité, être le plus transparent possible pour montrer à tout à chacun ce qu'on fait sur les fermes. Donc ça c'est la partie méthanisation mais on peut passer aussi partir de l'histoire des burons. Les vaches étaient laitées sur les hauteurs et là on valorise la vache comme tracteur à quatre pattes et aujourd'hui on va essayer de faire tourner les tracteurs qui ont quatre roues avec des énergies, voilà ça c'est un beau projet. »</p> <p>« Arriver à faire des liens pour savoir qu'est-ce qu'on peut faire et qui soit facilement accessible. Là une des idées, on parle d'énergie, c'est de faire des circuits familiaux avec des vélos électriques, ça peut aussi. Le côté payant pour moi c'est obligatoire. »</p> <p>« Le packaging, des choses toutes comprises ça peut plaire c'est plutôt des circuits organisés pour des groupes. Il faut avoir beaucoup de souplesse et des prestations même à la carte. »</p>
<p>Acteur 2 <i>Eleveur</i></p>	<p>« Donc nous il faudrait, si jamais ça se poursuit, il faut que l'offre soit organisée avec une prise de réservation et un groupe conséquent. »</p> <p>« Si vous monter un produit clé en main, ça s'appelle j'en sais rien « Energies Renouvelables » et là vous allez visiter un outil du début à la fin à la ferme et puis jusqu'à l'unité de méthanisation et ça prend l'après-midi euh pourquoi pas quoi. Ça peut être intéressant comme produit c'est super original, vous visitez les 2 aspects, vous voyez tout et hop. »</p> <p>« Mais ça ce qui est bien ce serait d'avoir un petit fascicule. Un discours commun avec les principaux points, on les apprend et on les ressort. »</p>

Acteur 3 <i>Ancien maire</i>	« Moi je vous <u>dit</u> , vous prenez en charge les personnes en minibus toute la journée, vous faites ça sur 3 jours en fin de semaine, on va dire vendredi, samedi, dimanche et c'est gagné ! »
Acteur 4 <i>Président de l'unité de méthanisation</i>	« Moi je pense qu'il peut se faire un point ici en salle soit au début soit à la fin, ou même au début et à la fin pour déjà avoir une présentation globale du projet, que ce soit par nous, un agriculteur qui peut expliquer un peu la genèse, le fonctionnement du projet. Après pour moi le circuit classique c'est de suivre le parcours des effluents au niveau des unités et après revenir ici pour faire un débriefe. »
Acteur 5 <i>Ancien médecin et randonneur actif sur le territoire</i>	« Projet pas facile, pas évident parce qu'il y a beaucoup de gens impliqués, différents et une clientèle particulière. Mais c'est vrai que le tourisme industriel intéresse un p'tit peu plus les gens. Les gens aiment ça de plus en plus. »
Acteur 6 <i>Chargée de Tourisme au P.N.R</i>	« Il y a un travail mené par l'OT de Laguiolle sur la stratégie touristique. Il est important de s'allier à eux. Si on n'a pas le soutien du bureau central, la promotion risque d'être compliquée. Les informations sur le circuit ne circuleraient qu'à Argences et pas sur tout le territoire. » « Le circuit envisagé autour des énergies renouvelables serait une des « pépites ». Il est important que le projet s'intègre dans les différentes stratégies sinon la promotion ne peut ne pas se faire. »
Acteur 7 <i>Chargée de mission tourisme et activités de pleine nature – PNR</i>	« Pour les familles en bas âge, le circuit pédestre n'est pas pertinent. Si c'est une famille avec des adolescents c'est jouable mais le circuit doit être ludique pour attirer les adolescents. Tout dépend de ce qu'on entend par famille. » « On remarque la venue de pas mal de famille ou des groupes d'adultes et d'enfants. C'est donc un peu difficile de recommander une cible particulière mais c'est vrai que les centres de loisirs, les écoles et les seniors sont des cibles intéressantes pour votre circuit. »

Pour plus d'informations, les entretiens complets figurent de l'annexe B à l'annexe O (retranscrits ou synthétisés).

En résumé, le tourisme au sein de la commune d'Argences-en-Aubrac se concentre sur l'énergie de la vache (à travers les fermes, le buron et l'unité de méthanisation) et de l'eau (notamment le barrage hydroélectrique de Sarrans). L'idée principale ressortant des entretiens serait de créer des liens entre les sites afin de raconter une histoire et d'inclure tous les services sur plusieurs jours (un circuit relevant du packaging). Il est également important de s'allier avec les structures touristiques clés dans la promotion et la diffusion d'information.

De ces idées, plusieurs points et questionnements sur la conception de l'offre sont ressortis, notamment :

- Déterminer rapidement les questions sur lesquelles il faut réfléchir. Il faudrait voir dans un premier temps ce qu'on oublie ou pas.
- Quelle fréquence touristique? Comment accueillons-nous les gens ? Faut-il les fidéliser ou non ? Si oui, comment ? Qui ?
- Quelle communication établir sur Argences-en-Aubrac ? Comment faire venir les gens ?
- La communication importante mais peut-être secondaire. Le territoire n'a pas assez les moyens pour une communication digitale (notamment pour le site de la Cadène)
- Le concept « Oreille en balade » ? Cela peut être une option alternative intéressante. Il serait possible d'avoir cela et de faire aussi des visites guidées.
- Quels chemins emprunterait le circuit ? Route ? Pédestre ? VTT ?

L'analyse des entretiens qualitatifs nous a permis d'établir une première réflexion et orientation sur la construction de l'offre. Cette offre serait sous forme d'un circuit proposé sur trois journées, chacune avec une thématique différente. Ce circuit ciblerait les familles, les groupes d'enfants et d'adultes et serait axée sur l'énergie bovine et l'eau, celle du bois ne pouvant pas être véritablement exploitée pour la saison 2020.

Une fois les pistes établies, il a ensuite été important de prendre connaissance du diagnostic des sites patrimoniaux existants sur le périmètre et intégrables dans une offre touristique. Ce diagnostic a été réalisé par les participants du projet « Patrimoine, Energies Renouvelables et Attractivité ».

Pour rappel, le diagnostic est le suivant :

Tableau 19 : Reprise du diagnostic des sites intégrés au circuit (ESPANEL, 2020)

Etat des lieux des sites				
	Forces	Faiblesses	Opportunités	Orientations
Buron des boules	Site exceptionnel et bâtiments préservés Equipements d'accueil Paysage emblématique De nombreux sentiers de randonnées = axe structurant	Distance depuis la route Pas d'alimentation électrique ni d'eau courante Espace loué à des particuliers Seulement visites groupées	Un buron dans son site, témoignage de l'activité traditionnelle d'élevage et de transformation du lait Une vraie expérience à vivre	Accueil de groupes encadrés Dispositifs d'interprétation en extérieur, pour randonneurs de passage Histoire des burons, avec récréation du buron primitif Organisation d'animations
Méthanaubrac	Innovation, technologie et performances Accessibilité Proximité avec le bourg de Ste-Geneviève Un espace d'information potentiel, à aménager Intérêt pour publics professionnels	Site industriel : cadre austère de la zone d'activité Visite guidée obligatoire pour comprendre le site	Beaucoup à apprendre sur la production d'énergie, de chaleur, de gaz, le recyclage Caractère étonnant pour le public du processus	Construire un produit spécifique « de la vache à la méthanisation » Organiser des visites guidées Aménager un espace d'accueil et d'explication du site et de son fonctionnement, avec des supports visuels.
Site de la Cadène	Cadre paysager superbe Richesse de l'histoire humaine et industrielle à exploiter	Site illisible en l'état Stationnement très limité Dangers potentiels (éléments métalliques,	Point de départ du thème de l'énergie renouvelable sur le territoire : histoire de la création des barrages de la Truyère et de la	Dégagement des vestiges Sécurisation Interprétation :

	Présence de vestiges des chantiers et du patrimoine (ancien pont) Contraste saisissant entre le site au début de XXème siècle et aujourd'hui Chemins de randonnées	anciennes maçonneries, pentes...) Une partie du site localisé sur la commune voisine (Brommat)	société locale des chantiers : maisons, baraquements, école, bar, restaurant, ... Développement d'une offre de découverte : archéologie industrielle	- prestations guidées - dispositifs de réalité augmentée - panneaux d'interprétation Principe du « caché/révéle »
Site du Bousquet	Accès au lac Richesse de l'histoire humaine et industrielle à exploiter	Accès à aménager Stationnement à créer	Possibilité d'aménager un accès direct, à partir du belvédère de Sarrans	Aménagement pour accueil d'activités et d'animations
Belvédère de Sarrans	Site spectaculaire Equipements d'accueil existant Plateforme qui a servi à la construction du barrage De l'espace et du stationnement Maîtrise du foncier (EDF et collectivités) 15 000 visiteurs par an	Histoire humaine peu valorisée sur les panneaux Scénographique classique	Site stratégique avec un fort potentiel pour développer un discours plus complet sur l'exploit technique, et les énergies renouvelables en Argences Discours sur la ressource en eau, l'exploitation de la force motrice de l'eau à travers l'histoire, le changement climatique, et la motivation des acteurs locaux à investir dans les énergies renouvelables	Offre complémentaire à la Cadène (la société des chantiers) et Sarrans (les exploits techniques, le gigantisme)

Ce diagnostic nous a permis d'analyser les atouts et les faiblesses de chaque site afin de déterminer lesquels étaient pertinents pour le circuit ou non. À partir de ce diagnostic, il était ensuite possible de formuler et de construire le cœur du circuit.

1.2. La formulation et la construction du projet

Une fois les éléments et les outils en main, l'étape suivante s'est axée sur la construction concrète du circuit. Cette étape s'est faite à distance, en télétravail, en raison de la période de confinement de mi-mars à mi-mai 2020.

L'objectif était de sélectionner les sites patrimoniaux existants, de les assembler de manière cohérente, d'ajouter des activités ludiques et dynamiques afin de répondre aux potentielles attentes des cibles correspondantes (familles, enfants et adultes/seniors).

Afin de répondre à ces critères, nous avons dans un premier temps exploré les idées et étudié les chemins au sein du périmètre de la commune. À distance, avec une carte et avec l'aide des agents de la commune par téléphone, nous avons analysé l'atout des chemins et des sentiers existants. L'objectif était de sélectionner les chemins les plus accessibles, les plus agréables et ceux susceptibles de lier plusieurs sites patrimoniaux entre eux.

Après analyse, il en est ressorti que la multitude des chemins pédestres pouvait rendre difficile l'établissement d'une boucle par journée thématique et que l'emprunt de ces chemins risquerait de rendre la journée trop intense.

Le choix d'emprunter les sentiers routiers semblait alors plus cohérent et accessible.

Concernant les sites, ceux-ci ont été sélectionnés selon leur emplacement, la volonté des responsables des sites existants de participer et selon la cohérence de leur thématique avec la démarche engagée.

Plusieurs sites figurant dans le diagnostic ont été choisis, mais nous avons également choisi d'intégrer le micro-musée de la vie paysanne, situé à deux kilomètres du centre bourg Sainte-Geneviève-sur-Argence. En effet, un entretien a été réalisé avec le fondateur du micro-musée dans lequel il le présente et explique en quoi celui-ci pourrait être intéressant pour le circuit. Le micro-musée retrace la vie paysanne du siècle dernier et explique les pratiques agricoles utilisées sur les champs (notamment la traction animale).

Les premiers assemblages des sites se sont alors dessinés et nous avons intégré les premières idées d'activités ludiques destinées principalement aux familles.

Au fur et à mesure que le programme du circuit se construisait, nous avons affirmé que l'emprunt des routes était plus judicieux et que le circuit se ferait alors en voiture, en vélo électrique ou en minibus (ceux-ci appartenant à la commune et disponibles).

De plus, la volonté de la commune étant d'intégrer des fournisseurs alimentaires locaux sur le circuit, nous avons étudié et sélectionné plusieurs fournisseurs pour les paniers repas du midi selon leur tarif et leur offre.

Par la suite, afin de suivre l'évolution et de présenter les premières pistes solides du circuit aux commanditaires, plusieurs réunions téléphoniques ont eu lieu. Ces appels ont été nécessaires pour valider au préalable le scénario du circuit et pour l'ajuster selon des modalités administratives ou selon les attentes des commanditaires (exemple : inclure un nouveau moyen de transport sur une petite partie du circuit : les balades en calèche pour rappeler la traction animale).

Enfin, avec l'aide d'un autre stagiaire de licence Tourisme et Développement, les activités ludiques se sont précisées et des visuels de présentation ont été créés. De nouvelles idées ont vu le jour et se sont intégrées au circuit.

Au final, le premier scénario du circuit a été réalisé et la programmation globale de chaque journée thématique se présentait ainsi :

Figure 28 : Première programmation du circuit (ESPANEL, 2020)

Journée 1	Journée 2	Journée 3
<ul style="list-style-type: none"> • Micro-musée de la vie paysanne (+ chasse au trésor sur la thématique) • Burons des boules • Pique-nique au buron fourni par une boulangerie de Sainte-Geneviève-sur-Argence • Rencontre d'un troupeau de race Aubrac • Balade en calèche ou en trottinette électrique • Goûter fourni par un producteur local 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de l'unité de méthanisation (+ quiz sur l'unité à la fin de la matinée) • Repas traditionnel dans une ferme/restauration (aligot, saucisse) • Visite d'une exploitation agricole • Goûter à la ferme fourni par la coopérative Jeune Montagne 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite du site ouvrier de la Cadène (+ activité parcours sportif) • Visite du site ouvrier du Bousquet (+ une activité dynamique autour de l'eau) • Pique-nique à la Presqu'île de Laussac fourni par un camping à proximité • Visite du Belvédère de Sarrans (+ 1 activité pour les enfants et 1 pour les adolescents) • Randonnée "le bout du monde" - Mels • Goûter sur le panorama du barrage de Labarthe.

Ce premier scénario a ensuite été présenté aux acteurs participants au projet afin d'être modifié et validé collectivement.

1.3. La faisabilité et les moyens du projet

La phase de faisabilité et de moyen s'est déroulée en partie en parallèle de la phase de formulation du projet. En effet, au fur et à mesure que le circuit se dessinait, il était important d'ores et déjà de commencer à répertorier les besoins selon les activités et les sites, les coûts des paniers-repas et le matériel nécessaire aux activités. Bien que ces moyens aient été amenés à être modifiés, il était nécessaire de commencer à les établir.

➤ L'établissement des besoins et de la budgétisation

Afin de proposer un circuit abordable pour les touristes tout en minimisant les charges pour la structure porteuse du projet, il était important de faire un inventaire des besoins par journée (matériels, ressources humaines et transports) et d'établir les coûts associés.

Bien que le circuit n'était qu'une proposition et était amené à validation, l'inventaire des besoins et des coûts était nécessaire pour obtenir une première estimation des coûts et pour choisir quelle organisation adopter (le nombre d'intervenants, de guides, quel fournisseur choisir, quel matériel choisir pour les activités etc).

Tableau 20 : Tableau des besoins et de budgétisation (ESPANEL, 2020)

JOURNEE 1								
Horaires	Ateliers	Animations	Durée	Ressources humaines	Prestations	Coût		Mobilité
						Montant		
9h30	Accueil – Place des Tilleuls – Sainte Geneviève	Présentation rapide de la journée	15mn	1 animateur				
9h45	Trajet jusqu'à Durbec	/	10mn	2 chauffeurs (qui seront aussi les 2 animateurs)	4 km	0,44€	Coût moyen des 2 minibus réunis	2 Mini-bus communaux
10h00	Micro-musée de la vie paysanne - Durbec	Présentation de la vie paysanne au siècle dernier + projection d'un petit film sur la vie paysanne d'environ 30mn + balade rapide sur 200m avec explications des arbres	1h	Bernard + 2 animateurs	Télévision	600€		Installée en permanence au micromusée.
11h00		Chasse au trésor	1h	Bernard + 2 animateurs + 1 professeur ou encadrant du centre de vacances	Ensemble du matériel (cf fiche animation)	0€	/chasse au trésor	
					Récompense trésor (panier petite fouace et petit pot de confiture) - Fournisseur S*****h	3,50 € le panier	/ personne	Chercher les paniers avant le départ du circuit de la journée.
12h00	Trajet jusqu'au Buron des Boules	/	30mn	2 chauffeurs (qui seront aussi les 2 animateurs)	17km	1,87€	Coût moyen des 2 minibus réunis	2 Mini-bus communaux
12H45	Le buron des boules	Présentation de l'histoire du buron – Support de communication (affiches, baners, poster, dépliants, photos)	20mn	2 animateurs + intervention Michel R*****				
13h15		Déjeuner – Pique-nique fournit par Boulangerie B*****	45mn	2 animateurs	Pique nique : 2 gros farçous, une salade composée, un morceau de fromage, un dessert et une bouteille d'eau.	7€	/personne	Chercher les paniers avant le départ du circuit de la journée.

➤ La construction du discours

La création du circuit touristique représente la phase opérationnelle du projet « Patrimoine, Energies Renouvelables et Attractivité ». Ce projet s'inscrit une démarche spécifique, celle de montrer que les énergies renouvelables ont façonné le territoire de l'Aubrac depuis son origine et que celles-ci n'ont pas uniquement des enjeux environnementaux.

Pour que cette démarche soit appropriée par tous et comprise de la même façon, il a été nécessaire de construire un « discours » commun, un pour le grand public et un pour les acteurs du projet intervenants sur les sites du circuit.

Le discours pour le grand public est un discours général, expliquant la démarche et l'histoire des énergies renouvelables sur l'Aubrac. Le discours pour les acteurs est un discours plus technique visant à guider l'intervenant dans le contenu de ses propos.

Figure 29 : Discours Grand public (ESPANEL, 2020)

ESCAPADES EN ENERGIES



Les énergies renouvelables : une vraie identité locale

L'origine du circuit

De la vache force de traction aux plus industriels des équipements hydroélectriques, le territoire de l'Aubrac a été façonné par l'exploitation des sources d'énergies renouvelables. Ce sont les paysages, les équipements, les fermes, les femmes et les hommes qui ont fait et font cette histoire que de ce circuit de découverte de 3 jours vous fera découvrir. Ces idées de visites sont nées de la volonté commune de plusieurs acteurs locaux de donner à lire autrement l'histoire de la commune d'Argences en Aubrac. Accessibles à tous, ces rencontres se font en vélos électriques, en mini-bus (inscriptions à l'OT) ou avec votre véhicule.

L'objectif du circuit

La démarche consiste à proposer une offre de découverte touristique originale sur le thème des énergies renouvelables présentes sur le territoire de la commune d'Argences en Aubrac (élevage bovin, eau, bois).

Cette offre se traduit par un circuit touristique proposé sur trois jours regroupant les sites emblématiques existants sur la commune. Le circuit est accessible à tous et adapté selon le profil des visiteurs. Le trajet du circuit peut se faire à vélo électrique ou avec les minibus de la commune.

Les énergies renouvelables

Cette démarche a pour objectif de faire comprendre l'ancrage local des énergies renouvelables et comment elles ont façonné le territoire.

Ces énergies ont toujours été présentes sur l'Aubrac. L'utilisation de l'eau le long de la vallée de la Truyère date de l'émergence des moulins. Les années 1930 voient l'avènement de l'hydroélectricité avec la construction du barrage de Sarrans mis en eau en 1934.

Le territoire est aujourd'hui encore forgé par l'élevage bovin en race Aubrac. Depuis le XVIII^{ème} siècle, la race Aubrac était une énergie renouvelable indispensable aux agriculteurs car l'énergie provenait du troupeau. Tous les sujets mâles étaient destinés à l'attelage (transport du bois, foin, pierres et matériaux destinés à la construction de monuments ou d'églises). Au-delà de l'aspect environnemental, les énergies renouvelables ont su impacter le territoire notamment sur l'urbanisme, l'emploi, l'économie et l'organisation sociale.

A partir du XVIII^{ème} siècle, l'élevage bovin a structuré l'urbanisme à travers la création et le développement des burons, aujourd'hui patrimoine bâti local emblématique. La vache retrouve aujourd'hui son rôle de ressource "énergie" avec l'unité de méthanisation. Cette unité a permis l'émergence d'une organisation sociale et d'une économie collaborative allégeant le temps de travail des agriculteurs.

De son côté, l'énergie hydraulique a su devenir un symbole d'un patrimoine historique et industriel.

Dans les années 1930, plusieurs sites d'aménagement pour les ouvriers se sont construits à proximité des barrages. Ces sites sont aujourd'hui détruits ou désertés mais ont su forger l'identité et l'histoire du territoire. La construction du barrage de Sarrans a également favorisé l'emploi, expliquant la présence aujourd'hui d'une population majoritairement industrielle et agricole au sein de la commune.

Le territoire de l'Aubrac est forgé par l'exploitation des énergies renouvelables. Les acteurs locaux ont voulu faire découvrir leur territoire à travers cette histoire.



ESCAPADES EN ENERGIES

L'objectif du circuit

La démarche consiste à proposer une offre de découverte touristique originale et éducative sur le thème des énergies renouvelables présentes sur le territoire de la commune d'Argences en Aubrac (élevage bovin, eau, bois).

Cette offre se traduit par un circuit touristique proposé sur trois jours regroupant les sites emblématiques existants sur la commune. Le circuit est accessible à tous et adapté selon le profil des visiteurs. Le trajet du circuit peut se faire à vélo électrique, avec les minibus de la commune ou en voiture. Les réservations sont obligatoires et doivent se faire en avance.

Le circuit

Cette démarche a pour objectif de démontrer l'importance des énergies renouvelables et vise à faire comprendre que ces ressources énergétiques n'ont pas uniquement une portée environnementaliste. Elles sous entendent des enjeux territoriaux importants (économiques, politiques, sociaux). Le circuit permet également de mettre en réseau les acteurs du territoire communal et de leur donner l'opportunité de poursuivre leur implication sur ce territoire.

Au-delà de l'aspect environnemental, les énergies renouvelables ont su impacter le territoire notamment sur l'urbanisme, les paysages, l'emploi, l'économie et l'organisation sociale. Les énergies de chaque site intégré au circuit ont donc façonné l'Aubrac de différentes façons.



Le micro-musée de la vie paysanne



L'énergie bovine a favorisé le travail familial sur les exploitations. L'organisation du travail était collective et solidaire. Montrer que l'énergie bovine était un facteur de lien social et d'identité patrimoniale.



Le buron des boules



L'élevage bovin a façonné l'urbanisme et les paysages de l'Aubrac à travers le développement des burons, aujourd'hui patrimoine bâti local emblématique. L'occupation agricole humaine, ancienne sur l'Aubrac, a dessiné le milieu naturel aubracien, composé d'une flore riche (une terre riche d'élevage, des pâturages fertiles, des milliers de plantes, des tourbières, des ruisseaux et des lacs). L'élevage bovin est un pilier dans la structuration de la vie locale et l'économie agricole. Il est important de souligner que l'énergie bovine, valeur identitaire, a permis le développement d'une synergie d'initiatives d'ordre patrimoniales et territoriales.



L'unité de méthanisation



L'unité permet à la vache de retrouver aujourd'hui son statut de ressource énergie. Expliquer que l'unité a impacté l'organisation sociale et le travail des agriculteurs (service complet de l'association la CUMA, collectif de regroupement d'achats, facilitation du travail des agriculteurs etc).



Le barrage de Sarrans



Autre qu'une énergie hydraulique, montrer que cette ressource a façonné l'histoire, l'emploi et l'organisation spatiale du territoire. Les sites d'aménagement ouvriers de la Cadène et du Bousquet témoignent d'un patrimoine historique datant de la construction du barrage au siècle dernier. La construction de ce barrage a créé de l'emploi depuis les années 1930, favorisant aujourd'hui une population industrielle et agricole au sein de la commune.

➤ Les modes de gestion et la commercialisation

Le circuit touristique représentant une nouvelle offre touristique sur le territoire, les questions de gestion et de commercialisation devaient être traitées et éclaircies.

Les questionnements étaient les suivants :

- Qui est compétent pour commercialiser le circuit ? Qui peut s'en charger ?
- Comment la structure compétente peut-elle commercialiser le circuit ?
- Est-ce que l'office de tourisme est compétent pour le commercialiser ?
- Une association peut-elle s'en charger ?

Afin d'y répondre, nous avons effectué des recherches pour savoir si l'Office de Tourisme de Laguiole était compétent pour commercialiser le circuit et si non, comment rendre cela possible.

Selon l'article L.133-3 du Code du tourisme, l'Office de Tourisme assure les missions principales d'accueil des touristes, d'information, de promotion touristique de la commune ou groupement de communes et coordonne des interventions des divers partenaires du développement touristique local.³¹

Cependant, l'article stipule également que l'office de tourisme peut exercer des missions facultatives, notamment la commercialisation des prestations de services touristiques, à condition que cette activité soit réglementée.

Selon l'article L.211-1 du Code du tourisme, la réglementation sur la vente de voyages et de séjours s'applique :

- i) *« Aux personnes physiques ou morales qui élaborent et vendent ou offrent à la vente dans le cadre de leur activité commerciale, industrielle artisanale ou libérale :*
 - *Des forfaits touristiques ;*
 - *Des services de voyage portant sur le transport, le logement, la location d'un véhicule ou d'autres services e voyage qu'elles ne produisent pas elles-mêmes.*
- ii) *Aux professionnels qui facilitent aux voyageurs l'achat de prestations de voyage liées au sens de l'article L.211-2 ».*

Selon ce même article, constitue un forfait touristique :

« La prestation :

³¹ Cours de « Droit du tourisme » - L.Lafforgue – Licence 3 Tourisme et Développement – ISTHIA – 2019/2020.

- *Résultant de la combinaison préalable d'au moins deux opérations portant respectivement sur le transport, le logement ou d'autres services touristiques non accessoires au transport ou au logement en représentant une part significative dans le forfait ;*
- *Dépassant 24 heures ou incluant une nuitée*
- *Vendue ou offerte à la vente à un prix tout compris ».*

Notre offre touristique représentant un forfait touristique vendu à un prix tout compris et combinant au moins deux opérations (services de transports et de repas), l'office de tourisme de Laguiole était compétent pour commercialiser le produit.

Cependant, pour pouvoir le commercialiser, l'Office de tourisme devait être immatriculée au registre d'immatriculation des agents de voyages et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours tenu par l'agence Atout France (au sens précédemment défini de l'article L.211-1 du Code du tourisme).

L'immatriculation est effectuée dans le délai d'1 mois à compter de la réception du dossier complet. Elle est payante et renouvelée tous les 3 ans.

L'office de tourisme de Laguiole a effectué la demande d'immatriculation courant mai 2020. Cependant, la situation particulière liée au Covid-19 a ralenti les procédures et l'office n'a pas pu être immatriculé à temps pour la saison 2020.

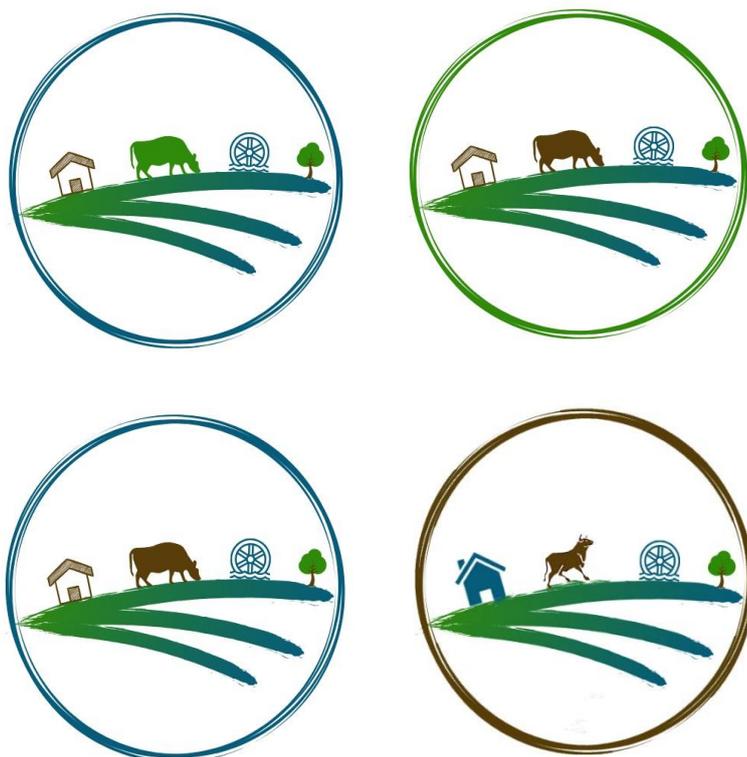
Par conséquent, suite à la réunion avec les acteurs, une association de la commune d'Argences-en-Aubrac s'est portée garante de la commercialisation pour cette année test.

➤ La communication

Pour que le circuit fonctionne et suscite l'intérêt du public, il était important d'établir une communication efficace, un nom et une identité visuelle favorisant l'ancrage territoriale.

Pour cela, nous avons créé plusieurs logos regroupant les différentes énergies présentes sur le circuit (bovine, bois et eau). L'objectif était de créer un logo simple et épuré afin que le public se l'approprié plus facilement et en comprenne sa signification.

Figure 31 : Propositions de logo (ESPANEL, 2020)



Ces logos ont ensuite été proposés lors de la réunion collective avec les acteurs locaux afin de choisir ensemble le plus représentatif et de l’ajuster si nécessaire.

En plus du logo, le circuit touristique doit avoir un nom évocateur, reflétant le contenu du circuit et de la démarche associée. Nous avons donc proposé un intitulé devant par la suite être voté collectivement par les acteurs : **Escapade Verte**.

Enfin, nous avons pris contact avec le service communication de la coopérative Jeune Montagne afin d’envisager un partenariat et d’obtenir des supports de communication nécessaires pour l’expérimentation du circuit.

Le 11 mai 2020 marquant la fin du confinement, nous avons pu retourner sur le lieu du stage le 25 mai. Cela nous a alors permis d’aller visiter sur place les sites intégrés au circuit afin de structurer et redéfinir les activités ludiques proposées sur le terrain, mais aussi d’analyser si les sites étaient en état d’être visité ou non (exemple : après s’être rendu sur place, la randonnée « Le bout du monde » ne pouvait pas être intégrée au circuit, faute d’entretien, rendant son accès et sa pratique difficile et non adaptée aux visiteurs).

Nous avons donc ajusté le circuit selon nos observations sur les sorties terrains afin de proposer un circuit le plus adapté et répondant le plus possible aux besoins.

Le circuit était alors construit et attendait la validation des acteurs locaux participants au projet afin de pouvoir être mis en place et expérimenté pour l'été 2020.

2. La validation collective du circuit, une étape préliminaire indispensable au lancement de l'offre

Le projet encadrant le circuit touristique est un projet collectif, entretenu par l'implication de plusieurs acteurs locaux. Bien que nous ayons construit et piloté le circuit, il était indispensable que celui-ci soit validé (et ajusté si nécessaire) par les acteurs.

Afin d'y procéder correctement, nous avons décidé de réunir les acteurs participants afin de pouvoir tous échanger sur le sujet.

Pour que la réunion soit constructive et pertinente, il était nécessaire de partager en amont toutes les informations nécessaires à l'étude du circuit afin que tout le monde vienne à la réunion avec les mêmes bases.

2.1. Informer les acteurs : la phase préparatoire de la réunion

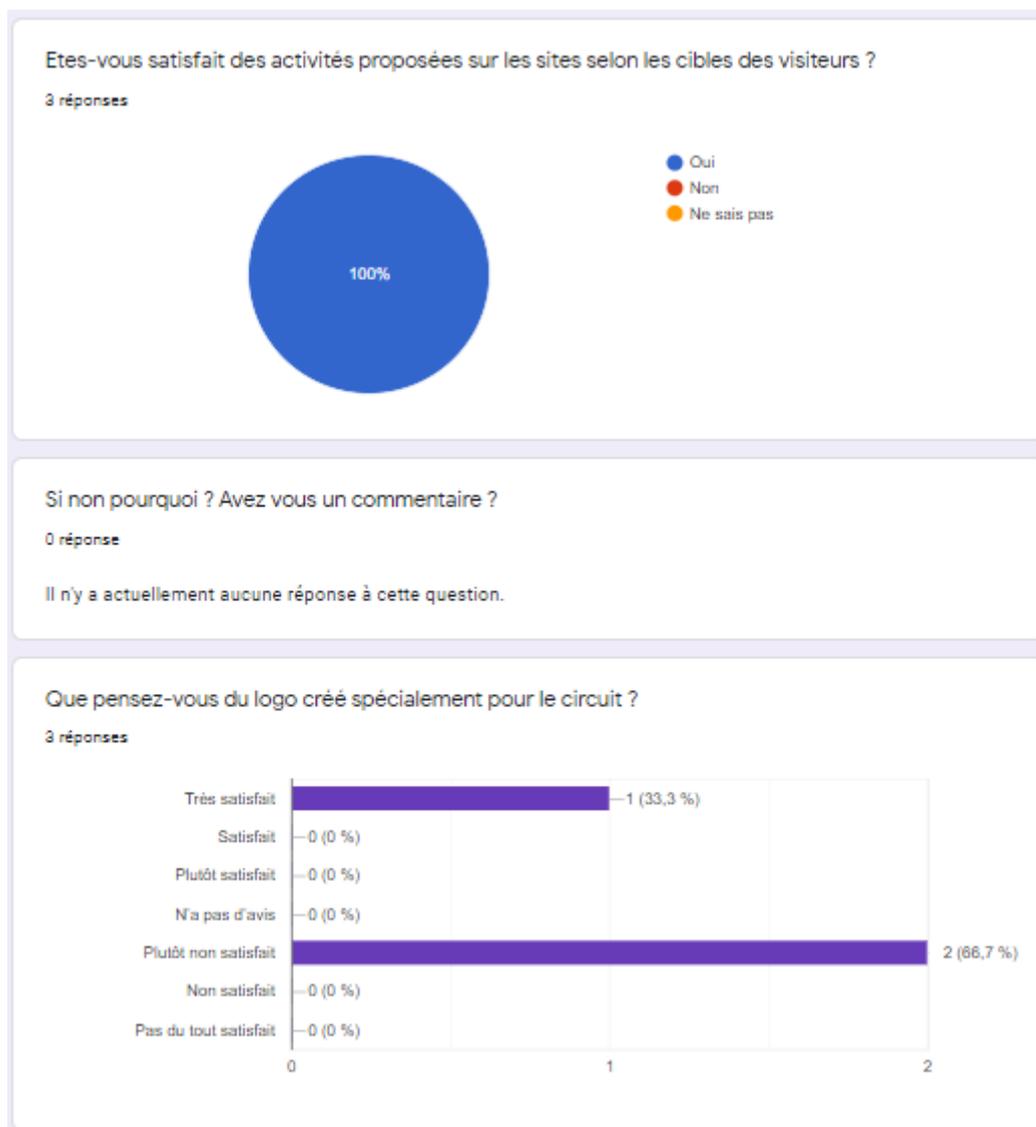
Afin de contacter et d'informer tous les acteurs sur l'avancée du circuit et sur la nécessité de se réunir, un mail groupé a été envoyé avec les informations suivantes :

- Un document détaillant le programme du circuit par journée (horaires précises, activités, fournisseurs des repas et goûter, le transport) ainsi que les cibles correspondantes.
- Un document regroupant les remarques et les questionnements annexes au circuit indispensable à éclaircir tous ensemble (exemple : quelle commercialisation ? quelle organisation ? quelles dates de lancement proposer ? les vélos électriques seront-ils proposés pour chaque journée ? etc)
- Plusieurs visuels de logo (cf figure 40)
- Un document présentant le discours « Grand Public » (cf figure 38 avec le nom actuel du circuit)
- Un document présentant le discours « Acteurs » (cf figure 39 avec le nom actuel du circuit)
- Trois fiches présentant les activités ludiques sur les sites (matériel nécessaire et règles du jeu).

Afin d'obtenir un premier retour sur le circuit avant la réunion, un questionnaire a également été joint au mail à remplir sur Google Form.

Sur les 20 acteurs ciblés, seulement 3 ont répondu au questionnaire.

Figure 32 : Réponses au questionnaire de satisfaction (ESPANEL, 2020)



Bien que cela nous ait donné une première idée des retours, le reste ont fait un retour par mail, car les remarques ne pouvaient se résumer à un questionnaire.

A l'aide du questionnaire de satisfaction mais davantage des retours par mail, nous avons ajusté quelques points et proposé de nouveaux visuels de logo, de nouveaux noms pour le circuit et pour les activités ludiques. Néanmoins, certains points n'ont pas été modifiés car ils représentaient des sujets à discuter tous ensemble.

Cette première prise de contact a donc permis à chacun d'appréhender le circuit et de préciser les points d'échanges en réunion.

2.2. La réunion exploratoire du projet

La réunion s'est déroulée le vendredi 5 juin 2020, au centre culturel du bourg centre de Sainte-Geneviève-sur-Argence.

17 personnes étaient présentes à la réunion et 2 à distance, par Skype.

Les acteurs représentaient différentes catégories, notamment : des agents d'E.D.F, des agents de l'office du tourisme de Laguiole, des agents du Parc Naturel Régional, des élus au conseil municipal d'Argences-en-Aubrac, des éleveurs, des anciens maires, des prestataires et des habitants actifs sur le territoire.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Présentation et rappel du projet touristique
- Retour rapide sur les remarques par mail des participants
- Un tour de table pour traiter point par point les remarques décisives pour l'opérationnalisation du circuit.

La réunion a permis d'éclaircir de nombreux points :

- Le programme de la journée 3 autour de l'énergie de l'eau a été modifié
- La formule de vente a été précisée
- Les dates d'expérimentation du circuit ont été définies
- La logistique et les interventions ont été cadrées
- La commercialisation a été établie, une association prendra en charge la commercialisation pour cette année en attendant l'immatriculation de l'office de tourisme par Atout France pour l'année prochaine.
- Le nom du circuit a été voté et officialisé : Escapades en Energies
- Le logo du circuit a été choisi et adopté
- Certains noms des activités ludiques ont été modifiés et validés.
- Les premières affiches conçues ont été validées.
- Il a été demandé aux acteurs intervenants sur le circuit de construire leur discours individuel afin de créer ensuite un discours commun. Ce discours commun est un fil conducteur pour l'animation du circuit.
- Des journées « test » entre acteurs locaux ont été définies pour le mois de juillet.

Cette réunion a été très pertinente et efficace. Il était indispensable que le circuit soit validé collectivement et que l'organisation soit définie par tout le monde. C'est avec l'implication et le retour de chacun que le circuit a pu être défini de façon à répondre aux enjeux territoriaux et aux besoins locaux.

Le traitement de tous ces points a permis au circuit de s'officialiser et d'aboutir.

2.3. Les derniers ajustements avant le lancement du circuit

La réunion a éclairci de nombreux points nécessitant des modifications et des ajustements avant le lancement du produit.

De plus, la validation du circuit a permis de préparer le lancement du produit, notamment au niveau de la communication et de la budgétisation.

Pour cela, le mois de juin a permis d'établir un plan de communication et de le suivre (design des flyers et affiches, actions de promotions et diffusion des supports de communication sur tout le territoire).

Figure 33 : Structure du plan de communication (ESPANEL, 2020)

OUTILS ET ACTIVITES	ACTION	S-5 15-21/06	S-4 22-28/06	S-3 29-05/07	J-0 essai le 06-07/07	S-2 06-12/07	S-1 13-19/07	J-J : 21-07
PHOTO (si pas d'archives)	Etablir les sites de shooting							
	Trouver les figurants							
	Jour J shooting							
	Traitement pour flyers							
AFFICHE	Création							
	Impression (quantité?)							
	Distribution (où, qui)							
FLYER	Création							
	Impression (quantité?)							
	Distribution (où, qui)							
FACEBOOK	Etablir un jeu concours							
	Lancement du jeu							
	Rappel fin du jeu (repost)							
	Annonce des gagnants							
	Envoie des places ou autres							
	Post avec affiche							
PANNEAUX LUMINEUX	Création du message							
	Diffusion du message (qui?)							
PANNEAU POCKET	Création du message							
	Diffusion du message							
ARTICLE DE PRESSE	Création de l'article							
	Envoie de l'article (à qui?)							
	Vérifier la diffusion de l'article							
MAIL	Création du message							
	Diffusion du message (Frédéric Miquel)							
QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION	Création							
	Diffusion							
	Traitement des données							

Au niveau de la budgétisation, il était indispensable de structurer les activités afin de faire par la suite un inventaire précis du matériel nécessaire, de la commander, d'obtenir les devis et de préciser les coûts du circuit.

C'est à partir de ces coûts qu'un tarif pour le circuit a pu être proposé et validé par les commanditaires. Le tarif a été fixé de façon à couvrir le maximum des charges engagées, le seuil de rentabilité ne pouvant être atteint pour cette année.

Par ailleurs, il était indispensable de tester le circuit entre les acteurs participants au projet afin de pouvoir l'ajuster si nécessaire avant les dates de lancement à partir de fin juillet.

Pour cela, la journée 1 a été testée le 6 juillet 2020, la journée 2 le 7 juillet et la journée 3 le 15 juillet.

Les journées 1 et 2 ont été testées avec plusieurs acteurs locaux, certains accompagnés de leur enfant entre 9 et 17 ans. Il était important de pouvoir tester ces journées avec des familles et adultes. La journée 3 a été testée uniquement entre les agents E.D.F intervenants sur le circuit et nous-même.

Ces journées tests ont permis d'ajuster les discours de chacun, de déterminer les points à améliorer, de souligner les points satisfaisants et de tester les activités ludiques proposées sur le circuit.

En conclusion, le circuit a fait l'objet de plusieurs étapes avant d'être prêt à être lancé et expérimenté. Du cadrage de la mission à la faisabilité du projet, ces étapes ont été essentielles pour aboutir à la phase opérationnelle du circuit. La participation de chaque acteur dans cette phase de conception est un atout considérable pour réaliser un circuit concret et pour assurer la pérennité du circuit. En revanche, bien que la participation d'une quinzaine d'acteurs soit bénéfique, elle peut également légèrement freiner la conception du circuit. En effet, il est important que chacun soit disponible et partage une volonté commune. Il a alors fallu consacrer un certain temps à la médiation et à l'accompagnement pour que tout le monde avance dans la même direction. Bien que le circuit ait été prêt pour l'été, cette médiation consomme un temps crucial dans la phase de conception à ne pas négliger.

Conçu et prêt à être lancé, le circuit a pu alors être opérationnel. Le chapitre suivant présente le circuit touristique « Escapades en énergies » tel qu'il a été présenté, vendu et expérimenté par les visiteurs.

Chapitre 2 : Le circuit « Escapades en énergies » : présentation et exécution du projet

Bien que la phase de conception du circuit ait été faite dans les temps avec de nombreux moyens mis à disposition, il n'était pas garanti que le circuit « Escapades en énergies » puisse être commercialisé et expérimenté par les visiteurs cet été, en raison du Covid-19.

Néanmoins, le déconfinement et le retour à la libre circulation a permis au circuit d'être opérationnel et mis sur le marché cet été 2020. Ce chapitre présente en détail le contenu de ce circuit touristique mais également les supports annexes ayant contribué à son exécution.

1. Le circuit « Escapades en énergies »

1.1. Le contenu et le programme du circuit

« Escapades en énergies » est un circuit composé de trois journées thématiques : deux autour de l'énergie bovine et une autour de l'énergie de l'eau.

L'objectif est d'expliquer aux visiteurs le fonctionnement au sein de la commune d'Argences-en-Aubrac en terme d'énergies renouvelables et de montrer que celles-ci n'ont pas uniquement des impacts environnementaux et qu'elles sont présentes depuis bien longtemps.

De ce fait, la première journée a pour volonté de mettre en avant la traction animale, ici bovine, et de montrer en quoi elle était une énergie renouvelable dans la vie paysanne, à quel niveau et d'aller à la rencontre de cette race bovine unique : la race aubrac.

La deuxième journée, plus technique, place l'énergie bovine au cœur des alternatives écologiques actuelles. Elle permet de découvrir les rôles traditionnels de la vache allaitante à travers la visite d'une exploitation agricole mais également ses rôles plus actuels : une ressource au service de l'énergie verte et renouvelable.

Enfin, la dernière journée change de thématique et amène les visiteurs autour de l'énergie de l'eau, énergie très présente au sein de la commune. Elle permet de découvrir la force de l'eau, comment celle-ci a été utilisée, notamment avec les barrages hydroélectriques et comment a-t-elle façonné les paysages environnants.

Chaque journée possède un intitulé précis, indiquant la thématique associée :

- **Journée 1** : De la vache motrice à la vache allaitante
- **Journée 2** : À la découverte de l'énergie bovine
- **Journée 3** : Sur la route de l'hydraulique

De ce fait, de nombreux sites ont été intégrés dans chaque journée afin d'avoir une idée complète du fonctionnement de la commune en terme d'énergies renouvelables.

Le programme de chaque journée est alors présenté ainsi :

Tableau 21 : Programme du circuit « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020)

Journée 1 : De la vache motrice à la vache allaitante	Journée 2 : À la découverte de l'énergie bovine	Journée 3 : Sur la route de l'hydraulique
<i>Accueil : 9h – Place des Tilleuls – Sainte-Geneviève-sur-Argence</i>	<i>Accueil : 9h30 – Place des Tilleuls – Sainte-Geneviève-sur-Argence</i>	<i>Accueil : 9h30 – Place des Tilleuls – Sainte-Geneviève-sur-Argence</i>
Visite du micro-musée de la vie paysanne	Visite de l'unité de méthanisation	Visite du Belvédère de Sarrans
Jeu de piste et chasse au trésor (géocaching)	Animations ludiques au sein de l'unité	Activités dynamiques autour de l'énergie hydraulique
Pique-nique au buron des boules	Repas traditionnel à la ferme (Aligot, Saucisse)	Pique-nique à la Presqu'île de Laussac et découverte du site
Rencontre avec un troupeau aubrac	Visite d'une exploitation agricole	Visite du village ouvrier du Bousquet
Balade en calèche		

Goûter au buron des boules (fouace et confiture fournies par un producteur local)	Goûters aux saveurs locales (dégustation de fromage locaux)	Goûter sur les bords de l'Argence
<i>Retour : 17h30 - Place des Tilleuls – Sainte-Geneviève-sur-Argence</i>	<i>Retour : 18h30 - Place des Tilleuls – Sainte-Geneviève-sur-Argence</i>	<i>Retour : 17h30 - Place des Tilleuls – Sainte-Geneviève-sur-Argence</i>

Ce programme diffère légèrement de celui présenté dans le chapitre 1. Celui-ci représente le programme officiel, ajusté et validé par les acteurs locaux du projet lors de la réunion exploratoire.

Nous pouvons observer que les journées sont complètes et que chaque site et activité est animé par un intervenant local. Les journées sont alors riches en rencontre et en découverte. Nous avons cherché à valoriser le maximum de ressources locales du territoire et à privilégier la rencontre touriste/habitant, un lien sacré, indispensable dans la valorisation d'un territoire et dans le développement du tourisme durable et participatif. Le contact avec les animaux est également un plus dans l'offre touristique. Les visiteurs sont friands de ces rencontres, susceptibles de les marquer davantage que des visites théoriques.

1.2. La formule proposée

Comme nous l'avons vu, le circuit est composé de trois journées. Cependant, afin que les visiteurs soient libres de choisir si ils veulent faire trois journées ou bien une seule ou deux, celle-ci peuvent se faire indépendamment et sont proposées ainsi : une date = une journée.

L'objectif est de laisser le choix au client de faire le nombre de journée qu'il veut.

Pour cela, nous avons mis en vente le circuit sur plusieurs dates, réparties sur juillet et août 2020 :

- La journée 1 a été proposée le jeudi 23 juillet, le jeudi 06 août et le jeudi 13 août 2020.
- La journée 2 a été proposée le vendredi 24 Juillet, le dimanche 09 août et le vendredi 14 aout 2020.
- La journée 3 a été proposée le mardi 21 juillet, le mardi 4 août et le mardi 11 août 2020.

Les journées 1 et 2 ont été majoritairement proposées à la suite car nous avons estimé que ces deux journées se complétaient, notamment selon la thématique et le fil conducteur du discours. Rapprocher les dates pouvait inciter les visiteurs à participer aux deux journées à la suite.

Chaque journée du circuit est une journée « tout compris ». En effet, lorsque le visiteur achète la journée, tous les services sont compris (transports, repas, goûter, visites et activités).

La commune dispose de deux minibus, ceux-ci ont alors été mis à disposition et ont permis de transporter les visiteurs tout au long de la journée, du départ à l'arrivée. Le transport et l'accompagnement de la journée ont été assurés par un guide, embauché pour le circuit. Le guide était en charge d'animer le circuit en dehors des interventions des acteurs locaux sur les sites.

Les repas étaient pris en charge par la commune. Nous avons fait appel à différents fournisseurs locaux pour nous fournir en panier-repas, restauration (pour la journée 2) et en goûter.

Pour une journée avec les services tout compris, nous avons fixé un tarif adulte et un tarif enfant. Ce tarif a été fixé dans le but de couvrir les charges du circuit et d'atteindre le seuil de rentabilité à long terme.

Le prix d'achat par journée était alors de 40 euros pour les adultes et 30 euros pour les enfants de moins de 12 ans. Le tarif que nous avons fixé a été validé par les commanditaires et par la directrice de l'office de tourisme de Laguiole.

Le paiement pouvait se faire en espèces ou par chèque à l'ordre de l'association garante pour cette saison en attendant l'immatriculation de l'office de tourisme de Laguiole pour l'été 2021.

Cependant, en raison du Covid-19 et des gestes barrières à appliquer, nous n'acceptons que 10 personnes maximum par journée. Par conséquent, il était impossible de faire du bénéfice ou d'être rentable à ce prix. Si les groupes avaient été de 15 personnes comme nous l'avons initialement souhaité, le seuil aurait pu être atteint.

2. La communication du circuit

« Escapades en énergies » est un nouveau circuit avec une formule inédite sur le territoire. Il était donc primordial de définir et de réaliser une communication efficace pour assurer la promotion et se positionner dans l'esprit des gens.

Pour cela, accompagné de quelques collègues, nous avons tout d'abord réalisé un logo afin de créer une identité visuelle, puis une affiche et un flyer (dépliant) avec des couleurs vives et un visuel moderne afin d'attirer l'attention des gens.

Les supports de communication réalisés sont les suivants :

Figure 34 : Logo « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020)



Le logo se voulait être épuré tout en représentant les différentes énergies renouvelables sur le territoire, à savoir l'eau, le bois et le bovin.

L'ordre des énergies n'a pas été fait au hasard. En effet, l'eau et le bois sont les énergies les plus anciennes sur le territoire et ont façonné les paysages de l'Aubrac. C'est à partir du 12^{ème} siècle que l'élevage bovin apparût, d'où la position en troisième place de la vache, laissant place au développement des burons par la suite au 18^{ème} siècle, figurant en dernière position.

Les trois traits représentent les différentes altitudes présentes sur l'Aubrac. Elles permettent de donner du volume au logo, rappelant les vallées existantes.

Le vert entourant le logo rappelle la couleur emblématique de l'écologie, de l'environnement, de l'énergie « verte » et renouvelable.

Figure 35 : Affiche « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020)





Escapades en énergies

"Argences-en-Aubrac, l'énergie au naturel"

Buron des boules

Visite à la ferme

Belvédère de Sarrans

Micro musée de la vie paysanne

Unité de méthanisation

Et bien plus encore...

Journées thématiques autour de l'énergie bovine

Journée thématique autour de l'énergie hydraulique

jeudi 23 et vendredi 24 Juillet 2020

jeudi 06 et dimanche 09 Août 2020

jeudi 13 et vendredi 14 Août 2020

mardi 21 Juillet 2020

mardi 04 Août 2020

mardi 11 Août 2020

Renseignements au 05 65 66 19 75 et au 05 65 66 41 46
Réservation **obligatoire 48 h avant** à l'Office de Tourisme au 05 65 66 19 75.
Possibilité de réaliser le circuit en vélo électrique le mardi 11 août

Figure 36: Flyer « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020)

Escapades en énergies

"Argences-en-Aubrac, l'énergie au naturel"

Micro-musée de la vie paysanne

Buron des boules

Unité de méthanisation

Visite à la ferme

Belvédère de Sarrans

Et bien plus encore...

Journées thématiques autour de l'énergie bovine	Journées thématiques autour de l'énergie hydraulique
jeudi 23 et vendredi 24 juillet 2020	mardi 21 juillet 2020
jeudi 06 et dimanche 09 août 2020	mardi 04 août 2020
jeudi 13 et vendredi 14 août 2020	mardi 11 août 2020

Renseignements au 05 65 66 19 75 et au 05 65 66 41 46
Réservation **obligatoire 48 h avant** à l'Office de Tourisme au 05 65 66 19 75.
Possibilité de réaliser le circuit en vélo électrique le mardi 11 août

Un circuit inédit et accompagné
vous est proposé cet été !



Au programme :

Journée 1 : de la vache motrice à la vache allaitante

Visite du micro musée de la
vie paysanne

Chasse au trésor (géocaching)

Pique-nique au buron des
boules

Rencontre avec un troupeau
Aubrac

Balade en calèche

Goûter face à un panorama
unique

Journée 2 : à la découverte de l'énergie bovine

Visite l'unité de
méthanisation

Animations ludiques

Repas traditionnel
à la ferme

Visite d'une
exploitation agricole

Goûter
aux saveurs locales

Journée 3 : sur la route de l'hydraulique

Belvédère de Sarrans

Activités dynamiques
autour de l'énergie
hydraulique

Pique-nique à la
Presqu'île de Laussac et
découverte du site

Visite du village ouvrier
du Bousquet

Goûter sur les bords de
l'Argence

Imprégnerez-vous des énergies renouvelables du territoire !

40 € la journée / personne

30 € pour les enfants de moins de 12 ans

*Le prix comprend les prestations de transport, repas, visites et activités.
Règlement uniquement par chèque ou espèces.*

Renseignements au 05 65 66 19 75 et au 05 65 66 41 46

Réservation obligatoire 48 h avant à l'Office de Tourisme au 05 65 66 19 75.

Possibilité de réaliser le circuit en vélo électrique le mardi 11 août avec un supplément de 10€.

Crédits photos : Gilette Guidet EDF - Mona Espanel - Sabrina Marty - Bernard Clermont - Parc Naturel Régional de l'Aubrac - Ludovic Mazars



Ne pas jeter sur la voie publique - Argences-en-Aubrac

L'affiche et le recto du flyer contiennent les mêmes informations et le même visuel. Le programme a été détaillé au dos du flyer.

Il nous a semblé judicieux d'intégrer des photos de certains sites du circuit afin de donner un premier aperçu au public de ce qu'il est susceptible de faire. Cela rajoute une touche dynamique et moderne à un territoire rural, dont l'image est encore parfois qualifiée de « vieillotte » et de calme.

Ces affiches et flyers ont ensuite été distribués début juillet sur toute la commune d'Argences-en-Aubrac mais également autour en allant jusqu'à Laguiole, les campings environnants etc.

En plus de la distribution, il était également important d'être présent sur les réseaux et sur les journaux. Pour cela, un article a été réalisé par la chargée de communication de la commune et a été publié sur le Bulletin d'Espalion. Un communiqué de presse a également été réalisé par cette même personne.

De notre côté, nous avons appelé l'Agence Départementale Touristique de l'Aveyron à Rodez afin de figurer dans leur agenda.³²

Nous avons également créé un évènement Facebook fin juillet 2020 et publié des annonces sur la page Facebook de la commune d'Argences-en-Aubrac : « Com'en Argences ».

Enfin, le mercredi 5 août, afin d'informer et d'attirer davantage de monde pour notre circuit, nous avons tenu un stand sur le marché hebdomadaire de Sainte-Geneviève-sur-Argence afin de faire la promotion physique du circuit et d'échanger avec le public.

En résumé, la communication interne et externe était essentielle pour se positionner sur le territoire. Nous avons donc réalisé tous les supports possibles pour pouvoir atteindre cet objectif.

3. Le discours des intervenants

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, le circuit s'inscrit dans une démarche particulière avec une volonté de raconter des choses spécifiques. De ce fait, un discours pour le grand public et pour les acteurs a été créé afin d'assurer un fil conducteur entre chaque site et chaque journée. Il est

³² Lien disponible sur https://www.tourisme-aveyron.com/fr/diffusio/agenda/escapades-en-energies-argences-en-aubrac_TFO395254551695

important que chaque intervenant partage la vision commune du projet et concentre son discours sur les énergies renouvelables en lien avec son site.

De plus, le guide encadrant la journée a également la responsabilité d'assurer le fil conducteur du discours entre les intervenants. Il a pour mission d'encadrer le discours et de recentrer si les intervenants s'éloignent du sujet.

Afin que le guide ait toutes les informations nécessaires pour son discours, nous avons établi un « cadre technique de visite » où figurent les idées qu'il doit développer à l'oral, le déroulement de la journée, les questions à poser et les horaires de départ et d'arrivée.

Sur ce cadre technique figure également le discours pour certains intervenants, au cas où leur discours serait encore flou. Il est à noter que certaines cases ne sont pas remplies car il n'y a pas de discours spécifique à tenir. La prise de parole se fait spontanément selon la cible du public. Ce cadre sert donc de base aux intervenants et principalement au guide.

Afin d'illustrer ces propos, voici le cadre technique de visite effectué pour la journée 1 :

Figure 37 : Cadre technique de visite - journée 1 (ESPANEL, 2020)



Circuit Escapades en énergies
Cadre technique de visite – JOURNÉE 1

Ce cadre technique permet d'établir l'itinéraire étape par étape, il indique les routes empruntées, la distance, la vitesse, le temps de parcours, les visites et activités programmées.

JOURNÉE 1 :

ETAPES	NOMS des étapes	Localisation (Lieux, salles)	Début	Fin	Durée de l'étape	PRISES DE PAROLES	
						Durée des commentaires	Commentaires
1	Accueil et prise de contact avec le groupe par le GUIDE	Place des tilleuls Mairie d'Argences en Aubrac	09h30	09h50	20 min	20 min	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des accompagnateurs - Présentation de l'Aubrac - Présentation du schéma - Explication du déroulé de la journée
2	ARRIVÉE DURBEC : 10h						
3	Intervention GUIDE : Présentation de l'intervenant du micro-musée (Bernard)	Durbec	10h05	10h10	05 min	05 min	<p>Bernard est natif du territoire, véritable passionné de l'Aubrac de ses moeurs et de son histoire.</p> <p>Il nous a volontier ouvert les portes de son micro musée. Vous allez voir une grande concentration d'objet et de témoignages d'époques.</p> <p>Vous allez comprendre, qu'elles étaient les techniques agricoles, la force motrice de la vache à l'époque. Quelle était la place de l'agriculture dans la société.</p>
4	Micro musée de la vie paysanne DISCOURS DE BERNARD	Durbec	10h10	10h50	40 min		<p>Discours basé essentiellement sur la traction animale, autour du char de l'araire de la charrue, de la herse, des jougs et du dressage des animaux vaches et boeufs pour le travail en insistant sur l'adaptation particulière de la race d'Aubrac grâce notamment à leurs cornes et aux jougs adaptés à leur morphologie</p> <p>Sortir un joug à l'extérieur près du char et tout faire dehors, en se limitant à la traction animale (vaches et boeufs, la manière de les dresser, de les joindre de charger le char avec quelques clichés à l'appui)</p>
5	Intervention GUIDE Jeu de piste	Durbec	11h20	11h50	30 min		<p>Attention attention on vous propose une activité que celle les meilleurs pourront réussir.</p> <p>Nous avons cachés 3 objets sur le parcours en lien avec le micromusée</p> <p>A chaque fois que vous verrez le logo du circuit, dans un rayon de 10 pas l'objet en question sera caché.</p> <p>Vous souhaitez des indices ? Pour en obtenir c'est très simple il vous suffit de répondre à des questions.</p> <p>Que les meilleurs gagnent !!!</p>
6	DEPART DURBEC : 11h50						
7	ARRIVÉE BURON DES BOULES : 12h15						
8	Intervention GUIDE	Buron des Boules lacam	12h15	12h20	05 min	05 min	<p>Vous vous trouvez au buron des boules. Ces burons ont façonné le territoire depuis le 18ème siècle par la construction de l'homme. Sans la présence de la vache sur le territoire ils n'auraient pas été érigés.</p> <p>Pour reprendre notre petit schéma nous sommes partis des sols, du territoire, qui a accueilli la vache, la vache a structuré sensiblement ce territoire et l'urbanisme.</p>

							L'homme et la vache entretiennent un lien très fort, ils sont tous deux sources d'énergies. Nous avons vu ce matin que l'homme a su capter l'énergie calorifique de la vache pour les travaux agricoles puis dès le 18ème siècle, l'homme a utilisé l'énergie alimentaire que produit la vache, de l'herbe, ingurgitée au lait pour confectionner du fromage.
8	Présentation du buron des boules DISCOURS DE MICHEL	Buron des boules , lacalm	12h20	12h50	30 min	30 min	<p>Mesdames messieurs les enfants bonjour ! Vous voici arrivés sur le seconde étape de votre escapade en énergies sur le territoire de la commune nouvelle d'Argences en Aubrac.</p> <p>Vous êtes sur la commune historique de Lacalm, la plus haute commune de l' Aveyron patrie du Clairon?</p> <p>Vous avez rencontré à durbec Bernard qui vous a présenté la vie au cours des années et qui vous a expliqué l'utilisation de l'énergie animale, le travail des bœufs et des vache dans les divers travaux des fermes</p> <p>Vous voici au buron des boules vous êtes à 1250 mètres d'altitude face au nord au plomb du cantal et au sud au roc du Cayla .</p> <p>Place à une énergie plus spécifique et indissociable de l'histoire du développement territorial</p> <p>Ici nous parlerons d'une énergie qui est vitale pour nous l'énergie vivrière qui découle</p>
							<p>exclusivement de l' élevage et donc de la vie du troupeau en estive sur les pâtures dans le respect d'un cahier des charges spécifique à la race Aubrac le <u>Herdbook</u></p> <p>Vous êtes sur la partie haute de la commune dans l'<u>Aubrac</u> ouvert sur les grands espaces. Sachez que le territoire de l' Aubrac s'étend à 2284 kilomètres carrés regroupant en estive 220 000 têtes de vaches de race Aubrac</p> <p>La montée en estive fin mai permet aux éleveurs de laisser leur troupeau paître une herbe d'une richesse exceptionnelle et durant ce temps de prévoir l'hiver suivant en terminant la fenaison</p> <p>Parler de la fabrication du fromage, la vie au buron, les drailles qui balisent le plateau, l'importance de la porcherie, le courage des hommes etc</p> <p>Les échanges, les transferts avec le bois (hêtres) anecdote avec la création du laguiole avec la «navara » catalane</p> <p>Cette énergie vitale donne un territoire vivant à la population solide en rapport avec l'âpreté du climat de ses paysages qui façonnent des hommes fiers engagés et déterminés dans la réussite de leurs exploitations</p>
9	Pique-nique	Buron des boules , lacalm	12h50	13h30	40 min	—	Néant
10	Marche jusqu'aux calèches	Buron des boules , lacalm	13h30	13h45	15 min	—	Néant

11	Présentation des cochets	Hauts plateau localim	13h45	14h	15 min	15min	Néant
12	Balade jusqu'au troupeau de Jean Valadier	Hauts plateau localim	14h	14h30	30 min		Néant
13	Intervention Jean Valadier	Hauts plateau localim	14h30	15h30	60 min	60 min	
14	Balade en calèche	Hauts plateau localim	15h30	16h30	60 min		Néant
15	Retour Buron des boules	Buron des boules , localim	16h30	16h45	15 min		Néant
16	Goûter	Buron des boules , localim	16h45	17h15	30 min		Néant
17	Fin de journée	Buron des boules , localim	17h15	17h25	10min	10 min	<p>Nous avons été ravis de vous accompagner tout au long de cette journée, de vous faire découvrir le précieux patrimoine communal. De vous familiariser avec l'histoire et de percevoir comment la vache et l'homme ont façonné l'organisation spatiale des paysages.</p> <p>Nous avons donc pris le temps de voir comment la vache était une source d'énergie entre l'environnement et l'homme</p>
DÉPART BURON DES BOULES : 17h30							
RETOUR MAIRIE : 18h							

4. Les activités proposées sur le circuit

« Escapades en énergies » est un circuit à destination des familles et adultes. Afin qu'il soit adapté pour chaque cible, nous avons intégré des activités dynamiques et ludiques pour les enfants et les familles sur chaque site.

L'objectif est que chaque personne se rappelle du circuit et retienne des informations d'une manière ou d'une autre. Notre volonté était que tout le monde puisse apprendre quelque chose de manière ludique et adaptée selon la cible.

Pour cela, après validation en réunion avec les acteurs locaux, nous avons proposé différentes activités pour les petits et les grands. La majorité des activités sont en lien avec la thématique de la journée, voir du site (exemple : jeu de piste autour de la vie paysanne, activité utilisant de l'eau etc), d'autres sont des activités plus sportives afin que les enfants et adolescents puissent se dépenser.

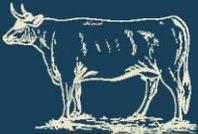
Pour que les activités soient menées à bien, des fiches d'activités ont été créées afin que l'accompagnateur ou le guide puisse animer l'activité correctement.

En voici quelques exemples :

Figure 38 : Fiche d'activité Methanaubrac (ESPANEL, 2020)



METHAN' AUBRAC



Quiz :

Durée : 30 mn.

Matériel :

Stylo Velleda, un rouleau de scotch, quelques feuilles blanche A4, quelques feutres, quelques cloches de vaches, plusieurs tables, 10 fiches cartonnées A5 (inscription des questions à la main ou imprimée depuis l'ordinateur).

Objectif :

Dynamiser la visite et faire participer les visiteurs. Retenir les informations essentielles de la visite de façon ludique.

L'animateur explique le déroulement du quiz.

Former des équipes de 3 à 4 personnes (pour éviter de longues discussions pour trouver la réponse).

Chaque équipe se regroupe debout derrière une table. Chacune doit trouver un nom à son équipe.

Inscription du nom sur une feuille blanche A4 et la scotcher au devant de la table pour que l'animateur distingue les équipes. Une cloche de vache sera disposée sur chaque table en guise de buzzer.

L'animateur inscrit le nom des différentes équipes au tableau avec le Velleda. Et marquera les points par réponse trouvée.

L'animateur pose 10 questions. 3 réponses seront proposées par question. Une fiche cartonnée par question.

À la fin de la question, la première équipe ayant la réponse devra secouer la cloche pour pouvoir répondre.

1 point si la réponse est juste, une autre équipe répond si la réponse est fausse.

L'objectif est d'être le premier à répondre.

Si personne ne trouve, l'animateur change de question au bout d'une minute et ne marque aucun point à aucune équipe.





Atelier dessin collage :

Durée : 30 mn maximum.

Matériel :

Une quinzaine de feuilles blanches A4, 4 pochettes de 12 feutres, 2 pochettes de 24 crayons de couleur, 2 ciseaux, 2 bâtons de colle, quelques vieux magazines agricoles.

Objectif :

S'exprimer, obtenir un retour de la part des visiteurs et travailler leur créativité.

L'animateur demandera à chaque enfant de dessiner sur une feuille, ce qu'il a compris ou retenu de la visite, ce qu'il a aimé et moins aimé.

Possibilité de dessiner ou de découper des images des magazines et de les coller.

Variante pour les familles : quelques feuilles par famille. L'idée est que la famille puisse s'exprimer collectivement avec quelques touches individuelles.

Au bout de 20 minutes. L'animateur collecte les dessins et les affiche avec du scotch ou les tiens debout et le montre à l'ensemble de la salle.

L'enfant (ou la famille) ayant réalisé le dessin peut s'exprimer et expliquer son dessin si il le souhaite.



Figure 39 : Fiche d'activité Barrage de Sarrans (ESPANEL, 2020)



BARRAGE DE SARRANS



Atelier construction d'une roue à aubes :

Durée : 30 mn

Matériel pour quinze personnes :

15 bouchons à liège avec fente, 15 paires d'aiguilles à tricoter, 90 cuillères à café en plastique, 2 arrosoirs, quelques fiches consignes plastifiées.

Les enfants ont à leur disposition le matériel nécessaire et la fiche de fabrication de la roue à aubes .

Pour les élèves de cycle 1 (maternelle) :

Laisser les élèves observer les dessins de la fiche consigne.

Amener les élèves à trouver par eux-mêmes le matériel dont ils vont avoir besoin puis les étapes de fabrication.

"Sur cette fiche est indiqué le matériel dont vous allez avoir besoin pour fabriquer chacun votre roue à aubes. Qui peut me dire de quoi vous allez avoir besoin ?"

Interroger un ou deux enfants. Les enfants récupèrent le matériel nécessaire situé au milieu de la table.

"Comment va t-on s'y prendre pour fabriquer la roue ?"

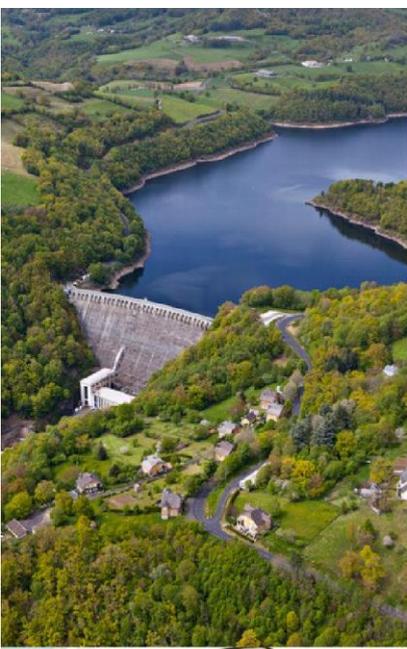
Faire verbaliser les étapes par un ou deux enfants (en 1er, je vais faire....., ensuite....).

Apporter de l'aide en montrant à des élèves s'ils sont bloqués dans leur fabrication, sans tout faire à leur place.

Pour les élèves de cycle 2 (primaire) :

Laisser les élèves lire seul la consigne et réaliser la fabrication en autonomie.

Leur proposer de demander de l'aide à leur camarade si besoin (l'animateur reste en retrait et intervient dans le cas où un élève se trouverait en difficulté)


Lorsque les roues sont terminées, L'animateur propose de les faire tourner sous le jet d'eau versé plus ou moins fort par l'arrosoir.

L'animateur jouera sur la pression de l'eau, petit filet ou pression plus forte pour faire observer la vitesse de la roue.

Quand tous les enfants auront fait tourner leur roue, l'animateur les questionne :

"Qu'est-ce qui fait tourner la roue ? "

C'est la force de l'eau : faire remarquer que plus il y a d'eau, plus la roue tourne vite.

En cycle 2 :

On peut ajouter que pour produire de l'électricité, il faut une quantité d'eau importante pour faire tourner les roues qui vont permettre de produire de l'électricité. Expliquer qu'un tout petit filet d'eau ne fait pas tourner bien vite la roue.

Fabrication de la roue à Aube :

- 1- Enfoncer les aiguilles à tricoter dans les trous à chaque extrémité du bouchon
- 2- Enfoncer une cuillère dans chaque fente autour du bouchon
- 3- Placer la roue sous le robinet pour la faire tourner. Possibilité de la faire tourner plus ou moins vite en ouvrant plus ou moins le robinet

5. L'expérimentation d'Escapades en énergies

Mentionné précédemment, les trois journées du circuit Escapades en énergies ont été testées début juillet par les acteurs locaux, leur entourage et nous-même. Il était important de tester ces journées avant de l'expérimenté véritablement avec des touristes.

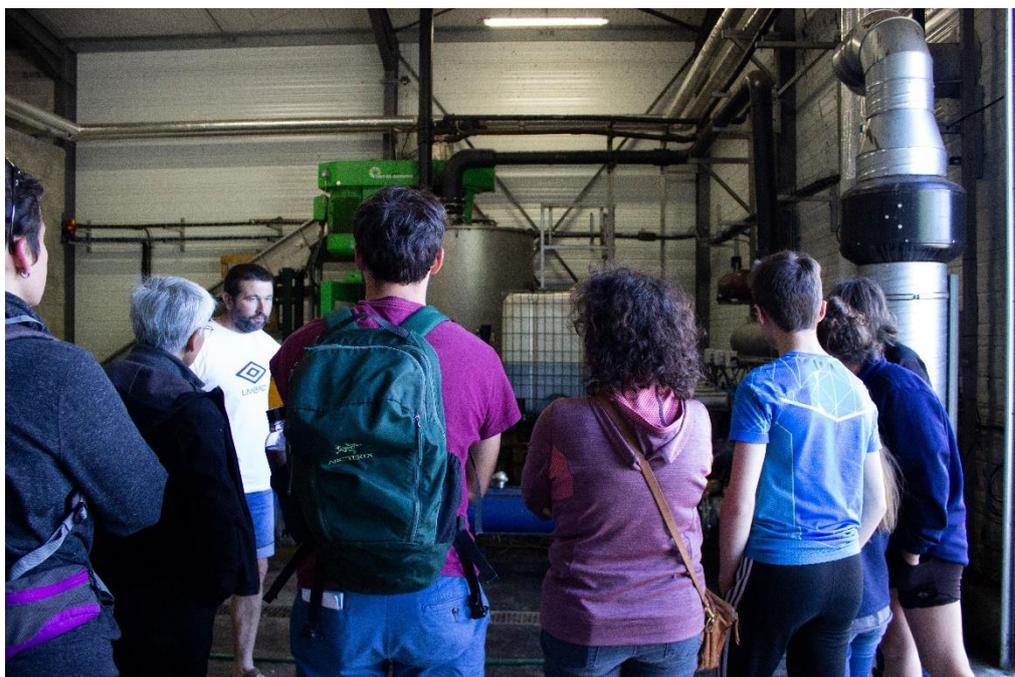
Afin d'avoir un aperçu du déroulement du circuit, quelques clichés viennent illustrer le circuit et les sites existants lors de ces journées tests, puis lors des journées testées avec les touristes.

Figure 40 : Clichés journée test – Journée 1 – Troupeau de race aubrac



Crédit photo @Monica Payet

Figure 41 : Clichés journée test – Journée 2 – Unité de méthanisation



Crédit photo @Monica Payet

Figure 42 : Clichés journée 1 (expérimentation touristes)



Micro-musée de la vie paysanne (Crédit photo @Mona Espanel)



Buron des boules (Crédit photo @Mona Espanel)

Figure 43 : Clichés journée 2 (expérimentation touristes)



Visite d'une exploitation agricole – Traite des vaches (Crédit photo @Augustin Gosset)



Unité de méthanisation (Crédit photo @Augustin Gosset)

En conclusion, le circuit « Escapades en énergies » s'inscrit dans la démarche de valorisation du patrimoine rural de la commune d'Argences-en-Aubrac, concentré autour des énergies renouvelables.

Ce circuit retrace chacune de ces énergies à travers différents sites emblématiques de la commune, réunissant des intervenants locaux dynamiques et impliqués. Le circuit représente une offre touristique riche et complète, s'adaptant aux attentes des différentes cibles et valorisant la relation touriste-habitant.

La participation et l'implication de chacun a permis au circuit d'être expérimenté et mis sur le marché.

Cependant, bien que le circuit ait accueilli quelques touristes, celui-ci nécessite des ajustements et des changements de stratégies s'il veut devenir pérenne sur le territoire. Il a alors été nécessaire d'évaluer le circuit, d'analyser les résultats et de proposer des préconisations. Ces éléments seront abordés dans le dernier chapitre de cette partie.

Chapitre 3 : Évaluation du projet : les résultats et les préconisations

Le montage de notre circuit « Escapades en énergies » a pu aller jusqu'à la phase de lancement, d'expérimentation. De ce fait, une évaluation du circuit est alors possible, permettant d'observer les résultats de cette expérimentation ainsi que les points à améliorer pour les saisons prochaines.

1. Les résultats après l'expérimentation du circuit

Le circuit a été proposé sur neuf dates réparties sur la période entre le 21 juillet et le 14 août. Sur ces neuf dates, seulement deux ont été réalisées avec les touristes : le 09 août et le 13 août. Le 09 août correspondait à la journée 2 et le 13 août à la journée 1.

La journée 3 autour de l'hydraulique n'a pas été expérimentée avec les touristes. Cependant, celle-ci a été adaptée et testée sur deux journées, le 29 juillet et le 03 août, avec les enfants du centre de loisirs d'Argences-en-Aubrac, âgés de 3 à 12 ans. Les enfants ont pu tester les activités ludiques et dynamiques proposées pour cette journée, ainsi qu'être sensibilisés aux barrages hydroélectriques et à la biodiversité sur le territoire, sujets qui auraient été également abordés avec les touristes. Ces journées ont été un succès, les enfants ont pu se dépenser et ont demandé de renouveler l'expérience.

Bien qu'uniquement deux journées aient été testées, les touristes ont été très satisfaits de cette expérience. Ils ont beaucoup apprécié la participation des acteurs locaux et le fait d'être en groupe restreint, privilégiant une ambiance familiale et participative. La thématique sur les énergies renouvelables a également été très appréciée.

Un questionnaire de satisfaction a été donné à chacun et chaque questionnaire cochait la case « tout à fait satisfait » dans tous les domaines associés (contenu de la journée, du discours, déroulement, contenu des repas, des activités etc).

Figure 44 : Extrait du questionnaire de satisfaction (ESPANEL, 2020)

De manière générale, êtes-vous satisfait de cette journée/ce circuit ?

Oui

Non

CONTENU DES JOURNÉES

Pour chaque point suivant, évaluez votre satisfaction en cochant la case appropriée :

	Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Assez satisfait	Tout à fait satisfait
Accueil au départ du circuit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conclusion de la fin du circuit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Durée de la journée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Intensité de la journée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cohérence des sites visités par rapport à la thématique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Organisation de la journée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

De plus, lors de la tenue de notre stand pour promouvoir le circuit sur le marché hebdomadaire à Sainte-Geneviève-sur-Argence, nous avons pu échanger avec de nombreux passants sur le circuit et récolter quelques avis et quelques remarques. Beaucoup ont qualifié ces journées d'intéressantes et d'originales, susceptible de plaire à tout public. Cependant, certains ont mentionné que ces journées pouvaient être trop complètes, trop « riches » pour les familles avec des enfants en bas-âge. D'autres ne s'intéressaient qu'à une partie de la journée et d'autres encore, principalement des locaux, jugeaient le prix par journée trop élevé. En parallèle, les touristes estimaient que ce prix était très abordable. La perception du circuit et du prix n'est donc pas la même entre touristes et locaux.

En parallèle, l'application « Géocaching » a été intégrée à la journée 1 du circuit afin de proposer un concept nouveau et moderne, intégrant le principe d'un jeu de piste. L'objectif de ce concept est de trouver une balise cachée à un endroit précis. Les coordonnées GPS de cet endroit sont inscrites dans l'application sur le smartphone. L'utilisateur sait donc à quelle distance se situe la « cache » et l'objectif est de trouver cette cache où figure une balise ou un papier dont il faut inscrire son nom une fois la cache trouvée.

Cette application peut être utilisée par n'importe qui. Les visiteurs peuvent se rendre sur le site librement et chercher cette cache.

Figure 45 : Logo Géocaching



Géocaching a été testé lors de la journée touristique du 13 août par les enfants. Nous avons créé un indice sur le site de Durbec spécialement pour le circuit. Cependant, étant donné que le site de Durbec (où figure également le micro-musée de la vie paysanne), est un site public, de nombreux visiteurs sont venus utiliser indépendamment Géocaching et chercher la cache. Les retours sont très positifs et élogieux sur le site.

Par conséquent, bien que le circuit ne soit pas proposé quotidiennement, la balise sur Géocaching reste constamment disponible pour les visiteurs indépendants, permettant de découvrir le site de Durbec à tout moment. Ce concept est un outil pertinent pour valoriser les sites du territoire de l'Aubrac.

En résumé, le circuit Escapades en Energies obtient un bon retour client et une bonne satisfaction d'après l'analyse des questionnaires de satisfaction. L'offre proposée répond aux attentes des clients. La journée 1 plairait davantage que les autres, observable au nombre de réservations.

Cependant, le circuit a eu du mal à obtenir des réservations suffisantes. Il n'a pu être testé que deux fois cet été avec les touristes sur les neuf dates proposées et deux fois avec le centre de loisirs (journée hydraulique).

Néanmoins, nous avons remarqué que les clients sont demandeurs des dates de la saison prochaine. Le circuit a donc mis du temps à se faire connaître mais est en bonne voie pour la continuité l'année prochaine.

D'une manière générale, les clients accueillent très bien le projet et ont apprécié le fait que le circuit soit animé par des intervenants locaux. La rencontre touriste-habitant représente le cœur du produit et garanti son succès.

2. Les préconisations

L'offre touristique émanant du projet « Patrimoine, Energies Renouvelables et Attractivité » a été mise sur le marché en juillet 2020. Des préconisations ont alors été nécessaires afin d'améliorer le produit, sa structuration et sa fluidité pour les années suivantes.

Ces préconisations soulèvent des points s'articulant autour d'un objectif commun : proposer un circuit solide et structuré favorisant à long terme sa pérennité.

Ces préconisations s'articulent autour de deux axes. Le premier reprend les thématiques générales du projet, la communication, les partenariats et les prestations proposées. L'autre se focalise sur les sites visités journée par journée.

2.1. Les thématiques générales

La construction du circuit s'est réalisée en quelques mois, ne laissant pas le temps de préparer en amont certains détails ou tenter une autre organisation qui aurait pu faciliter la mise en place du circuit. Le circuit existant, nous pouvons désormais prendre du recul et analyser les options et les variantes existantes bénéfiques à la pérennité du circuit.

2.1.1. La communication

Afin de promouvoir le circuit, nous avons opté pour une certaine communication avec différents moyens de diffusion. Avec le recul nécessaire, nous avons pu analyser et identifier les ajustements et les variantes à ajouter.

- **Réaliser un dossier de presse.** Réalisé pour cette saison 2020, nous avons pris conscience de l'importance de continuer à rédiger un dossier de presse. Il contient davantage d'informations qu'un communiqué de presse. Il est donc important de le réaliser en priorité.
- **Création d'un film publicitaire.** Envisagé pour le moyen et long terme, la création d'un film permettrait de dynamiser la communication du circuit et de montrer un aperçu concret du circuit susceptible d'attirer les visiteurs.
- **Continuer à créer des évènements Facebook.**
- **Créer une page Instagram active toute l'année.** Cette option reste à débattre car il faut de la matière en continue pour animer une page Instagram, ce que nous n'avons pas.
- **Réaliser un livret ou un « guide du visiteur »** où figurent des questions ludiques pour les enfants. Ce support permettrait aux enfants de s'intéresser davantage à la journée et de répondre à des énigmes ou questions tout au long des visites.
- **Promouvoir le circuit les dimanches soirs dans les campings environnants** pendant le pot d'accueil. Nous n'avons pas effectué cette démarche cette saison. Cette promotion est très pertinente.
- **Tenir un stand sur le marché** plusieurs matinées de l'été par le porteur de projet. Une matinée était très pertinente. En faire plusieurs aurait beaucoup plus d'impact sur la promotion.
- **Accentuer le partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Aubrac.** Ce partenaire s'est effacé lors de la finalisation de la conception et pendant le lancement du circuit. Cette structure pourrait être un solide relais communicatif.

- **Organiser une journée « sortie terrain » pour les locaux avec un tarif préférentiel.**
Cela permettrait aux locaux de participer au circuit, de s'en imprégner et de l'adopter afin de véhiculer image positive sur la commune. Le bouche à oreille est important et le retour favorable de la part des habitants faciliterait la communication du circuit.

2.1.2. Les prestations

- **L'application « Géocaching » peut être étendue sur plusieurs sites de la commune** autre que celui de Durbec : Belvédère de Sarrans, Presqu'île de Laussac etc. Cette application est un véritable outil au service de la valorisation patrimoniale.
- A long terme, **réfléchir à la création d'un espace d'accueil et d'information** présentant l'ensemble des thématiques des journées et de la démarche associée. Cet espace offrira une introduction aux thématiques des énergies renouvelables. Cette démarche pourrait être entreprise à long terme avec la rénovation de la maison Guitard, un lieu abritant un espace considérable.
- Concernant la mise en place des activités, **éviter l'assemblage d'équipements décousus.** Les clients payent un certain prix, le matériel doit être homogène, de qualité et centralisé pour les années à venir. Pour l'été 2020, ceci était compréhensible car le circuit venait d'être créé. Il fallait travailler sur le scénario, la fluidité des discours et l'assemblage des sites. Ceux-ci devaient être testés en priorité avant l'esthétique du matériel. Il est désormais important de commander le matériel nécessaire en amont avant le début de la saison estivale afin de centraliser les fournisseurs.
- **Privilégier l'achat de fourniture en bois plutôt qu'en plastique.** Cela favorisera une meilleure perception de la part des clients. Il faut le maximum agir dans une démarche écologique.
Ex : Languettes de glace pour la roue à aube au lieu des cuillères en plastique.
- Le circuit pourrait éventuellement être étalé sur la saison des vacances de Pâques à celles de la Toussaint.

- Argences-en-Aubrac possède un centre de vacances « la Chêneraie ». Ce centre serait une ressource intéressante pour les prochaines années : possibilité de varier et d'inclure des nuitées dans le circuit.
- Concernant les ressources humaines, ici les intervenants, il est important de s'assurer de la disponibilité de chacun sur le long terme. Auquel cas, il faudrait envisager des remplaçants capable d'assurer les visites. Par exemple, les agents d'E.D.F se sont portés volontaires cette année pour assurer les visites de la journée 3 dans le cadre du circuit. Cependant, il sera nécessaire à court terme de trouver des agents extérieurs pour animer ces visites. Ces agents pourront néanmoins être formés par les agents E.D.F ayant participé au projet du circuit.
- **Former et sensibiliser davantage les acteurs participants au projet.** Afin de responsabiliser au maximum les participants et de leur faire prendre conscience de l'importance du projet, il est judicieux d'organiser une réunion avant la fin de l'année 2020 afin de collecter les avis, les remarques, les points à améliorer et de solidifier cette « union ». L'implication doit être générale et solide.

2.1.3. Les repas

- Le panier-repas fourni par une boulangerie locale d'Argences-en-Aubrac pour la journée 1 est satisfaisant mais pourrait être plus copieux et adapté aux enfants. De plus, le repas n'a pas été fourni par « box » mais par grand saladier et cagettes. La météo n'était pas très chaude ce qui n'a pas posé de problèmes mais à l'avenir, il serait judicieux de demander de mettre des portions individuelles afin que cela rentre dans les glacières pour préserver les repas au frais.
- Concernant la restauration à la ferme traditionnelle pour la journée 2, celle-ci est fortement fréquentée l'été. Plutôt que de réserver deux jours à l'avance, il serait préférable d'opter pour la réservation 3 jours avant si nous voulons nous assurer qu'il y ait assez de places pour le groupe de touristes du circuit. De plus, nous pourrions choisir d'intégrer le menu le moins cher de la ferme plutôt que le plus onéreux, celui-ci étant très copieux.

2.1.4. Les partenariats

Certains partenariats seraient intéressants à mettre en place ou consolider pour les années suivantes, notamment avec l'Agence Départementale Touristique de l'Aveyron (ADT). L'ADT pourrait être un relais commercial et fournir un appui institutionnel au vu de ses compétences dans le domaine touristique.

Prendre contact avec l'ADT est fortement recommandé pour accroître la visibilité des circuits en apparaissant notamment sur le site internet et dans les agendas estivaux.

L'Education nationale serait également un atout pour le circuit. En effet, son organe décentralisé la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Education nationale) pourrait s'associer au circuit afin de toucher le public scolaire. Le circuit pourrait s'orienter davantage sur cette cible et entreprendre une portée pédagogique. Le projet transmet des connaissances pouvant être adaptées aux différents niveaux scolaires (primaire, collège, lycée).

Plusieurs possibilités existent : classes verte, sortie terrain, création d'un Escape Game autour de la thématique etc.

2.2. Les préconisations par site

2.2.1. Le micro-musée de la vie paysanne

Le jeu de piste proposé sur le circuit a été adapté selon les ressources humaines disponibles. A l'origine, le jeu de piste était une chasse au trésor composée de plusieurs stands et d'énigmes. Faute de main d'œuvre, la chasse a dû être réadaptée.

Cette chasse au trésor originelle pourrait être réalisée pour les scolaires ou le centre de loisirs dont les ressources humaines sont suffisantes.

Le maintien du site du micro-musée sur le circuit est sujet au débat. En effet, bien que le micro-musée soit un site pertinent et essentiel dans la thématique des énergies renouvelables, l'intervenant de ce site n'est pas une ressource durable, de par son âge et l'instabilité de son discours. Le maintien de ce site ou non est une question à résoudre impérativement pour l'année prochaine.

2.2.2. Le buron des boules

Le buron des boules est un site emblématique, suscitant l'intérêt de tous les voyageurs. Bien que la visite ait été appréciée des touristes, le buron manquait de « vie » et de composants.

Il serait judicieux d'envisager d'intégrer des objets anciens présents à l'époque dans la vie quotidienne dans les burons.

De plus, il serait intéressant d'intégrer une action culturelle au sein de ce buron durant le circuit (une présentation théâtrale, musicale traditionnelle etc). Cela amènerait de la vie et de l'authenticité au site.

2.2.3. L'unité de méthanisation « Méthanaubrac »

La visite de l'unité est une visite technique, dont le concept n'est pas forcément connu de tous. Afin de rendre la présentation théorique de la méthanisation plus accessible, la présence de supports ludiques et dynamiques expliquant ce processus et les thématiques associées permettrait de simplifier le discours et de le rendre compréhensible par tous.

Ainsi, des panneaux schématiques, explicatifs et informatifs pourraient être créés et mis à disposition dans la salle où se déroule la présentation théorique de l'unité et de la méthanisation.

2.3. Les premières actions

Les résultats et préconisations à l'instant abordés ont été traités et discutés avec les commanditaires et une élue du conseil municipale, acteur local participant au projet. Tous les points ont été entendus et pris en compte.

De cet état des lieux, des premières actions ont été définies afin de continuer à faire vivre le projet en dehors de l'été. Les actions prennent en compte les préconisations exposées précédemment.

Premièrement, il est indispensable que les acteurs participants au projet se réunissent courant septembre ou octobre afin de faire un retour sur cette expérience. Une réunion collective offre l'occasion à chacun de s'exprimer sur le circuit, de partager leurs remarques, leurs points positifs et négatifs et surtout que chacun prenne conscience de l'importance du circuit et de la nécessité d'être impliqué et de s'y tenir.

Une cohésion et une communication transparente sont indispensables pour la bonne exécution du circuit. Ces deux notions ont plusieurs fois fait défaut au circuit durant son expérimentation. Il est donc nécessaire de recréer des bases pour tout le monde.

Le circuit doit continuer à être présent sur la commune. Pour cela, il a été décidé qu'une fois par mois pendant l'automne, le circuit sera proposé au centre de loisir. Le centre pourra effectuer une journée pendant les vacances de la Toussaint et une autre durant le mois de Novembre. Les journées se porteraient davantage sur les journées 1 et 2, étant donné que la journée 3 a déjà été expérimentée cet été.

L'hiver marquerait une « trêve » pour le circuit. Celui-ci ne sera pas disponible mais sera actif sur les réseaux avec des nouvelles informations, actualités ou feed-back.

L'idée d'une sortie « terrain » avec les acteurs locaux a été retenue. De ce fait, le circuit sera proposé en mai 2021 pour les locaux. Une date serait dédiée aux commerçants et habitants, une autre serait pour les institutionnels.

Au moins de juin, une date sera proposée pour les écoles primaires.

L'objectif est que les locaux s'approprient le circuit et véhiculent une image réelle et positive du circuit. Cependant, quelques modifications seront à faire dans le contenu du circuit afin de s'adapter à la cible du moment.

De plus, une charte graphique sera créée par mail afin de renforcer l'identité visuelle du circuit. Chaque mail concernant le circuit sera accompagné d'une signature identitaire et d'un graphique afin d'officialiser ce circuit et de le rendre davantage concret.

En conclusion, malgré une situation particulière en raison du Covid-19, le circuit a pu être mis sur le marché et faire l'objet de quelques réservations permettant de réaliser plusieurs dates sur les neuf proposées. Bien que celui-ci n'ait pas rempli toutes les dates, la qualité du contenu a convaincu et a satisfait le public. Plusieurs facteurs extérieurs expliqueraient la réalisation partielle du circuit sur l'été 2020 : le covid-19 avec la réticence d'effectuer un circuit en groupe, l'appréhension de la nouveauté d'un circuit sur le territoire, un intérêt davantage porté sur le tourisme de nature (randonnées), culinaire (Laguiole, l'aligot etc) ou sportif (Via Ferrata, canoë kayak etc) et éventuellement une réticence sur les journées « tout compris ».

Cependant, le principe et le contenu a convaincu les visiteurs participants et cela garanti un potentiel non négligeable pour les années suivantes. Afin d'entretenir ce potentiel et d'assurer un succès les années suivantes, des actions vont être entreprises (basées sur les préconisations). C'est avec la participation de chacun et la présence quotidienne du circuit dans l'esprit des gens que le circuit pourra perdurer. Un nouveau projet met du temps à s'implanter. Patience et détermination sont les ingrédients pour en permettre le développement.

CONCLUSION PARTIE 3

La mission de stage nous a permis de monter un projet touristique, du cadrage de la demande, à la phase d'expérimentation, jusqu'à l'évaluation. Cette mission a mis en lumière l'importance de la démarche participative dans un projet touristique et a démontré l'originalité d'un produit touristique en y intégrant les énergies renouvelables.

Nous pouvons observer que la conception d'une offre touristique demande du temps, de l'organisation et nécessite la participation des acteurs locaux si nous voulons répondre au plus près aux besoins du territoire et valoriser les ressources locales.

Nous pouvons affirmer qu'intégrer la participation et les énergies renouvelables dans une stratégie touristique permet de valoriser le patrimoine local et d'aller à la rencontre de l'habitant. Cependant, bien qu'ils représentent un atout considérable, il est important de prendre en compte des facteurs extérieurs susceptibles d'influencer la réussite d'un projet.

Le circuit « Escapades en énergies » possède de nombreux atouts et un potentiel susceptible de garantir un succès dans les années suivantes. Néanmoins, ce circuit est nouveau et a besoin de temps pour s'implanter sur le territoire. Il est alors essentiel de s'adapter aux modes de consommations touristiques actuelles et d'avoir une communication percutante et dynamique.

Les préconisations exposées ont été entendues et prises en compte par les commanditaires de la commune d'Argences-en-Aubrac. L'expérimentation de cet été représente une base et un tremplin dans l'évolution du circuit.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le travail fourni au cours de ce mémoire a permis d'exposer les différents enjeux actuels autour des nouvelles formes de tourisme, du développement territorial et de la transition énergétique. Les notions de tourisme rural, valorisation du patrimoine, énergies renouvelables et démarche participative ont été mises en lumière.

Nous avons pu observer que ces notions pouvaient être liées. Le tourisme rural peut être un outil de valorisation patrimoniale, au service du développement local d'un territoire rural. Les nouvelles impulsions de ces dernières années sur les territoires ruraux ont favorisé des actions de solidarité et de cohésion entre les habitants d'une même commune, multipliant les projets de développement participatifs. L'implantation progressive des énergies renouvelables en France a également incité des territoires ruraux à intégrer leurs énergies locales dans leur stratégie de développement, notamment touristique.

Ce mémoire a exposé tous ces aspects et ces réflexions dans une première partie théorique, puis s'est concentré sur le territoire de l'Aubrac dans une seconde partie. L'Aubrac représentant le territoire où notre stage a été effectué, il était pertinent de se familiariser avec ce lieu, de comprendre son histoire, ses enjeux et ses actions entreprises en lien avec la thématique étudiée. Enfin, la troisième et dernière partie est venue apporter des éléments concrets aux réflexions précédentes sur la thématique étudiée, en répondant à la commande provenant d'un milieu professionnel : celle de la commune d'Argences-en-Aubrac.

L'articulation entre le travail de recherche, la problématique et l'expérience professionnelle au cours du stage a dirigé ce travail vers la prise de décision et l'opérationnalisation, à travers un outil, ici une offre touristique, permettant de valoriser un territoire rural à travers l'intégration de la démarche participative et des énergies renouvelables présentes sur la commune impliquée.

Cette mission de stage a permis d'appliquer les réflexions théoriques de la première partie sur un terrain donné et de confirmer les hypothèses exposées précédemment.

Cette mission a également permis de créer un outil touristique efficace au service de l'attractivité territoriale. Ce circuit touristique constitue une base amenée à évoluer à court terme et permettra de répondre aux attentes des nouveaux voyageurs à la recherche d'un tourisme durable et authentique. Ce circuit vise à renforcer le lien entre le touriste et l'habitant et à montrer que

l'Aubrac reste un territoire identitaire à une échelle locale, aspirant uniquement à un tourisme vert et participatif.

Cependant, cette mission a également mis en avant les limites des hypothèses énoncées, notamment au niveau de la démarche participative. Il est important que chacun participe et s'engage équitablement, au risque de freiner la mise en place d'un projet. La médiation est alors plus que nécessaire pour faire fonctionner la démarche participative, nécessaire à la pérennité d'un projet.

L'ouverture sur mon projet professionnel :

Le montage d'un projet touristique m'a permis d'appliquer mes connaissances et de développer mes compétences, tant sur le savoir-faire que sur le savoir-être. Ce stage vient mettre en application et approfondir toutes mes connaissances et expériences accumulées depuis l'obtention du baccalauréat. Cela vient confirmer ma volonté d'exercer le métier de chargée de mission de développement touristique sur d'autres territoires, notamment ruraux.

BIBLIOGRAPHIE

➤ Ouvrages

Agence Française De L'ingénierie Touristique. *Patrimoine Rural Exploitation Et Valorisation Touristique Panorama De L'offre*. Paris: Agence Française De L'ingénierie Touristique, 2001. Print. Cahiers De L'AFIT.

BESSIERE Jacinthe. Valorisation du patrimoine gastronomique et dynamique de développement territorial, le haut plateau de l'Aubrac, le pays de Roquefort et le Périgord Noir. Paris : collection Logiques Sociales, éd. L'Harmattan, 2001, 364p

BESSIERE Jacinthe. *Innovation Et Patrimoine Alimentaire En Espace Rural*. Versailles: Éditions Quae, 2012. Print. Collection Update Sciences & Technologies. 155p.

BONTRON Jean-Claude, CHOUIPE Pierre, TOUTAIN Xavier. *Patrimoine rural : exploitation et valorisation touristique : panorama de l'offre*. Agence Française de l'Ingénierie Touristique. Edition AFIT, 2001.

ETIENNE Michel. *La Modélisation D'accompagnement Une Démarche Participative En Appui Au Développement Durable*. Versailles : Éd. Quae, 2010. Print. Update Sciences & Technologies. 365p.

GAGNON Christiane. *L'écotourisme Visité Par Les Acteurs Territoriaux Entre Conservation, Participation Et Marché*. Québec : Presses De L'Université Du Québec, 2010. Print. Collection Tourisme Dirigée Par Bruno Sarrasin, 259p.

HERBERT Vincent, POITRENAUD Robert, 2004, Ressources Et Développement Durable, PEMF, Coll : Un œil Sur, Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes). *Développement Durable Et Territoires* (2005) : Développement Durable Et Territoires, 01 October 2005. Web. 104p.

HOUEE Paul, préface de LASIDA Elena. *Repères pour un développement humain et solidaire*, Les éditions de l'atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 2009. 250p.

LAURENT Alain. *Tourisme Responsable Clé D'entrée Du Développement Territorial Durable Guide Pour La Réflexion Et L'action*. Lyon : Chronique Sociale, 2009. Print. Comprendre La Société, 506p.

LAZZAROTTI Olivier. *Patrimoine et tourisme. Histoires, lieux, acteurs, enjeux*. Belin sup Tourisme. Edition Belin, 2011. 298p.

MANTEI Christian, Bénédicte Mainbourg, and Sophie Remond. *Tourisme Et Développement Durable L'expérience Française*. Paris : ODIT France, 2007. Print. Ingénierie Touristique Guide De Savoir-faire 17.

PARC NATUREL REGIONAL DE L'AUBRAC. *Charte forestière de l'Aubrac, 2014*, 118p.

PECQUEUR Bernard. *Le développement local : mode ou modèle ?* Alternatives Economiques, 1989, 149p.

VALADIER André. *L'Aubrac, 50 Ans De Développement L'élevage à La Rencontre Des Enjeux Du Territoire*. La Tour-d'Aigue (Vaucluse) : Ed. De L'Aube, 2019. Print. Bibliothèque Des Territoires.

VERNIERES Michel, GUILLEMARD Denis, COMINELLI Francesca. *Patrimoine et développement- Etudes pluridisciplinaires, sous la direction de Michel Vernières* – Editions Karthala, 2011, 180p

Groupe De Recherche Pour L'éducation Et La Prospective France. "Pour Enquêtes Et Témoignages." – Dossier n°226 « *Culture et patrimoine en milieu rural* » 2015. 219p.

Agriculture Et Monde Rural. Paris : La Documentation Française, 2005. Print. 128p.

➤ **Articles :**

CARUANA Castela, EUGENIA María. « Les programmes d'énergie renouvelable impulsés par des coopératives électriques en Argentine : quels impacts ? », *RECMA*, vol. 347, no. 1, 2018, pp. 61-76.

COLLARD Fabienne. « La transition énergétique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2321, no. 36, 2016, pp. 5-44.

COLLARD Fabienne. « La politique énergétique en Europe », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 2403-2404, no. 38, 2018, pp. 5-66.

NADEAU Émile et Luc. « Rôle et potentialités des coopératives forestières dans l'atténuation du changement climatique », *RECMA*, vol. 347, no. 1, 2018, pp. 77-91.

ROUSSEAUX Sandrine. « L'emprise de la logique marchande sur la promotion des énergies renouvelables au niveau communautaire », *Revue internationale de droit économique*, vol. t. xix, 3, no. 3, 2005, pp. 231-250.

TESSIER Olivier. « Modèles de gestion participative de l'eau dans les grands projets d'aménagement hydroagricole : le cas du projet Phức-Hồa », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 92, no. 4, 2018, pp. 14-20.

VERNIER Jacques. *Les énergies Renouvelables*. 8e éd. E éd. ed. Paris (6, Avenue Reille 75685) : P.U.F., 2017. Que Sais-je ? Web.

VINCENT Jean-Marie. « Conservation du patrimoine rural et politique qualitative de l'habitat », *Pour*, vol. 195, no. 3, 2007, pp. 111-117.

➤ **Travaux universitaires :**

CLOUZEAU Adèle. *Grands évènements Sportifs Internationaux Et Développement Territorial Touristique*. Sous la direction de Bruno Claverie, mémoire Master 1 Tourisme et Développement. Université Toulouse-Jean Jaurès, et Institut Supérieur Du Tourisme, De L'hôtellerie Et De L'alimentation Toulouse, 2018/2019, 81p

MASPEYRAT Léa. *Perceptions et pratiques différenciées du tourisme responsable dans les destinations proposées par les voyageurs membres de l'association Agir pour un Tourisme Responsable*. Sous la direction de J.Bessièrè, mémoire Master 2 Tourisme et Développement. Université Toulouse-Jean Jaurès, et Institut Supérieur Du Tourisme, De L'hôtellerie Et De L'alimentation Toulouse, 2018/2019, 271p.

MICHAUDEL Jennifer. *Dans quelles mesures les parcs naturels régionaux sont-ils un outil privilégié de valorisation de produits du terroir ?* Sous la direction de J.Bessièrè, mémoire Master 1 Tourisme et Développement. Université Toulouse-Jean Jaurès, et Institut Supérieur Du Tourisme, De L'hôtellerie Et De L'alimentation Toulouse 2014-2015, 115p.

PRUNIER Lucien. *Patrimoine culturel historique et attractivité des territoires ruraux Le cas de la Commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon*. Sous la direction B. Claverie, mémoire Master 2 Tourisme et Développement. Université Toulouse-Jean Jaurès, et Institut Supérieur Du Tourisme, De L'hôtellerie Et De L'alimentation Toulouse 2016-2017, 196p.

➤ **Sitographie**

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/quistinic-56310/la-future-ecole-sera-100-ecolo-et-participative-5706003>

<https://www.bruded.fr/projet/saint-jean-du-doigt-29-six-actions-pour-revitaliser-le-centre-bourg/>

<https://www.bruded.fr/projet/des-projets-citoyens-finances-par-un-budget-participatif/>

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/memento_paysage_mai_2012_cle592d1e.pdf

https://doc.rero.ch/record/10647/files/Comment_faire_participer_la_population_locale_u_n_projet_artistique_touristique_d_envergure_qui_la_concerne_0DEC.pdf

http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_Politique_No2_-_Patrimoine_et_EnR_cle7bf9b6.pdf

<https://energie-partagee.org/tourisme-durable-energies-renouvelables-les-perspectives-de-demain/>

<https://energie-partagee.org/wp-content/uploads/2017/01/Guide-Pratique-Energie-Participatif-Brochure-BD.pdf>

<http://theconversation.com/energies-renouvelables-comment-soutenir-efficacement-les-projets-citoyens-et-participatifs-en-france-117886>

https://www.destination-aubrac.com/guides/OT-ALCV_GUIDE-VISITES-DECOUVERTE.pdf

<https://www-sciencedirect-com.gorgone.univ-toulouse.fr/science/article/pii/S1631071304003116>

<http://www.tourisme-durable.net/tourisme-rural/>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/definition-espace-rural-france>

<https://www.banquedesterritoires.fr/projets-denergies-renouvelables-participatifs-un-atout-pour-les-collectivites-selon-lademe>

<https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2019/03/guide-fnccr.pdf>

http://www.gmpv.ffbatiment.fr/Files/pub/Fede_N95/US_TEXTES_DE_REFERANCE_7739/86832613e0b8404a9e61455781eb1110/PJ/Guide_solaire_patrimoine_prot%c3%a9g%c3%a9.pdf

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Part de la population rurale dans la population totale en France de 2006 à 2018	12
Figure 2 : Les différentes variantes du tourisme durable (ESPANEL, 2020)	33
Figure 3 : Cartes des feux de forêt dans le monde en avril 2020.....	36
Figure 4 : Part de l'énergie renouvelable dans la production mondiale d'électricité en 2018, par source d'énergie renouvelable.	44
Figure 5 : Vue de la salle Paul VI (2018)	47
Figure 6 : Eglise de Le Chefresne	
Figure 7 : Eglise de St Pierre à Salem-Neufrach	47
Figure 8 : Église de Manspach.....	48
Figure 9 : Office de tourisme d'Alès	50
Figure 10 : Etang de la Vallée à Combreux.....	63
Figure 11 : Les conditions de réussite d'un projet participatif (ESPANEL, 2020)	64
Figure 12 : Carte des projets d'énergies renouvelables en France en 2020.....	67
Figure 13 : Développement du financement participatif ENR, du fonds Energie Partagée et des projets citoyens ENR en France (IDDRI, 2018)	68
Figure 14 : Localisation de l'Aubrac en France.	79
Figure 15 : Carte des communautés de communes de l'Aubrac avant regroupement et fusion au 1er Janvier 2017.....	82
Figure 16 : Carte des communes du périmètre d'étude du projet de PNR de l'Aubrac.	83
Figure 17 : Extrait du questionnaire	96
Figure 18 : Carte des altitudes de l'Aubrac	100
Figure 19 : Le buron des boules et ses vaches Aubrac (Lacalm)	105
Figure 20 : Evolution de la population de l'Aubrac entre 1968 et 2013.....	107
Figure 21 : La traction animale – « Moulin à sang ».....	121
Figure 22 : Vue aérienne du barrage de Sarrans.....	122
Figure 23 : Le buron des boules (Lacalm).....	124
Figure 24 : Le barrage hydroélectrique de Sarrans.....	138
Figure 25 : Site du Bousquet	139
Figure 26 : Panorama sur la presqu'île de Laussac	140
Figure 27 : Le buron des boules	140
Figure 28 : Première programmation du circuit (ESPANEL, 2020)	152
Figure 29 : Discours Grand public (ESPANEL, 2020)	154

Figure 30 : Discours Acteurs (ESPANEL, 2020).....	155
Figure 31 : Propositions de logo (ESPANEL, 2020).....	158
Figure 32 : Réponses au questionnaire de satisfaction (ESPANEL, 2020).....	160
Figure 33 : Structure du plan de communication (ESPANEL, 2020).....	162
Figure 34 : Logo « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020)	168
Figure 35 : Affiche « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020).....	169
Figure 36 : Flyer « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020)	170
Figure 37 : Cadre technique de visite - journée 1 (ESPANEL, 2020).....	174
Figure 38 : Fiche d'activité Methanaubrac (ESPANEL, 2020).....	177
Figure 39 : Fiche d'activité Barrage de Sarrans (ESPANEL, 2020)	178
Figure 40 : Clichés journée test – Journée 1 – Troupeau de race aubrac	179
Figure 41 : Clichés journée test – Journée 2 – Unité de méthanisation.....	180
Figure 42 : Clichés journée 1 (expérimentation touristes)	181
Figure 43 : Clichés journée 2 (expérimentation touristes)	182
Figure 44 : Extrait du questionnaire de satisfaction (ESPANEL, 2020)	185
Figure 45 : Logo Géocaching	186

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les types de patrimoine matériel (BESSIERE, 2019).....	7
Tableau 2 : Les types de patrimoine immatériel (BESSIERE, 2019).....	9
Tableau 3 : Les différentes phases du montage d'un projet d'énergies renouvelables (ESPANEL, 2020)	73
Tableau 4 : Les objectifs de la mission de stage (ESPANEL, 2020)	89
Tableau 5 : Première analyse du discours des acteurs - entretiens physiques (ESPANEL, 2020).....	91
Tableau 6 : Première analyse du discours des acteurs – entretiens téléphoniques (ESPANEL, 2020)	92
Tableau 7 : Reprise du diagnostic des sites intégrés au circuit (ESPANEL, 2020)	93
Tableau 8 : Tableau de budgétisation (ESPANEL, 2020).....	94
Tableau 9 : S.W.O.T de l'Aubrac basé sur les entretiens qualitatifs (ESPANEL, 2020).....	111
Tableau 10 : S.W.O.T du territoire de l'Aubrac (ESPANEL, 2020).....	114
Tableau 11 : Etat des lieux synthétique de la commune d'Argences-en-Aubrac (ESPANEL, 2020).....	117
Tableau 12 : Grille d'analyse qualitative autour de l'énergie du bois (ESPANEL, 2020).....	127
Tableau 13 : Grille d'analyse qualitative autour de l'énergie de l'eau (ESPANEL, 2020)	128
Tableau 14 : Grille d'analyse qualitative autour de l'énergie bovine (ESPANEL, 2020).....	128
Tableau 15 : S.W.O.T sur l'énergie du bois (ESPANEL, 2020).....	132
Tableau 16 : S.W.O.T sur l'énergie de l'eau (ESPANEL, 2020).....	135
Tableau 17 : S.W.O.T sur l'énergie bovine (ESPANEL, 2020).....	137
Tableau 18 : Synthèse des verbatims des entretiens qualitatifs (ESPANEL, 2020).....	147
Tableau 19 : Reprise du diagnostic des sites intégrés au circuit (ESPANEL, 2020)	149
Tableau 20 : Tableau des besoins et de budgétisation (ESPANEL, 2020).....	153
Tableau 21 : Programme du circuit « Escapades en énergies » (ESPANEL, 2020).....	165

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION GÉNÉRALE	2
PARTIE 1 : PATRIMOINE RURAL, ÉNERGIES RENOUVELABLES, DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET TOURISME DURABLE.....	4
INTRODUCTION DE LA PARTIE 1	5
Chapitre 1 : Le patrimoine rural, un tremplin pour le tourisme durable.....	6
1. Le patrimoine rural	6
1.1. Le concept de patrimoine.....	6
1.2. Le patrimoine rural, un patrimoine encore flou à la recherche d'une légitimité.	9
1.3. Le monde rural, un espace en reconstruction	11
2. La patrimonialisation et le tourisme rural.....	15
2.1. La valorisation du patrimoine rural : une démarche primordiale et pertinente.	15
2.1.1. Les modes de valorisation du patrimoine rural.....	16
2.1.2. Une multiplicité d'acteurs dans la valorisation du patrimoine rural.....	19
2.2. La patrimonialisation, un tremplin pour l'attractivité touristique.....	23
2.2.1. Le tourisme rural	23
2.2.2. Tourisme et patrimoine, l'un pour l'autre.....	24
2.3. Les grands défis de la valorisation patrimoniale	25
3. L'environnement dans les territoires ruraux, un domaine opportun à préserver pour l'émergence d'un tourisme durable	27
3.1. Agriculture et environnement : une relation à assainir.	27
3.1.1. L'évolution de l'agriculture dans les espaces ruraux.....	27
3.1.2. L'impact de l'agriculture sur l'environnement.....	28
3.1.3. L'agriculture et l'environnement au cœur des préoccupations des politiques rurales	29
3.2. L'essor d'un nouveau tourisme : le tourisme durable.....	31
3.2.1. L'émergence du tourisme durable	31
3.2.2. La définition du tourisme durable.....	31
3.2.3. La pratique du tourisme durable sur les territoires ruraux.....	33
Chapitre 2 : Les énergies renouvelables, des leviers de transition au service du développement touristique durable	35
1. L'incorporation complexe des énergies renouvelables dans le développement sociétal	35
1.1. Un contexte environnemental préoccupant favorisant la transition énergétique	35
1.1.1. L'environnement aujourd'hui.....	35

1.1.2. Vers une transition énergétique	37
1.2. Le concept des énergies renouvelables.....	38
1.3. Les contraintes de l'intégration des énergies renouvelables	40
1.3.1. L'intermittence de ces énergies	40
1.3.2. Une divergence entre les acteurs.	41
1.3.3. Le coût des énergies renouvelables	41
1.3.4. Les risques environnementaux	42
2. Les énergies renouvelables, un élément innovant de la valorisation patrimoniale.....	44
2.1. L'intégration des énergies renouvelables dans le patrimoine architectural, paysager et naturel.....	44
2.1.1. L'énergie solaire et le patrimoine architectural	45
2.1.2. Les dispositifs favorisant la relation Énergie-Patrimoine.....	49
2.2. Les énergies renouvelables : un patrimoine à part entière ?	51
3. L'émergence d'un tourisme « énergétique » et durable	53
3.1. L'émergence du tourisme énergétique.....	53
3.2. Les projets existants	54
Chapitre 3 : La démarche participative, une stratégie indispensable à la valorisation patrimoniale, au développement touristique durable et à la transition énergétique.....	57
1. L'importance de la participation dans les projets de valorisation territoriale et touristique.....	57
1.1. Le processus participatif	57
1.1.1. La définition de la participation.....	57
1.1.2. Les objectifs du processus participatif.....	58
1.2. La participation, un outil de valorisation territoriale et touristique	59
1.2.1. La démarche participative dans les projets territoriaux et touristiques : facteur de réussite mais également d'échec.....	60
1.2.2. Les facteurs de réussite et les inconvénients du processus participatif	63
2. Les projets participatifs autour des énergies renouvelables, une démarche fondamentale dans la réussite de la transition énergétique.....	65
2.1. Les projets participatifs « énergie renouvelable », une démarche aux multiples bénéfiques.....	65
2.1.1. Les projets participatifs « énergie renouvelable »	65
2.1.2. Les avantages des projets participatifs d'énergies renouvelables.....	65
2.2. Les projets participatifs et citoyens, un outil essentiel à soutenir pour favoriser l'acceptation de la transition énergétique.....	67
2.2.1. L'essor des projets participatifs d'énergie renouvelable	67
2.2.2. L'acceptation des projets « énergie renouvelable » au profit de la transition énergétique	69
2.2.3. Les stratégies nationales de soutien aux projets d'énergies renouvelables.....	71

CONCLUSION PARTIE 1	75
PARTIE 2 : L'AUBRAC, UN TERRITOIRE IDENTITAIRE UNIQUE EN QUÊTE DE DÉVELOPPEMENT, DE DIVERSIFICATION ET D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE	

77

INTRODUCTION DE LA PARTIE 2	78
-----------------------------------	----

Chapitre 1 : Tourisme et énergies renouvelables : la commune d'Argences-en-Aubrac au cœur de la démarche	79
---	-----------

1. La commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac, une structure phare dans le développement du plateau de l'Aubrac.....	79
--	----

1.1. Le plateau de l'Aubrac, un territoire aux diverses richesses.....	79
---	-----------

1.2. La commune nouvelle d'Argences-en-Aubrac, une commune porteuse de projets de développement territorial	81
--	-----------

1.2.1. Les communes du territoire	81
---	----

1.2.2. Le bourg de Sainte-Geneviève-sur-Argence.....	84
--	----

2. Tourisme et énergie renouvelable, deux domaines complémentaires au service de l'attractivité territoriale aubracienne.....	86
---	----

2.1. L'Aubrac, un territoire en quête de développement et de diversification économique	86
--	-----------

2.2. La création d'une offre touristique inédite, une action valorisant la richesse territoriale	88
---	-----------

3. La méthodologie mise en œuvre au service de la mission de stage.....	89
---	----

3.1. L'appropriation du territoire et du projet	89
--	-----------

3.1.1. Les recherches documentaires	90
---	----

3.2.2. L'étude qualitative.....	90
---------------------------------	----

3.2.3. La retranscription et l'analyse	90
--	----

3.2. La construction du circuit touristique	92
--	-----------

3.2.1. L'état des lieux des sites existants	92
---	----

3.2.2. L'assemblage des sites.....	94
------------------------------------	----

3.2.3. L'établissement du budget.....	94
---------------------------------------	----

3.2.4. La communication	95
-------------------------------	----

4. La validation du circuit.....	95
---	-----------

5. La phase opérationnelle du circuit.....	97
---	-----------

Chapitre 2 : L'Aubrac, un territoire rural en plein essor : regard sur ses enjeux et sa stratégie de développement	99
---	-----------

1. L'Aubrac, un territoire riche et identitaire au service du développement territorial	99
---	----

1.1. Un territoire aux multiples facettes.....	99
---	-----------

1.2. Un milieu naturel et paysager diversifié.....	99
---	-----------

1.3. L'Aubrac, une terre agricole depuis son origine	101
---	------------

1.4. Un territoire engagé et impliqué, au service du renouvellement et du développement territorial.....	102
1.5. Un patrimoine varié et renommé	104
2. Le diagnostic de l’Aubrac, un territoire en développement mais encore fragile	105
2.1. Une économie de plus en plus diversifiée.....	106
2.2. Un territoire à faible densité.....	106
2.3. Un tourisme riche mais inégalement réparti.....	108
2.4. Des paysages riches et préservés	110
2.5. Le territoire de l’Aubrac vu par les acteurs locaux.....	110
2.6. Le diagnostic territorial de l’Aubrac	114
3. Argences-en-Aubrac, une commune nouvelle au service du développement de l’Aubrac	116
3.1. Une commune dynamique.....	116
3.2. La commune vue par les acteurs locaux	117
Chapitre 3 : Les énergies renouvelables sur l’Aubrac, des ressources patrimoniales locales au service de l’attractivité territoriale	119
1. Les énergies renouvelables sur l’Aubrac, de leur origine à aujourd’hui.	119
1.2. L’eau, une ressource stratégique au service du progrès technique et du développement territorial	119
1.3. L’énergie bovine, une ressource patrimoniale, identitaire et économique	123
1.4. Le bois, une ressource ancienne exploitée	125
2. La place et les enjeux des énergies renouvelables sur l’Aubrac aujourd’hui	126
2.1. Les énergies renouvelables vues par les acteurs locaux	126
2.2. Le diagnostic des trois énergies renouvelables principales de l’Aubrac.....	130
3. Argences-en-Aubrac, une commune composée de nombreux sites aux ressources renouvelables	138
3.1. Les sites autour de l’hydraulique	138
3.2. Site autour de l’énergie bovine	140
3.3. Les sites autour du bois énergie.....	141
CONCLUSION PARTIE 2	143
PARTIE 3 : LA CRÉATION D’UNE OFFRE TOURISTIQUE PARTICIPATIVE	
AUTOUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : DU MONTAGE DE PROJET À	
L’EXPERIMENTATION	144
INTRODUCTION DE LA PARTIE 3	145
Chapitre 1 : Le circuit Escapades en Energies : du cadrage à la faisabilité du projet.....	146
1. La phase de conception: d’une pensée collective à la construction du circuit.....	146
1.1. Recherches documentaires et entretiens qualitatifs : des outils dans la phase de diagnostic et l’état des lieux du territoire.	146
1.2. La formulation et la construction du projet.....	150

1.3.	La faisabilité et les moyens du projet.....	152
2.	La validation collective du circuit, une étape préliminaire indispensable au lancement de l'offre	159
2.1.	Informers les acteurs : la phase préparatoire de la réunion	159
2.2.	La réunion exploratoire du projet.....	161
2.3.	Les derniers ajustements avant le lancement du circuit	162
Chapitre 2 : Le circuit « Escapades en énergies » : présentation et exécution du projet.....		164
1.	Le circuit « Escapades en énergies »	164
1.1.	Le contenu et le programme du circuit.....	164
1.2.	La formule proposée.....	166
2.	La communication du circuit.....	167
3.	Le discours des intervenants.....	172
4.	Les activités proposées sur le circuit	176
5.	L'expérimentation d'Escapades en énergies	179
Chapitre 3 : Évaluation du projet : les résultats et les préconisations.....		184
1.	Les résultats après l'expérimentation du circuit	184
2.	Les préconisations	187
2.1.	Les thématiques générales	187
2.1.1.	La communication	188
2.1.2.	Les prestations	189
2.1.3.	Les repas	190
2.1.4.	Les partenariats.....	191
2.2.	Les préconisations par site.....	191
2.2.1.	Le micro-musée de la vie paysanne.....	191
2.2.2.	Le buron des boules	192
2.2.3.	L'unité de méthanisation « Méthanaubrac ».....	192
2.3.	Les premières actions	192
CONCLUSION PARTIE 3		195
CONCLUSION GÉNÉRALE		196
BIBLIOGRAPHIE.....		198
TABLE DES FIGURES		202
TABLE DES TABLEAUX		204
TABLE DES MATIÈRES		205
RÉSUMÉ.....		210

RÉSUMÉ

Les enjeux environnementaux actuels ont favorisé l'essor de nouvelles formes de voyage vers un tourisme alternatif, plus durable et participatif. Ce retour à l'authentique bénéficie notamment aux territoires ruraux, représentant plus que jamais un tremplin dans cette transition touristique. Le tourisme « rural » représente alors une ressource importante, valorisant le patrimoine rural et favorisant le développement local des territoires ruraux. De nombreux projets de développement se multiplient sur ces territoires dont la participation et la volonté des acteurs locaux permettent aux projets de répondre aux réels enjeux et besoins locaux. À travers cette dynamique, la commune d'Argences-en-Aubrac a créé un projet « Patrimoine, Energies Renouvelables et Attractivité », dont la création d'une offre touristique originale autour des énergies renouvelables permettrait de concilier agriculture et tourisme et de sensibiliser les voyageurs à la transition énergétique, plus que jamais vitale pour la survie de la planète.

Mots clés : Tourisme rural – patrimoine - territoires ruraux - énergies renouvelables - démarche participative - acteurs locaux - offre touristique – valorisation - montage de projet.

ABSTRACT

Current environmental issues have fostered the development of new forms of travel towards alternative, more sustainable and participatory tourism. This return to the authentic is particularly beneficial to rural areas, representing more than ever a springboard in this tourist transition. "Rural" tourism therefore represents an important resource, enhancing the rural heritage and promoting the local development of rural areas. Many development projects are multiplying in these territories, whose participation and the will of local actors allow the projects to respond to real local challenges and needs. Through this dynamic, the municipality of Argences-en-Aubrac has created a "Heritage, Renewable Energies and Attractiveness" project, whose the creation of an original touristic offer about renewable energies would make it possible to complement agriculture and tourism and to raise traveler's awareness to the energy transition, more than ever vital for the survival of the planet.

Key-Words : Rural Tourism, heritage - rural areas – renewable energies – participatory approach – local actors – touristic offer – valorization – project building